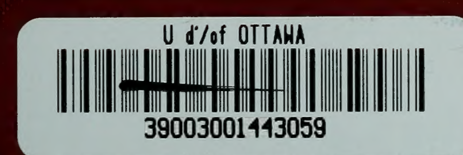
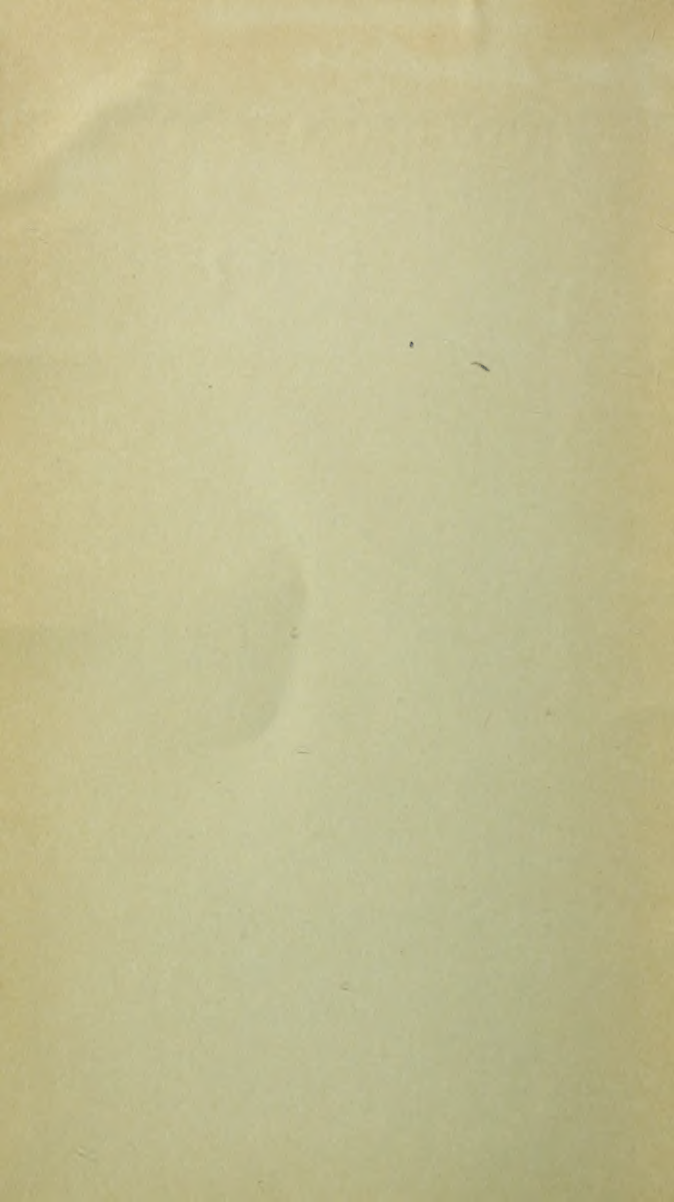
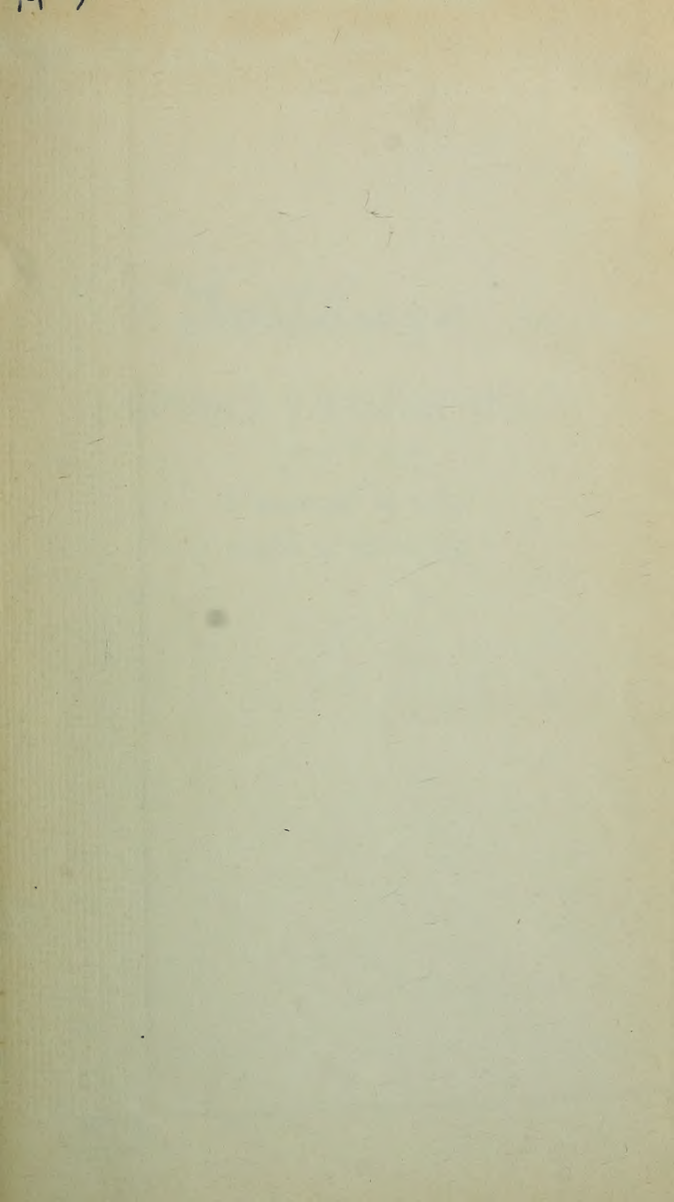

U d'/of OTTAWA
39003001443059







NAPOLÉON PREMIER MOURANT

GLI ULTIMI (Les derniers jours). Statue en marbre de Vela.
(*Palais de Versailles.*)

COURS D'HISTOIRE

RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES DE 1902

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

(1789 à nos jours)

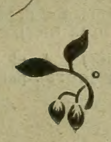
PAR M. JULES UNY

ANCIEN CHEF D'ÉTABLISSEMENT

CLASSE DE TROISIÈME

(DIVISIONS A ET B)

NEUVIÈME ÉDITION



PARIS

J. DE GIGORD, Éditeur

RUE CASSETTE, 15

1920

PROPRIÉTÉ DE

J. de Gigord.

COURS D'HISTOIRE

(Programme de 1902)

1er Cycle

- Classe de sixième, A et B. **L'ANTIQUITÉ**, par P. GAGNOL. In-12 illustré de 70 gravures.
- Classe de cinquième, A et B. **LE MOYEN AGE ET LE COMMENCEMENT DES TEMPS MODERNES** (395-1453), par le même. In-12 illustré de 75 gravures.
- Classe de quatrième, A et B. **LES TEMPS MODERNES** (1453-1789), par le même. In-12 illustré de 75 gravures.
- Classe de troisième, A et B. **L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE** (**1789 à nos jours**), par M. UNY. In-12 illustré de 40 gravures.

2e Cycle

- Classe de seconde, A et B. **HISTOIRE ANCIENNE**, par P. GAGNOL. In-12 illustré de 78 gravures.
- Classe de seconde, A, B, C, D. **HISTOIRE MODERNE** (**du Xe siècle à 1715**), par le même. In-12 illustré de 97 gravures.
- Classe de première (rhétorique), A et B. **HISTOIRE ROMAINE**, par le même. In-12 illustré de 68 gravures.
- Classe de première, A, B, C, D. **HISTOIRE MODERNE** (**de 1715 à 1815**), par MM. GAGNOL et AIMOND. In-12 illustré de 56 gravures.
- Classes de philosophie et de mathématiques. **L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE** (**1815 à nos jours**), par M. UNY. In-12 illustré de 47 gravures.

PROGRAMME OFFICIEL DE LA CLASSE DE TROISIÈME

CLASSE DE TROISIÈME

L'époque contemporaine

I

L'ancien régime en France. Cour, gouvernement, état social, clergé, noblesse, villes, paysans.

Les États généraux et l'Assemblée constituante. La Constitution de 1791.

La République. La Convention ; le gouvernement révolutionnaire ; le Directoire.

Transformation de la Société française par la Révolution. Égalité civile et politique.

La lutte entre la Révolution et l'Europe. L'armée républicaine. Les conquêtes.

Le Consulat. L'organisation intérieure; le Concordat.

L'Empire. Le régime impérial.

La politique extérieure de Napoléon. L'armée; Austerlitz, Iéna, Wagram, campagne de Russie, invasion de la France, Waterloo.

Le Congrès de Vienne. L'organisation territoriale de l'Europe; la Sainte-Alliance.

II

Le gouvernement de la Restauration. La Charte et les partis; la Révolution de 1830.

Le gouvernement de Louis-Philippe. Les partis; la Révolution de 1848.

*Les arts, les lettres, les sciences en France dans la première moitié du XIX*e *siècle.*

III

La seconde République. Le suffrage universel; la réaction; le coup d'État de 1851.

Le second Empire : histoire intérieure.

L'unité italienne (1848-1870).

L'unité allemande (1848-1871). La guerre franco-allemande.

La question d'Orient au XIXe siècle. Les nouveaux États balkaniques.

IV

Transformation de l'industrie et du commerce. La vapeur; l'électricité. La grande industrie. Les voies de communication internationales; chemins de fer, lignes de navigation, câbles.

L'expansion européenne. Formation de l'empire colonial de l'Angleterre et de la France. Émigration et commerce de l'Allemagne.

L'Extrême-Orient. Sibérie, Chine, Japon.

V

L'Angleterre. Les réformes démocratiques; l'Irlande au XIXe siècle.

L'Empire allemand. Constitution. L'Alsace-Lorraine.

L'Autriche-Hongrie. Les luttes des nationalités.

La Russie. Le gouvernement; l'émancipation des serfs.

Les États-Unis au XIXe siècle. La Constitution; l'abolition de l'esclavage; agrandissement du territoire; accroissement de la population.

La France de 1870 à 1889. Histoire intérieure.

VI

Le gouvernement de la France au XIXe siècle. Le gouvernement central : ministres et Chambres. — Le régime électoral : régime censitaire; suffrage universel. — La presse, le droit de réunion et d'association. — La démocratie : le droit de suffrage; l'instruction populaire; le service militaire obligatoire. — La législation du travail depuis 1848.

LEXIQUE

OU EXPLICATION DES MOTS DIFFICILES

QUI SE TROUVENT DANS LE PRÉSENT OUVRAGE

Acte additionnel. — En parlant du premier Empire, décision officielle substituant l'empire libéral au despotisme.
Adresse. — Écrit exprimant une demande ou des vœux, présenté par les Chambres en réponse au discours du roi ou de l'empereur.
Amendement. — Modification proposée par un sénateur ou par un député au sujet d'un projet de loi.
Assermenté. — Prêtre qui avait prêté serment à la Constitution civile du clergé en 1790.
Assignats. — Papier-monnaie émis en 1790 et garantis par les biens nationaux, surtout par les biens du clergé.
Autonome. — Se dit d'un pays qui se gouverne lui-même tout en restant soumis à l'autorité d'un souverain étranger.
Banque (de France). — Établissement financier qui émet, sous le contrôle de l'État, du papier-monnaie (billets de banque) destiné à remplacer dans la circulation l'or et l'argent.
Balkans. — Grande péninsule allant des Carpathes à la mer de Marmara et à la Méditerranée.
Bastille. — En général, forteresse; en particulier, forteresse bâtie par le roi Charles V à Paris.
Bourse du travail. — Lieu où se réunissent les ouvriers pour discuter leurs intérêts.
Censitaires. — Synonyme de gros propriétaires ou de fort imposés.
Chancelier. — Chef de la justice, inamovible, sous l'ancien régime.
Charte. — En général, acte concédant des franchises. En 1814, *Charte* ou *Déclaration de Saint-Ouen,* acte de Louis XVIII établissant la monarchie constitutionnelle.
Cocarde tricolore. — Cocarde réunissant les deux couleurs de Paris, bleu et rouge, à la couleur des Bourbons, blanc.
Corvées. — Journées de travail fournies au XVIIIe siècle par les paysans pour la construction ou l'entretien des routes.
Cortès. — Chambres espagnoles.

Crédit Foncier. — Établissement financier qui avance ou prête de l'argent à la propriété foncière sur laquelle il prend un gage ou hypothèque.

Coup d'État. — Entreprise violente dont le but est de s'emparer du pouvoir.

Cours prévôtales. — Cours de justice extraordinaires, présidées par un officier, chargées de punir séance tenante les rébellions ou émeutes.

Coutume. — En certaines provinces, autrefois, vieil usage ayant force de lois.

Démagogue. — Celui qui soulève les passions populaires.

Département. — Partie de l'administration des affaires d'État confiée à un ministre.

Diète. — En Allemagne, assemblée des princes de l'Empire ou de leurs représentants.

Dîme. — Portion, ordinairement le dixième, de récoltes levée par l'Église ou le seigneur.

Détroits. — Nom donné au canal de Constantinople et au détroit des Dardanelles.

Directoire. — Corps composé de cinq membres chargé du pouvoir exécutif en France par la Constitution de l'an III, en 1795. L'idée en fut empruntée au Directoire mis à la tête de chaque département en 1790.

Dotation. — Même chose que revenus assurés par l'État.

Douane. — Taxe perçue sur les marchandises à l'entrée d'un État.

Droit coutumier. — Droit résultant des *coutumes* des diverses provinces, par opposition au droit romain ou écrit.

Droit romain. — Droit emprunté, au XIIIe siècle, sous saint Louis, à la législation romaine, surtout aux édits des empereurs.

Droit canon. — Règles de justice ecclésiastique.

Dynastie. — Famille reconnue officiellement par une nation comme dépositaire des pouvoirs publics.

Empire. — Pris absolument, désigne au moyen âge l'empire romain rétabli par Charlemagne en 800. Il comprit à l'origine la France, l'Allemagne et l'Italie, mais il se limita bientôt à l'Allemagne, et, bien qu'élective de droit, en fait, la couronne impériale ne sortit pas de la maison d'Autriche depuis 1438 jusqu'en 1806, année où l'Empire, encore appelé empire d'Allemagne, Saint-Empire romain, fut détruit par Napoléon Ier.

États généraux. — Assemblée des trois ordres du royaume : clergé, noblesse et bourgeoisie ou tiers-état.

Fédérés. — Membres des associations formées par les gardes nationales pendant la Révolution. A servi aussi à désigner les insurgés de la Commune en 1871.

Garde nationale. — Citoyens armés pour le maintien de l'ordre. Jusqu'en 1848, les gardes nationales ne se recrutèrent que dans la bourgeoisie.

Gardes mobiles. — Corps de troupe composé de jeunes gens exempts du service actif en temps de paix.
Gardes mobilisés. — Idem composé de vieux garçons.
Généralités. — Sous l'ancien régime, divisions du royaume de France pour la levée des impôts.
Grèves. — Refus de travailler fait par les ouvriers pour obliger les patrons à leur faire certaines concessions.
Guillotine. — Instrument de décapitation inventé par le médecin Guillotin, député de la Constituante.
Insermenté. — Prêtre qui avait refusé le serment constitutionnel en 1790.
Intendants. — Fonctionnaires mis par Richelieu à la tête des provinces pour surveiller l'administration des gouverneurs.
Impôt progressif sur le revenu. — Impôt réclamé par les socialistes pour diminuer les grosses fortunes.
Interpellation. — Droit des représentants de la nation de demander compte aux ministres de leurs actes administratifs.
Légitimistes. — Partisans de la branche aînée des Bourbons représentée par le comte de Chambord.
Libéraux. — Hommes politiques qui exagéraient les droits du peuple au détriment de l'autorité royale, sous la Restauration.
Lit de justice. — Réunion solennelle tenue par le roi en présence du Parlement de Paris.
Mamelucks. — Garde turque des gouverneurs d'Égypte, dont les chefs devinrent les seuls et véritables maîtres du pays.
Ministre de la police. — Ministre, qui sous le premier Empire et la Restauration, avait plusieurs des attributions du ministre de l'intérieur actuel.
Monarchie : absolue, celle où la volonté seule du souverain fait la loi; *constitutionnelle,* celle où l'exercice du pouvoir royal est limité par un accord avec la nation.
Ordonnance royale. — Loi faite par le souverain sans le consentement des Chambres.
Officialité. — Tribunal ecclésiastique de l'évêque.
Orléanistes. — Partisans des Orléans, ou de la branche cadette des Bourbons.
Parlement. — Cours suprême de justice sous l'ancien régime.
Patriotes. — Nom que se donnaient en 1789 les révolutionnaires exaltés.
Pays d'États. — Provinces du royaume de France qui avaient gardé leurs assemblées provinciales et le droit de se taxer elles-mêmes pour l'impôt.
Pays d'élection. — Provinces qui avaient perdu les deux privilèges ci-dessus.
Prévôt des marchands. — Premier magistrat, avant 1789, de la ville de Paris. On dirait aujourd'hui, quoique assez improprement, *maire.*
Procédure. — Marche suivie par un magistrat dans un procès.

Provinces rhénanes. — Provinces de la Prusse sur le Rhin : v. pr. Coblentz, Cologne, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle, Trèves.

Roumanie. — Royaume érigé en 1881 et formé des anciennes provinces turques de Moldavie et de Valachie, devenues principautés autonomes en 1856.

Rachat des chemins de fer. — Mesure demandée par les socialistes afin de faire exploiter par l'État les grands réseaux des voies ferrées.

Radicaux. — Politiciens qui travaillent à la réforme de l'État dans le sens démocratique.

Romantisme. — École de ceux qui dans les lettres et les arts ne veulent pour le génie d'autres règles que celles qu'il se reconnaît à lui-même.

Sans-culottes. — Synonyme de républicains ardents en 1793.

Sans-culottides. — Fêtes des sans-culottes.

Socialistes. — Révolutionnaires qui voudraient mettre tous les biens des particuliers à la disposition de l'État, de la société.

Suisses. — Mercenaires suisses à la solde de la cour de France.

Syndicats professionnels. — Groupements des ouvriers de même métier en dehors de toute idée politique.

Transcaspien. — Chemin de fer construit dans le Turkestan par les Russes.

Transsibérien. — Immense chemin de fer qui va, à travers la Sibérie, de Moscou à Port-Arthur, sur le golfe de Petchili.

Vénalité. — Droit qu'avaient autrefois les magistrats, les officiers, de vendre leurs charges.

Veto. — Droit accordé à Louis XVI de suspendre pendant quatre ans, l'effet d'une loi votée par l'Assemblée.

Viager. — Qualité d'une dignité ou d'un avantage qui finit avec la vie et ne peut se transmettre.

Zouaves pontificaux. — Volontaires qui se mirent à la disposition du pape pour le défendre contre la maison de Savoie et les révolutionnaires d'Italie

LA FRANCE ET L'EUROPE

DE 1789 A 1889

LIVRE PREMIER

LA RÉVOLUTION (1789-1800)

CHAPITRE PREMIER

L'EUROPE EN 1789

Grandes puissances. — Au moment où s'ouvre la Révolution française qui va briser le monde ancien pour lui substituer un monde nouveau, on compte en Europe cinq grandes puissances : la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie.

La *France,* si cruellement humiliée par les traités de 1763, vient de prendre en 1783, dans la guerre de l'Indépendance américaine, sa revanche sur l'Angleterre, obligée désormais de partager avec elle la prépondérance en Europe. Elle a depuis 1774 dans Louis XVI un roi animé des meilleures intentions ; sa prospérité intérieure a pris sous ce bon prince un remarquable essor. Mais les passions révolutionnaires s'agitent autour du trône, et le trône, miné par les fautes de Louis XV, ne sera plus assez fort pour résister à leurs assauts. En 1789 la France a environ vingt-six millions d'habitants.

L'*Angleterre,* où depuis 1760 règne Georges III, troisième roi de la dynastie de Hanovre, est encore sous

le coup des traités de Versailles et de Paris de 1783, qui l'ont forcée à la fois de reconnaître l'indépendance de sa grande colonie d'Amérique et de restituer à la France quelques parcelles de son ancien empire colonial. Très éprouvée dans ses finances, complètement épuisées par la dernière guerre, elle ne l'a pas été moins dans son amour-propre national, car elle s'est vue vaincue par la France sur son domaine de la mer, où elle se croyait invincible. Mais avec l'esprit d'ordre, de courage tranquille, de patience tenace, qui la caractérise, elle aura bientôt fait de réparer ses pertes; quelques années lui suffiront pour se mettre en mesure d'affronter d'interminables luttes contre la Révolution française et l'Empire. En 1789, l'Angleterre a environ douze millions d'habitants.

L'*Autriche,* quoique puissante encore, est en décadence. Elle a perdu sous Charles VI (1711-1740) le royaume des Deux-Siciles et la Lorraine; sous Marie-Thérèse (1740-1765), la Silésie, que n'ont pu lui rendre les hécatombes affreuses de la guerre de Sept ans. Sous Joseph II (1765-1790), l'empereur brouillon qui va tout à l'heure laisser la couronne à son frère Léopold II, elle est en train de perdre la Belgique. Elle cherche une compensation du côté de la Pologne, où déjà le premier partage de 1772 lui a valu plus de deux millions et demi d'âmes. Outre ses États héréditaires d'Allemagne et la Bohême, elle possède en Italie la Lombardie; la Toscane est à un de ses princes. De plus, elle a repris aux Ottomans toute la Hongrie. L'Autriche en 1789 a environ dix-huit millions d'habitants.

Née d'hier, puisque comme royaume elle ne date que de 1701, la *Prusse,* depuis la guerre de Sept ans, se pose en Allemagne comme une rivale sérieuse de l'Autriche. Frédéric II, qui lui a donné, avec beaucoup de gloire et une organisation militaire de premier ordre, la Silésie, prise sur l'Autriche en 1741, puis la riche Pomérélie, volée en 1772 à la Pologne, vient de mourir en 1786. Son neveu et successeur, Frédéric-Guillaume II, est loin de le valoir. Il n'en contribuera pas moins tout

à-l'heure, en coopérant aux deux derniers partages de la Pologne (1793 et 1795), à accroître son royaume de vastes et belles provinces. En 1789, la Prusse a environ six millions d'habitants.

Née d'hier aussi, la *Russie*, dans le courant d'un siècle, a pris de prodigieux développements. Fondée à la fin du XVIIe siècle par un homme de génie, Pierre Ier, sa puissance, à la fin du XVIIIe siècle, est plus que doublée par une femme de génie, Catherine II (1762-1796). Les victoires de Catherine II sur les Turcs donnent à la Russie la majeure partie du littoral de la mer Noire. Les vols faits sur la Pologne reculent ses limites à l'ouest jusqu'au bassin de la Vistule. Aussi verrons-nous dans les grandes guerres qui se préparent la Russie jouer un rôle prépondérant. En 1789 la Russie a environ vingt-cinq millions d'habitants.

Puissances de deuxième ordre. — Des puissances, qui au commencement du XVIIIe siècle faisaient grande figure parmi les nations, sont maintenant descendues à un rang secondaire. Ce sont l'Espagne, la Suède et la Turquie. Nous ne parlons pas de la malheureuse Pologne, qui dans six ans disparaîtra entièrement de la liste des nations.

Dépouillée par le traité de Rastadt de tout ce qu'elle possédait en Italie et dans les Pays-Bas, l'*Espagne*, où règnent depuis 1700 les Bourbons, et depuis 1788 Charles IV, petit-fils du Français Philippe V, l'Espagne n'a jamais pu recouvrer son ancienne grandeur. L'honneur de donner des princes de la maison régnante à Naples en 1738, à Parme et à Plaisance en 1748, est resté pour elle à peu près stérile. Le *pacte de famille* conclu avec la France en 1761, renouvelé en 1779, lui a imposé sans résultat d'énormes pertes d'hommes et d'argent. Bien qu'elle ait semblé se réveiller sous Charles III (1759-1788), c'est une nation épuisée. En 1789, elle ne compte que onze millions d'habitants.

La *Suède*, si grande sous Gustave-Adolphe et sous Charles X, est tombée plus bas encore, grâce aux folies héroïques de Charles XII. Chassée de la Poméranie sauf

Stralsund par la Prusse, de toutes ses provinces de la Baltique par la Russie, entamée même en Finlande, elle est étroitement confinée dans sa presqu'île. Gustave III, qui cherche à la relever, tombera bientôt (1792) sous le fer des assassins.

Au XVII[e] siècle, du côté de l'Occident, la limite de la *Turquie* était la grande boucle que forme le Danube vers Buda-Pesth en Hongrie. Au XVIII[e] siècle, elle a reculé sur tous les points. L'Autriche lui a repris la Hongrie jusqu'au delà de Belgrade. La Russie l'a dépouillée ou va la dépouiller incessamment du littoral de la mer Noire depuis le Caucase jusqu'au Dniester. L'empire ottoman est entré pour n'en plus sortir dans l'état de langueur qui aurait dû aboutir depuis longtemps à la mort, si l'Europe n'avait intérêt à le prolonger.

États de troisième ordre. — Parmi les États d'importance toute secondaire figurent le *Portugal*, où règne en 1789 une femme, Marie I[re]; le *Danemark*, qui a pour roi Christian VII; la *Hollande*, bien déchue, où le stathoudérat héréditaire a été rétabli en 1747 en faveur de la maison d'Orange; la *Suisse*, réduite à ses treize cantons de 1503.

Quant à l'Allemagne et à l'Italie, elles sont toujours de simples expressions géographiques. L'Allemagne, divisée en près de trois cent cinquante États, continue à former un semblant d'empire sous la présidence d'honneur de l'Autriche. L'Italie, moins morcelée, l'est encore suffisamment pour perdre toute importance au point de vue politique. Dans le nord, la maison de Savoie règne sur la Savoie, le Piémont, Nice, le Montferrat et l'île de Sardaigne; le Milanais obéit à l'Autriche; Parme et Plaisance, Modène, ont leurs ducs; Gênes et Venise sont des républiques. Le centre appartient tout entier au Souverain Pontife, sauf le grand-duché de Toscane, à la maison de Lorraine-Autriche depuis 1738. Le sud avec la Sicile forme le royaume de Naples, où règnent depuis 1738 les Bourbons d'Espagne.

RÉSUMÉ

En 1789, on compte en Europe *cinq grandes puissances :* la

France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie; *trois puissances de deuxième ordre :* l'Espagne, la Suède, la Turquie; *quatre États tout à fait secondaires :* le Portugal, le Danemark, la Hollande, la Suisse. Quant à l'Allemagne et à l'Italie, à cause de leur morcellement, elles ne forment pas un État; elles sont de simples expressions géographiques.

CHAPITRE II

L'ANCIEN RÉGIME OU LA FRANCE EN 1789

SOMMAIRE

I. LE ROI, LA COUR, LE GOUVERNEMENT. — Le roi : la royauté de droit divin ou monarchie absolue. — La cour : maison militaire et maison civile du roi. — Le gouvernement : les conseils, les ministres. — Divisions administratives : les gouverneurs et les intendants. — Divisions financières : les généralités; les impôts; la dette. — La justice : les Parlements; les présidiaux; les bailliages et sénéchaussées; la procédure; les juges. — L'armée de terre et la marine. — L'instruction publique.

II. LES TROIS ORDRES. — Le clergé : ses biens; ses privilèges; ses charges; les abbés commendataires. — La noblesse : ses privilèges; ses droits honorifiques; les droits féodaux; noblesse de cour; noblesse rurale. — Le tiers-état : la bourgeoisie; les anoblis; les exempts. — Le peuple; ses charges. — Les réformes nécessaires.

On appelle *ancien régime* l'ensemble des institutions politiques, religieuses, civiles et administratives de la France avant 1789. Dire *ancien régime,* c'est évoquer la monarchie absolue et de droit divin; la division du peuple français en trois ordres, inégaux devant les impôts, la justice, les charges et les honneurs; le moyen âge se survivant à lui-même dans les droits féodaux; c'est rappeler une complication singulière des lois et des procédures; une division peu rationnelle du territoire au point de vue administratif, ecclésiastique, financier et judiciaire; bref, un ensemble quelque peu chaotique d'usages et d'institutions qui choque fort nos habitudes modernes de régularité et d'uniformité : chaos plus

apparent que réel, et qui, du reste, n'a rien qui doive étonner. On ne doit pas s'attendre à trouver dans la France de l'ancien régime, œuvre lente et forcément un peu capricieuse des siècles, la régularité que l'on demande à une combinaison sortie du cerveau humain comme d'un seul jet, d'après un plan facultatif et mûri à loisir.

I. — Le roi, la cour et le gouvernement.

Le roi. — Simple et débonnaire sous Henri IV, la royauté était devenue grave et d'une majesté olympienne avec Louis XIII, surtout avec Louis XIV. Tirant les dernières conséquences du système de Richelieu, Louis XIV avait mis la nation entière à ses pieds par la suppression des États généraux* ainsi que de la plupart des assemblées provinciales, par l'asservissement de la noblesse, la disposition arbitraire des bénéfices ecclésiastiques, la suppression du pouvoir politique du Parlement*, la confiscation des libertés municipales. Il avait si bien absorbé tous les pouvoirs, qu'on a pu lui prêter avec vraisemblance le mot fameux : « L'État c'est moi. »

Arrivée avec Louis XIV à son épanouissement complet, la théorie de la monarchie absolue, appelée encore royauté de droit divin, se maintient après lui. Le roi règne, non point par la volonté de la nation, mais par droit de naissance. Il est le mandataire, non du peuple, mais de Dieu, qui le proclame son élu par l'onction sainte, par le sacre, fait en grande pompe à Reims au début de chaque règne. Ne tenant son autorité que de Dieu, il n'en est responsable vis à vis de personne ici-bas. Sa volonté seule est la source de la loi, en s'appuyant toutefois sur la justice.

La cour. — A ce maître, à ce puissant roi, il faut une cour digne de lui. Louis XIV s'était fait bâtir à Versailles le palais le plus opulent du monde; il s'y

* Pour les mots marqués d'une étoile, voir le Lexique en tête du volume.

était créé la cour la plus brillante que l'on puisse imaginer. Déchue, la cour, sous Louis XVI, n'en avait pas moins encore un très grand éclat. « On n'a rien vu,



LOUIS XVI ET MARIE-ANTOINETTE.
D'après Nicollet, en 1773. (*Cabinet des Estampes.*)

disait Chateaubriand, quand on n'a pas vu la pompe de Versailles. »

Le roi avait une *maison militaire* et une *maison civile*. — La maison militaire comptait près de dix mille hommes. La cavalerie comprenait les gardes du corps

et les gendarmes de la garde; l'infanterie, les gardes-françaises et les gardes suisses. Cavaliers et fantassins étaient de beaux hommes, dont la taille et la bonne mine étaient relevées par la richesse des uniformes tout éblouissants d'or et d'argent.

La maison civile, y compris, il est vrai, le personnel des nombreuses résidences royales, comptait près de trois mille personnes; car tout y était sur un pied formidable. Sans parler des hauts dignitaires, comme le grand aumônier, le premier maître d'hôtel, le premier panetier, le grand échanson, le grand écuyer, le grand veneur, il fallait au roi une foule d'aumôniers, de chapelains, de clercs, de médecins, de chirurgiens, d'apothicaires, d'introducteurs, de maîtres d'hôtel, de chefs, aides et maîtres-queux, etc...

La reine, Marie-Antoinette; la sœur du roi, Madame Élisabeth; ses deux frères, le comte de Provence et le comte d'Artois; ses enfants, le Dauphin et Madame Royale, avaient aussi chacun leur maison, comprenant ensemble deux mille personnes environ.

Les courtisans. — A la *domesticité* royale, domesticité à laquelle s'honorait d'appartenir la plus haute noblesse de France, venait s'ajouter une foule de courtisans qui s'étaient établis à Versailles ou dans les environs. Ils étaient là deux ou trois mille, qui se relayaient sans cesse pour tenir compagnie au roi. Le souverain ne devait jamais être seul. Son lever, son coucher, ses repas, ses chasses, tout devait se faire en présence d'une foule de témoins. Ces courtisans qui se pressaient sur les pas du roi étaient ce que le royaume possédait de plus distingué non seulement pour la naissance, mais encore pour l'esprit, l'urbanité, la politesse et les bonnes manières. Insensibles aux biens de la fortune, ils n'étaient sensibles qu'au plaisir de vivre et de plaire. Ils y réussissaient d'ailleurs parfaitement. « Celui qui n'a pas vécu avant 1789, disait Talleyrand, ne connaît pas les douceurs de vivre. »

Malheureusement cette cour si polie, si spirituelle, si brillante, coûtait fort cher. Les maisons du roi et de sa

famille absorbaient la somme énorme de quarante-cinq millions, près de cent millions d'aujourd'hui. La cause en était le nombre considérable du personnel, mais surtout les pilleries éhontées de ce même personnel. En outre, les nobles qui assaillaient le trône de leurs hommages étaient pour la plupart riches surtout de dettes. Il fallait bien que le roi vînt à leur secours pour leur éviter la honte d'étaler aux yeux du public leurs embarras financiers; et de ce chef vingt-huit millions de pensions sortaient annuellement des mains du souverain.

Le gouvernement. — Versailles était non seulement la résidence de la cour, mais encore le siège du gouvernement. Le roi, ayant concentré dans ses mains tous les pouvoirs, s'était par le fait même chargé de toutes les fonctions. Les différents conseils créés par Louis XIV continuaient à fonctionner. Cependant les ministres avaient pris une importance de plus en plus considérable. Ils étaient au nombre de six : le *chancelier*, ou chef de la justice; le *contrôleur général*, ou chef des finances; le secrétaire d'État pour les affaires étrangères, le secrétaire d'État pour la maison du roi, le secrétaire d'État à la guerre, et le secrétaire d'État à la marine. De ces hauts personnages, le plus considérable était le contrôleur général, qui, outre la grosse question des finances, était chargé, avec les intendants, de l'administration intérieure du royaume. Depuis le règne de Louis XIV, le contrôleur avait de fait la situation de premier ministre.

Divisions administratives. — La France en 1789, comme étendue territoriale, ne différait pas sensiblement de la France actuelle. Elle avait en moins Nice et la Savoie, Avignon et le Comtat Venaissin; elle avait en plus un tiers de la Lorraine et presque toute l'Alsace. Sa population était de vingt-six millions d'habitants.

Le territoire était divisé en trente-huit gouvernements, correspondant les uns à une province entière, les autres à une simple ville, comme Paris, Toul, le Havre. Au premier rang venaient les douze grands gouvernements qui dataient de François Ier, à savoir :

l'Ile-de-France, la Bretagne, la Normandie, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, l'Auvergne, le Languedoc, la Guyenne.

Les gouverneurs. — Il était d'usage constant que les gouvernements fussent confiés à des gentilshommes. Le gouverneur, à l'origine, avait été un fort gros personnage. Investi d'une autorité en quelque sorte universelle, il était à la fois administrateur, chef de la justice, chef des finances, commandant d'armée; bref, un vrai vice-roi. Mais, en 1789, le gouverneur n'était plus que l'ombre de lui-même depuis l'apparition des *intendants**, créés par Richelieu. Par suite des empiètements patients et ingénieux des intendants, il n'avait gardé d'autre rôle que celui de parader en costume de soie et d'or, et de se ruiner en fêtes pompeuses, jusqu'au jour où il prit le parti de résider, comme la plupart des nobles de marque, à Versailles, ce qui arriva dès le règne de Louis XIV.

Les intendants. — Les intendants ne furent jamais populaires : on les regardait avec raison comme les instruments les plus actifs du despotisme royal. Sous la direction du contrôleur général, secondés eux-mêmes par leurs subdélégués (nos sous-préfets actuels), ils menaient toutes les affaires, même celles des paroisses ou communes. Plus que personne ils contribuèrent à étouffer les libertés locales et à créer la centralisation à outrance des temps modernes. Cependant on doit reconnaître que, tout en servant avec un dévouement aveugle l'autorité royale, ils se firent en maintes occasions les porte-voix des doléances publiques, et s'appliquèrent à alléger les charges sous lesquelles ployaient leurs administrés.

Divisions financières. Les généralités. — Le champ d'action des intendants correspondait aux circonscriptions financières appelées *généralités**. On comptait trente-trois généralités, mais seulement trente-deux intendances, les deux généralités du Languedoc étant réunies sous un même intendant. A la tête de chacune étaient deux trésoriers généraux et deux

receveurs généraux. Les trésoriers étaient chargés de dresser avec les intendants les rôles des contributions *directes* et de juger les procès relatifs à ces contributions; les receveurs centralisaient dans leurs caisses les sommes recueillies par les collecteurs des paroisses. Quant aux contributions *indirectes,* elles étaient levées non par des agents de l'État, mais par de gros financiers qui les prenaient à ferme, d'où leur nom de *fermiers généraux.*

Les impôts. — Les contributions directes comprenaient la *taille,* remontant à Philippe le Bel, grossie sous Henri II du *taillon;* la *capitation,* impôt personnel imaginé par Louis XIV, et les *vingtièmes,* au nombre de deux, impôt sur le revenu établi par Louis XV pour la durée de la guerre de Sept ans et toujours perçu depuis. La taille ou impôt foncier, épargnait la noblesse pour les domaines qu'elle exploitait elle-même, à peu près toute la bourgeoisie, et le clergé qui payait à la place un *don gratuit.* Elle pesait d'ailleurs d'une façon fort inégale sur les provinces dites *pays d'États**, comme le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne; ou d'acquisition récente, comme l'Artois, l'Alsace, la Franche-Comté; et sur les provinces dites *pays d'Élections,* les plus nombreuses et de beaucoup les plus chargées.

Les contributions indirectes comprenaient la *gabelle,* impôt sur le sel, exorbitant, vexatoire et très impopulaire; la *corvée,* journées de travail, pour la construction des grandes routes; les *aides,* droits sur les vins et autres boissons, fort lourdes comme la gabelle et également très vexatoires; les droits sur les cartes, les poudres, les tabacs; les douanes, dont quelques-unes étaient encore à l'intérieur du royaume; enfin le droit de *contrôle* ou d'enregistrement, léger pour le peuple, lourd pour les nobles.

Le déficit et la dette. — Le produit de l'impôt en 1789, était de quatre cent soixante-quinze millions, environ un milliard d'aujourd'hui, chiffre qui n'aurait rien eu d'effrayant si, par suite d'une multitude d'exemp-

tions, l'impôt n'avait pas pesé principalement sur les classes les plus pauvres. Ce revenu, il est vrai, était insuffisant pour couvrir les dépenses : le déficit annuel s'élevait à cinquante-six millions. La dette publique, fixe ou flottante, était d'environ deux milliards. Cette dette, une bagatelle en soi si on la compare à la dette actuelle de la France qui dépasse *trente milliards*, ne laissait pas que d'être fort gênante, parce qu'elle était en grande partie immédiatement exigible, et de plus condamnée à s'accroître sans cesse par suite du déficit annuel. Aussi les finances comptaient parmi les embarras les plus sérieux de l'ancienne monarchie et furent une des causes principales de la Révolution.

Les tribunaux. — L'irrégularité et l'espèce de désordre qui régnaient dans la répartition de l'impôt se remarquaient également dans l'organisation judiciaire.

En tête des cours de justice, et sous le contrôle immédiat du chancelier, venaient les *Parlements*, au nombre de treize ; Paris, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, Dijon, Aix, Rouen, Rennes, Pau, Metz, Douai, Besançon, Nancy. Les Parlements jugeaient en dernier ressort les appels faits des tribunaux inférieurs; plus un certain nombre de causes particulièrement importantes réservées à leur juridiction. Ils étaient tous égaux en droit, et portaient tous le nom de *cours souveraines;* cependant le Parlement de Paris tenait parmi eux une place spéciale, à cause de son ancienneté, qui remontait au berceau de la monarchie; à cause de l'étendue de son ressort, qui allait jusqu'à Lyon inclusivement; à cause de son privilège de juger les pairs; à cause enfin de l'usage où était le roi de lui demander l'enregistrement de ses édits. Souvent le Parlement faisait des *remontrances* sur l'édit qu'on lui présentait; mais le roi pouvait y couper court par un *lit de justice**, où il faisait lire des lettres de *jussion,* requérant l'enregistrement immédiat.

Aux Parlements il faut ajouter les *conseils souverains* de l'Alsace, du Roussillon, de l'Artois, de la Corse, qui jouissaient des mêmes attributions sous des noms diffé-

rents. — Portaient aussi le nom de *cours souveraines* la Cour des Comptes et la Cour des Aides, chargées, l'une de vérifier les comptes des officiers royaux, l'autre de juger les procès concernant les impôts indirects.

Au-dessous des Parlements venaient les *présidiaux*, au nombre de cent, établis en 1551 par Henri II, pour décharger les Parlements des appels de moindre importance, et malheureusement répartis de la façon la plus capricieuse, puis les *bailliages*, dits dans le midi *sénéchaussées*.

Le droit. — On remarquait une grande diversité dans la loi que les juges étaient chargés d'appliquer. Le midi suivait plus volontiers le *droit romain* *; le nord, le *droit coutumier* *; mais partout les coutumes * restaient en fort grand nombre. Au droit romain et coutumier s'ajoutait le *droit canon* *, plus une foule d'ordonnances royales * que les magistrats interprétaient avec une parfaite indépendance, et, leurs interprétations ayant à leur tour force de loi, il s'ensuivait que sur le même objet on jugeait noir au midi et blanc au nord.

Les juges. — La procédure * était longue, ruineuse; les *épices*, ou gratifications obligatoires offertes aux juges, étaient si élevées, que la justice restait inaccessible aux petites bourses. On reprochait aussi généralement aux juges inférieurs leur ignorance; mais ce reproche, non plus que celui d'avidité, ne saurait atteindre les tribunaux supérieurs. La vénalité * ou plutôt l'hérédité des charges, car il ne s'en vendait guère, avait contribué à créer dans les familles des magistrats de nobles traditions de travail, d'honneur et de probité. Une foule de magistrats avaient une érudition aussi profonde qu'étendue. Quant à leur indépendance vis-à-vis du pouvoir, elle était entière, puisqu'ils n'en pouvaient rien craindre ni espérer.

L'armée de terre. — Sous l'ancien régime, le service militaire était bien moins onéreux que de nos jours. Aujourd'hui tout le monde est soldat; au XVIII[e] siècle, l'impôt du sang n'était exigé de personne. L'usage voulait que les nobles fissent leur carrière du

métier des armes, et bien peu y manquaient ; mais les gens du peuple, à qui l'on faisait si souvent ouvrir leur bourse, conservaient l'entière disposition de leurs personnes. Ils étaient bien tenus, il est vrai, pour un petit nombre, de donner leurs noms aux compagnies de miliciens. Mais, depuis 1778, la milice ne s'assemblait plus et ne figurait que sur le papier.

L'armée active ou la véritable armée, forte environ en temps de paix de cent soixante-dix mille hommes, se recrutait uniquement par voie d'enrôlement volontaire. On enrôlait les Français et aussi les étrangers, tels que Suisses, Irlandais, Allemands. Bien que le métier militaire fût réputé fort dur, que le soldat fût mal traité, mal couché et mangeât « un pain de chien », les volontaires ne manquaient pas et ne coûtaient point fort cher ; on avait une recrue pour cent francs de prime et quelques jours de ripaille au cabaret offerts par le *racoleur*. La marchandise valait le prix : les enrôlés étaient en général des fils de famille dévoyés, des ouvriers sans travail, des traîneurs de rue, même des vagabonds ramassés dans les dépôts de mendicité.

La marine. — Malgré les défauts de son recrutement, l'armée française était d'une remarquable solidité, comme le devait prouver la belle résistance qu'elle opposa à l'invasion de 1792. — On peut faire, et encore avec plus de raison, le même éloge de la marine française, qui venait de prouver si brillamment sa résurrection par ses victoires sur les flottes anglaises dans la guerre de l'Indépendance. Les flottes réunies de la Méditerranée et de l'Océan comptaient deux cent vingt-six bâtiments. Les équipages comprenaient soixante-quinze mille hommes, recrutés d'après le système de l'*inscription maritime*, qui remontait à Colbert. Les officiers, comme ceux de terre, étaient pris parmi les nobles ; mais, en temps de guerre, on leur adjoignait des officiers empruntés à la marine marchande : d'où une funeste rivalité entre les officiers *rouges* ou nobles et les officiers *bleus* ou de fortune.

L'instruction publique. — L'État s'occupait fort

peu de l'instruction publique; celle-ci n'en était pas moins très bien outillée. — L'enseignement supérieur, comprenant la théologie, le droit, la médecine, les arts ou lettres, était donné par l'Université de Paris, la *fille aînée des rois,* et par les vingt-deux Universités de province. — L'enseignement secondaire, celui que l'on trouve dans nos lycées et nos collèges modernes, était donné par des collèges excessivement nombreux : chaque petite ville avait le sien, et le territoire d'un département actuel en comptait en moyenne sept à huit. — Enfin l'enseignement primaire était assuré par une foule d'écoles. On en comptait de vingt à vingt-cinq mille pour trente-sept mille paroisses de France. Cela revient à dire que chaque paroisse un peu importante avait son école primaire. Là où l'école faisait défaut, le curé, du haut de la chaire, annonçait aux parents, à l'entrée de l'hiver, « que si on voulait lui envoyer les enfants à l'église, il leur montrerait leur leçon ».

L'État se désintéressant à peu près de l'enseignement, les écoles étaient obligées de subsister par elles-mêmes. Les Universités vivaient de dotations anciennes et des droits d'examens; les collèges, de fondations, de subventions municipales et des rétributions des écoliers; les écoles primaires, de fondations, de subventions municipales, ou simplement de la générosité des congrégations religieuses qui les tenaient.

II. — Les trois ordres.

De temps immémorial les Français étaient groupés en trois ordres : *clergé, noblesse* et *tiers-état* ou roture.

Le clergé. — Au ve siècle, à l'époque des invasions, l'Église avait sauvé la société gauloise en civilisant les Francs, dont elle avait fait des chrétiens. Au XIIe siècle, elle s'était unie aux rois pour attaquer la féodalité, et c'est grâce à son précieux concours que la royauté était parvenue à refaire l'unité de la France. La reconnaissance et la piété des rois, la foi des peuples, lui avaient donné

des domaines considérables, qu'on évaluait, vers la fin du XVIII[e] siècle, au cinquième du territoire français. Le souvenir de ses anciens services, la haute mission qu'il continuait à remplir dans le monde, l'importance même de ses biens, avaient fait au clergé une très grande place dans la nation. Il concourait aux charges publiques, mais sous la forme d'un *don gratuit;* en retour, il touchait la *dîme**, qui était prélevée sur toutes les terres, même sur les terres royales. Il avait gardé ses assemblées, ses tribunaux particuliers, était le dépositaire des actes de l'état-civil, enfin régnait en maître sur l'instruction publique.

Le Concordat de 1516. — Cependant la royauté avait trouvé moyen de mettre, du moins en partie, la main sur l'Église. Par le Concordat de 1516, elle s'était fait donner le droit de nommer aux évêchés et aux principaux bénéfices ecclésiastiques. Ce droit, elle en avait usé et abusé, prélevant sur les biens d'Église de grasses pensions qu'elle payait aux courtisans, réservant la plupart des évêchés à des cadets de grandes familles, et donnant les abbayes ou les prieurés à des gentilshommes qui tantôt restaient purement laïques, tantôt ne prenaient de l'ecclésiastique que l'habit : ce furent les tristes *abbés commendataires.*

Valeur morale du clergé. — Il était bien à craindre que ces évêques entrés dans l'état ecclésiastique uniquement pour la convenance des familles, ou ces abbés commendataires, dont la principale vocation était de toucher de gros revenus, ne fussent l'occasion d'un grave relâchement dans la discipline et les mœurs. Les abbés, de fait, étaient peu recommandables et peu estimés; le spectacle de leurs désordres corrompit un assez grand nombre de monastères d'hommes. Quant aux évêques, on pouvait en citer quelques-uns dont les croyances étaient peu fermes et les mœurs peu édifiantes; mais ils formaient l'exception. Dans son ensemble, le clergé de France demeurait, et pour la vertu et pour les lumières, à la tête de l'Europe. Ajoutons qu'il n'était nullement rétrograde, et qu'il embrassa

avec ardeur les idées modernes sur la liberté civile et la liberté politique.

Biens du clergé. — On a souvent reproché à l'Église l'immensité de sa fortune. Cette fortune, évaluée à trois milliards de capital, était certainement considérable pour les cent trente mille membres du clergé séculier et des Ordres religieux, femmes comprises. Mais il faut remarquer qu'outre l'entretien de ses membres le clergé devait couvrir tous les frais du culte, réparer les édifices religieux, venir en aide aux hôpitaux, aux écoles : tous services publics pour lesquels l'État ne déboursait pas un denier. Il faut remarquer aussi que les monastères d'hommes et de femmes faisaient beaucoup de bien autour d'eux, à en juger par les plaintes que firent entendre les gens des campagnes quand la Révolution décida leur suppression.

Abus du clergé. — Il y avait cependant des abus dans l'Église. Le plus grave de tous, dû non à l'Église, mais à la royauté, était celui des abbés commendataires. Ces singuliers personnages, qui ne résidaient presque jamais, préférant battre les pavés de Paris ou de Versailles et briller dans les salons mondains, n'avaient cure de la prospérité spirituelle de leur monastère. La prospérité matérielle ne leur tenait guère plus au cœur. Pour toucher de plus gros revenus, ils laissaient tomber en ruines les bâtiments, faisaient dans les bois des coupes souvent irréparables, s'opposaient au recrutement des religieux afin d'avoir moins de bouches à nourrir, donnaient à ces religieux la *portion* dite *conventuelle,* juste suffisante pour ne pas mourir de faim, et déployaient eux-mêmes un faste insolent.

Le même luxe se retrouvait trop souvent chez les évêques, grands seigneurs jouissant d'opulents revenus, alors que leurs humbles subordonnés, les curés de campagne, avaient à peine de quoi vivre. L'opulence des uns, l'indigence des autres, avaient amené entre les membres du haut et du bas clergé une scission profonde qui devait se manifester dès les premiers jours des États

généraux par une hostilité marquée des curés vis-à-vis des évêques et des gros bénéficiers.

La noblesse. — Les nobles, du moins ceux de race, étaient les descendants de ces vaillants qui, au IXe et au Xe siècles, avaient défendu le pays contre les farouches Normands, puis avaient profité de l'effondrement de la dynastie carlovingienne pour se tailler des principautés dans la terre de France. Ducs, marquis, comtes, barons ou simples chevaliers, ils avaient joui au moyen âge d'une indépendance quasi souveraine ou d'un pouvoir à peu près royal. A la fin du XVIIIe siècle les seigneurs n'étaient plus, comme tout le monde, que des sujets. Leurs forteresses étaient tombées, par ordre de Richelieu ou de Mazarin, sous la pioche des démolisseurs. Leurs pouvoirs avaient été absorbés par les intendants. Dans la paroisse, l'ancien *maître* n'était plus que le *premier habitant.*

Les droits féodaux. — Mais ce premier habitant avait conservé des souvenirs de son ancienne puissance. Non seulement en sa qualité de prince, le seigneur, pour la plus grande partie de ses terres, était exempt de l'impôt principal, la taille, mais encore il jouissait d'un certain nombre de droits honorifiques ou utiles : leur ensemble forme les fameux *droits féodaux.*

Comme *droits honorifiques,* le seigneur avait son banc, et, après sa mort, sa tombe dans le chœur de l'église du lieu ; les tentures portaient ses armoiries ; le prêtre lui offrait l'encens, l'eau bénite, par distinction. Souvent ses ancêtres avait fondé l'église : alors il nommait le curé. — Un droit honorifique auquel le seigneur tenait beaucoup, et pour lequel il se montrait intraitable, était celui de *chasse,* qu'il exerçait à l'exclusion de tous. Au droit de chasse était uni le droit d'entretenir une garenne et un colombier. Le colombier, avec la girouette sur le manoir, était le signe distinctif des maisons nobles.

Comme *droits utiles,* le seigneur, dans toute l'étendue de la paroisse, qui ordinairement portait son nom, levait un impôt sur la vente du vin et autres boissons,

sur les terres vendues et sur les successions (droits de *lods et ventes*); il héritait des décédés sans héritiers, s'appropriait les choses perdues (*aubaine*), prélevait le tiers des trésors trouvés, percevait des amendes, quand, étant titré, il avait gardé un certain droit de justice; presque partout il pouvait obliger les paysans, contre une modique rétribution, à user de son four, de son pressoir, de son moulin, de son abattoir (droit de *banalité*); il avait aussi le droit de vendre ses récoltes de vin avant tout autre (droit de *banvin*), d'exiger une faible somme de ceux qui passaient sur les ponts et les routes qu'il avait construits et qu'il entretenait (*péage*).

Les redevances féodales. — Aux droits féodaux on doit ajouter, mais en se gardant de les confondre, comme c'est l'ordinaire, les *redevances féodales*. Le seigneur, grand propriétaire, avait cédé une partie de ses terres à des tenanciers, sous la condition, bien entendu, qu'ils fourniraient en retour une somme d'argent, quelques journées de travail ou *corvées*, et une partie des récoltes et des fruits, formant la *dîme seigneuriale*.

Ce qu'il en faut penser. — De ces droits quelques-uns étaient indiscutablement équitables, comme la corvée et la dîme seigneuriales, qui ne sont au fond que le prix d'un fermage. D'autres étaient inoffensifs, les droits honorifiques, par exemple, à l'exception toutefois du droit de chasse, de garenne et de colombier, source de pertes sérieuses pour les paysans. D'autres s'expliquent en partie; d'abord l'exemption partielle d'impôts : ce privilège était pour le seigneur une consolation quelconque de la perte de son ancienne souveraineté; en retour, la noblesse était toujours prête à verser son sang pour la patrie.

Mais il faut l'avouer, certains droits, justes autrefois, avaient cessé de l'être : tels étaient tous les droits *purement féodaux*, c'est-à-dire lods et ventes, banalité, banvin, etc... Remontant à l'époque féodale où le seigneur, vrai souverain, était à la fois défenseur du pays, juge, administrateur, ces droits n'avaient plus de raison d'être depuis qu'il avait dû se résigner au rôle de simple par-

ticulier. En cessant d'être justes, ils étaient devenus odieux, et, qui pis est, avaient entraîné dans une réprobation commune les *redevances féodales,* auxquelles l'équité la plus sévère ne peut cependant rien trouver à redire.

La bourgeoisie. — On a souvent appelé et on appelle encore la noblesse et le clergé de l'ancien régime les *ordres privilégiés,* à cause de leur exemption relative d'impôts; mais on n'a pas assez remarqué qu'il fallait ranger parmi les privilégiés la partie la plus intelligente et la plus riche du tiers état, c'est-à-dire *toute la bourgeoisie.* Plus de *quatre mille* charges dans les finances, l'administration, la judicature, conféraient la noblesse. De plus, beaucoup de roturiers opulents acquéraient la noblesse à prix d'argent. Aussi la plupart de ceux qu'on appelle nobles n'étaient que des bourgeois anoblis de fraîche date, dont le nombre augmentait chaque jour, et dans la multitude desquels disparaissaient les vieux nobles, réduits à la proportion d'un vingtième à peine.

Aux charges anoblissantes s'ajoutaient une foule d'autres charges qui dispensaient leurs titulaires en tout ou en partie des impôts. Ainsi les maires et les consuls des villes, les échevins, les avocats, les notaires, les ingénieurs, les architectes, les artistes, les fonctionnaires surtout, les médecins, les procureurs ou avoués, les professeurs ou employés de l'Université, étaient des privilégiés. Les privilégiés se chiffraient par millions.

Le peuple. — La conséquence inévitable de ces innombrables exemptions, c'est que le poids des contributions publiques retombait presque exclusivement sur le peuple proprement dit, c'est-à-dire sur la classe des travailleurs, les artisans et les petits propriétaires. Les artisans, travaillant dans les villes, se dérobaient à une partie des impôts, mais les agriculteurs restaient sans défense exposés à toutes les exigences du fisc. Ils avaient à payer à l'État les impôts directs et indirects. L'État satisfait, il leur fallait payer la dîme à l'Église, les redevances féodales au seigneur, et subir les droits

féodaux dont plusieurs, le droit de chasse, par exemple, de colombier et de garenne, étaient désastreux pour les récoltes.

Sa misère. — Il est incontestable que la condition des paysans était, au point de vue des charges fiscales, fort dure, beaucoup plus dure qu'elle ne l'est aujourd'hui. Quelques-uns même avaient gardé certains vestiges de la servitude. C'était en général dans les provinces de l'est, d'acquisition récente, telles que la Franche-Comté, où le chapitre de Saint-Claude possédait un certain nombre de serfs. Rien d'étonnant à cela, puisque le servage était alors la condition générale du paysan au delà de la frontière française, sur les deux rives du Rhin.

Ce qui l'atténuait. — Dure, la condition du paysan n'était cependant pas intolérable. L'économiste le plus savant des temps modernes, Le Play, a pu écrire : « On a commis une grande erreur en admettant que les lamentables descriptions des économistes du xviie et du xviiie siècle s'appliquaient à des faits permanents et à toute l'étendue de la France. » Lorsque la misère sévissait, c'était donc aux années de mauvaises récoltes et sur les terres appartenant aux seigneurs qui avaient délaissé leurs domaines pour la cour. Quant aux paysans des autres domaines, ils trouvaient dans l'habitude des familles de rester groupées autour du chef de la souche commune, dans l'usage des biens communaux, surtout dans la sollicitude des seigneurs résidants, qu'on a bien à tort représentés souvent comme des tyrans, un allègement appréciable à la misère sévissant ailleurs. Fait digne de remarque, le paysan, à force d'économie et de travail, il est vrai, arrondissait son petit bien, tandis que les nobles se ruinaient en foule. Le nombre des petits propriétaires ruraux était, toute proportion gardée, aussi considérable qu'aujourd'hui.

Les réformes qui s'imposaient. — Malgré tout, le peuple avait à souffrir souvent, trop souvent. Il fallait des réformes sérieuses. Quelles devaient être ces réformes? Personne ne pourra mieux nous le dire que les intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire les délégués du tiers.

Pour avoir l'idée nette des réclamations du peuple, nous n'avons qu'à lire les cahiers rédigés par les délégués du tiers en vue des États généraux qui allaient s'ouvrir, sur convocation royale, le 5 mai 1789.

Tous les cahiers réclament : la convocation périodique des États généraux, le droit pour les États de consentir, de répartir et de percevoir l'impôt ; la suppression des privilèges et l'égalité de tous, clercs, nobles, roturiers, devant l'impôt ; l'admission du tiers à toutes les charges, dignités et grades ; l'institution du jury* et l'égalité de tous devant les peines ; la refonte des lois criminelles, trop dures ; l'amélioration du régime des prisons, la suppression des charges anoblissantes et l'anoblissement réservé aux vertus patriotiques ; la réforme des corporations ; la liberté de la presse, la suppression des charges inutiles et la réduction des pensions, la réforme de la gabelle et des droits sur les boissons ; l'abolition des péages, et la libre circulation des grains à l'intérieur ; le rachat des droits féodaux, l'abolition définitive de la corvée en nature et des améliorations pour l'agriculture, le commerce, l'industrie.

Ces réformes étaient consenties, réclamées même par les deux autres ordres, c'est-à-dire par la noblesse et le clergé. Pour les faire aboutir sans secousse, sans trouble, il aurait fallu un roi aussi ferme qu'éclairé ; un premier ministre moins soucieux de sa popularité que des vrais intérêts du pays ; une représentation nationale rompue aux affaires publiques, calme, maîtresse d'elle-même. Par malheur la France n'eut rien de tout cela en 1789.

RÉSUMÉ

On appelle *ancien régime* l'ensemble des institutions politiques, religieuses, civiles et administratives, de la France avant 1789.

Le *roi*, depuis Richelieu, a le pouvoir absolu et de droit divin. Tout relève de lui, et lui-même ne relève que de Dieu.

Le roi réside à Versailles, où il a une *cour* composée d'une maison militaire, environ dix mille hommes, et d'une maison civile, environ cinq mille. De plus, deux à trois mille gentils-

hommes résident ordinairement à Versailles pour faire leur cour au roi, dont souvent les pensions les font vivre.

Le *gouvernement,* dont le centre est à Versailles, comprend, sous la présidence du roi, six ministres : le chancelier, le contrôleur général et les quatre secrétaires d'État.

La population de la France est d'environ vingt-six millions d'habitants. Son territoire est divisé en trente-huit *gouvernements*, administrés en théorie par des *gouverneurs*, toujours nobles, en réalité par les *intendants*, que secondent les *subdélégués*. Les intendants, nos préfets actuels, ont entre les mains toutes les affaires financières et administratives.

Au point de vue des impôts directs, la France est divisée en trente-trois *généralités*, où deux trésoriers généraux et deux receveurs généraux agissent de concert avec l'intendant. Les impôts indirects sont affermés à des adjudicataires appelés fermiers généraux.

Les impôts directs sont la taille, le taillon, la capitation et les vingtièmes. Les pays d'États comme la Bourgogne, le Languedoc, la Bretagne, se taxent eux-mêmes. — Les impôts indirects sont les douanes, la gabelle, la corvée, les droits sur les vins et autres boissons, sur les cartes, le tabac, la poudre.

Le produit de l'impôt en 1789 est de quatre cent soixante-quinze millions; le déficit annuel, de cinquante-six millions; la dette fixe et la dette flottante, chacune d'un milliard.

La *justice* compte treize Parlements, plus quatre conseils souverains; cent présidiaux, un grand nombre de bailliages et de sénéchaussées, assez mal répartis. Les offices de judicature sont inamovibles et héréditaires : ils forment la noblesse de robe.

L'*armée,* de cent soixante-dix mille hommes en temps de paix, se recrute uniquement par enrôlements volontaires. Les milices n'existent plus depuis 1778.

La *marine* militaire, très forte, compte deux cent vingt bâtiments. Les équipages, soixante-quinze mille hommes, se recrutent par l'*inscription maritime.*

L'*instruction,* dont l'État se désintéresse, est prospère. L'enseignement supérieur est donné par l'Université de Paris et par les vingt-quatre Universités de province; l'enseignement secondaire par plus de six cents collèges, et l'enseignement primaire par près de vingt-cinq mille écoles.

Les Français sont divisés en trois ordres : clergé, noblesse, tiers-état.

Le *clergé* est fort influent et assez riche : trois milliards pour cent trente mille personnes. Il touche la dîme, paye l'impôt foncier sous forme de *don gratuit.* Très recommandable pour ses vertus et ses lumières, il fait beaucoup pour l'instruction et la charité. Il y a des abus cependant, dont le principal est celui des *abbés commendataires,* dû à la royauté.

La *noblesse,* nulle comme influence politique depuis Louis XIV,

a conservé des droits particuliers, les *droits féodaux*. Les uns sont honorifiques, comme la chasse; les autres, utiles, comme les lods et ventes, aubaine, banalité, banvin, péages. — Il ne faut point confondre les droits féodaux avec les *redevances féodales*.

Le noble paye la plupart des impôts indirects. Mais il est en partie exempt de la taille. On lui réserve la plupart des hautes charges de l'Église et des hauts grades de l'armée. En retour il est toujours prêt à verser son sang pour la patrie. Les nobles résidants sont en général bons et très aimés.

Le *tiers-état* comprend la *bourgeoisie* et le *peuple*. La bourgeoisie entre en foule dans la noblesse soit par les charges anoblissantes. soit par l'achat d'un titre, et monte ainsi dans la classe des privilégiés. L'exemption d'impôts est accordée aussi à un grand nombre de bourgeois restés dans la roture.

Le peuple comprend les artisans organisés en corporations, et les paysans. Sur eux, surtout sur les paysans, pèsent tous les impôts.

Réformes indispensables en 1789 : suppression des privilèges et égalité de tous devant l'impôt; admission de tous à toutes charges et grades; vote de l'impôt par une représentation nationale; réorganisation des tribunaux et refonte des lois; rachat des droits féodaux; liberté plus grande pour le commerce et l'industrie; diminution des dépenses de la cour et des pensions fournies par le roi; refonte de la gabelle et en général des impôts.

Ces réformes étaient acceptées par tous, même par la noblesse et le clergé, comme le prouvent les cahiers de 1789. Elles auraient pu se faire pacifiquement. Mais il aurait fallu pour cela un roi, un premier ministre et une représentation nationale autres que ceux qu'eut la France en 1789.

CHAPITRE III

LES ÉTATS GÉNÉRAUX ET L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (5 MAI 1789 AU 30 SEPTEMBRE 1791)

SOMMAIRE

Ouverture des États généraux (5 mai 1789). — Transformation des États en Assemblée Constituante (17-27 juin 1789). — Prise de la Bastille (14 juillet) et anarchie. — La nuit du 4 août. — Les droits de l'homme (20 août). — Journées des 5 et 6 octobre. — Travaux de la Constituante : réformes administratives, judiciaires, financières, commerciales et industrielles. — Les

assignats et la spoliation du clergé. — Constitution civile du clergé (12 juillet 1790). — Fête de la Fédération (14 juillet 1790). — Retour des troubles. — Ouvertures de Mirabeau à la cour; sa mort (2 avril 1791). — Fuite du roi et son arrestation à Varennes (juin). — La Constitution de 1791. — Autres travaux de la Constituante.

Ouverture des États généraux (5 mai 1789). — Cédant à la pression de l'opinion publique, non moins qu'à la nécessité d'équilibrer les finances du royaume, Louis XVI s'était, dans la quatorzième année de son règne, décidé à une mesure qu'il eût été sage de prendre plus tôt : il avait convoqué les États généraux pour le 5 mai 1789. A l'époque dite, les États, composés comme à l'ordinaire des trois ordres, clergé, noblesse et tiers ou bourgeoisie, se réunirent à Versailles, dans la salle des Menus. Le contrôleur général, Necker, établit longuement l'état des finances, avoua le déficit annuel de cinquante-six millions, et exposa ses plans pour rétablir l'équilibre. Quant à la marche à suivre dans les délibérations de l'Assemblée, quant aux réformes attendues, il s'en rapporta purement et simplement aux États eux-mêmes.

Cette réserve était une fâcheuse maladresse. Necker fut encore plus mal avisé de ne pas faire trancher par le roi la question fort irritante du *vote par tête* ou *par ordre,* question qui allait provoquer entre les trois ordres de longs tiraillements et pousser le tiers à faire une espèce de coup d'État.

Transformation des États en Assemblée Constituante (17-27 juin). — Le tiers était bien décidé à conquérir le vote par tête, qui lui donnait forcément la majorité, puisqu'il comptait à lui seul cinq cent soixante-dix-huit membres sur mille cent trente-neuf députés. Consultés sur cette question, le clergé et la noblesse, qui délibéraient séparément, répondirent par la négative. Passant outre, le tiers se déclara, le 17 juin, *Assemblée nationale.* Cet acte, d'une gravité extrême, fut suivi d'une autre manifestation non moins importante. Le 20 juin, trouvant la salle des Menus, qui était la leur,

fermée sous prétexte de préparatifs pour une séance royale, les députés du tiers se réunirent, sur l'avis de Bailly, leur président, dans la salle du Jeu de paume, et là jurèrent de *ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France.*

Trois jours après, dans une séance solennelle, le roi faisait lire une déclaration qui remettait aux États le droit de voter le budget, supprimait tous les privilèges en matière d'impôts, abolissait la corvée pour les grandes routes, et améliorait la justice. Ces concessions, très sérieuses, venaient trop tard; les esprits étaient trop excités pour désarmer. A la déclaration, le tiers répondit par une rébellion ouverte. Il resta en séance malgré l'ordre formel du roi de se retirer pour ce jour-là. Le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, étant venu rappeler les volontés de Louis XVI : « Nous sommes assemblés, répliqua le comte de Mirabeau, gentilhomme de Provence rejeté par les nobles pour ses vices et passé au tiers, nous sommes assemblés par la volonté nationale, nous ne sortirons que par la force. »

Le roi ne releva pas ce défi, se faisant scrupule, disait-il, « qu'une goutte de sang coulât pour cette querelle ». Bien plus, s'avouant vaincu, il ordonna au clergé et à la noblesse de rejoindre le tiers. Ils se soumirent. « Messieurs, leur dit Bailly en les recevant, la famille est complète. » Les États généraux avaient vécu : ils étaient légalement transformés en *Assemblée Constituante* (27 juin 1789).

Esprit de la Constituante. — Bien que remplie de préjugés envers la royauté, la Constituante, dans son ensemble, était franchement *monarchiste.* Mais dépourvue de toute expérience politique, elle subit promptement le joug des exaltés qui ne voulaient laisser au roi que l'ombre du pouvoir. Ces exaltés eux-mêmes, le plus souvent, n'étaient, sans le savoir, que les instruments du parti *révolutionnaire,* composé de députés obscurs mais actifs, Robespierre, Pétion, Buzot, agents des sociétés secrètes, qui voulaient la ruine de la monarchie, de la religion et de tout ordre social. Si

l'Assemblée hésitait à marcher, les révolutionnaires lançaient sur elle l'émeute, qu'il était facile de recruter dans les réunions tumultueuses des jardins du Palais-Royal, à Paris.



Les trois ordres réunis.

(Gravure du temps représentant les trois ordres foulant aux pieds ce qui les divisait. — *Musée Carnavalet.*)

Prise de la Bastille* (14 juillet 1789). — Pour ménager sa popularité, Necker avait négligé de paraître aux côtés du roi dans la séance du 23 juin : c'était blâmer implicitement la déclaration royale. Justement froissé de l'attitude équivoque de son ministre, Louis XVI lui donna son congé (11 juillet).

Aussitôt l'émeute gronda au Palais-Royal. On représenta le renvoi de Necker, remplacé par des ministres à main ferme, comme un complot de la cour contre le peuple. « Elle méditait, dit un jeune avocat sans causes, Camille Desmoulins, une Saint-Barthélemy des patriotes. » Toute la lie de la société remonta en un clin d'œil à la surface. Des brigands à la figure sinistre, déguenillés, à moitié nus, armés de piques et de bâtons,

incendièrent les barrières de l'octroi, pillèrent les boutiques des boulangers et des marchands de vin. Un groupe d'électeurs parisiens décréta la formation d'une milice bourgeoise, somma le prévôt des marchands*, Flesselles, de donner des fusils. Comme il temporisait, la multitude courut aux Invalides, et en présence des troupes, *immobiles par ordre du roi,* enleva vingt-huit mille fusils et des canons. Alors une clameur retentit : *A la Bastille!*

La Bastille, *prison très douce,* malgré les horreurs qu'on a fait courir sur son compte, et à peu près vide en 1789, avait pour tous défenseurs trente Suisses avec quatre-vingt-quinze invalides. Mais ses hautes murailles, garnies de bouches à feu, la rendaient imprenable. Au lieu de rester tranquilles spectateurs des vains efforts de la foule, les soldats, perdant la tête, forcèrent le gouverneur, de Launay, à ouvrir les portes de la forteresse, contre la promesse formelle des assiégeants qu'*il ne serait fait de mal à personne.* Aussitôt les portes ouvertes, la foule, se précipitant, égorgea tout ce qui lui tomba sous la main. De Launay fut abattu à coups de baïonnettes. Quelques instants après, Flesselles fut tué d'un coup de pistolet, comme traître.

L'anarchie. — En apprenant la prise de la Bastille, Louis XVI s'écria : « C'est donc une révolte? — Non, sire, répondit le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, c'est une révolution. » Plus qu'une révolution, c'était l'anarchie.

Le roi n'était plus le maître. Il fut obligé de renvoyer ses nouveaux ministres et de rappeler Necker; d'éloigner les troupes de Versailles; d'accorder la mairie de Paris à Bailly; de confirmer la création de la *garde nationale**, qui s'était formée le 14 juillet; de lui accorder, selon son vœu, pour commandant, le marquis de La Fayette; enfin d'arborer à son chapeau la cocarde tricolore* : tout autant d'actes qui attestaient sa défaite. Mais, en glissant des mains du roi, le pouvoir n'alla point à la Constituante, il alla au peuple, et tourna aussitôt à l'anarchie.

On tuait à Paris dans les rues en plein jour. Un conseiller d'État, Foulon, qu'on accusait, bien à tort, d'avoir dit que si le peuple avait faim, il n'avait qu'à manger de l'herbe, fut pendu à un réverbère, un collier de chardons au cou et la bouche pleine de foin. Son gendre, Berthier, ancien intendant de Paris, fut tué d'un coup de sabre le même jour (22 juillet), et son cœur, arraché de ses entrailles palpitantes, fut promené dans un bouquet d'œillets blancs. Dans les provinces, des brigands arrêtaient les convois de blé, pendaient les meuniers et les marchands de grains, renversaient les châteaux, les abbayes, les maisons bourgeoises, et souvent faisaient mourir les propriétaires dans les plus affreux supplices.



La tête de Foulon au bout d'une pique.

Lorsque, le 31 juillet, un député courageux, Lally-Tollendal, porta à la tribune le récit de ces horreurs, l'Assemblée, qui tremblait déjà devant la foule, parut ne prêter qu'une attention distraite. Mirabeau osa même s'écrier : « Il faut des victimes aux nations! » Et Barnave renchérissant ajouta : « Le sang qui a coulé était-il donc si pur? » Mot infâme prononcé par un homme qui ne l'était cependant pas, et qui se montra plus tard capable de généreux sentiments.

La nuit du 4 août 1789, ou l'abandon des privilèges. — Quelques députés de la noblesse crurent pouvoir calmer par des sacrifices l'effervescence populaire. Le 4 août, à la séance du soir, le vicomte de Noailles proposa l'abandon des privilèges et des droits féodaux. Accueillie avec surprise d'abord, la motion fut ensuite applaudie avec enthousiasme et votée par acclamation. Mais les troubles ne cessèrent point.

La Déclaration des droits de l'homme (20 août 1789). — Cependant, fidèle au serment fait le 20 juin dans la salle du Jeu de paume, l'Assemblée travaillait à donner une Constitution à la France. Convaincue que « l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics », elle vota, le 20 août, comme préface de cette Constitution, la célèbre *Déclaration des droits de l'homme,* encore appelée *Principes de 1789,* qui de fait sont devenus la base du droit moderne. En voici les principaux articles :

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. — Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. — La loi est l'expression de la volonté générale; elle doit être la même pour tous. Tous les citoyens sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics. — Nul ne peut être accusé, arrêté et détenu que dans les cas déterminés par la loi. — Liberté de conscience et du culte. — Liberté de la presse. — Égale répartition des impôts. — Vote de l'impôt et surveillance de son emploi par les représentants de la nation. — Respect inviolable de la propriété.

Pris en soi, ces principes sont irréprochables; mais leur interprétation, laissée aux caprices de la foule, pouvait, surtout dans une époque troublée, lui fournir des armes dangereuses contre l'ordre public.

Les journées du 5 et du 6 octobre 1789. — Aussi le roi hésitait-il à sanctionner le vote du 4 août et la Déclaration des droits de l'homme. Ce retard, quelques velléités de la Constituante de laisser à la couronne un pouvoir sérieux, irritèrent les agitateurs de Paris. Ils résolurent de forcer à venir à Paris même le roi et l'Assemblée pour les avoir sous la main.

Le complot, longuement préparé par Danton et Marat, l'un avoué, l'autre médecin, éclata le 5 octobre. Une femme fait au Palais-Royal la motion d'aller demander du pain au roi, à Versailles. Toute une armée de mendiantes, de poissardes, de blanchisseuses, surgit en quelques heures; on en compte de sept à huit mille. A

leur tête se met Théroigne de Méricourt, femme exaltée, qui, en veste rouge d'amazone, brandit une épée. Toutes crient : « Du pain! A Versailles! »

Parmi elles, plusieurs sans doute ont faim; plusieurs aussi n'ont ni faim ni soif : vêtues de blanc, coiffées et poudrées, elles rient, chantent, dansent, comme si elles allaient à une partie de plaisir; de plus, leur démarche, leur voix, leur barbe mal rasée, dénotent qu'un bon nombre sont des hommes en jupons. Quelques centaines de citoyens renforcent le bataillon hurlant, qui, arrivé à Versailles, trouvant les grilles du château fermées, se porte sur la salle des Menus, où l'Assemblée est en séance. Les femmes remplissent les galeries, la salle même; elles se mêlent aux députés, envahissent leurs bancs, menacent, insultent le président, qui, de guerre lasse, abandonne son fauteuil, où l'une d'elles s'installe. Vers dix heures du soir on leur fait distribuer des vivres, et la salle des délibérations se change en un banquet populaire.

Aux orgies vont succéder des scènes de sang. A l'aurore, des bandits, apercevant une grille du château ouverte, envahissent les escaliers, assomment les gardes du corps, qui, *comme toujours*, ont reçu du roi défense de tirer, et parviennent, en vomissant d'horribles imprécations, jusqu'aux appartements de la reine. La reine, réveillée par le bruit, se sauve, à demi vêtue, chez le roi avec ses enfants. Les portes de la salle vont être forcées, lorsque La Fayette, venu de Paris vers minuit, accourt avec son état-major et fait reculer les assassins. Le coup est manqué; mais une clameur immense se fait entendre : « Le roi à Paris! » Louis XVI se soumet.

Jamais on ne vit cortège de roi aussi lamentable. Au centre, la famille royale dans des voitures; en arrière, le gros de la garde nationale, puis les hommes à piques; les femmes un peu partout, à pied, à cheval, en fiacre, sur des charrettes ou à califourchon sur les canons; en tête, deux perches où sont attachées des têtes coupées. On s'arrête en route pour manger, boire, trinquer ou



JOURNÉES DES 5 ET 6 OCTOBRE 1789.

Les femmes de Paris en marche sur Versailles. (*Gravure du temps. Bibl. nat., Cabinet des Estampes.*)

barbouiller les têtes ; on entre dans Paris en chantant : « Nous amenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Le calme du roi et de la reine fut à l'égal de leur humiliation. La cour alla loger aux Tuileries.

La Constituante à Paris; les démissions; l'anarchie dans l'Assemblée. — L'Assemblée suivit le roi à Paris. Elle se réunit à la salle du Manège, non loin des Tuileries. Mais déjà elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Plus de cent députés se retirèrent après le 6 octobre, écœurés de ce qu'ils avaient vu. C'étaient en général ceux qui avaient montré le plus de sagesse et de modération. Le reste de la droite s'enferma dans un mutisme calculé. Le résultat fut que la direction des affaires alla sans conteste au parti des *enragés*.

Qu'attendre d'une assemblée ainsi diminuée d'un quart, mutilée de ses membres les plus éminents et sans cesse menacée par l'émeute? Il est difficile d'ailleurs de s'imaginer le désordre de ses délibérations. « La moitié du temps, écrit un témoin oculaire, s'y dépense en acclamations et en clabauderies. »

Réformes administratives. Les départements. — Le travail sérieux se faisait dans les bureaux. On y travaillait beaucoup, puisqu'on voulait tout détruire en France pour tout rebâtir. Un des premiers actes de l'Assemblée fut la création des *départements*.

Aux anciennes provinces, ou plutôt aux trente-huit gouvernements de 1789, succédèrent quatre-vingt-trois *départements*, divisés en *districts*, *cantons* et *communes*. A la tête du département et du district furent des conseils d'administration élus; les communes eurent leur municipalité, également élue. Dans le sein du conseil départemental était prise une commission exécutive appelée *Directoire*.

Réorganisation judiciaire. — Sur les divisions administratives nouvelles se greffa la réorganisation judiciaire. Les treize Parlements, les cent présidiaux, les bailliages et sénéchaussées en nombre indéfini, bref

tous les anciens tribunaux disparurent. Chaque chef-lieu de département eut sa *Cour d'assises* pour les causes criminelles; chaque district son tribunal de *première instance* pour les causes civiles, et chaque canton sa *justice de paix*. Au-dessus de tous les tribunaux était le *Tribunal de cassation,* chargé uniquement de casser les arrêts irrégulièrement rendus et de renvoyer les causes à un autre tribunal pour être jugées à nouveau. Les juges furent *élus* par le peuple.

Réformes financières. — Avant 1789, les contributions directes comprenaient la *taille* et le *taillon,* impôts fonciers, la capitation et les vingtièmes, impôts sur le revenu. La noblesse ne payait pas complètement la taille ; beaucoup de bourgeois non plus, en raison de certains offices; le clergé la payait sous forme de *don gratuit* voté par ses assemblées. Désormais tous payèrent l'impôt de la même façon. En outre, taille, taillon, capitations, vingtièmes, firent place à deux seules *contributions :* la contribution *foncière,* qui pesa sur les immeubles du contribuable, et la contribution *mobilière,* estimée d'après les conditions extérieures de son logement.

Plus radical encore fut le remaniement des impôts indirects, désormais appelés *contributions indirectes :* presque tous furent supprimés.

Réformes commerciales et industrielles. — Les vieilles corporations d'arts et métiers, associations d'ouvriers, avaient, aux yeux de la majorité de la Constituante, le tort de contrarier les dogmes nouveaux de liberté et d'égalité. Elles furent abolies. C'était désormais le régime de la *libre concurrence* dans le commerce et l'industrie.

Le déficit, la dette, les assignats*. — L'équilibre des finances était un des points les plus importants de la mission de la Constituante. Il fallait à la fois faire face à une dette d'environ deux milliards (quatre milliards en monnaie d'aujourd'hui), dont une partie était immédiatement exigible, et combler le déficit annuel qui, au 5 mai 1789, était de cinquante-six millions.

Loin de combler le déficit annuel, l'Assemblée ne sut que l'agrandir, par la suppression maladroite de la plupart des impôts indirects. Elle ne fut pas moins impuissante sur la question de la dette. Après avoir frappé les riches d'un impôt spécial qui leur enlevait le *quart de leur revenu ;* après avoir en vain demandé à la générosité des citoyens une *contribution patriotique,* elle se vit acculée à la banqueroute. Pour y échapper, on décida la création d'un *papier-monnaie.* A ce papier-monnaie on donna comme garantie les biens du clergé, qui sur la proposition de Talleyrand, évêque d'Autun, furent le 2 novembre 1789, mis à la disposition de la nation. Ces biens furent *assignés* (d'où le nom d'*assignats*) comme garantie à une première émission de quatre cents millions de billets. C'était la confiscation d'environ trois milliards. En retour la Constituante s'engageait à assurer l'existence du clergé.

Constitution civile du clergé (12 juillet 1790). — Le clergé avait été dépouillé de ses richesses, qui, en assurant son indépendance, assuraient sa dignité, et réduit à la condition humiliante de *salarié.* Pour le rabaisser plus encore, la Constituante, subissant l'influence de représentants jansénistes, voulut le pousser dans le schisme, le séparer de Rome et en faire un simple corps de *fonctionnaires* relevant uniquement de l'État.

Elle commença par refondre, sous prétexte d'uniformité, les circonscriptions territoriales de l'Église de France, qui remontaient aux premiers siècles de la Gaule chrétienne. Il y avait cent trente-six diocèses; on réduisit ce nombre à quatre-vingt-trois, un par département. Ensuite, sous prétexte de liberté, la même assemblée décida que les évêques et les curés seraient *élus* par le peuple.

Le serment schismatique (décembre 1790). — La constitution civile, votée le 12 juillet 1790 sans que le pape eût été consulté, était schismatique. Le roi ne se décida à l'approuver que le 26 décembre. Aussitôt l'Assemblée mit en demeure le clergé de l'approuver

par serment. Sur cent trente-six évêques, quatre seulement prêtèrent le serment : Loménie de Brienne, Talleyrand et Jarente, évêque d'Orléans, incrédules notoires ; Savine, évêque de Viviers, faible d'esprit ; sur soixante mille curés ou vicaires, vingt mille le firent, mais beaucoup se rétractèrent quand le pape eut condamné le serment.

Les *insermentés** durent quitter leurs églises, leurs cures; se condamner à vivre à peu près d'aumônes; mais ils eurent la consolation de se voir suivis dans leurs églises improvisées par tous les catholiques dont la foi n'était pas encore éteinte; tandis que le clergé *assermenté** avait pour auditeurs les sceptiques, les déistes, les indifférents, les gens des clubs et les membres de l'administration. L'Assemblée supprima aussi les Ordres religieux.

Fête de la Fédération (14 juillet 1790). — Les débats sur les affaires religieuses eurent comme intermède la fête de la Fédération, ou de la Fraternité, le 14 juillet. L'évêque d'Autun, assisté de quatre cents prêtres revêtus d'aubes avec des ceintures tricolores, dit la messe au Champ de Mars, sur l'autel de la patrie dressé en plein air ; puis, sur ce même autel La Fayette jura de défendre les principes de 1789, après lui le roi, ensuite le président de l'Assemblée, et quatre cent mille vivats, quarante canons, trois cents tambours leur répondirent.

Les réjouissances qui suivirent tinrent de la frénésie. Pendant plusieurs jours, au Champ de Mars, sur l'emplacement de la Bastille démolie, dans les rues, on chanta, on but, on dansa, on s'embrassa. De graves chanoines, des aumôniers, des religieux, se mêlèrent, de gré ou de force, aux rondes joyeuses. Même spectacle dans la France entière. L'enthousiasme était universel : beaucoup crurent sérieusement à l'avènement du règne de la fraternité.

Recommencement des troubles. — Ce n'était là, malheureusement, que jeu des nerfs, surexcitation de la sensibilité, illusions d'un jour. Les agitateurs recommencèrent bien vite leurs excitations. Camille Des-

moulins, qui se donnait l'ignoble titre de « procureur général de la lanterne », se remit à vomir d'infâmes outrages contre la cour. Marat demandait pour l'instant de cinq à six cents têtes. Les troubles reprirent promptement aussi en province.

Ouvertures de Mirabeau à la cour. — Le désordre croissant effraya des hommes qui pouvaient s'accuser eux-mêmes de l'avoir en partie provoqué. Peu avaient donné autant de gages à la Révolution que le comte de Mirabeau. Ce tribun, par dépit, par rancune, par ambition ou par aveuglement, avait mis en maintes occasions au service du parti avancé sa voix tonnante, sa parole enflammée et irrésistible. Mais, gentilhomme, il avait par origine et par tradition de famille des instincts de dévouement à la monarchie. Esprit avisé et clairvoyant, il ne pouvait se dissimuler qu'à force de rouler sur la pente où se précipitait la folie révolutionnaire, on ne manquerait pas d'arriver aux abîmes.


Mirabeau.

Mirabeau s'aboucha donc avec la cour et montra l'intention très sérieuse de mettre un terme aux excès qui déshonoraient la Révolution. Il venait de prendre ses dernières mesures pour arrêter le flot montant de l'anarchie, lorsque subitement il tomba malade et mourut (2 avril 1791).

Fuite du roi (20 juin 1791) : **son arrestation à Varennes.** — En mourant, Mirabeau avait dit : « J'emporte dans mon cœur le deuil de la monarchie. » Avec lui le roi perdait sa dernière chance de salut. Il ne vit plus de ressource que dans la fuite.

Le 20 juin, un peu avant minuit, Louis XVI quitta

les Tuileries et Paris sous un déguisement, avec la reine, ses deux enfants et sa sœur, Madame Élisabeth. Le roi put voyager toute la nuit et tout le jour sans incident. Mais, reconnu à Sainte-Menehould par le maître de poste *Drouet,* il trouva, en arrivant à *Varennes,* tout le pays soulevé, le chemin barricadé, et dut se nommer : il était prisonnier.

L'Assemblée envoya aussitôt trois de ses membres pour ramener Louis XVI et protéger sa personne. Il fallut quatre jours pour revenir de Varennes. Le trajet se fit au milieu de l'empressement d'une foule curieuse, menaçante. Un royaliste, M. de Dampierre, fut massacré sur le marchepied de la voiture. Le roi, reçu par la foule parisienne avec une indifférence affectée, fut réinstallé aux Tuileries, où l'Assemblée mit une garde pour s'assurer de sa personne.

Constitution de septembre 1791. — La Constitution, à laquelle l'Assemblée travaillait depuis deux ans, fut enfin achevée et présentée au roi, qui l'approuva le 14 septembre. Le roi demeurait le chef suprême de l'État, mais son autorité était contrebalancée par celle d'une assemblée qui seule avait le droit de voter l'impôt et de faire les lois. Cette assemblée était élue par tous les Français *propriétaires.* Ses décisions pouvaient être suspendues par la volonté royale, mais seulement pendant quatre ans : c'était le *veto * suspensif.* Pour déclarer la guerre, conclure les traités ou les alliances, le roi ne pouvait agir que d'accord avec l'assemblée. Désormais donc le roi ne gouvernait plus qu'avec les représentants de la nation. *La monarchie absolue était morte et faisait place à la monarchie constitutionnelle**.

Malheureusement la Constitution de 1791, en soumettant *à l'élection du peuple* tous les fonctionnaires publics, administrateurs des départements, des districts et des communes, juges, officiers des finances, officiers de la garde nationale, etc., paralysait l'action tant du roi que de l'assemblée, et rendait de fait tout gouvernement impossible. Comme résultat pratique, c'était l'a-

narchie perpétuelle. Aussi cette constitution devait-elle vivre juste un an.

Autres travaux de la Constituante. — La Constitution de 1791 n'est qu'une partie de l'œuvre de l'Assemblée, qui montra une activité fébrile et n'édicta pas moins de deux mille cinq cents décrets, votés la plupart au pas de course et sans discussion. Elle décida notamment l'*unité des poids et mesures* patiemment préparée depuis plus d'un siècle par les travaux de l'Académie des sciences; supprima les *titres de noblesse;* supprima également le *droit d'aînesse.* Elle donna encore la pleine qualité de citoyens français à tous les non-catholiques, protestants et juifs, et ôta aux curés la *tenue des registres civils.* Elle enleva au pape Avignon et le Comtat Venaissin, dont elle fit le département de Vaucluse; enfin elle essaya de réorganiser l'*enseignement public,* très compromis par ses propres lois sur le clergé.

L'Assemblée Constituante se sépara le 30 septembre 1791, laissant une œuvre qui était un mélange de bien et de mal. On ne pouvait guère demander plus à une assemblée qui, après avoir jeté à terre l'ancien édifice social, s'était chargée de le reconstruire en quelques mois, sous le grondement perpétuel de l'émeute.

RÉSUMÉ

Les *États généraux,* réunis à Versailles le 5 mai 1789, comprennent onze cent trente-neuf députés : deux cent quatre-vingt-onze du clergé, deux cent soixante-dix de la noblesse, et cinq cent soixante dix-huit du tiers-état.

Necker expose à l'Assemblée l'état des finances, puis se retire sans laisser un plan net des réformes : grosse faute qui aura des suites incalculables. Le tiers agite aussitôt la question du *vote par tête.* Le 17 juin, il se déclare *Assemblée nationale.* Trois jours après (20 juin), dans la salle du *Jeu de paume,* il jure de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France.

Le 23 juin, *déclaration royale* qui accorde le vote des impôts aux États généraux et supprime les privilèges. Ces deux concessions capitales viennent trop tard. Le tiers continue sa résistance. Toujours faible, le roi ordonne à la noblesse et au clergé de le rejoindre (27 juin) : « La famille est complète. » Aux États géné-

raux succède l'*Assemblée Constituante.* Essentiellement monarchiste, l'Assemblée, dépourvue d'expérience, se laisse dominer par les exagérés, qui eux-mêmes font souvent sans le savoir le jeu des révolutionnaires avancés.

Mécontent de l'attitude louche de Necker, Louis XVI lui donne son congé (11 juillet). L'émeute gronde aussitôt. Elle se porte sur la *Bastille.* Le gouverneur, de Launay, fait ouvrir les portes. Il est immédiatement assassiné, et quelques instants après, Flesselles, prévôt des marchands, a le même sort (14 juillet 1789).

La *prise de la Bastille* est le signal de l'anarchie à Paris et en province. L'effroi saisit les députés de la noblesse. Le vicomte de Noailles propose le sacrifice de tous les privilèges et droits féodaux, et dans une nuit (*4 août*), on jette à terre tout l'ancien régime.

Cependant la Constituante s'est mise au travail pour la Constitution. En tête de son œuvre elle place (20 août 1789) les fameux *Droits de l'homme,* principes qui régiront la société moderne.

Les meneurs de l'émeute forcent, par les journées des 5 et 6 octobre 1789, le roi et la Constituante à venir à Paris. Installée au Manège, près des Tuileries, l'Assemblée passe ses séances dans le tumulte. Mais on travaille dans les bureaux, et de là sortent les réformes qui, à la place de l'ancien monde français, font surgir brusquement, sans transition, un monde nouveau. Divisions administratives, justice, impôts, tout est remanié. Les titres de noblesse, le droit d'aînesse, les corporations, sont abolis. Le système métrique est décrété. On accorde le droit de citoyens aux protestants et aux juifs.

Touchant à tout, la Constituante s'aventure jusque sur le terrain religieux. Pour parer au déficit financier, elle a imaginé un papier-monnaie, les *assignats;* comme garantie de ce papier, elle donne les biens du clergé, mis par un décret à la disposition de la nation (2 novembre 1789). Après avoir dépouillé le clergé de ses biens, elle prétend lui imposer le schisme et fait la *Constitution civile du clergé* (12 juillet 1790). Le serment schismatique, déféré au clergé sur la fin de 1790, est prêté par quatre évêques sur cent trente-six, et par vingt mille prêtres sur soixante mille. — Entre temps a eu lieu, le 14 juillet 1790, la *fête de la Fédération.*

La fête de la Fédération avait réconcilié pour un jour tous les Français. Elle est malheureusement suivie à Paris et dans tout le royaume par des attentats répétés sur les personnes et sur les propriétés. L'anarchie effraye ceux-là même qui ont le plus poussé aux roues du char de la Révolution. *Mirabeau* fait des ouvertures à la cour; mais il meurt presque aussitôt (2 avril 1791). Découragé, le roi s'enfuit à la frontière (20 juin). Il est arrêté à *Varennes,* ramené à Paris, et doit se résigner, le 14 septembre 1791, à signer la Constitution de 1791, que lui présente la Constituante avant de se séparer.

CHAPITRE IV

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1er OCT. 1791-20 SEPT. 1792)

SOMMAIRE

Esprit de l'Assemblée Législative; les Girondins. — Décrets contre les émigrés et les prêtres insermentés. — Avènement du ministère girondin (24 mars 1792). — Déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792). — La journée du 20 juin. — La journée du 10 août. — Déchéance du roi et abdication de l'Assemblée. — La Commune de Paris. — Les massacres de septembre.

Esprit de l'Assemblée Législative. — L'Assemblée Législative, qui se réunit le 1er octobre 1791, comptait sept cent quarante-cinq membres. Avant de se séparer, *les Constituants s'étaient déclarés non rééligibles*. Comme conséquence de ce décret malheureux, tous les députés de la Législative furent des hommes nouveaux, pour la plupart de talents, de situation et de fortune médiocres, peu préparés à leur mission. La grande majorité étaient partisans de la monarchie constitutionnelle. Mais, sans expérience et sans direction, ils subirent promptement le joug de la gauche *républicaine,* qui était composée de *Girondins,* ainsi appelés parce que les députés les plus marquants de ce parti : Vergniaud, Guadet, Ducos, étaient de la Gironde.

Décrets contre les émigrés et les insermentés *. — Au 1er octobre 1791, en dépit de l'ordre, de la liberté, de la sécurité qu'avait promis la Constitution, l'anarchie régnait partout. Partout des violences à l'égard des catholiques fidèles aux prêtres insermentés*, partout des assassinats sur les personnes de ceux qu'on soupçonnait de tiédeur pour la Révolution. Loin de rétablir l'ordre, la Législative, conduite par les Girondins, se joignit aux oppresseurs contre les victimes.

Un certain nombre de Français, nobles et autres,

pour sauver leurs têtes, s'étaient réfugiés à l'étranger. Pour arrêter l'émigration, l'Assemblée séquestra d'abord, puis confisqua et mit en vente les biens de tous les émigrés. Les prêtres insermentés, depuis leur refus de prêter serment, avaient toujours eu une attitude absolument correcte. Ils avaient quitté leur presbytère et leur église ; ils se tenaient à l'écart, subissant sans se plaindre la destinée qu'ils s'étaient faite eux-mêmes pour obéir à leur conscience. Mais la quasi-totalité des fidèles les avait suivis dans leur retraite. Pour les en punir, l'Assemblée les déclara suspects de révolte et soumis comme tels à la surveillance des autorités, qui pourraient les expulser sans jugement.

Avènement d'un ministère girondin. — Le moyen le plus sûr pour les Girondins de forcer la main au roi, c'était de lui imposer un ministère de leur couleur. C'est ce qu'ils firent le 24 mars 1792. Les principaux membres de ce ministère furent le général *Dumouriez* aux affaires étrangères, le colonel *Servan* à la guerre, *Clavière* aux finances, et *Roland* à l'intérieur.

Déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792). — Ce n'était pas tout d'être arrivé au pouvoir, il fallait s'y maintenir. Or l'anarchie qui désolait la France provoquait en faveur de la royauté une réaction très sérieuse, quoique peu apparente. *Pour arrêter ce mouvement en arrière, les Girondins eurent recours à un expédient terrible, la guerre, qui leur offrait le double avantage de tenir les Français occupés aux frontières et de compromettre Louis XVI aux yeux de la nation en le présentant comme complice de l'étranger qui venait à son secours.*

Leurs orateurs, Brissot, Isnard, Vergniaud, se mirent donc à tonner avec une indignation patriotique contre quelques rassemblements d'émigrés sur le Rhin, prirent prétexte d'armements faits par l'Autriche et la Prusse à la suite de leurs déclarations belliqueuses pour dire bien haut la France menacée, et finirent par forcer Louis XVI à déclarer formellement la guerre à l'Autriche (20 avril 1792).

La journée du 20 juin 1792. — Les hostilités commencèrent aussitôt, mais n'eurent point le succès espéré. Une tentative d'invasion en Belgique échoua misérablement. Malheureux pour la France, l'événement fut heureux pour les Girondins, qui le tournèrent contre le roi. Brissot se hâta de dénoncer à l'Assemblée un *comité autrichien,* présidé par la reine, qui organisait la désertion et la trahison dans les armées. Bien entendu, ce comité n'exista jamais que dans son imagination. Mais il ne manqua pas de gens pour y croire et pour regarder Louis XVI comme un traître.

Comme pour donner raison aux déclamations de Brissot, les Girondins firent décréter par l'Assemblée, le 8 juin, la formation, sous les murs de Paris, d'un camp de vingt mille *fédérés* *, tirés des gardes nationales des départements. C'en était trop. Louis XVI refusa de mettre son trône, sa personne, sa famille à la discrétion de vingt mille furieux choisis par les clubs. Il opposa son *veto* *, et congédia le ministère girondin. Dumouriez, moins irrité contre le roi que contre ses collègues, partit pour l'armée.

Le roi osait regimber : aussitôt les Girondins lancèrent sur lui l'émeute. Le 20 juin, huit mille personnes, sous la conduite du brasseur Santerre, envahirent les Tuileries aux cris de : *A bas M. Veto! Au diable M. Veto! Le rappel des ministres patriotes!* Plusieurs fois les piques s'abaissèrent menaçantes sur Louis XVI. Sous toutes les injures, sous toutes les menaces, le roi demeura impassible. A un grenadier qui voulait le rassurer, il prit la main, qu'il appuya sur sa poitrine : « Voyez, dit-il, si c'est là le mouvement d'un cœur agité par la crainte. »

A la fin les énergumènes, touchés par son calme, son courage, sa patience, se retirèrent. Le roi put rejoindre sa famille, moins ému du danger qu'il avait couru que de l'effroyable humiliation infligée à la royauté dans sa personne.

Journée du 10 août. — Le coup était à recommencer. Les Girondins se remirent à l'œuvre, mais cette

fois avec l'intention d'arracher au roi sa déchéance. Pendant cinquante jours ils chauffèrent la populace. Au dernier moment ils eurent peur de leur œuvre, et craignant d'être débordés par les Jacobins, révolutionnaires exaltés, qui déjà réclamaient une *Convention générale* à la place de l'Assemblée Législative, accusée d'incapacité, ils voulurent faire machine en arrière.

Il était trop tard. Dans la nuit du 9 au 10 août, un gouvernement insurrectionnel, célèbre sous le nom sinistre de *Commune,* expulsa de l'hôtel de ville le conseil municipal et prit sa place. Le lendemain, l'émeute, organisée par Danton, Robespierre et la Commune, marcha contre les Tuileries. Parmi les insurgés on remarquait cinq cent seize fédérés, appelés de Marseille par le girondin Barbaroux, aventuriers intrépides et féroces, de toute provenance, Marseillais, Savoyards, Italiens, Espagnols, qui avaient traversé la France en chantant l'hymne guerrier de Rouget de l'Isle, appelé de leur nom *Marseillaise.*

Le roi pouvait se sauver et même vaincre. Il aurait suffi de combattre, comme le voulait la reine. On avait pour soi dans les Tuileries neuf cent cinquante Suisses* et deux cents gentilshommes, prêts à se faire tuer jusqu'au dernier; autour du palais deux ou trois mille gardes nationaux, l'élite de la bourgeoisie parisienne, très dévoués aussi et dont l'exemple aurait entraîné une foule d'hésitants.

Mais, comme toujours, Louis XVI se fit scrupule de verser du sang. Il préféra se rendre au sein de l'Assemblée avec toute sa famille. « Je suis venu ici, dit-il, pour éviter un grand crime. » A peine avait-il pris place derrière le fauteuil du président, qu'un coup de canon retentit, suivi de décharges de mousqueterie.

On se battait en effet au château. Le départ du roi, qui enlevait tout prétexte d'attaque, devint au contraire le signal d'une affreuse tuerie : Suisses demeurés à leur poste, Suisses blessés, chirurgiens pansant les blessures, officiers du palais, marmitons eux-mêmes, tout fut égorgé. Après le meurtre, le pillage; après le

pillage, l'orgie avec le vin trouvé dans les caves; après l'orgie, l'incendie qu'on eut beaucoup de peine à éteindre parce que les forcenés tiraient sur le feu.

Déchéance du roi; abdication de l'Assemblée Législative. — Cette fois la royauté était bien vaincue, mais l'Assemblée ne l'était pas moins. *Trois cents* députés à peine, sur sept cent quarante-cinq, avaient osé se mettre en séance. Cette Chambre mutilée n'avait plus aucune autorité. Sur l'injonction brutale de la Commune, elle déclara le roi suspendu de ses fonctions, convoqua une Convention nationale, établit le suffrage universel, destitua et arrêta les derniers ministres, remit en place Servan, Clavière, Roland, appela au ministère de la justice Danton, le hideux et sanguinaire auteur de la journée du 10 août, condamna à la prison les parents des émigrés, à la déportation les prêtres insermentés, enfin envoya Louis XVI et sa famille dans la prison du Temple, au lieu du palais du Luxembourg, qu'elle avait d'abord choisi pour sa résidence.


Danton.

Les massacres de septembre (2-9). — Portée au pouvoir par la force brutale, la Commune ne pouvait s'y maintenir que par la terreur. « Nous sortons du ruisseau, disait Danton; nous y serions bientôt replongés. Nous ne pouvons gouverner qu'en faisant peur. » Il laissa donc préparer et prépara lui-même les affreux massacres de septembre : dans la seule nuit du 29 au 30 août, trois mille personnes, dont beaucoup de prêtres, allèrent, par son ordre, s'entasser dans les prisons.

Ces malheureux, Danton les dénonça comme com-

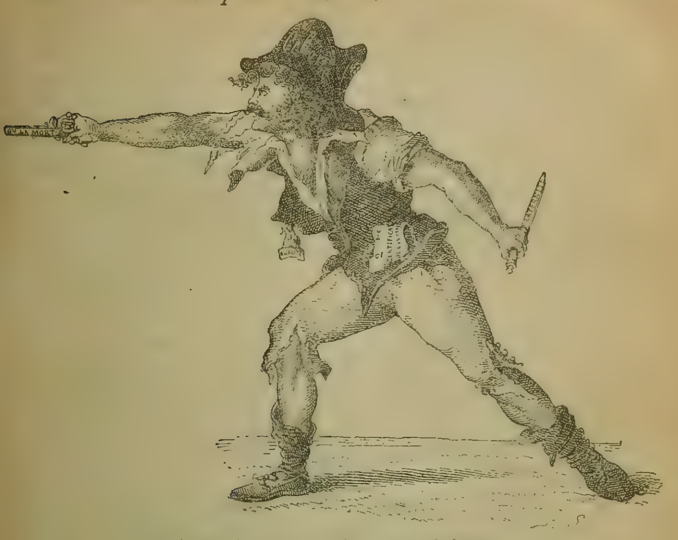
plices des Prussiens qui venaient de franchir la frontière et menaçaient Verdun. Le 2 septembre, d'affreux égorgeurs, payés par la Commune, envahirent les prisons pour immoler les *traîtres à la patrie.* Dans les bâtiments des Carmes, cent vingt prêtres, plusieurs évêques furent aussitôt massacrés. A l'Abbaye, les égorgeurs commencèrent par expédier à coups de piques une vingtaine de prêtres. Puis, se ravisant, ils installèrent un semblant de tribunal. Ce tribunal fonctionna toute la nuit, à la lueur vacillante et sinistre d'une chandelle. Les détenus étaient amenés un à un : « Élargissez monsieur, » disait le président. C'était la sentence de mort. Le condamné était entraîné hors de la salle et passé par les piques.

Les tueurs s'excitaient eux-mêmes par de copieuses libations; autour de chaque nouveau cadavre ils dansaient, ils chantaient; des scélérats et de hideuses mégères se joignaient à eux pour danser, pour voler les victimes ou mutiler les corps. Les mêmes scènes d'horreur se répétèrent aux prisons du Châtelet, de la Force, de la Conciergerie, des Bernardins. Une des victimes les plus marquantes fut la princesse de Lamballe, amie de prédilection de la reine, dont la tête coupée fut portée sous les fenêtres du Temple, où la reine qui l'aperçut tomba évanouie. Quand parfois les bourreaux consentaient à épargner une victime, c'était à des conditions dignes de leur férocité; pour sauver son père, M. de Sombreuil, ancien gouverneur des Invalides, sa fille dut boire, dit-on, à la santé de la nation un verre de sang humain.

Les massacreurs s'arrêtèrent d'eux-mêmes, épuisés, le 9 septembre, après avoir fait au moins treize cents victimes. Nulle part la force armée n'avait paru : les autorités étaient restées inertes, par terreur ou par complicité. La Commune avait encouragé les égorgeurs. Danton, ministre de la justice, les félicita!

La Commune avait atteint son but : elle avait terrassé Paris, la France par la terreur; et les élections faites pendant les massacres mêmes envoyèrent à la Conven-

tion la plupart de ses membres, célèbres désormais sous le nom de *septembriseurs*.



L'exclusif ou le Jacobin septembriseur.
(Gravure du temps.)

RÉSUMÉ

L'*Assemblée Législative*, réunie le 1er octobre 1791, compte sept cent quarante-cinq membres. En grande majorité monarchiste, elle se laisse dominer par les Girondins, qui veulent la République.

La France, en octobre 1791, est livrée à l'anarchie. Au lieu d'y mettre fin, la Législative frappe sur les *émigrés* et sur les prêtres dits *réfractaires*.

Les Girondins obligent le roi à prendre un ministère girondin : Dumouriez, Roland, Servan, etc... (mars 1792). Puis, pour prévenir une réaction en faveur du trône, occuper les Français sur les frontières et compromettre le roi, ils le forcent à déclarer la guerre à l'Autriche (20 avril 1792).

Nos troupes ayant débuté par des revers, le girondin Brissot en accuse la complicité prétendue de Louis XVI. Le ministre de la guerre Servan fait voter la formation d'un camp retranché de vingt mille fédérés près de Paris. Le roi refuse son approbation et congédie le ministère girondin. Cet acte d'autorité, joint au

refus de signer les décrets contre les prêtres insermentés et les émigrés, amène la *journée du 20 juin 1792.*

Louis XVI a été sauvé le 20 juin par sa fermeté. Les Girondins, de concert avec les Jacobins, organisent la *journée du 10 août.* Au dernier moment ils reculent, mais les Jacobins marchent. La journée du 10 août amène la déchéance et la captivité de Louis XVI, la déchéance de la Législative elle-même, et le règne de la *Commune,* qui, dans la nuit du 9 au 10 août, s'est mise à la place de la municipalité parisienne.

Pour affermir son pouvoir, la Commune, secondée par Danton, ministre de la justice, fait les affreux *massacres de septembre,* qui sont suivis par l'élection à la Convention de la plupart de ses membres ou complices.

CHAPITRE V

LA CONVENTION (21 SEPT. 1792-26 OCT. 1795)

SOMMAIRE

Les partis dans la Convention : Girondins, Plaine, Montagne. — Abolition de la royauté (21 septembre). — Procès de Louis XVI; sa mort (21 janvier 1793). — Lutte entre les Girondins et les Montagnards : journée du 2 juin. — Mort de Marat (13 juillet). — Le régime de la Terreur. — Lutte des Jacobins entre eux : supplice d'Hébert (mars 1794). — Supplice de Danton (avril). — Dictature de Robespierre. — Fête de l'Être suprême (8 juin). — Chute de Robespierre ou le 9 thermidor. — Constitution de l'an III. — Le 13 vendémiaire.

Les partis dans la Convention. — La Convention se réunit le 21 septembre 1792. Sur les sept cent cinquante députés qui la composaient, cent quatre-vingts appartenaient à la droite, cinq cents au centre et soixante-dix à la gauche. Tous les représentants, élus par le suffrage universel, sous la pression d'une terreur qui amena un chiffre énorme d'abstentions, étaient des républicains décidés; mais il y avait des degrés dans leur républicanisme.

La droite, représentée par les Girondins Vergniaud, Barbaroux, Pétion, Condorcet, Brissot, Lanjuinais,

hommes polis, élégants, délicats même, voulait une république modérée et décente. La gauche, dite la *Montagne,* où siégeaient les septembriseurs Danton, Robespierre, Marat, David, Camille Desmoulins, voulait la république sanglante, appuyée sur la guillotine en permanence. Le centre, appelé d'abord la *Plaine,* plus tard le *Marais,* composé d'hommes à instinct conservateur, mais sans caractère et sans dignité, était ou n'était plus pour le parti de l'ordre, selon l'intérêt du moment.

Abolition de la royauté. — La Convention montra dès le premier jour l'esprit qui l'animait. L'Assemblée nationale avait réduit la royauté à un fantôme; la Législative avait laissé tomber ce fantôme; la Convention en supprima même le nom. Dans la première séance, Collot d'Herbois proposa l'abolition de la royauté. Il fut appuyé par le fougueux abbé Grégoire, qui s'écria : « Qu'est-il besoin de délibérer! Les rois sont dans l'ordre moral ce que sont les monstres dans l'ordre physique. » Et sans autre discussion, par assis et levé, l'Assemblée décréta que la royauté était abolie en France.

Procès de Louis XVI (décembre 1792). — Ce n'était pas assez de détrôner le roi, il fallait le tuer. Les deux partis extrêmes de la Convention, Girondins et Montagnards, qui devaient se faire, pour obtenir le pouvoir, une guerre acharnée, retardèrent un moment leurs querelles pour s'occuper du malheureux Louis XVI. Il fut tiré du Temple, où on lui faisait subir la plus indigne des captivités, et le 26 décembre il comparut en accusé devant la Convention.

Son avocat, le jeune de Sèze, prenant une à une toutes les accusations venimeuses de l'acte d'accusation, en prouva nettement l'inanité. Dans son plaidoyer, sobre, clair, précis, nerveux, il montra, non seulement beaucoup de talent, mais aussi beaucoup de courage : « Je vous parle avec la franchise d'un homme libre, s'écria-t-il; je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs! »

Mais tout était inutile devant le parti pris de l'Assem-

blée. Par trois cent soixante et une voix sur sept cent vingt et un votants, c'est-à-dire à *une* voix de majorité, Louis XVI fut condamné à la peine de mort. Outre tous les Montagnards, les principaux Girondins, Vergniaud, Pétion, Brissot, votèrent la mort; dans la Plaine, Sieyès et Carnot firent de même; le duc d'Orléans, qui se faisait appeler *Philippe-Égalité,* à la stupeur de tous, vota la mort de son parent (18 janvier 1793). Dans la sentence, la peur avait largement joué son rôle.

Sa mort (21 janvier 1793). — Louis XVI n'en parut pas étonné, il y était résigné depuis longtemps. Ce fut lui-même qui, le dimanche soir 20 janvier, annonça la terrible nouvelle à sa famille, dont il avait été autorisé à recevoir les derniers et déchirants adieux; puis il mit ordre à ses affaires, dormit profondément comme à l'ordinaire, communia le matin à la messe de l'abbé Edgeworth, et donna sans émotion le signal du départ. L'exécution se fit sur la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde. Du haut de l'échafaud, le roi se tourna vers le peuple : « Français, s'écria-t-il d'une voix retentissante, je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'a imputés; je pardonne à mes ennemis, et je souhaite que le sang que vous allez verser ne retombe jamais sur la France... » Un roulement de tambour lui coupa la voix. Alors il livra sa tête à la guillotine*. C'était le lundi 21 janvier 1793.

L'assassinat de Louis XVI eut les conséquences les plus graves. Au dehors, il ameuta contre nous l'Europe, qui se leva tout entière, autant pour venger l'infortunée victime du 21 janvier que pour se prémunir contre la propagande révolutionnaire qui menaçait tous les rois sur leurs trônes. Au dedans, pour contenir le pays frémissant sous un joug abhorré, la Convention fit appel à la Terreur, et déclara une guerre acharnée à la *contre-révolution.*

Lutte entre les Girondins et les Montagnards. — En même temps la Convention se déchirait elle-même. La Montagne ne savait aucun gré aux Girondins de leur lâcheté dans le procès de Louis XVI, et elle

était décidée à se débarrasser d'eux. Le 10 avril, Robespierre les attaqua en pleine Assemblée. Il les accusa d'être un parti aristocratique ennemi de l'égalité, de protéger les riches contre les pauvres, les modérés contre les patriotes; il alla jusqu'à les accuser d'avoir trahi la patrie, en s'alliant avec les tyrans du dehors.

A l'insulte Robespierre ajouta la violence. Poussé par lui, par Danton et par l'ignoble Marat, Hanriot, chef de la garde nationale, entoura, le 2 juin 1793, la Convention de *sans-culottes** et de canonniers. La peur de la mitraille décida l'Assemblée à livrer vingt-deux députés girondins : c'étaient Vergniaud, Gensonné, Lanjuinais, Isnard, etc., bref, l'élite de la Gironde, qui se trouva ainsi décapitée et impuissante. La plupart des vingt-deux montèrent sur l'échafaud le 31 octobre suivant.

Mort de Marat (13 juillet). — Le principal auteur de l'expulsion des Girondins était Marat. On avait vu à la tribune le monomane homicide, l'avorton crasseux, prendre la liste des proscrits, la corriger, y ajouter des noms, en retrancher quelques-uns; en un mot, disposer de la vie de ses collègues comme un dictateur. Moins de deux mois après, le 13 juillet, il était frappé dans la baignoire où le retenait plusieurs heures chaque jour une maladie de peau, par le couteau d'une jeune fille, Charlotte Corday, venue exprès de Caen pour venger les Girondins. Un tel homme, avait dit l'ardente républicaine, ne devait périr que de la main d'une femme.

Charlotte Corday fut conduite à l'échafaud, où elle subit la mort avec un courage admirable. Pour Marat, on lui fit des funérailles splendides. On promena dans tout Paris son corps de lépreux, sa baignoire, et le billot sur lequel il écrivait, dans son journal *l'Ami du peuple*, ses articles de sang. La mort de Marat ne fit du reste que précipiter la marche sanglante de la Révolution : dès le mois d'août, la Convention votait le *régime de la Terreur*.

Le régime de la Terreur (1793-1794). — Après l'écrasement des Girondins, le régime de la Terreur pouvait fonctionner à son aise, car les *crapauds* du

Marais, ainsi la Montagne appelait-elle gracieusement les gens du centre, n'osèrent plus élever la voix. On demandait plus tard à Sieyès ce qu'il avait fait pendant ces sombres journées : « J'ai vécu, » répondit-il.

Les maîtres du jour étaient les douze membres du *Comité de salut public*. De ces douze, six étaient les vrais souverains, Robespierre, Collot, Billaud, Saint-Just, Couthon et enfin Barère, le porte-parole officiel du comité, bavard infatigable. D'autres se cantonnaient dans des offices spéciaux; ainsi Carnot à la guerre. Tous étaient régicides, et apposaient sans sourciller leur signature au bas des décrets de spoliation et de mort.



Gravure du temps coloriée.

Le Comité de salut public était servi à Paris par le *Comité de sûreté générale*, **qui faisait les perquisitions à domicile et arrêtait** les suspects; par le *tribunal révolutionnaire*, qui, sur la requête de l'exécrable Fouquier-Tinville, accusateur public, jugeait les suspects, c'est-à-dire les envoyait à la mort; par l'*armée révolutionnaire,* environ sept mille affreux bandits, pris parmi les sans-culottes* les plus exaltés, qui prêtaient leur concours aux Comités comme au tribunal.

Pour la province, le Comité de salut public la tenait par les *proconsuls,* représentants qu'il envoyait en mission dans les départements avec des pouvoirs discrétionnaires qui en faisaient de véritables dictateurs, Chacun avait aussi son tribunal et son armée révolutionnaire. Il y avait une centaine de proconsuls, presque tous hommes de sang, plusieurs véritables fous furieux.

Programme des hommes de la Terreur. — A les en croire, les hommes de la Terreur ne saisissaient le pouvoir qu'afin de régénérer la France et de ramener



La messe sous la Terreur.
Tableau de Müller (*reproduit avec l'autorisation de MM. Jean Boussod, Manzi et Cie, éditeurs*).

chez elle l'âge d'or. La réalité fut bien autre. Ramenant l'humanité à plus de deux mille ans en arrière, ils ressuscitèrent les idées de Rome et de Sparte sur l'omnipotence de l'État; ils attribuèrent à l'État, c'est-à-dire à eux-mêmes, l'entière disposition de la fortune publique et privée, des consciences, de la famille, de la vie des citoyens, et firent peser sur la France la plus effroyable comme la plus inepte tyrannie.

Le culte de la Raison. — La Constituante avait enlevé aux prêtres fidèles leurs églises et leurs biens; la Législative les avait condamnés à la déportation; la Convention les avait condamnés à la mort dans les vingt-quatre heures; la Terreur, *après avoir fait décréter la liberté des cultes* (18 frimaire an II), abolit tout culte, catholique, constitutionnel, juif ou protestant. Les églises furent fermées ou détruites, les vases sacrés portés à la Monnaie, les cloches fondues en canons. Quant aux prêtres dits réfractaires, tous ceux qu'on trouvait sur le territoire français furent impitoyablement mis à mort; même peine pour ceux qui leur donnaient asile.

Un bon nombre allèrent demander un asile à l'étranger, à l'Angleterre en particulier, qui leur témoigna une touchante humanité et qui en fut récompensée par un commencement de retour au catholicisme. Mais beaucoup aussi restèrent en France, au péril de leur vie. Les mystères sacrés se célébrèrent dans les caves, les souterrains ou au fond des bois. Plus d'une fois, trahi, le prêtre passa de l'autel à la guillotine : sort moins affreux que celui des malheureux prêtres déportés, qu'on entassait dans des navires infects où ils périssaient en foule, tués par la faim, la vermine et les mauvais traitements.

La religion révélée fut remplacée par la religion naturelle, et Dieu par la déesse Raison. Le nouveau culte fut inauguré solennellement à Notre-Dame de Paris, le 12 novembre, par Chaumette, procureur de la Commune. Dans le chœur de l'église profanée on éleva un trône, et sur ce trône on porta triomphalement une actrice, figurant la déesse Raison, en tunique blanche, manteau bleu et bonnet rouge. L'encens fuma devant

la honteuse idole; des hymnes, au son d'une musique bruyante, furent chantés en son honneur; puis des danses échevelées commencèrent, accompagnées du *Ça ira*, de *la Carmagnole*. La moitié de la Convention assista à ces saturnales impies.

Calendrier républicain. — A cette société nouvelle, il fallait un calendrier nouveau. Le 5 octobre 1793, sur la proposition d'un député poète, *Fabre*, qui se disait *d'Églantine*, on abolit l'ère chrétienne, qui fut remplacée par l'ère républicaine, commençant le 22 septembre 1792. L'année fut divisée en douze mois, tous de trente jours, et le mois eut trois décades qui remplacèrent l'antique semaine, comme le *décadi*, dixième jour, remplaça le dimanche. Aux trois cent soixante jours de douze mois, on ajouta cinq jours complémentaires, six les années bissextiles, appelés les *sans-culottides* *.

A ces douze mois, le poète Fabre d'Églantine sut donner des noms sombres, lourds, gracieux ou éclatants, selon que l'exigeaient les différentes saisons; l'automne eut *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*; l'hiver, *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*; le printemps, *germinal*, *floréal*, *prairial*; l'été, *messidor*, *thermidor*, *fructidor*.

Le décadi était chômé sous peine de répression sévère. Dans les églises, transformées en temples républicains, devant l'autel de la Patrie, en présence des bustes des hommes célèbres, un officier municipal, ceint de l'écharpe tricolore, faisait des lectures morales et civiques, donnait des nouvelles des armées, etc. Le tout était entremêlé de chants républicains. Comme on s'ennuyait ferme dans ces réunions, on imagina plus tard d'y introduire des danses, sans pouvoir toutefois en bannir tous les bâillements.

Les victimes de la Terreur. — On pouvait espérer plier à l'amour du nouveau régime les esprits souples de la génération naissante. Il n'en était pas de même des adultes; contre ceux-là il n'y avait qu'une arme : la guillotine ou tout au moins la prison.

A Paris, depuis le mois de septembre 1793 jusqu'au

mois de juillet 1794, plus de cent trente prisons ou dépôts regorgèrent constamment de détenus de toute condition, de tout âge, de tout sexe. Chaque jour, la funèbre charrette du bourreau venait chercher les victimes, quelquefois une à une, le plus souvent par fournées, pour les conduire à la guillotine *, qui siégeait en permanence sur la place de la Révolution.

Parmi les victimes isolées, on peut signaler le duc d'Orléans, Philippe-Égalité, que ses longs services rendus à la Révolution ne purent sauver, et qui sut au moins bien mourir ; Bailly, à qui l'on fit attendre le supplice trois heures sous une pluie glaciale, au milieu des insultes; Barnave, qui préféra la mort à la fuite; les généraux Brunet, Houchard, Lamarlière, Custine, Biron, Westermann, et bien d'autres, qui tous avaient servi la République, mais dont l'indépendance avait déplu au Comité de salut public; Mme du Barry, qui sur l'échafaud poussa des cris lamentables de terreur; le célèbre chimiste Lavoisier, qui demanda en vain un sursis de quinze jours pour achever une expérience : « La République n'a pas besoin de savants, » aurait répondu l'Auvergnat Coffinhal. La République n'avait pas non plus besoin de poètes, et pour le prouver elle faisait couper le cou, dans sa fraîche jeunesse, au premier poète du temps, André Chénier.


Louis XVII.

Deux nobles victimes, particulièrement intéressantes, ouvrent et ferment, ou à peu près, la longue liste de mort : la reine Marie-Antoinette, qui monta sur l'échafaud avec un courage chrétien et royal, et Madame Élisabeth, l'angélique sœur de Louis XVI. La reine laissait derrière elle en prison sa fille, Madame Royale, surnommée plus tard l'Orpheline du Temple, et son tout jeune fils, *Louis XVII,* que la Commune avait

confié à l'ignoble cordonnier Simon, avec mission de former, par des coups au besoin, le royal enfant à boire de l'eau-de-vie, à proférer des jurons et des paroles obscènes.

La guillotine fauchait à pleines gerbes à Paris les meilleures et les plus belles vies. Ses ravages n'étaient pas moins effrayants dans les départements, sous la main des représentants en mission. Ces représentants furent tous des hommes dignes du gouvernement de la Terreur. Cependant quelques-uns ont su se donner une renommée particulièrement sinistre : tels *Lebon* à Arras, *Carrier* à Nantes, *Collot* et *Fouché* à Lyon, *Fréron* et *Barras* à Marseille et à Toulon.

D'après les plans des Jacobins, il ne s'agissait de rien moins que de supprimer tous ceux qui *pouvaient être* hostiles à leur domination. « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas, » disait cyniquement Barère. « Il n'y a point d'innocents parmi les aristocrates, » disait non moins cyniquement Carnot. Heureusement les Jacobins n'eurent point le temps d'achever leur merveilleux programme. Toutefois on peut sans exagération porter à un gros million le nombre des victimes de la Terreur, réunies aux victimes déjà faites par la Révolution ou les guerres civiles.

Les victimes de la misère. — C'est aussi à un million au moins qu'il faut porter le nombre des victimes de la misère. Car la misère fut effroyable, même à Paris, dans les trois années 1793, 1794 et 1795. Pour en finir avec la faim, beaucoup se coupaient le cou ou se jetaient à la Seine. Chaque jour on trouvait des malheureux morts de faim chez eux ou dans la rue. Un journaliste écrit avoir vu, dans l'intervalle de dix minutes, à la longueur d'une rue, sept malheureux tomber d'inanition et un enfant à la mamelle mort sur le sein épuisé de sa mère expirante. Voilà à quoi avaient abouti les belles promesses du Comité de salut public, qui par l'organe de Saint-Just déclarait qu'il ne voulait plus *un malheureux sur le territoire des Français*.

Lutte des Jacobins entre eux. Supplice d'Hé-

bert et des Hébertistes (mars 1794). — Une caricature du XVIIIe siècle représente Robespierre, après avoir fait de la France un immense cimetière, guillotinant lui-même le bourreau. C'est l'expression d'une vérité. Robespierre a guillotiné les guillotineurs, en attendant qu'il fût guillotiné lui-même.

Personne ne s'était montré plus ardent guillotineur qu'Hébert et Chaumette, les deux membres les plus actifs de la Commune de Paris. Le premier, dans son journal ordurier, *le Père Duchesne,* réclamait sans cesse de nouvelles têtes. Mais ils osèrent soupçonner Robespierre d'aspirer à la dictature, et dès lors leur perte fut résolue. *Le Père Duchesne* mourut comme un lâche, poursuivi par les huées de la foule qui l'acclamait naguère (mars 1794).

Supplice des Dantonistes (avril 1794). — Dans la Convention aussi quelques députés avaient osé blâmer Robespierre. A leur tête étaient Danton et Camille Desmoulins, qui s'étaient à maintes reprises couverts de sang. Danton était la personnification même de la Révolution terroriste : car il était l'auteur de la journée du 10 août, et des massacres de septembre. Camille Desmoulins dit assez ce qu'il était par le titre ignoble qu'il avait pris de *procureur général de la lanterne.* Mais tous deux étaient revenus à des idées plus modérées. La Terreur, à leurs yeux, était bonne pour assurer à la Révolution le champ de bataille; maintenant qu'elle en était maîtresse, elle devait à la France autre chose que la guillotine en permanence.

Danton se permettait de critiquer Robespierre : sa mort fut résolue. Robespierre d'ailleurs voyait en lui un rival redoutable. Il était jaloux de ses talents, de son éloquence, de sa popularité dans la foule et dans la Convention. Il sentait que, si le pied venait à lui glisser, Danton serait à la tête de ses ennemis pour l'écraser. Il importait de le prévenir. Danton fut arrêté le 30 mars, après avoir soupé avec Robespierre même, et la Convention, où il avait cependant de nombreux partisans, n'osa point protester.

Danton, pour marcher à l'échafaud, eut quatorze compagnons, dont C. Desmoulins et Chabot, un capucin devenu montagnard. Il leur donna pour mot d'ordre d'aller gaiement à la guillotine; il garda jusqu'au moment suprême son air gouailleur. Les quatorze têtes tombèrent le 5 avril. Il y eut de la stupeur en France à la nouvelle de cette mort, mais pas un mouvement de pitié, car tous étaient chargés de crimes.

Dictature de Robespierre. — Cette fois le petit avocat d'Arras, à la tournure disgracieuse et vulgaire, à la face livide, semée de verrues vertes et couturée de petite vérole, au front ridé, aux yeux d'un bleu verdâtre habituellement cachés derrière des lunettes, à la voix aigre, tenait la dictature. Robespierre avait dans ses mains le Comité de salut public; il faisait trembler d'un de ses regards la Plaine et la Montagne. Quant à la foule, il exerçait sur elle une véritable fascination.



Robespierre.

La fête de l'Être suprême (8 juin (1794). — L'omnipotence de Robespierre éclata aux yeux de tous dans la fête qu'il fit célébrer le 8 juin en l'honneur de l'*Être suprême*. — Il sentait instinctivement qu'un peuple athée est ingouvernable. Quand il fut le maître, il songea à donner au peuple un nouveau culte et une nouvelle religion. Sur sa proposition, la Convention, qui le 7 novembre 1793 avait prononcé la suppression de tout culte, s'empressa, le 7 mai 1794, de décréter que le peuple français reconnaissait l'existence d'un Être suprême et l'immortalité de l'âme.

La fête du 8 juin, célébrée en vertu de ce décret, fut

moins la fête de l'Être suprême que le triomphe de Robespierre. En grand costume de représentant, culotte de nankin, habit bleu, ceinture tricolore, chapeau à panache, tenant à la main un bouquet d'épis et de fleurs, il marcha le premier à la tête de la Convention, affectant de laisser un espace assez considérable entre lui et les représentants.

Le 9 thermidor ou la chute de Robespierre. — Robespierre triomphait, et cependant peu de jours le séparaient de la catastrophe finale. Le dictateur avait de nombreux ennemis dans la Convention, où la *queue de Danton,* Tallien, Fréron, Barras, Legendre, etc., ne lui pardonnaient pas la mort de leur chef; au sein même du Comité de salut public, où Billaud, Barère, Collot, s'indignaient de se voir réduits au rôle de subalternes. Dans l'enivrement de la victoire, il commit l'imprudence de faire entendre des menaces. Aussitôt tous de s'entendre, pour sauver leurs têtes en abattant celle du tyran. Après de longues hésitations, la Plaine, de qui tout dépendait, promit son concours.

Le 9 thermidor (27 juillet), vivement attaqué à la tribune de la Convention, Robespierre essaya en vain de parler. Mille cris injurieux étouffèrent sa voix. Son arrestation, mise aux voix, fut votée. La Commune essaya de le délivrer et l'entraîna jusqu'à l'hôtel de ville, où il se crut un moment sauvé. Mais des bataillons de la garde nationale, conduits par Barras, forcèrent l'hôtel de ville pendant la nuit. Se voyant perdu, Robespierre se tira un coup de pistolet; il ne réussit qu'à se fracasser la mâchoire. Le lendemain, 10 thermidor, il fut conduit à la guillotine avec son frère, Robespierre jeune, avec Saint-Just, Couthon, le savetier Simon et seize autres : leurs têtes tombèrent au milieu de l'allégresse universelle.

Réaction thermidorienne. — Ceux qui avaient provoqué le 9 thermidor n'avaient obéi à aucune pensée généreuse. Leur but unique, en tuant le tyran, avait été de n'être pas tués eux-mêmes. Leur intention n'était du reste nullement de clore l'affreux régime de la

Terreur; et l'on vit, le 10 thermidor même, l'impudent et grotesque Barère, après avoir écrasé ses complices de la veille, annoncer que le gouvernement révolutionnaire allait reprendre son cours.

Mais la France n'entendait point les choses ainsi. Pour tous, avec Robespierre, la Terreur devait disparaître. On ouvrit donc les prisons, et peu à peu elles se vidèrent de leurs innombrables habitants. Pour prévenir le retour de la Terreur, la Convention vota la suppression de la Commune; la fermeture de tous les clubs révolutionnaires de France; le renouvellement des Comités de salut public et de sûreté générale; enfin le châtiment des principaux scélérats de la Terreur : l'ignoble Fouquier-Tinville, Carrier, Lebon, furent livrés à la guillotine; Billaud, Barère, Collot, qui méritaient cent fois la même peine, furent jetés en prison.

Insurrections jacobines du 12 germinal et du 1er prairial. — Les Jacobins de la rue étaient furieux. Ils firent entendre des menaces, essayèrent de rouvrir leurs clubs, se livrèrent à des manifestations bruyantes. Mais les honnêtes gens étaient décidés à résister aux *buveurs de sang*. Plusieurs centaines de jeunes gens de bonne famille, qu'on appela tantôt les *muscadins,* tantôt la *jeunesse dorée,* s'armèrent de bâtons, et partout, du bâton comme de la voix, tinrent en respect la *queue de Robespierre*. Deux fois, le 12 germinal (1er avril 1795) et le 1er prairial (20 mai), les Jacobins lancèrent l'émeute sur la Convention; deux fois ils échouèrent

La Constitution de l'an III. — Enfin débarrassée de la queue de Robespierre, l'Assemblée s'occupa de donner une Constitution à la France. La Constitution nouvelle, votée le 10 août 1795, et dite de l'*an III,* accordait le vote à tout *contribuable* domicilié depuis un an, et établissait pour le Corps législatif deux Conseils : l'un, des *Anciens,* composé de deux cent cinquante membres; l'autre, comptant le double de représentants, et dit pour cela des *Cinq-Cents*. Le pouvoir exécutif était confié à un *Directoire* de cinq membres, respon-

sables devant le Corps législatif; le Directoire était nommé par les Anciens sur une liste que présentaient les Cinq-Cents.

Le 13 vendémiaire. — Cette Constitution était acceptable. Ce qui ne l'était pas, ce fut un décret annexe par lequel la Convention obligeait les électeurs *à choisir dans son sein les deux tiers des membres des nouveaux Conseils.* La Convention, se sentant profondément haïe et méprisée, jugeait prudent de se survivre à elle-même dans le nouveau Corps législatif.

La population honnête de Paris s'indigna de cette singulière prétention et fit appel aux armes. Elle fut écrasée par l'artillerie de *Napoléon Bonaparte,* jeune général plein de talents, mais dénué de scrupules, et qui par ambition offrit ses services à une Assemblée méprisée de tous (13 vendémiaire-5 octobre 1795). La Convention installa les deux tiers de ses membres dans les nouveaux Conseils, puis se sépara le 26 octobre.

RÉSUMÉ

La Convention, où les deux partis extrêmes, *Gironde* et *Montagne,* se disputent le pouvoir, proclame le jour même de sa réunion, 21 septembre, l'abolition de la royauté et le lendemain l'avènement de la République. Elle condamne à mort à une voix de majorité Louis XVI et le fait guillotiner le 21 janvier 1793. La Montagne se débarrasse de la Gironde en faisant expulser le 2 juin ses vingt-deux principaux membres, qui monteront pour la plupart sur l'échafaud le 31 octobre. La proscription des Girondins est vengée par la mort de Marat (13 juillet); mais les Montagnards n'en restent pas moins les maîtres et installent le règne de la Terreur, qui fait d'innombrables victimes (1793-1794). On ressuscite le paganisme dans le culte de la Raison, et on établit le calendrier républicain.

Les terroristes se déciment entre eux. Hébert et d'autres membres de la Commune sont envoyés à la guillotine (mars 1794). Danton y est envoyé à son tour (avril), et Robespierre se saisit de la dictature. Le 8 juin, il établit le culte de l'Être suprême. Moins de deux mois après, le 9 thermidor (27 juillet), il est renversé par la *queue de Danton* et envoyé à la guillotine : avec lui finit la Terreur.

La Convention fait la Constitution de l'an III (10 août 1795) et, tout en se séparant, se survit à elle-même par le coup d'État du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), où le général Bonaparte joue le principal rôle

CHAPITRE VI

LA GUERRE ÉTRANGÈRE SOUS LA CONVENTION (1792-1795)

SOMMAIRE

Déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792). — Invasion du territoire français. — Victoire de Valmy et recul de l'invasion (20 septembre). — Victoire de Jemmapes (6 novembre 1792) et invasion de la Belgique. — La première coalition européenne (mars 1793). — Les volontaires de 1792. — Défaite de Nerwinde (18 mars 1793) et perte de la Belgique. — Fuite de Dumouriez et nouvelle invasion du territoire. — La levée en masse (août). — Carnot, organisateur de la défense. — Victoire de Wattignies (octobre). — Victoire de Jourdan à Fleurus (26 juin 1794) et conquête de la Belgique. — Conquête de la Hollande par Pichegru (novembre 1794, janvier 1795). — Traités de Bâle (1795). — La guerre maritime; *le Vengeur* (1794).

Déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792). **Invasion du territoire français.** — Les Girondins, maîtres de la Législative, avaient forcé Louis XVI, le 20 avril 1792, à déclarer lui-même la guerre à l'Autriche. Mais une double attaque sur la Belgique, alors possession autrichienne, échoua complètement. Bientôt même les frontières de l'est de la France furent menacées par quatre-vingt mille Prussiens ou Autrichiens, que commandait le duc de Brunswick. Le 25 juillet, le duc lança un manifeste dans lequel il exigeait impérieusement le rétablissement de l'autorité de Louis XVI. Quinze jours après, le plus brillant de nos généraux, La Fayette, abandonnait son armée de la Meuse et passait la frontière.

Ces nouvelles soulevèrent l'émotion la plus vive. Le manifeste insolent de Brunswick surtout irrita et exalta le patriotisme au plus haut degré. Une foule de royalistes eux-mêmes frémirent d'entendre ces menaces de l'étranger. Quant aux révolutionnaires, ils répondirent

par un cri de fureur. Depuis le 22 juillet, l'Assemblée avait déclaré la patrie en danger. Le canon d'alarme tirait d'heure en heure. Sur les places publiques, des amphithéâtres ornés de banderoles tricolores avaient été dressés, et, assis devant une table que supportaient des caisses de tambours, des officiers municipaux inscrivaient sans relâche les enrôlements volontaires.

Cependant Brunswick continuait sa marche en avant et entrait en France par le Luxembourg. Le 2 septembre, après une canonnade de quinze heures, Verdun ouvrait ses portes. A Paris, Danton et les hommes de la Commune saisissaient le prétexte du siège de Verdun pour faire les massacres de septembre.

Victoire de Valmy et recul de l'invasion (20 septembre). — Ce n'était point par de telles horreurs qu'on pouvait sauver la France. La Champagne allait être envahie et la route de la capitale par Châlons ouverte, si les alliés parvenaient à franchir la forêt de l'Argonne. Dumouriez, qui depuis la fuite de La Fayette était général en chef, s'y jeta avant que l'ennemi pût l'atteindre. Il allait être tourné par Brunswick, lorsque son collègue Kellermann vint lui prêter un vigoureux appui en s'établissant sur la forte position de *Valmy*. Brunswick entreprit d'en déloger les Français le 20 septembre. Mais ses colonnes ne purent rompre les baïonnettes françaises. Déconcerté par cet échec, le général prussien fit sonner la retraite, et quelques jours après il reprenait le chemin de la frontière.

Victoire de Jemmapes (6 novembre 1792), **et invasion de la Belgique.** — Dumouriez mit à profit l'enthousiasme de l'armée pour envahir la Belgique.

Il rencontra les Autrichiens, retranchés sur les hauteurs de *Jemmapes*, près de Mons, le 6 novembre. Il les canonna toute une matinée sans résultat. Alors on recourut à la baïonnette, et cette arme terrible eut après trois heures raison de la résistance acharnée de l'ennemi, qui se retira en bon ordre. La conquête de la Belgique fut l'œuvre d'un mois.

Occupation des provinces rhénanes. — Pen-

dant ce temps, le général duc de Biron s'avançait dans la direction de Coblentz, pour surveiller Brunswick. L'avant-garde de son armée, commandée par le marquis de Custine, officier aventureux, se jeta dans le Palatinat, occupa Spire et Worms, entra sans coup férir dans Mayence, le 21 octobre, et le lendemain dans Francfort, Mais quand Brunswick reparut, en décembre, il fallut tout évacuer pour se renfermer dans les murs de Mayence.

La première coalition européenne (mars 1793). — Au mois de décembre 1792, les armées françaises occupaient la Belgique, plusieurs villes du Rhin, et, au midi, Nice et la Savoie, conquises par le général de Montesquiou. Survint le drame du 21 janvier. Ce défi sanglant jeté à l'Europe, les déclamations répétées de la Convention contre les *tyrans couronnés,* les fureurs croissantes de la démagogie française, et les tentatives faites par les Jacobins pour établir à l'étranger dans les grandes villes des clubs révolutionnaires à l'instar de ceux de Paris, tournèrent toutes les puissances contre nous. Au mois de mars 1793 se forma la *première coalition européenne.*

Défaite de Nerwinde (mars 1793). — Pour soutenir la lutte gigantesque dont la Convention endossait allègrement la responsabilité, la France n'avait point d'argent et peu de soldats. Il allait falloir augmenter, dans des proportions formidables, à côté des troupes de ligne, le nombre des bataillons de volontaires. Or ces *bataillons de volontaires,* qu'on a présentés comme des héros, étaient, à part un petit nombre, si l'on en croit d'innombrables témoignages, dont le plus éclatant est celui de Carnot lui-même, d'affreux brouillons, indignes du nom de soldats. Formant des corps à part, ils ne se pliaient à aucune discipline, désertaient en foule, se sauvaient au premier coup de fusil en criant à la trahison, ou même, au lieu de tirer sur l'ennemi, tiraient sur les troupes régulières qui faisaient bravement leur devoir.

Aussi l'année 1793 ne compta-t-elle guère que des revers. En Belgique, Dumouriez fut vaincu par les Autrichiens à la bataille de *Nerwinde* (18 mars), où six

mille volontaires lâchèrent pied dès les premiers coups. Le général devint aussitôt suspect. Le 2 avril, il vit arriver dans son camp quatre conventionnels qui lui signifièrent son rappel. Il les fit arrêter eux-mêmes et les livra aux Autrichiens. Mais, abandonné de son armée, il dut à son tour passer la frontière.

Perte de la Belgique. — Barère fit décider que des représentants seraient attachés à chaque armée pour surveiller les généraux. La présence des commissaires n'empêcha point l'armée du Nord d'évacuer complètement la Belgique et de rentrer en France. Elle fut suivie, quoique assez mollement, par les Autrichiens, qui enlevèrent successivement, en juillet, Condé et Valenciennes. L'armée du Rhin reculait de son côté, abandonnait Mayence, et laissait pénétrer Brunswick en Alsace. Ainsi le territoire était de nouveau envahi au nord et à l'est.

Les Jacobins s'en prirent à Custine, qui réunissait les deux titres de général malheureux et d'aristocrate. Il fut mandé à Paris et condamné à mort.

La levée en masse (août 1793). — En août 1793, les Anglais et les Autrichiens occupaient la Flandre, les Prussiens l'Alsace; les Austro-Sardes menaçaient les Alpes, et les Espagnols les Pyrénées. A l'invasion universelle, la Convention résolut d'opposer un grand effort de la nation, *la levée en masse* (23 août). Tous les hommes valides furent appelés à prendre les armes; les vieillards, les femmes même et les enfants, à rendre à la patrie chacun les services dont ils étaient capables.

La levée en masse était une idée impraticable; elle ne fut qu'un mot. La victoire ne revint point aux drapeaux de la France. Nos armées furent battues à la fois et dans les Flandres et en Alsace. Suivant leur habitude, les Jacobins se vengèrent des revers en frappant les généraux malheureux : Kellermann, le vainqueur de Valmy, fut destitué. *Houchard,* qui cependant avait délivré Dunkerque par la victoire d'*Hondschoote,* sur les Anglais, fut guillotiné.

Carnot organisateur de la défense. — Heureu-

sement un homme venait d'entrer au Comité de salut public, qui allait mettre fin à l'imbécile omnipotence des Jacobins dans les affaires militaires, et par là même à nos revers. Cet homme était Carnot, qu'on a surnommé l'*organisateur de la victoire*. Au point de vue politique, Carnot est un triste personnage. Mais, comme militaire, il avait une incontestable valeur. C'était un homme du métier, étant officier du génie; de plus il apportait à ses fonctions une véritable passion et une application infatigable.

Carnot supprima les bataillons de volontaires et fondit les nouvelles recrues dans les troupes régulières, dont elles prirent peu à peu l'esprit de discipline. Il réorganisa les bureaux de la guerre et ne craignit pas d'y faire entrer, au risque de se brouiller avec ses collègues, des officiers *ci-devant* nobles, dont il appréciait les lumières. Sous sa direction, les généraux que les Jacobins avaient destitués ou guillotinés auraient fait merveille. Carnot eut la bonne chance d'être aussi bien servi par les officiers de fortune qui les remplacèrent, *Jourdan* à l'armée du Nord, *Pichegru* à l'armée du Rhin, *Hoche* à l'armée de la Moselle.

Victoires de Wattignies et du Geisberg (octobre 1793). — Secondé par Carnot en personne, Jourdan attaqua brusquement les Autrichiens commandés par Cobourg, près de *Wattignies* (16 octobre). Les Autrichiens furent vaincus. Maubeuge, qu'ils tenaient assiégée, fut délivrée, et la frontière du Nord fut bien près de l'être. En Alsace, Hoche et Pichegru, unissant leurs forces, battirent les Austro-Prussiens commandés par Brunswick, près de la montagne du *Geisberg*, qui domine la ville de Wissembourg. Par cette victoire l'Alsace fut délivrée.

Conquête de la Belgique et de la Hollande (1794). — Malgré sa gloire, le jeune général Hoche fut destitué pour avoir déplu au Comité de salut public; Jourdan alors prit le commandement de l'armée de la Moselle, devenue l'armée de *Sambre-et-Meuse*, et Pichegru celui de l'armée du Nord.

Pour achever la délivrance du territoire, les deux généraux résolurent de faire une diversion, et se lancèrent sur la Belgique. Cette manœuvre réussit : l'Autrichien Cobourg se hâta de quitter le sol français et vint offrir la bataille à Jourdan dans les célèbres plaines de *Fleurus,* près de Charleroi. Il y fut vaincu après un long jour de combat (26 juin). La journée de Fleurus fut suivie de l'occupation rapide de la Belgique.

Les généraux résolurent d'ajouter à la Belgique la Hollande. Pendant que Jourdan tenait tête aux Autrichiens qui campaient derrière la Meuse, dans les environs d'Aix-la-Chapelle, Pichegru entrait dans le Brabant, occupait Bois-le-Duc et faisait reculer les Anglo-Hollandais jusque dans le camp de Nimègue. Nimègue, ville très forte couverte par le bras principal du Rhin, le Wahal, par un camp retranché et par une armée, fut cependant prise le 8 novembre.

L'armée avait bien gagné ses quartiers d'hiver. Mais, sur ces entrefaites, une occasion unique de conquérir toute la Hollande s'offrit à Pichegru. En décembre, le froid devint si vif, que les canaux et les fleuves gelèrent profondément; les alliés se voyaient ainsi frustrés de leurs meilleurs moyens de défense. Pichegru se hâta de profiter de ce coup de fortune. Il se flattait d'ailleurs d'être appuyé par le parti républicain, nombreux et hostile au stathouder *, prince d'Orange. Le 8 janvier 1795, il passa sur la glace le Wahal. A son approche, les grandes villes se soulevèrent contre le stathouder, qui prit la fuite. Dès le 20 janvier, Pichegru, sans avoir tiré l'épée, entrait à Amsterdam.

Érigée en *République Batave,* la Hollande se déclara l'alliée de la France, qui put disposer de ses troupes, de sa flotte, et occuper les villes du Brabant.

Traités de Bâle (1795). — Dégoûtées de la guerre, la Prusse et l'Espagne sortirent de la coalition européenne et firent l'une et l'autre la paix à *Bâle* avec la France (1795).

La guerre maritime. « Le Vengeur ». — Victorieuse sur terre, la France avait été moins heureuse sur

mer. Les Anglais s'étaient emparés de presque toutes ses colonies et tenaient bloqués tous ses ports. Il fallait armer de véritables flottes pour protéger les convois de blés étrangers, nécessités par la famine qui désolait l'intérieur. Les rencontres avec les Anglais étaient fréquentes. Dans une de ces rencontres, un vaisseau, appelé *le Vengeur du peuple,* se laissa couler plutôt que de se rendre.

L'Angleterre restait la maîtresse des mers ; elle n'avait pas désarmé en 1795, l'Autriche non plus. Les traités de Bâle ne débarrassaient la France que des moindres de ses ennemis.

RÉSUMÉ

Les Girondins forcent Louis XVI à déclarer la guerre à l'Autriche (20 avril 1792). Deux tentatives d'invasion en Belgique (avril et juin) échouent.

La Prusse, alliée de l'Autriche, prend à son tour l'offensive. Brunswick, avec quatre-vingt mille Austro-Prussiens, marche sur la frontière de l'Est. Son manifeste insolent (25 juillet), la nouvelle de la fuite de La Fayette, soulèvent l'émotion patriotique en France. Nombreux enrôlements volontaires.

Cependant Brunswick entre en France par le Luxembourg. La capitulation de *Verdun* (2 septembre) est l'occasion des massacres de septembre à Paris. Brunswick, arrêté à *Valmy* (20 septembre) par Dumouriez et Kellermann, repasse la frontière. La victoire de *Jemmapes* (6 novembre), sur les Autrichiens, livre à Dumouriez la Belgique. Pendant ce temps, Custine se jette sur Spire, Worms, Mayence, Francfort, villes neutres, et les occupe sans coup férir (octobre 1792). Mais il recule bientôt devant Brunswick et évacue tout, sauf Mayence (décembre).

Le régicide du 21 janvier et les provocations jacobines déterminent la formation de la première coalition européenne (mars 1793). Guerre périlleuse pour la France. Les enrôlements ne donnent que des *bataillons de volontaires,* fort indisciplinés.

Aussi, revers partout. Dumouriez, vaincu à *Nerwinde* par l'Autrichien Cobourg, perd la Belgique (18 mars 1793). Menacé par la Convention, il passe à l'ennemi. Custine est battu. Les Prussiens envahissent l'Alsace, et les Autrichiens le nord. Custine, rappelé est guillotiné.

La *levée en masse,* décrétée par la Convention le 23 août, ne donne que des résultats dérisoires. Nos généraux se laissent battre encore dans les Flandres et en Alsace : ils sont destitués, ou même, comme Houchard, vainqueur cependant des Anglais à *Hondschoote,* guillotinés.

Heureusement Carnot, au Comité de salut public, est chargé de la guerre. Il réorganise l'armée et rétablit la discipline. Secondés par lui, Jourdan, par la victoire de *Wattignies* (16 octobre 1793) sur Cobourg, délivre la frontière du Nord ; Hoche et Pichegru, par celle du *Geisberg*, près de Wissembourg, sur Brunswick, délivrent l'Alsace.

Les Français reprennent l'offensive en 1794. Jourdan, après la victoire de *Fleurus* (26 juin) sur Cobourg, conquiert toute la Belgique. Pendant qu'il tient tête aux Autrichiens sur le Rhin, Pichegru envahit la Hollande, occupe le camp retranché et la ville de *Nimègue* (8 novembre 1794); franchit ensuite le Wahal glacé, et, en un mois (janvier 1795), occupe toute la Hollande, qui devient une république, notre alliée.

Ces succès amènent les deux traités de Bâle (1795), avec la Prusse et l'Espagne. Le reste de l'Europe demeure coalisé contre nous.

Sur mer, la France avait été moins heureuse. De ses guerres, on ne peut rappeler que l'héroïsme du *Vengeur* (20 mai 1794).

CHAPITRE VII

LA GUERRE CIVILE OU LA GUERRE DE VENDÉE (MARS 1793-1800)

SOMMAIRE

Causes de l'insurrection vendéenne. — L'insurrection sous Cathelineau (mars-juin 1793). — L'insurrection sous d'Elbée (juin-octobre). — L'insurrection sous La Rochejaquelein (octobre-décembre 1793). — Charette. — Les colonnes infernales de Turreau (1794). — Traité de la Jaunaye (1795). — Rupture de la paix (juin 1795). — Catastrophe de Quiberon (juillet 1795). — Mort de Charette (1796). — Hoche et son système pacificateur. — Bonaparte et la Vendée.

Causes de l'insurrection vendéenne. — Les provinces de l'Ouest, particulièrement l'Anjou et le Poitou, n'avaient rien compris à la Révolution française. Catholiques ardents, royalistes convaincus, affectionnés à leurs seigneurs, qui les traitaient en amis, les habitants de ces contrées ne s'expliquaient pas la

persécution dirigée contre leurs prêtres, leurs nobles et leur roi. Cependant, tout d'abord, ils courbèrent en silence la tête sous le régime nouveau. Mais lorsque, par le décret du 24 février 1793, ordonnant la levée de trois cent mille hommes, la Convention prétendit leur prendre leurs enfants pour les envoyer à la frontière et sceller de leur sang un ordre de choses qu'ils abhorraient, alors leur patience leur échappa, et ils coururent aux armes.

Les chefs vendéens. — Toute spontanée et essentiellement populaire, l'insurrection eut pour premiers chefs des hommes du peuple : *Cathelineau*, marchand colporteur de laines, surnommé pour sa piété *le saint d'Anjou*, et *Stofflet*, garde-chasse, ancien soldat, aussi robuste qu'intrépide. Mais ensuite les paysans, sans rejeter ni Cathelineau ni Stofflet, demandèrent des chefs à la noblesse, dont la guerre était le métier. Ils forcèrent de se mettre à leur tête le *marquis de Lescure*, le *marquis de Bonchamps*, *d'Elbée*, le *marquis Henri de La Rochejaquelein*, tous pleins de courage et de piété, tous encore fort jeunes, surtout le dernier, qui n'avait que vingt et un ans, et qui du premier coup sut électriser les paysans par sa harangue si connue : « Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi. »

Ces gentilshommes ne se dissimulaient sans doute pas la témérité qu'il y avait d'attaquer la République avec des paysans, armés pour la plupart de fourches, de bâtons ou de broches ; mais ils ne crurent pas devoir refuser leur vie à l'enthousiasme de ces braves gens, qui faisaient eux-mêmes si fièrement le sacrifice de la leur pour leur Dieu et leur roi. Après tout, la lutte pouvait bien tourner ; on se procurerait des munitions, des fusils, des canons en battant l'ennemi ; les Vendéens étaient d'excellents tireurs. Le pays en outre se prêtait admirablement à une guerre de partisans, avec ses bois et ses fourrés impénétrables, surtout dans le Bocage ; avec ses chemins inondés et profondément encaissés, formant autant de ruisseaux ;

avec les innombrables haies vives qui faisaient la clôture des champs et des métairies.

Les Vendéens sous Cathelineau (mars-juin 1793). — Le 14 mars 1793, Cathelineau fit sonner le tocsin dans tous les clochers, ramassa quelques centaines d'hommes armés de bâtons de houx ou de fourches et



La Rochejaquelein à la tête de ses soldats.

enleva la petite ville de *Chemillé,* où il prit trois coulevrines et deux cents républicains. Après quoi, réunissant ses hommes aux douze cents de Stofflet, le colporteur de laines marcha sur l'importante place de *Cholet.* Accueillis par des bordées de mitraille, les paysans se jetèrent à terre, laissèrent passer les boulets sur leurs têtes, puis, se relevant, se précipitèrent et tuèrent les canonniers sur leurs pièces. Cholet fut pris. Les Vendéens s'arrêtèrent alors et se dispersèrent dans leurs paroisses pour remplir le devoir pascal.

Ils se retrouvèrent le 1er avril sous le commandement de Cathelineau et de Stofflet, auxquels venait de se joindre d'Elbée. Pour tout uniforme, les Vendéens avaient un chapelet à la ceinture, l'image du Cœur de Jésus sur la poitrine et la cocarde blanche au chapeau, ce qui leur valut le nom de *Blancs*. Ils brûlaient d'en venir aux mains avec les *Bleus;* ainsi appelaient-ils les républicains. Ils les battirent de nouveau à *Chemillé,* puis à *Fontenay-le-Comte,* où ils trouvèrent quarante canons et d'innombrables fusils, butin préféré à tout autre. Ils s'emparèrent de *Saumur,* entrèrent sans coup férir dans *Angers;* mais tous leurs efforts échouèrent devant la grande ville de *Nantes,* et ils y firent une perte irréparable dans la personne de Cathelineau, qui tomba mortellement blessé. D'Elbée fut élu généralissime,

Les Vendéens sous d'Elbée (juin-octobre 1793). — Pour forcer les Vendéens à quitter les rives de la Loire, le *duc de Biron,* général des Bleus, dirigea deux armées au cœur même de leur pays, sous le commandement de *Santerre* et de *Westermann.* Les deux armées furent écrasées. Biron fut rappelé à Paris, jugé et guillotiné. Sa mort fut belle : « J'ai été, dit-il, infidèle à mon Dieu, à mon ordre, à mon roi, je meurs plein de foi et de repentir. »

Le Comité de salut public donna à Biron pour successeur *Rossignol,* Jacobin féroce, lâche, inepte, toujours ivre. Mais il avait des lieutenants braves et habiles. L'un d'eux, *Tuncq,* fit subir, le 13 août, une grande défaite aux Vendéens, qui avaient eu l'imprudence d'accepter la bataille dans la plaine de *Luçon,* où les républicains, par leur artillerie, avaient tous les avantages. Quelques jours après, les Blancs eurent leur revanche à *Torfou,* sur *Kléber,* peut-être le plus brillant officier des armées républicaines. Mais, le 17 octobre, ils furent vaincus, après s'être battus tout un jour, dans le voisinage de *Cholet.* D'Elbée, Bonchamps, Lescure, tombèrent mortellement blesses. Les malheureux paysans se précipitèrent en dé-

sordre vers la Loire, qu'ils purent traverser sans être inquiétés.

Les Vendéens sous Henri de La Rochejaquelein (octobre-décembre 1793). — A la place de d'Elbée, disparu depuis sa blessure, on proclama généralissime Henri de La Rochejaquelein. Le généralissime était adoré pour sa valeur, sa modestie et sa bonté. Il n'était cependant pas le maître absolu des opérations militaires. Il dut, malgré sa répugnance, se diriger sur la presqu'île du Cotentin, où l'on faisait espérer aux Vendéens un secours des Anglais après la prise de *Granville*. On ne put prendre Granville, les Anglais ne parurent pas, et l'armée vendéenne se trouva dans un extrême danger, entre la mer et une armée de Bleus, commandée par Kléber.

Les Vendéens s'ouvrirent glorieusement le chemin du retour par les victoires de *Dol* et d'*Antrain*. Malheureusement, dans leur marche vers le sud, les vainqueurs se laissèrent devancer par l'infatigable Kléber, qui leur barra la route de la Loire. Ce fut le commencement de la déroute : un gros de Vendéens, sous la conduite de La Rochejaquelein, parvint à se frayer un chemin vers la Loire ; les autres, qui essayaient de gagner la Bretagne, furent atteints par Westermann à *Savenay* et taillés en pièces (décembre). Le féroce Jacobin ne fit point de quartier. Il écrasa les enfants sous les pieds des chevaux, il égorgea les femmes et les jeunes filles.

Trois mois après, le *boucher des Vendéens*, comme il s'appelait lui-même, enveloppé dans la chute de Danton, montait sur l'échafaud.

Les colonnes infernales de Turreau (1794). — La grande armée vendéenne n'existait plus, mais la guerre des partisans continua, surtout dans le bas Poitou, où combattait depuis plusieurs mois un héroïque gentilhomme, le jeune *chevalier de Charette*. La Convention confia à *Turreau*, aussi cruel que Westermann, la mission d'écraser les dernières résistances.

Le sauvage Turreau établit douze camps retranchés

dans les meilleures positions de la Vendée, et de là lança autant de colonnes avec mission de tout incendier et de tout massacrer. Les *colonnes infernales* remplirent consciencieusement leur office : les maisons, les chaumières, les blés, les fourrages, furent livrés aux flammes ; tous les habitants trouvés sur la route, même les patriotes*, furent passés au fil de l'épée ou à la pointe de la baïonnette ; on coupait les femmes en morceaux, on jetait les jeunes filles et les enfants dans des fours ardents. En quelques jours la Vendée fut couverte de ruines fumantes et ruissela de sang.

Victoires de Stofflet et de Charette. — Ces horreurs systématiques exaspérèrent les républicains eux-mêmes. Henri de La Rochejaquelein, Stofflet et quelques autres chefs échappés au désastre de Savenay retrouvèrent des soldats décidés à une guerre implacable. Henri périt bientôt victime de son courage parfois téméraire ; mais Stofflet, proclamé généralissime, releva le parti et s'empara même de Cholet, quartier général de Turreau. De son côté, Charette, avec des paysans exténués de fatigue et de faim, gagnait trois batailles successives. On avait cru exterminer les *brigands* de la Vendée, et de nouveau les brigands faisaient trembler les féroces égorgeurs.

Traité de la Jaunaye (février 1795). — Devenue humaine par nécessité, la Convention révoqua Turreau et négocia avec Charette.

Par le traité de *la Jaunaye* (février 1795), Charette obtint le libre exercice de la religion, l'exemption de la conscription pour les jeunes gens, le droit pour les Vendéens de garder leur territoire à l'exclusion des troupes républicaines. A ces conditions il consentit à reconnaître la République et à venir à Nantes pour prouver par sa présence la fin de la guerre. Le général y parut sur son cheval de bataille, vêtu de bleu, ceint d'une écharpe blanche aux franges et aux fleurs de lys d'or. Reçu et fêté avec beaucoup de courtoisie par le brave *Canclaux*, vieux gentilhomme devenu républicain, il excita dans la foule une curiosité et un enthousiasme prodigieux.

Au mois de mai, Stofflet traita aux mêmes conditions.

Reprise des hostilités (juin 1795). **Catastrophe de Quiberon** (juillet 1795). — Trop d'antipathies séparaient les Vendéens des révolutionnaires pour que la paix, même sincère, fût durable. La Convention d'ailleurs viola les conditions du traité de la Jaunaye. Charette se crut dégagé lui-même de sa parole, et au mois de juin il reprit la campagne. De nouveaux succès rendaient aux Blancs leur ardeur des anciens jours, lorsque leur arriva la nouvelle de la catastrophe de Quiberon.

Quatre mille émigrés avaient été transportés par une flotte anglaise dans la presqu'île de *Quiberon*, sous le commandement du marquis d'Hervilly et du jeune comte de Sombreuil. Leur plan était de donner la main aux paysans de Bretagne, révoltés comme les Vendéens depuis 1793, et pour les mêmes causes, contre la Convention, sous le nom de *Chouans;* de réunir leurs groupes isolés et d'écraser les Bleus dans une grande bataille. Mais mal secondés par l'escadre anglaise, trahis par un millier de prisonniers républicains qu'ils avaient eu l'imprudence d'admettre dans leurs rangs, les émigrés furent cernés dans la presqu'île par le général *Hoche.*

Deux mille environ purent s'échapper; les autres se disposaient à vendre chèrement leur vie, lorsqu'un lieutenant de Hoche leur offrit la vie sauve s'ils déposaient les armes. D'Hervilly était tombé mortellement blessé. Sombreuil accepta pour ses compagnons, mais refusa pour lui-même. Hoche, n'osant point ratifier la parole de son lieutenant, en référa à la Convention. L'Assemblée ordonna de massacrer tous les émigrés. Près de huit cents furent fusillés dans une prairie voisine d'Auray, appelée aujourd'hui le *Champ des martyrs.*

Mort de Stofflet et de Charette (1796). — En Vendée, Charette répondit à la boucherie d'Auray en faisant fusiller quatre cents prisonniers bleus. Mais lui-même ne devait pas tarder à succomber. Sa petite armée diminuait de jour en jour, grâce au système nou-

veau de Hoche, qui, chargé de pacifier l'Ouest, voulut le faire par la douceur, épargnant soigneusement les personnes et les propriétés des habitants paisibles, ne poursuivant que les insurgés. Demeuré presque seul, entouré d'espions, Charette fut pris dans un combat, et condamné à être fusillé à Nantes, le 29 mars 1796.

La mort que le héros de trente-trois ans avait tant de fois bravée ne lui fit pas peur. Après avoir serré la main de son confesseur, il commanda lui-même le feu et tomba au cri de : *Vive le roi !* Un mois auparavant (25 février) était mort avec la même intrépidité, au cri de : *Vive la religion! Vive le roi!* Stofflet, qui avait repris les armes au mois de janvier, et que des traîtres livrèrent aux républicains.

Bonaparte et la Vendée (1800). La disparition de ces deux chefs et l'habileté de Hoche amenèrent la pacification de la Vendée. Les tracasseries religieuses du Directoire faillirent un moment, en 1799, réveiller le feu qui couvait toujours sous la cendre; sur ces entrefaites, le Directoire fut balayé par le coup d'État de Bonaparte. Les Vendéens cédèrent à l'ascendant de cet homme de génie; mais, en déposant les armes, les *géants* de la Vendée, comme les appelait Napoléon, eurent le droit de garder leurs prêtres et leurs autels, et la gloire d'avoir préparé la restauration religieuse accomplie dans la France entière l'année suivante par le Concordat.

RÉSUMÉ

La Vendée se soulève pour son Dieu et son roi (mars 1793). Essentiellement œuvre du peuple, l'insurrection n'a d'abord pour chefs que des hommes du peuple, *Cathelineau* et *Stofflet*. Elle se donne ensuite des chefs nobles, *Lescure*, *Bonchamps*, *d'Elbée*, *Henri de La Rochejaquelein*.

Cathelineau, avec une poignée de paysans, s'empare de Cholet, bat les Bleus dans un *grand choc* à Chemillé, enlève Fontenay, où sont beaucoup d'armes, Saumur et Angers; mais il échoue devant Nantes, où il tombe mortellement blessé (29 juin 1793). D'Elbée est proclamé généralissime à sa place.

Rappelés dans leur pays par les ravages des Bleus, les Vendéens écrasent les deux lieutenants du général en chef duc de Biron, Westermann et Santerre. Biron, rappelé, est guillotiné. Les

vainqueurs ont l'imprudence d'accepter la bataille dans la plaine de *Luçon* (13 août); ils y sont battus par Tuncq, second du général en chef, le ridicule Rossignol. Ils prennent leur revanche à *Torfou* (19 septembre) sur Kléber. Kléber a lui-même sa revanche, le 17 octobre, dans une grande bataille autour de *Cholet*. Trois chefs vendéens, d'Elbée, Bonchamps, Lescure, sont grièvement blessés, et l'armée vaincue se précipite en désordre vers la Loire. Le jeune Henri de La Rochejaquelein est élu généralissime.

Les Vendéens se dirigent vers Granville, où ils espèrent un secours des Anglais. Ils ne peuvent prendre Granville, et les Anglais ne paraissent pas (novembre). Comme ils redescendent vers la Loire, Kléber veut les arrêter pour les jeter à la mer. Ils s'ouvrent une route par les victoires de *Dol* et d'*Antrain*; mais ils ne peuvent gagner Angers, d'où les éloigne Kléber. La plupart se précipitent vers la Bretagne. Ils sont atteints et exterminés à Savenay par le féroce Westermann (décembre 1793).

Cependant le jeune chevalier *de Charette* tient toujours en Vendée. Pour en finir avec l'insurrection, la Convention fait dévaster le pays par les fameuses *colonnes infernales* de Turreau. L'horreur des ravages ranime la lutte sur tous les points. La mort de l'héroïque Henri de La Rochejaquelein ne l'arrête pas. Stofflet s'empare de Cholet, le quartier général de Turreau. Charette bat trois fois les Bleus. A bout de ressources, la Convention rappelle Turreau et signe avec Charette le traité de *la Jaunaye* (février 1795), honorable pour les Vendéens. Stofflet fait aussi la paix.

Charette reprend les armes au mois de juin. Il venge, en juillet, les *martyrs de Quiberon* en faisant fusiller quatre cents prisonniers républicains. Cependant peu à peu sa petite armée se décourage. Le système pacificateur de Hoche contribue d'ailleurs à refroidir l'ardeur des partisans. Demeuré presque seul, Charette est pris dans un combat et fusillé à Nantes, le 29 mars 1796. Stofflet, qui avait pris les armes en janvier, avait été trahi presque aussitôt et également fusillé (25 février 1796).

En 1799, les tracasseries religieuses du Directoire semblent vouloir ranimer en Vendée le feu qui couve sous la cendre. Survient Bonaparte, qui balaye par un coup d'État les brouillons, et rend la paix aux *géants* de la Vendée.

CHAPITRE VIII

LE DIRECTOIRE (27 OCTOBRE 1795-9 NOVEMBRE 1799)

SOMMAIRE

Les cinq Directeurs. — La société du Directoire. — Politique jacobine du Directoire. — Campagne malheureuse de Moreau et Jourdan en Allemagne (juin-octobre 1796). — Brillante campagne de Bonaparte en Italie (avril 1796-avril 1797). — Traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). — Coup d'État du 18 fructidor contre les royalistes (septembre 1797). — Retour de la Terreur. — Coup d'État du 22 floréal contre les Jacobins (11 mai 1799). — Campagne douteuse de Bonaparte en Égypte (1798-1799). — La deuxième coalition (1798) et la perte de l'Italie (1799). — Impopularité du Directoire. — Retour de Bonaparte et le 18 brumaire (novembre 1799).

Les Directeurs de 1795. — La journée du 13 vendémiaire avait assuré aux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents une majorité régicide. Cette majorité se fit un pouvoir exécutif à son image. Elle nomma *directeurs* les régicides *Barras, Larevellière-Lepeaux, Rewbell, Letourneur* et *Carnot*.

Carnot et Letourneur furent réduits au rôle de simples ministres, et le pouvoir exercé de fait par Barras, Rewbell, Larevellière-Lepeaux, trois Jacobins forcenés. Le plus en vue, comme aussi le plus vénal et le plus corrompu, fut Barras, né comte, Jacobin de circonstance et par ambition.

Sentant eux-mêmes qu'ils manquaient de valeur, les Directeurs essayèrent de relever leur prestige par un costume d'apparat : culottes courtes, amples tuniques bordées d'hermine, riches ceintures, vastes et brillants manteaux, chapeaux à plumes. Les membres des Conseils les imitèrent et se drapèrent dans les plis majestueux de la toge romaine.

La société du Directoire. — Le goût des modes

antiques passa dans le public. Malheureusement on prit aux Grecs et aux Romains plus que leurs costumes, on leur prit leurs vices. Aucune société, à aucune époque, n'a été aussi corrompue que celle du Directoire. Aucune ne s'est précipitée avec plus de frénésie dans les plaisirs.



Barras en costume de Directeur (rouge et or).

Politique jacobine des Directeurs. — Les Directeurs s'inspirèrent de la politique révolutionnaire de la Convention au mépris des vœux de la France. Ils tinrent systématiquement éloignés de tous les emplois les hommes modérés, et systématiquement aussi allèrent chercher parmi les bandits de la Terreur amnistiés par la Convention les ministres, les employés des ministères, les ambassadeurs, les consuls, les officiers de tout grade.

La conspiration des Babouvistes. — Les conséquences de cette politique furent que les Jacobins relevèrent la tête. Ils organisèrent un club au Panthéon, et dans ce club un énergumène, *Babeuf,* fit chaque soir l'éloge des septembriseurs, de la Terreur, de Robespierre, prêcha la communauté des biens, et fit ouvertement appel à l'insurrection. Menacé d'arrestation, Babeuf

complota de tuer les cinq Directeurs et de détruire la Constitution de l'an III. Le complot fut découvert, et les conjurés arrêtés, au nombre de soixante-quatre. Mais, toujours faible avec les patriotes*, le Directoire ajourna indéfiniment leur procès. Lorsque enfin après un an d'attente on jugea les conspirateurs, Babeuf et vingt-cinq de ses complices furent condamnés à mort, cinq déportés; les autres furent acquittés.

Politique belliqueuse du Directoire. — Si on eût voulu, il eût été facile de faire la paix avec l'Angleterre et l'Autriche, comme on l'avait faite avec la Prusse et l'Espagne. Mais le Directoire avait besoin de la guerre, d'abord pour remédier par le pillage des peuples conquis au désastre des finances publiques, ensuite pour prévenir à l'intérieur une réaction contre sa domination despotique et jacobine : voilà pourquoi, au printemps de 1796, il fut décidé qu'on attaquerait l'Autriche à la fois en Allemagne et en Italie.

Campagne malheureuse d'Allemagne (juin-octobre 1796). — Dans la pensée du Directoire, les grands coups devaient être frappés sur le Rhin et sur le Danube. Partis de points différents, l'un avec soixante mille hommes, l'autre avec cinquante-cinq mille, Moreau et Jourdan pénétrèrent au cœur de la Bavière, avec l'intention de se rejoindre pour marcher ensemble, par le Danube, sur Vienne. Mais, gênés par des ordres contradictoires venus de Paris, ils ne firent point leur jonction; Jourdan se laissa battre par le jeune archiduc Charles et rétrograda brusquement vers le Rhin. Moreau, resté seul, menacé d'être écrasé, dut faire de même, au milieu d'immenses obstacles, dont il triompha glorieusement.

Brillante campagne de Bonaparte en Italie (avril 1797). — La campagne d'Allemagne, sur laquelle on avait fondé les plus grandes espérances, était manquée. Au contraire, la campagne d'Italie, à laquelle on avait attaché beaucoup moins d'importance, eut les résultats les plus complets. C'est qu'en Italie opérait un homme de génie, qui osait désobéir au Directoire, si ses plans lui paraissaient mauvais.

Cet homme était le jeune général *Napoléon Bonaparte,* alors âgé de vingt-huit ans à peine (il était né en Corse en 1769). Bonaparte fut d'abord mal accueilli de l'armée d'Italie : sa petite taille, sa figure pâle et froide, ses cheveux plats, produisirent une impression défavorable. Mais, dès sa première proclamation, les troupes comprirent qu'elles avaient affaire à un homme supérieur. « Soldats, y disait-il, vous êtes mal nourris et presque nus. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde; vous y trouverez de grandes villes, de riches provinces; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage? » D'un mot Bonaparte a conquis ses soldats; il aura bien vite fait aussi de conquérir ses lieutenants, Sérurier, Masséna, Augereau, Victor, Laharpe, qui tout à l'heure le regardaient avec défiance.



Bonaparte au pont d'Arcole.

Il n'a que trente-six mille hommes pour faire face à quarante mille Autrichiens et vingt mille Piémontais. Par les victoires de *Montenotte* et de *Dégo* sur les Autrichiens, par celles de *Millesimo* et de *Mondovi* sur les Piémontais, Bonaparte coupe les deux armées et force le roi de Sardaigne à implorer la paix (28 avril 1796).

N'ayant plus en présence que les Autrichiens, Bonaparte bat leur général, Beaulieu, au pont de *Lodi,* sur l'Adda, et s'ouvre ainsi le Milanais. Le 16 mai il entre

à Milan; et quelques jours après le vainqueur est devant *Mantoue*, le boulevard de la Lombardie. Wurmser remplace Beaulieu, et descend du Tyrol avec soixante mille hommes. Vaincu dans trois batailles, à *Lonato*, à *Castiglione*, à *Bassano*, il ne peut dégager Mantoue; mais il réussit à se jeter dans la place (septembre). Le général Alvinzi vient à son secours. Battu d'abord, mais non sans peine, au pont d'*Arcole*, sur l'Adige, où Bonaparte court les plus grands dangers, Alvinzi est ensuite écrasé à *Rivoli*, sur le lac de Garde. Mantoue capitule (février 1797).

Traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). — Maître de la Lombardie, Bonaparte marcha sur Vienne par les Alpes, et au milieu des glaces, toujours en combattant, s'avança jusqu'à Léoben, à trente lieues de la capitale de l'Autriche. Épouvanté, l'empereur François II signa, le 18 avril 1797, les préliminaires de *Léoben*, convertis en traité de *Campo-Formio* le 17 octobre suivant. L'Autriche cédait la Lombardie; comme indemnité, elle recevait la Vénétie. Bonaparte châtiait ainsi la République de Venise, qui avait laissé massacrer à Vérone quatre cents blessés français, le lundi de Pâques, 17 mars (*Pâques véronaises**). La Lombardie était érigée en *République Cisalpine*.

Les élections d'avril 1797 et le coup d'État* du 18 fructidor (4 septembre 1797). — Lorsque se signait le glorieux traité de Campo-Formio, le Directoire venait de déchirer la Constitution de l'an III. Les élections partielles d'avril 1797 n'avaient envoyé que des modérés dans les deux Conseils. Le Directoire avait maintenant contre lui une forte majorité aux Anciens comme aux Cinq-Cents. Cette majorité se donna, comme présidents, des royalistes, Pichegru aux Cinq-Cents et Barbé-Marbois aux Anciens. Dans le même temps, Barthélemy, un modéré, l'auteur des traités de Bâle, remplaça au Directoire Letourneur, éliminé par le sort.

Les trois Jacobins forcenés du Directoire prirent peur. Ils résolurent de décapiter les deux Conseils. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, Augereau, officier de fortune,

brutal et grossier, qu'on avait fait venir exprès d'Italie, mit sur pied huit mille hommes de troupes, et cueillit aux Tuileries ou dans leurs lits cinquante-trois représentants, plus Barthélemy. Quelques jours après, Pichegru, Barthélemy, Barbé-Marbois et treize autres des plus notables, étaient expédiés par le fourgon des galériens à Rochefort, d'où un vaisseau infect les conduisit à la Guyane, où presque tous périrent.

Le 18 fructidor ramena la Terreur. Seulement on remplaça la guillotine par la déportation, c'est-à-dire la mort hideuse, sanglante, par la mort à distance, lente, spontanée, moins choquante que l'autre, mais plus douloureuse et non moins sûre. Le Directoire *ne tuait pas*, il *faisait mourir*. Sur plus de trois cents malheureux, prêtres, religieux, députés, journalistes, artisans, transportés à la Guyane, il en restait quarante au bout de vingt-deux mois.

Le culte de la Nature et de la Raison reparut, tant soit peu plus décent, sous le nom bizarre de *théophilanthropie*. Le Directoire acheva aussi de ruiner les riches par des emprunts forcés, par des impôts arbitraires : ce qui ne l'empêcha pas de faire le 30 septembre 1797 une banqueroute qui ne laissait qu'un tiers de leurs rentes aux créanciers de l'État. Ce fut le fameux *tiers consolidé*. Le Directoire traitait les peuples alliés avec le même sans-gêne.

Nouveau coup d'État, au 22 floréal 1798, contre les Jacobins. — Par le 18 fructidor, le Directoire avait ineptement apporté son appui au parti des ultra-jacobins. Comblés de prévenances et de bonnes places, les patriotes ne lui en surent aucun gré et voulurent tout le pouvoir pour eux. Secondés par les royalistes eux-mêmes, en haine du Directoire, aux élections d'avril 1798, ils emportèrent la majorité. Menacé d'être débordé à gauche après l'avoir été à droite, le Directoire, le 22 floréal (11 mai 1798), cassa les élections dans quarante-neuf départements.

Campagne d'Égypte par Bonaparte (1798-1799). — Pendant que le Directoire violait ainsi à plaisir la

Constitution, **Bonaparte** donnait de nouveau de la gloire à la France.

Revenu à Paris après le traité de Campo-Formio, Bonaparte y avait été reçu avec les plus grands honneurs. Mais sa popularité fit vite ombrage aux Directeurs; et ils furent tout heureux de se débarrasser de sa présence en l'envoyant, sur sa demande, combattre l'Angleterre en Égypte.

L'Égypte, sous la suzeraineté nominale de la Turquie, était alors possédée par les *mameluks,* anciens gardes du corps du pacha d'Égypte, qui avaient renversé leur maître. La conquérir, c'était donner à la France sur les bords du Nil une colonie d'un brillant avenir et menacer l'empire des Anglais aux Indes. Une seule bataille, celle des *Pyramides* (21 juillet 1798), livra aux Français le Caire et l'Égypte. Cette brillante victoire fut, il est vrai, suivie bientôt d'un désastre sur mer : le 1er août, la flotte anglaise, commandée par Nelson, détruisit la flotte française, commandée par Brueys, dans la rade d'*Aboukir*.



Bonaparte en Égypte.
(Caricature du temps.)

Enfermé dans sa conquête, pressentant une attaque de la Turquie, Bonaparte résolut de la prévenir en faisant lui-même la conquête de la Syrie. Il partit en février 1799, et arriva le 28 mars devant Saint-Jean-d'Acre, le boulevard de la Syrie. Une armée turque venait de Damas au secours de la place. Bonaparte courut à sa rencontre et la défit dans une bataille furieuse, non loin de la célèbre montagne du *Thabor*. Mais tous les assauts donnés à Saint-Jean-d'Acre échouèrent : il fallut lever le siège au bout de cinquante jours. Dans la retraite, beaucoup de soldats succombèrent, victimes de la peste, et aussi de la chaleur, dans

les sables brûlants du désert de Syrie. A peine rentré en Égypte, Bonaparte jeta à la mer une armée turque dans la journée d'*Aboukir* (25 juillet).

Deuxième coalition et perte de l'Italie (1798-1799). — Pendant qu'en Orient Bonaparte poursuivait une conquête éphémère, sa première conquête, l'Italie, échappait à la France. Les tracasseries concussionnaires du Directoire vis-à-vis des républiques alliées, son indigne conduite à l'égard du pape Pie VI, d'abord dépossédé de ses États en 1798, puis enlevé et conduit à Valence, où il mourut le 29 août 1799, amenèrent en septembre 1798 la *deuxième coalition* de l'Europe. Prévenant ses ennemis, le Directoire fit occuper le royaume de Naples par Championnet, le Piémont par Joubert, et la Toscane par Schérer, de sorte qu'au commencement de 1798 nous possédions l'Italie entière.

Mais survinrent *Souvarof* et ses Russes. Trois victoires, *Cassano* sur Moreau (28 avril), *la Trébie* sur Macdonald (17-19 juin), *Novi* sur Joubert (15 août), lui livrèrent l'Italie, sauf Gênes. Il remonta en Suisse pour rejoindre Korsakof, qui amenait une autre armée russe, et envahir avec lui la France. Heureusement, avant son arrivée, Masséna détruisit l'armée de Korsakof à *Zurich* (25 et 26 septembre), et les Russes furent obligés à la retraite. Cependant l'Italie, sauf Gênes, demeura perdue ; le comté de Nice fut envahi, et la Provence menacée.

Coup d'État du 18 brumaire (9 nov. 1799). — Ces revers augmentèrent l'impopularité du Directoire. Les élections de 1799 donnèrent la majorité aux Jacobins dans les Conseils, et le Directoire, qui s'était aliéné l'armée, n'osa plus faire de coup d'État. Les Jacobins en firent un contre lui et expulsèrent trois de ses membres particulièrement odieux.

L'anarchie ne fit qu'augmenter. Sieyès, qui venait d'entrer au Directoire, cherchait une épée pour en finir, lorsque Bonaparte revint inopinément d'Égypte, où il avait laissé le commandement de son armée au brave Kléber. L'enthousiasme unanime qui accueillit le jeune

vainqueur fit penser à Sieyès que c'était lui l'épée dont il avait besoin. D'accord avec Sieyès, le 18 brumaire (9 novembre 1799), Bonaparte réduisit à l'impuissance les autres Directeurs, gagna l'adhésion des Anciens, jeta par les fenêtres les Cinq-Cents qui protestaient, déclara finie la Constitution de l'an III, et se fit donner la mission d'élaborer une Constitution nouvelle.

RÉSUMÉ

Les cinq Directeurs de 1795 sont : *Barras*, *Larevellière-Lepeaux*, *Rewbell*, *Letourneur* et *Carnot*, tous régicides, tous corrompus, comme la société qui les entoure. Leur politique à l'intérieur est une politique jacobine, qui encourage les Jacobins de la rue et amène le complot de Babeuf. A l'extérieur, c'est une politique belliqueuse. Ils continuent la guerre contre l'Autriche, qu'ils font attaquer en Allemagne par Jourdan et Moreau, en Italie par Bonaparte. La campagne d'Allemagne (1796) échoue, mais la campagne d'Italie (1796-1797), fort brillante, aboutit au traité avantageux de *Campo-Formio* (17 octobre 1797).

Les élections partielles d'avril 1797 ayant envoyé aux Conseils des modérés, les Directeurs font contre les royalistes le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui ramène le régime de la Terreur. Les élections d'avril 1798 ayant, au contraire, donné la majorité aux ultra-jacobins, le Directoire fait contre les Jacobins le coup d'État du 22 floréal. Pendant que Bonaparte est en Égypte et en Syrie (1798-1799), la politique tracassière du Directoire provoque la deuxième coalition, et les Russes, unis aux Autrichiens, nous enlèvent l'Italie (1799). Ce revers porte l'impopularité du Directoire à son comble. Bonaparte revient subitement d'Égypte. Il fait avec Sieyès, Directeur modéré, le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799) qui détruit la Constitution de l'an III.

LIVRE II

LE CONSULAT ET L'EMPIRE (1800-1814)

CHAPITRE PREMIER

LE CONSULAT (1800-1804)

SOMMAIRE

Constitution de l'an VIII. — Réorganisation administrative, judiciaire, financière, etc. — Restauration du catholicisme. — Campagne de trente jours en Italie contre l'Autriche (mai-juin 1800) et paix de Lunéville (février 1801). — Guerre contre l'Angleterre en Égypte et paix d'Amiens (mars 1802). — Bonaparte **consul à vie** (1802). — Bonaparte empereur (1804).

Constitution de l'an VIII. — Préparée par Sieyès, **complètement remaniée** par Bonaparte, **la Constitution** nouvelle, dite *Constitution de l'an VIII,* établissait trois *Consuls,* **un** *Sénat,* un *Conseil d'État,* un *Tribunat* et un *Corps législatif :* les trois Consuls administraient; le Sénat veillait au maintien de la Constitution; le Conseil d'État préparait les lois; le Tribunat les discutait sans voter et le Corps législatif les **votait sans** délibérer, après avoir entendu le Tribunat. Le suffrage universel était maintenu. **Mais son rôle** se bornait à élire des listes de *notabilités :* **sur** ces listes **les** consuls prenaient les fonctionnaires; les sénateurs **y choisissaient** les membres du Tribunat **et du** Corps législatif.

Caractère à la fois despotique et réparateur du rôle de Bonaparte. — En 1800 **les** trois consuls

furent *Bonaparte, Cambacérès* et *Lebrun*. Bonaparte eut le titre de *premier consul*, et fut en réalité le seul maître, ses deux collègues se trouvant réduits au rôle subalterne de ministres. Il avait d'ailleurs tout combiné pour tenir dans sa main le Sénat, le Conseil d'État, le Tribunat, le Corps législatif et tous les fonctionnaires.

Bonaparte n'usa de son pouvoir que pour rétablir sans délai partout l'ordre. L'anarchie était dans les départements, où les *directoires électifs* étaient impuissants à administrer. Bonaparte remplaça les directoires par des *préfets*, nommés par lui, et assistés de *sous-préfets*. L'anarchie était dans la justice où les juges étaient élus, et où on appelait d'un tribunal de première instance à un autre tribunal de première instance, c'est-à-dire d'un égal à un égal. Bonaparte établit au-dessus des tribunaux de première instance vingt-neuf Cours d'appel et se réserva le droit de nommer tous les membres des tribunaux, sauf les juges de paix. Le trésor était vide, parce qu'on ne payait plus les impôts. Bonaparte rétablit tous les impôts indirects, maladroitement supprimés en 1790, et pour faire rentrer les impôts directs créa un rouage financier aussi simple que solide : un *receveur général* par département; un *receveur particulier* par arrondissement; un *percepteur* par canton. La Banque de France fut créée, sur un pied si ferme, qu'elle existe encore aujourd'hui telle à peu près qu'en 1800.

La Convention avait détruit les écoles, ruiné les hospices. Bonaparte créa l'Université de France pour l'enseignement secondaire; pour l'enseignement primaire, il s'en rapporta aux Frères des écoles chrétiennes, aux congrégations enseignantes de femmes, à qui la simple liberté, sans aucun secours de l'État, suffit pour faire refleurir sur une foule de points les petites écoles. Quant aux hospices, le premier consul les dota comme il put et leur rendit leurs servantes spéciales, qui coûtent peu et travaillent beaucoup, les Sœurs de charité. On doit aussi à Bonaparte le *Code civil* qui essaya de concilier les lois de l'ancien régime avec les principes de la Ré-

volution, et la *Légion d'honneur*, destinée à faire une place à part au mérite civil comme à la valeur militaire.

La restauration du catholicisme et le Concordat* de 1801. — La grande masse du peuple français regrettait son ancien culte. Bonaparte sentait d'instinct qu'un peuple sans religion n'est pas gouvernable. De plus, il fallait résoudre la question difficile des biens de l'Église, dont l'achat par les particuliers n'était, aux yeux de la plupart, qu'un vol. Tant qu'un accord ne serait pas intervenu avec l'Église elle-même, les détenteurs de ces biens ne pouvaient se considérer comme légitimes propriétaires.

Sans écouter les hommes de son entourage qui lui conseillaient de faire appel au protestantisme, ou de se déclarer chef d'une Église nationale en se servant du clergé constitutionnel, Bonaparte entra en pourparlers avec Pie VII, pape depuis le mois de mars 1800, et conclut avec lui le célèbre Concordat de 1801. Le jour de Pâques, 18 avril 1802, il assista en grand apparat à un *Te Deum* chanté à Notre-Dame pour le rétablissement officiel du catholicisme. Cette cérémonie, venant après les épreuves si douloureuses de l'Église de France, causa une impression immense dans le pays et en Europe, bien que par les *articles dits organiques*, publiés presque en même temps, Bonaparte essayât de restreindre les libertés de l'Église.

Guerre contre l'Autriche. Bonaparte en Italie : Marengo (14 juin 1800). — A l'intérieur, Bonaparte méritait bien de la France en relevant toutes les ruines; au dehors, il lui rendit la victoire et lui fit conclure deux traités glorieux.

L'Italie était perdue pour nous depuis les défaites de Cassano, de la Trébie et de Novi. Nous n'y possédions plus que Gênes, héroïquement défendue par Masséna, qui allait être obligé de se rendre s'il n'était promptement secouru. L'ennemi s'attendait à ce que le secours parût du côté de Nice. Trompant tout le monde, Bonaparte se porta vers Genève pour s'engager dans le col

du Grand-Saint-Bernard, qui met en relation la vallée du Rhône avec la vallée d'Aoste.

C'était la route la plus courte, mais aussi une des plus rudes. Le transport de l'artillerie surtout offrit des difficultés inouïes; il fallut charger à dos de mulets les pièces qu'on put démonter, et traîner les autres à force de bras. Après d'immenses fatigues, on déboucha enfin dans les plaines de la Lombardie, où rejoignirent d'autres corps venus par le Saint-Gothard, le Mont-Cenis et le Simplon. Parti de Genève le 16 mai, Bonaparte entrait dans Milan le 2 juin.

Le secours venait trop tard pour Masséna : il dut capituler le 4 juin. La victoire allait nous rendre Gênes et toute l'Italie. Un premier succès remporté sur les Autrichiens, le 9 juin, à *Montebello,* par l'intrépide général Lannes, servit de prélude à la grande bataille livrée par Bonaparte en personne le 14 juin, dans la vaste plaine d'Alexandrie, près du village de *Marengo.* Perdue le matin, la bataille fut gagnée l'après-midi grâce à l'arrivée subite du jeune général Desaix, qui, envoyé la veille par Bonaparte vers Novi, accourut avec sa division au bruit du canon. Déconcertés, les Autrichiens, dès le lendemain, évacuaient toute l'Italie jusqu'au Mincio. Ainsi se terminait glorieusement la célèbre campagne de trente jours (16 mai-16 juin 1800).

Traité de Lunéville (février 1801). — La guerre continua en Allemagne, où Moreau, avec cent quinze mille hommes, tenait tête à cent cinquante mille Autrichiens. Moreau gagna les deux grandes batailles de *Hochstædt* et de *Hohenlinden,* en Bavière, et déjà il marchait sur Vienne, quand l'empereur, brisé par ces désastres perpétuels, implora la paix. Elle fut signée à *Lunéville,* en Lorraine, le 9 février 1801. L'Autriche, revenant purement et simplement au traité de Campo-Formio, nous abandonnait l'Italie septentrionale. Le pape Pie VII rentrait dans les États pontificaux, les Bourbons à Naples, et le grand-duché de Toscane fut donné à un Bourbon de Parme.

Guerre contre l'Angleterre. Paix d'Amiens

(1802). — En Égypte le successeur de Bonaparte, Kléber, avait remporté une brillante victoire près des ruines d'*Héliopolis*, où dix mille Français mirent en déroute quatre-vingt mille Turcs (20 mars 1800); mais bientôt après le vaillant général tomba sous le fer d'un assassin, au Caire, le 14 juin. *Menou*, qui le remplaça, embrassa l'islamisme, sans se concilier par cette apostasie les indigènes. Battu par les Anglais, il s'enferma dans Alexandrie, où il capitula le 2 septembre 1801.

L'Égypte était perdue. Bonaparte se résigna et conclut avec l'Angleterre le 25 mars 1802 la paix d'*Amiens*, qui restituait l'Égypte à la Turquie. En revanche l'Angleterre évacuait Malte, où revenaient les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et rendait à peu près toutes leurs colonies à la France, à l'Espagne et à la Hollande.

Cette paix, bien que ne répondant pas à toute l'ambition du premier consul, était bonne et glorieuse. On avait enfin la paix des mers après celle du continent, et la France, par ses acquisitions nouvelles, définitivement incontestées, par l'influence exercée sur les républiques voisines, par le prestige de ses victoires, tenait le premier rang en Europe. Une récompense nationale était due à Bonaparte ; les grands corps de l'État le proclamèrent ***consul à vie.***

Bonaparte empereur (1804). — Deux ans après on le faisait empereur. — Un chef célèbre de chouans, *Georges Cadoudal,* s'entendit avec les généraux Moreau et Pichegru pour enlever le premier consul et rétablir les Bourbons. Le complot fut découvert. Bonaparte se vengea des Bourbons, qui n'étaient pour rien dans l'affaire, en faisant fusiller, après un semblant de jugement, dans les fossés de Vincennes, le jeune *duc d'Enghien,* fils du prince de Condé, qu'on avait traîtreusement enlevé dans le grand-duché de Bade.

Ses flatteurs se hâtèrent de profiter de l'occasion pour dire qu'en présence des conspirations perpétuelles des émigrés, il était urgent d'assurer la perpétuité du pouvoir; et sous le prétexte, assez étrange, que pour consolider la Révolution il fallait revenir à la monarchie, le

Sénat offrit à Bonaparte la couronne impériale. « Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie, répondit le premier consul, est essentiellement lié à mon bonheur. J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation. » Bonaparte devenait *Napoléon Ier* (18 mai 1804).

RÉSUMÉ

Nommé consul provisoire avec Sieyès et Roger-Ducos, Bonaparte fait la Constitution de l'an VIII, qui établit trois Consuls, un Conseil d'État, un Tribunat, un Corps législatif et un Sénat. Devenu premier consul, il réorganise les départements, la justice, les finances, les hospices, les écoles; relève les autels (Concordat de 1801); crée la Banque de France, la Légion d'honneur, et ramène partout l'ordre et la légalité.

Une campagne de trente jours (16 mai-16 juin 1800), signalée par les victoires de *Montebello* (9 juin) et de *Marengo* (14 juin), combinée avec une brillante campagne de Moreau en Allemagne, amène la paix de *Lunéville* avec l'Autriche, qui cède de nouveau l'Italie septentrionale (1801). Moins heureux avec l'Angleterre, le premier consul doit se résigner à conclure la paix d'*Amiens* (1802), qui consacre pour nous la perte de l'Égypte, mais nous rend nos colonies. Bonaparte est proclamé consul à vie.

Le complot du chouan *Cadoudal*, dans lequel sont compromis Pichegru et Moreau, pousse Bonaparte à l'assassinat du duc d'Enghien (20 mars 1804), et sert de prétexte à la proclamation de l'Empire (18 mai 1804).

CHAPITRE II

L'EMPIRE JUSQU'EN 1810

SOMMAIRE

Organisation de l'Empire. — Sacre de Napoléon (2 décembre 1804). — Camp de Boulogne. — Campagne d'Austerlitz (1805) et paix de Presbourg (1806). — Confédération du Rhin (1806). — La féodalité impériale. — Campagne d'Iéna (1806). — Blocus continental. — Campagne de Friedland et paix de Tilsitt (1807). — Occupation du Portugal (1807). — Invasion de l'Espagne (1808). — Napoléon en Espagne (1808). — Campagne de Wagram (1809). — Démêlés avec Pie VII (1808-1809). — Mariage de Napoléon.

Organisation de l'Empire. — La Constitution de

l'an VIII n'eut que de très légères retouches à subir pour devenir la Constitution impériale. L'Empire fut déclaré héréditaire dans la famille de Napoléon Bonaparte. Napoléon, à défaut de fils, pouvait adopter un successeur. L'empereur avait une liste civile de vingt-cinq millions. Ses attributions furent celles du premier consul, déjà si vastes qu'elles embrassaient tout. Il se donna une cour sur le modèle de celle des Bourbons, plus brillante même, mais avec moins de goût et de savoir-vivre. Dix-huit généraux reçurent la dignité de maréchaux de France. Ce furent Kellermann, Lefebvre, Sérurier, Pérignon, Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières.

Sacre de Napoléon (2 décembre 1804). — Le nouvel empereur voulut se donner la pompe d'un couronnement et le prestige du sacre. Ce sacre, il le demanda au chef même de la chrétienté, qui, malgré ses répugnances, consentit à reconnaître par cette démarche insolite les services rendus à l'Église par Napoléon. Pie VII se mit en route accompagné de six cardinaux, et vit éclater partout sur son passage un enthousiasme qui prouvait combien le peuple était demeuré profondément religieux. Lorsque Fouché, ministre de la police *, lui demanda comment il avait trouvé la France : « Béni soit le Ciel, répondit-il, nous l'avons traversée au milieu d'un peuple à genoux ! »

Le sacre eut lieu dans l'église Notre-Dame de Paris, le 2 décembre, au milieu d'une pompe inouïe. Le pape fit à Napoléon les onctions saintes, ainsi qu'à sa femme, Joséphine. Mais quand il voulut couronner l'empereur, celui-ci, gravissant les marches de l'autel, prit la couronne et la mit lui-même sur sa tête, comme pour dire qu'il ne la tenait que de la France et de lui-même. Le pape se plaignit de cette incartade ; mais le peuple y fit à peine attention, et ne vit dans la cérémonie du sacre qu'un magnifique hommage rendu à la religion et au prestige de son auguste chef. Le 26 mai de l'année suivante, Napoléon reçut à Milan l'antique couronne de fer

des rois lombards, et le royaume d'Italie remplaça la République Cisalpine.

Camp de Boulogne. — La bonne entente avec l'Angleterre n'avait pas été de longue durée après la paix d'Amiens de 1802. Napoléon reprochait à l'Angleterre de ne point évacuer Malte; l'Angleterre reprochait à Napoléon de ne point évacuer l'Italie, la Suisse, la Hollande, ainsi qu'il s'y était engagé.

Décidé à la rupture, Bonaparte, encore premier consul, fit dès 1803 établir un immense camp retranché à Boulogne-sur-Mer, en vue d'une descente en Grande-Bretagne. Il y revint comme empereur le 16 août 1804, pour distribuer des croix d'honneur, et dans les premiers jours d'août 1805, pour passer une grande revue de ses troupes. Comme grisé par l'enthousiasme de ses soldats, par le souvenir de ses triomphes passés et la perspective de ses victoires futures, il s'écria : « Si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, l'Angleterre a vécu! »

Troisième coalition. Campagne d'Austerlitz (1805). — Les douze heures ne furent pas accordées. Napoléon ne put réussir, comme c'était indispensable, à éloigner des eaux de la Manche les flottes anglaises qui gardaient le passage. D'un autre côté, pour se dégager, l'Angleterre entraîna dans une nouvelle coalition la Russie et l'Autriche. Avec la promptitude de décision qui lui était familière, Napoléon, à la place de la guerre insulaire, résolut d'avoir immédiatement la guerre continentale, et de battre l'Angleterre sur le dos de ses alliés. Le succès ne paraissait pas douteux, car il était prêt, et les alliés ne l'étaient point.

Le 27 août, Napoléon était encore au camp de Boulogne. Le 1er octobre, il se trouvait déjà au delà du Rhin, à Würtzbourg, en Bavière, à la tête de deux cent mille hommes formant la *Grande Armée*. Les Russes étaient loin encore. L'Autriche elle-même, surprise par la rapidité prodigieuse de l'ennemi, ne pouvait lui opposer que soixante-dix mille hommes. Ces troupes, sous les ordres du général *Mack*, allèrent se masser en avant

d'*Ulm*, clef de la vallée du Danube et de la route de Vienne. Elles ne tardèrent pas à être environnées, refoulées dans la place, et durent capituler le 20 octobre. L'Autriche n'avait plus de troupes; Vienne, ville ouverte, reçut les Français le 13 novembre.

Napoléon ne fit qu'y passer. Le 20 novembre il était à Brünn, en Moravie, non loin de deux armées russes, grossies de quatorze mille Autrichiens, en tout quatre-vingt mille hommes, qui campaient dans les plaines d'*Austerlitz*. Il était pressé d'en venir à une bataille décisive, car l'Autriche allait recevoir des secours de Bohême et de Hongrie, et la Prusse menaçait de sortir de sa neutralité équivoque. La bataille fut livrée le 2 décembre. Éclairée par un soleil éclatant, le *soleil d'Austerlitz*, elle fut pour les Français une magnifique victoire, grâce aux plans admirables de Napoléon, exécutés avec une bravoure irrésistible par les maréchaux Soult, Lannes et Murat. L'ennemi laissa sur le champ de bataille quinze mille morts ou blessés, vingt mille prisonniers et cent cinquante pièces de canon.

Paix de Presbourg (26 décembre 1805). — La *bataille des trois empereurs*, ainsi appelée parce que Napoléon, François II d'Autriche et Alexandre Ier de Russie y furent présents, amena la paix de *Presbourg* (26 décembre), signée seulement avec l'Autriche, qui abandonna la Vénétie, l'Istrie et la Dalmatie à Napoléon, la Souabe au Wurtemberg et le Tyrol à la Bavière.

La Confédération du Rhin (juillet 1806). — La campagne d'Austerlitz, si glorieuse, avait été assombrie par un grand désastre maritime. Le 22 octobre 1805, l'amiral Villeneuve s'était mesuré avec l'amiral anglais Nelson à la hauteur du cap *Trafalgar*. Nelson y fut mortellement blessé, mais avant de tomber il avait détruit la moitié de la flotte française. Villeneuve, fait prisonnier, se tua de désespoir.

Cette ruine de notre marine irrita profondément Napoléon. Ne pouvant plus disputer à l'Angleterre l'empire des mers, il chercha une compensation sur le continent. Obéissant à ses inspirations, la Bavière et le

Wurtemberg, érigés en royaumes par Napoléon après Austerlitz, le grand-duché de Bade, le grand-duché de Berg, l'évêché de Ratisbonne et dix autres principautés moins considérables formèrent, le 12 juillet 1806, la *Confédération du Rhin,* sous le protectorat de l'empereur des Français. Le Saint-Empire avait vécu. François II, empereur* d'Allemagne, devint François I[er], comme empereur d'Autriche.

La féodalité impériale. — Les membres de la Confédération du Rhin étaient au fond non des *alliés,* mais des *vassaux* de Napoléon. Il en eut d'autres, moins déguisés, dans ses frères, qu'il fit rois, et dans ses maréchaux ou ses courtisans, qu'il fit princes ou ducs.

Joseph, frère aîné de l'empereur, régna à Naples, d'où l'on chassa les Bourbons; un autre de ses frères, Louis, eut la Hollande, érigée en royaume; Murat, son beau-frère, devint grand-duc de Berg; le maréchal Berthier, son chef d'état-major général, prince de Neuchâtel; Bernadotte, beau-frère de Joseph, prince de Ponte-Corvo. D'autres furent faits ducs, comtes, barons, chevaliers. La réunion de ces titres, auxquels étaient attachées des dotations* parfois énormes, forma la *noblesse* ou *féodalité impériale.*

Quatrième coalition. Campagne d'Iéna (1806). — La destruction du royaume de Naples et la formation de la Confédération du Rhin avaient irrité l'Angleterre; elles avaient aussi exaspéré la Russie, plus humiliée qu'affaiblie par la défaite d'Austerlitz, et vivement inquiété la Prusse, qui se sentait isolée et menacée. Soutenu par l'effervescence patriotique qui se manifestait sur tous les points de l'Allemagne, excité par sa jeune femme, la belle et belliqueuse reine Louise, Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, se croyant appelé à sauver l'Allemagne, noua la quatrième coalition avec l'Angleterre et la Russie (août 1806).

Heureux de cette agitation, qui secondait ses projets ambitieux, Napoléon d'un bond fut au cœur de la Saxe, avec deux cent mille hommes contre cent cinquante mille seulement que pouvait lui opposer la Prusse. Deux

grandes batailles se livrèrent le même jour (14 octobre 1806), l'une sous Napoléon en personne à *Iéna,* contre le prince de Hohenlohe; l'autre à six lieues de là, à *Auerstædt,* sous le maréchal Davout contre le roi de Prusse. Cette dernière fut plus sanglante, Davout luttant avec vingt-sept mille hommes contre soixante mille Prussiens. Mais toutes deux furent d'éclatantes victoires; et Ney, Soult, Lannes, Murat, se lançant à la poursuite des vaincus, les anéantirent.

Frédéric-Guillaume n'avait plus d'armée. Bientôt il n'eut plus de villes sur la rive gauche de la Vistule. Les places se rendaient en foule, comme frappées de vertige. Lasalle, avec un seul régiment de cavalerie légère, se présenta devant Stettin, et Stettin, qui avait six mille hommes de garnison et deux cents canons, ouvrit aussitôt ses portes. « Puisque mes généraux, écrivait Napoléon à Lasalle, enlèvent les places avec de la cavalerie, je n'ai plus qu'à licencier mes ingénieurs et à fondre ma grosse artillerie. »

Le blocus continental (novembre 1806). — Pendant ce temps, Napoléon entrait à Potsdam, où il s'emparait de l'épée du grand Frédéric; puis, le 27 octobre, dans la capitale de Frédéric-Guillaume. De Berlin, l'empereur, le 21 novembre, lança le fameux décret du *blocus continental*, qui fermait tous les ports de l'Europe aux vaisseaux et aux marchandises de l'Angleterre. Ce décret, dans la pensée de Napoléon, devait ruiner sa grande ennemie, en frappant à mort son industrie et son commerce; il ne fit que l'engager lui-même dans d'inextricables difficultés, où sombra sa fortune.

Campagne de Friedland (février, juin 1807). — Napoléon alla prendre ses quartiers d'hiver à Varsovie, l'ancienne capitale de la malheureuse Pologne, qui un moment espéra du vainqueur son relèvement. Soudain, au cœur de l'hiver, venant au secours de la Prusse son alliée, le czar Alexandre Ier lança près de cent mille Russes, sous le commandement de l'Allemand Benningsen, contre les quartiers français disséminés le long de la Vistule.

Benningsen ne réussit pas à surprendre les Français. Poursuivi à son tour, il recula jusqu'à *Eylau,* à une douzaine de lieues de Kœnigsberg, capitale de la Prusse orientale. Napoléon y remporta le 8 février 1807, sur une plaine glacée, par une journée de tourbillons de neige, une victoire payée si cher qu'on l'appela le *massacre d'Eylau.* Cette bataille ne décidait rien, et Napoléon n'osa poursuivre les vaincus. Les hostilités ne recommencèrent qu'au mois de juin, mais cette fois ce fut une victoire décisive, qui fut remportée à *Friedland* (14 juin). Les Russes, qui avaient subi des pertes énormes, reprirent en désordre la route de leur pays. Arrivés sur le Niémen, frontière de leur territoire, ils demandèrent la paix.

Traité de Tilsitt (8 juillet 1807). — Napoléon et Alexandre Ier eurent une entrevue dans un pavillon élevé sur un radeau, au milieu du Niémen, en face de la ville prussienne de *Tilsitt.* Le vainqueur, qui avait besoin de l'amitié du czar, se montra plein de ménagements pour lui et ne lui demanda que l'adhésion au blocus continental. Ce fut la Prusse qui fit tous les frais de la guerre. Contrainte de devenir l'alliée de Napoléon, elle ne recouvra en retour qu'un peu plus de la moitié de sa population, c'est-à-dire cinq millions d'habitants, soit les provinces situées à l'est de l'Elbe, sauf les provinces polonaises, lesquelles, reconstituées sous le nom de *grand-duché de Varsovie,* furent données à l'électeur de Saxe, notre allié depuis Iéna et élevé par Napoléon au rang de roi. Le territoire prussien compris entre l'Elbe et le Rhin forma le *royaume de Westphalie,* qui fut donné à Jérôme, frère de l'empereur.

Occupation du Portugal (1807). — L'ambition de Napoléon croissait avec ses triomphes. D'ailleurs, par le blocus continental, il s'était condamné lui-même à conquérir l'Europe entière. Depuis longtemps le Portugal avait comme aliéné à l'Angleterre sa flotte et ses armées : l'empereur le fit envahir par Junot avec vingt-cinq mille hommes.

Junot passa la Bidassoa le 18 octobre, s'engagea dans

la Vieille-Castille et atteignit Salamanque; de là, marchant droit vers le Tage, il fit au pas de course cinquante lieues en cinq jours dans un pays affreux; il arriva sur le Tage, près d'Alcantara, suivit la rive droite du fleuve par une région désolée, et entra, le 24 novembre, dans Abrantès sans coup férir. Les Français semblaient aux habitants tomber du ciel.

Dans sa course vertigineuse, Junot avait perdu presque tous ses chevaux et toute son artillerie; la moitié de ses hommes étaient restés sur les chemins; les autres étaient exténués de fatigues et de privations, à moitié nus, sans souliers. Mais par la rapidité de sa marche il déconcerta si bien les Portugais, qu'il s'empara de leur capitale, Lisbonne, sans tirer un coup de feu, tandis que la cour s'embarquait en toute hâte pour le Brésil, alors colonie du Portugal.

Invasion de l'Espagne (1808). — Après le Portugal, l'Espagne. Depuis 1795, l'Espagne était notre alliée, et cette alliance ne lui avait valu que dangers et malheurs. Son commerce était à peu près ruiné, ses finances détruites, elle n'avait plus d'armée, sa flotte avait disparu dans le désastre de Trafalgar. L'empereur crut qu'il aurait facilement raison d'un pays épuisé. Sous prétexte de rétablir la concorde entre le vieux roi Charles IV et son fils Ferdinand, qui lui disputait la couronne, il attira les deux princes à Bayonne, leur arracha à tous deux leur abdication et fit roi d'Espagne son propre frère, Joseph. Murat remplaça Joseph à Naples (mai 1808).

Habitué par ses victoires à parler en maître, l'empereur s'imaginait disposer d'une nation comme d'une armée. Il ne connaissait point la fierté espagnole. Plus noble que ses rois détrônés, qui avaient la bassesse de baiser la main de l'usurpateur, la nation protesta contre ce que Napoléon appelait la *tragédie* de Bayonne. Des Pyrénées à Gibraltar, de l'Océan à la Méditerranée, s'éleva contre l'étranger une clameur immense de haine et de fureur. En huit jours, la péninsule entière fut en feu. Furieux, Napoléon jura de faire des exemples terribles. On brûla des villages, on fusilla les moines qui

prêchaient la révolte, on massacra sans pitié les hommes pris les armes à la main. Rien n'y fit. Les insurgés surent même envelopper dans les montagnes de l'Andalousie, à *Baylen,* Dupont, un des meilleurs généraux de l'Empire, et le réduisirent à signer, le 21 juillet, une capitulation.

Quelque temps après, Junot, cerné par les Portugais et les Anglais, était aussi obligé de signer la convention de *Cintra* et d'évacuer le Portugal (30 août 1808).

Campagne d'Espagne par Napoléon (1808). — Napoléon se dit que sa présence était nécessaire au delà des Pyrénées pour y rétablir les affaires. Au mois de novembre, il passa en Espagne, où l'avaient devancé deux cent cinquante mille hommes de ses meilleures troupes. Quatre victoires, remportées par lui-même ou par ses lieutenants, à *Burgos,* à *Espinosa,* à *Tudela,* au col de *Sommo-Sierra,* lui ouvrirent le chemin de Madrid (novembre 1808). Il n'y resta pas longtemps, ayant reçu des nouvelles inquiétantes sur l'attitude de l'Autriche. Dans les premiers jours de décembre, Joseph fit une entrée pompeuse à Madrid au bruit des cloches et des canons.

L'Espagne n'était cependant pas domptée. Dans le nord, la grande ville de Saragosse ne devait être enlevée qu'en février 1809, après une héroïque résistance qui fit parmi les cent mille défenseurs plus de cinquante mille victimes. Tout le sud restait à conquérir. Les provinces du centre elles-mêmes reprirent bientôt les armes, et les Espagnols, secondés par les Anglais, que commandait sir Arthur Wellesley, fameux plus tard comme duc de Wellington, finirent par rejeter les Français hors de leur territoire. Le dernier acte de cette longue et sanglante guerre fut la bataille de *Vittoria* (21 juin 1813), perdue par le roi Joseph en personne, qui à la suite de sa défaite repassa les Pyrénées.

Campagne de Wagram (1809). — Ulcérée de l'onéreux traité de Presbourg, l'Autriche profita des embarras de Napoléon en Espagne pour reprendre les armes. Sans déclaration de guerre, le 9 avril, elle fit

envahir le territoire de la Bavière, notre alliée, par cent cinquante mille hommes. Mais Napoléon avait prévu l'attaque. Parti de Paris le 12 avril, l'empereur, après avoir déblayé les rives du Danube par cinq batailles, entrait le 12 mai dans Vienne.

L'archiduc Charles, généralissime des armées autrichiennes, s'était retiré avec près de cent mille hommes, à une faible distance, sur la rive gauche du Danube. L'empereur se mit aussitôt à sa poursuite. La grande difficulté était de traverser le Danube, qui roulait impétueux ses flots profonds grossis par la fonte des neiges. Napoléon y réussit cependant, en s'appuyant sur la grande île de Lobau, qui coupe le fleuve en plusieurs bras. Déjà vingt-trois mille Français étaient sur la rive gauche, près du village d'*Essling,* quand l'archiduc Charles jeta sur eux toute son armée. Ce fut moins une bataille qu'une effroyable boucherie (21 et 22 mai). Après deux jours de lutte acharnée, les Français furent obligés de rentrer dans l'île de Lobau. L'héroïque maréchal Lannes était tombé sur le champ de bataille, mortellement blessé.

Il fallait une éclatante victoire à Napoléon pour réparer cette quasi-défaite. Il la prépara pendant six semaines. Le 6 juillet, l'armée française était de nouveau sur la rive gauche du Danube, et engageait l'épouvantable bataille de *Wagram,* qui lui coûta seize mille hommes, morts ou blessés, et vingt-quatre mille aux Autrichiens. L'ennemi se retira, mais sans renoncer à la lutte. Désespérant de l'écraser, Napoléon consentit à la paix et fit à l'empereur François Ier des conditions relativement douces par le traité de *Schœnbrunn* (14 octobre) : par ce traité les *Provinces Illyriennes* étaient cédées à la France.

Démêlés de Napoléon avec Pie VII. — Napoléon fut moins circonspect avec le pape Pie VII, qu'il savait plus faible. Déjà, pour assurer les communications du royaume d'Italie avec celui de Naples, il avait occupé tout le littoral de l'Adriatique appartenant au Souverain Pontife. En 1809, comme Pie VII refusait de

fermer ses ports aux Anglais, l'empereur décréta sa déchéance comme souverain temporel, et réunit ses États à l'empire français. Non content de cette spoliation brutale, il osa se porter à un attentat sacrilège et fit enlever par des gendarmes le vénéré Pontife, que les mêmes gendarmes conduisirent à grandes étapes, malgré des chaleurs horribles, à Savone, où il fut soumis à la plus étroite surveillance (juillet 1809).

Divorce et mariage de Napoléon (1810). — On s'imagine la triste impression produite par ces événements sur les catholiques de France. Napoléon leur réservait une autre surprise. Il n'avait pas eu d'enfants de son mariage avec Joséphine de Beauharnais. Or il désirait passionnément un héritier. Le favori de la fortune ambitionnait en outre l'honneur de mêler son sang à celui des vieilles dynasties de l'Europe. Il se fit donc autoriser par l'Officialité* de Paris, qui se montra singulièrement complaisante, à répudier l'impératrice, et épousa, le 2 avril 1810, la princesse Marie-Louise, fille de François Ier d'Autriche.

RÉSUMÉ

La Constitution impériale est celle de l'an VIII, légèrement retouchée. Napoléon se donne une brillante cour. Pour relever son prestige, il se fait sacrer empereur par Pie VII (2 déc. 1804). Il est ensuite sacré roi d'Italie à Milan, le 26 mai 1805.

Décidé à rompre avec l'Angleterre, Napoléon fait d'immenses préparatifs au camp de Boulogne en vue d'une descente en Grande-Bretagne. La descente ne peut se faire, et d'ailleurs l'Angleterre détourne l'orage en provoquant la troisième coalition (juillet 1805). Napoléon porte immédiatement la guerre en Autriche. La prise d'Ulm lui ouvre la route de Vienne, où il entre le 13 novembre, et le 2 décembre 1805 la grande bataille d'*Austerlitz* amène l'Autriche épuisée à signer la paix de *Presbourg* (26 décembre). La gloire d'Austerlitz est assombrie par le deuil de *Trafalgar* (22 octobre). Napoléon se venge de cette catastrophe par la formation de la *Confédération du Rhin* et de la *féodalité impériale* (1806).

La Prusse, à l'écart pendant la campagne d'*Austerlitz*, provoque une quatrième coalition (août 1806) : Prusse, Russie, Angleterre. Napoléon écrase la Prusse dans les deux batailles d'*Iéna* et d'*Auerstædt* (14 octobre), et de Berlin lance le 21 novembre le *blocus continental.* Les Russes viennent au secours de la Prusse : ils sont

battus, avec peine, à *Eylau* (8 février 1807), et d'une façon décisive à *Friedland* (14 juin). Prusse et Russie font la paix avec la France à *Tilsitt* (8 juillet 1807).

Insatiable, Napoléon fait occuper le Portugal par Junot (1807), et l'Espagne, qu'il donne à son frère Joseph (1808). Mais les fiers Espagnols s'insurgent de toutes parts. Dupont capitule à *Baylen* (21 juillet). En Portugal, Junot est obligé de se retirer après la convention de *Cintra* (août 1808). Napoléon passe les Pyrénées et par les victoires de *Burgos*, *Espinosa*, *Tudela*, *Sommo-Sierra* (novembre), rétablit Joseph. Ce sera pour peu de temps; la guerre recommence aussitôt après le départ de l'empereur; la défaite de *Vittoria* (1813) forcera Joseph à renoncer à l'Espagne.

A son retour d'Espagne, Napoléon fait contre l'Autriche la sanglante campagne d'*Essling* (22 mai 1809) et de *Wagram* (6 juillet), que clôt la paix de *Schœnbrunn* (14 octobre 1809). En même temps, reprochant au pape Pie VII sa neutralité, il confisque ses États et le fait enlever lui-même (1809). Il répudie Joséphine et épouse Marie-Louise (1810).

CHAPITRE III

L'EMPIRE DE 1810 A SA CHUTE EN 1814

SOMMAIRE

L'Empire en 1810. — Campagne de Russie (juin 1812). — Retraite de Moscou (novembre). — Campagne d'Allemagne (mai-octobre 1813). — Campagne de France (janvier 1814). — Prise de Paris (30 mars). — Abdication de l'empereur (4 avril).

L'Empire en 1810. — 1810 marque l'apogée de la puissance de Napoléon. Son empire, qui comptait cent trente départements, outre la Gaule entière, comprenait, en Italie, les États romains, le grand-duché de Toscane, le duché de Parme et Plaisance, le Piémont; sur les côtes orientales de l'Adriatique, la Dalmatie et les Provinces Illyriennes; sur la frontière de la Suisse, Genève et le Valais; au delà du Rhin, la Hollande, réunie cette même année 1810 au territoire français, après l'abdication du roi Louis, fatigué de la tutelle despotique de son frère; au delà de la Hollande, les

villes hanséatiques, confisquées encore cette même année. Le royaume d'Italie pouvait être considéré comme partie de l'Empire.

Ainsi Napoléon régnait directement sur un territoire allant sans interruption des bouches du Carigliano, en Italie, à la mer Baltique; et des bouches de Cattaro, en Dalmatie, à la Manche. C'étaient ses préfets qui administraient Hambourg, Brême, Lubeck, Anvers, Mayence, Cologne, Genève, Turin, Florence, Rome, Venise, Trieste, Raguse.

Autour de l'empereur gravitaient, comme autant de vassaux, le roi d'Espagne, son frère Joseph; le roi de Naples, son beau-frère Murat; le roi de Westphalie, son frère Jérôme; la Suisse, dont il était le protecteur; les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe, qui lui devaient des agrandissements et leur titre de rois; les autres princes de la Confédération du Rhin; enfin le grand-duché de Varsovie. Le reste de l'Europe, sauf l'Angleterre, subissait plus ou moins son influence.

Colossal, cet empire n'en était pas moins très fragile. Rien de peu solide, en effet, comme ce qui se tient debout uniquement par la force des armes. Or tel était essentiellement le caractère de la domination ou de l'alliance napoléonienne. Les peuples étrangers la subissaient, mais en la détestant. En France même, Napoléon n'était que subi. Si d'abord on avait été fasciné par l'éclat de ses prodigieux triomphes, maintenant on se lassait de ces guerres interminables qui épuisaient les ressources financières du pays et transformaient toute la jeunesse en *chair à canon*. La chute guettait Napoléon au moment même où il se croyait au faîte de la puissance.

Campagne de Russie (juin 1812). — Le premier coup porté au colosse le fut par la Russie. Admirateur et ami sincère de Napoléon, le czar Alexandre Ier se lassa vite néanmoins des souffrances intolérables causées à ses États par le blocus continental, et sous prétexte que l'empereur des Français ne l'observait pas lui-même, ce qui était vrai, il ouvrit quelques-uns de ses ports aux

Anglais. Napoléon aussitôt, malgré les remontrances de sages conseillers, de vouloir le contraindre par la force. Deux années furent employées à réunir une armée immense dans laquelle entrèrent les éléments les plus divers : Italiens, Dalmates, Portugais, Saxons, Bavarois, Polonais, Autrichiens, Prussiens même, bref, toutes les nations de l'Europe, que l'empereur traînait à sa suite par l'ascendant de son génie et de son incroyable fortune.

Le 24 juin 1812, quatre cent mille hommes franchissaient le Niémen et pénétraient sur le territoire russe. Les généraux d'Alexandre Ier n'en avaient pas la moitié : ils adoptèrent le seul parti qui pouvait les sauver, celui de se replier sans cesse devant l'ennemi en détruisant les magasins, en coupant les ponts, en abîmant les récoltes ; bref en faisant le désert sur sa route.

Napoléon espérait livrer une grande bataille dès les premiers jours et forcer l'adversaire à la paix par une éclatante victoire. Grande fut sa colère quand il vit les Russes fuir tout combat, et l'engager indéfiniment dans les solitudes redoutables de l'intérieur. N'avançant lui-même, sur un chemin semé d'obstacles, qu'avec une lenteur désespérante, tout au plus pouvait-il de temps à autre atteindre et battre l'arrière-garde, le corps de l'armée se dérobant toujours.

Bataille de Borodino ou de la Moskowa (7 septembre). — Les Russes s'arrêtèrent enfin, le 7 septembre, sur les plateaux de *Borodino*, en face de la Moskowa, pour fermer aux Français la route de Moscou, leur ville sainte. Ils furent battus, après une épouvantable mêlée qui coûta aux vainqueurs trente mille morts ou blessés ; et aussitôt après, revenant à leur système de fuite calculée, ils se replièrent plus à l'est en bon ordre. La route de Moscou était libre. Les soldats entrèrent dans la ville le 15 septembre, au chant joyeux de la *Marseillaise*, se croyant arrivés au terme de leurs peines. Mais dans la nuit même un effroyable incendie, allumé par les Russes, réduisit en cendres les quatre cinquièmes de la ville.

LA RETRAITE DE MOSCOU. — LE MARÉCHAL NEY FAISANT LE COUP DE FEU A L'ARRIÈRE-GARDE.

Retraite de Moscou (novembre). — L'incendie de Moscou, en lui prouvant jusqu'où pouvait se porter la fureur du patriotisme russe, consterna Napoléon. Quel parti prendre? Marcher sur Saint-Pétersbourg par l'hiver qui allait commencer était une folie. Hiverner à Moscou, c'était s'exposer à être affamé. Il essaya des négociations. L'ennemi les fit traîner à dessein jusqu'à la plus mauvaise saison, et au bout de cinq semaines Napoléon dut reconnaître qu'on l'avait joué. Il fallut faire retraite, et par la route dévastée que l'on avait suivie pour venir à Moscou.

Cette retraite, où les fugitifs avaient à lutter à la fois contre les poursuites des Russes, contre la faim, contre un froid atroce, fut plus meurtrière que toutes les batailles réunies livrées jusque-là par Napoléon : le passage seul de la *Bérésina* (26 et 27 novembre) coûta la vie à vingt mille hommes. Des quatre cent mille qui avaient franchi le Niémen le 24 juin, la campagne de Moscou en dévora trois cent mille. Et le nombre des victimes aurait été bien plus considérable sans les désertions qui avaient éclairci les rangs dès l'entrée en campagne. Les rares survivants qui repassèrent la frontière russe (mi-décembre 1812), dans l'état le plus affreux, ne durent pour la plupart leur salut qu'à l'héroïque maréchal Ney, créé prince de la Moskowa l'année suivante, qui jusqu'à la dernière minute resta à l'arrière-garde, faisant le coup de feu comme un simple soldat.

Campagne d'Allemagne (1813). — Pour l'Europe, le charme était rompu. Le lion avait cessé d'être invincible, et les souverains allaient oser regarder en face celui que naguère ils accablaient de leurs serviles hommages. Aussitôt la Prusse, notre alliée forcée, se retourna frémissante contre le vaincu de Moscou. Du Niémen, les débris de la grande armée, fuyant l'hostilité sauvage d'une population en délire, durent se replier précipitamment jusque sur les rives de l'Elbe, en Saxe.

Napoléon se refit à la hâte, comme il put, une armée

de trois cent mille hommes, avec laquelle il battit, mais en subissant des pertes énormes, les Russes unis aux Prussiens, à *Lutzen* et à *Bautzen* (mai 1813). L'Autriche intervint alors et proposa la paix à des conditions honorables : Napoléon régnerait sur la France avec ses limites naturelles et l'Italie septentrionale. Son intervention fut dédaignée, et alors à son tour elle passa à nos ennemis. Napoléon put encore triompher des alliés à la bataille de *Dresde* (août). Mais il fut ensuite écrasé dans les gigantesques journées de *Leipsick* (16-18 octobre), dites les *batailles des nations*, et fut obligé de fuir vers le Rhin, qu'il repassa avec moins de cent mille hommes : l'Allemagne se referma sur lui.

Campagne de France (1814). — Au moment de franchir le Rhin, les alliés réunis à Francfort eurent un moment d'hésitation et offrirent la paix à Napoléon avec la France et ses limites naturelles du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. Égaré par le dépit et la colère, Napoléon refusa. Aussitôt les alliés passèrent en France : les Prussiens et les Russes, sous *Blücher*, du côté de Mayence ; les Autrichiens, sous le prince de *Schwartzenberg*, du côté de Bâle (janvier 1814). Avec une poignée de troupes, Napoléon courut à leur rencontre, mais il ne put empêcher la jonction des deux armées. Une troisième fois, les coalisés, réunis à Châtillon, lui offrirent la paix avec les frontières de la France en 1790. Il refusa, rendant ainsi sa perte inévitable.

Les alliés alors marchèrent sur Paris ; mais ils commirent la faute de séparer leurs forces, Blücher suivant la vallée de la Marne, Schwartzenberg celle de la Seine. Napoléon tira de cette faute un parti merveilleux : on le vit successivement passer de la Marne à la Seine, et de la Seine à la Marne avec la rapidité de la foudre ; battre tour à tour Blücher à *Montmirail* et à *Vauchamps*, Schwartzenberg à *Montereau*, et avec quelques milliers d'hommes tenir tête aux avalanches ennemies.

Mais, comme c'était fatal, deux mois d'efforts suffirent pour épuiser cette incroyable activité. Ne pouvant plus arrêter de front la marche des coalisés, il se jeta sur leurs derrières, pour les forcer à revenir sur leurs pas par la crainte de voir couper leurs communications avec l'Allemagne. Sans s'inquiéter de cette manœuvre désespérée, les alliés marchèrent droit sur Paris, qui, n'ayant à pas cette époque de remparts, dut se rendre après un jour de vive résistance (30 mars).

Abdication de Napoléon (4 avril 1814). — Napoléon voulut d'abord se raidir contre la destinée; mais se voyant lâché par le Sénat, qui le 2 avril prononça sa déchéance, abandonné de son armée même, fatiguée de tant de guerres, il abdiqua en faveur de son jeune fils, le roi de Rome, né en 1811. On exigea une abdication pure et simple : il se soumit (4 avril 1814). Quinze jours après, il partit pour *l'île d'Elbe,* minuscule principauté qui fut tout ce qu'on lui laissa de son immense empire.

Pour avoir voulu, en imposant à la nation de monstrueux sacrifices, dominer orgueilleusement sur toute l'Europe, Napoléon allait, en 1814, régner sur un îlot en attendant d'aller, en 1815, languir, puis expirer d'angoisse sur le rocher de Sainte-Hélène.

RÉSUMÉ

L'année 1810 marque l'apogée de l'empire napoléonien. C'est un empire immense, mais fragile. Le premier coup lui est porté par la Russie, lasse du blocus continental, et qui rompt avec l'empereur cette même année 1810.

Après deux ans de préparatifs, Napoléon fait passer le Niémen à quatre cent mille hommes. Les Russes fuient en faisant le désert devant lui, et en infligeant à son armée de dures privations qui la déciment. Ils l'attendent cependant à *Borodino* sur la Moskowa (septembre 1812), et, vaincus dans un horrible combat, ils lui abandonnent Moscou, qu'ils incendient aussitôt après l'entrée des Français (15 septembre). Cet incendie oblige l'empereur à une retraite qui est un épouvantable désastre. La campagne de Russie (24 juin-15 décembre 1812) lui coûte trois cent mille hommes.

Cette campagne est suivie de la campagne d'Allemagne (1813),

signalée par les batailles de *Lutzen*, *Bautzen* (mai), *Dresde* (août), *Leipsick* (16-18 octobre), et non moins désastreuse. Rejetant toutes les propositions de paix, honorables cependant, Napoléon fait dans la campagne de France (janvier-30 mars 1814) des prodiges d'activité et de génie, mais sans pouvoir se dégager. Paris est pris le 30 mars; lui-même abdique le 4 avril, et part pour l'île d'Elbe.

LIVRE III

LA RESTAURATION

CHAPITRE PREMIER

LA PREMIÈRE RESTAURATION ET LES CENT-JOURS (1814-1815)

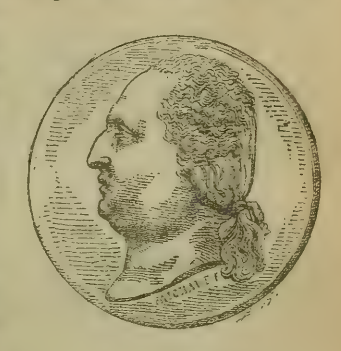
SOMMAIRE

Louis XVIII à Paris. — La Charte de Saint-Ouen. — Traité de Paris (30 mai). — Congrès de Vienne et traités de 1815. — Retour de Napoléon (1er mars 1815). — Rétablissement de l'Empire (20 mars). — L'Acte additionnel (1er juin). — La campagne de quatre jours (14-18 juin) : Ligny et Waterloo. — Abdication de Napoléon. — Sainte-Hélène. — Retour de Louis XVIII.

Louis XVIII à Paris (3 mai 1814). — La chute de Napoléon, c'était le rétablissement des Bourbons. Le fils de l'infortuné Louis XVI étant mort prisonnier au Temple, ce fut l'oncle du jeune prince, le comte de Provence, qui devint roi, sous le nom de *Louis XVIII*. Il était alors en Angleterre. Louis XVIII fit son entrée à Paris le 3 mai, au milieu des cris répétés de : *Vive le roi!* Cet enthousiasme était sincère. Napoléon, par son despotisme, par ses tueries sans fin ni raison, avait lassé et exaspéré le pays. Les fonctionnaires impériaux eux-mêmes s'empressèrent de renier l'empereur pour acclamer Louis XVIII. Tous les maréchaux offrirent leur épée au nouveau souverain.

La Charte* de Saint-Ouen. — Louis XVIII n'avait presque rien des grâces extérieures qui plaisent à la

foule dans un roi; il était de petite taille et affligé d'un embonpoint aussi gênant que disgracieux. En revanche, il était fort digne, tout en se montrant simple et affable, avait beaucoup de sang-froid, beaucoup d'esprit et un jugement très sûr. Il le prouva par la *Charte de Saint-Ouen,* octroyée dès le 2 mai, qui maintenait toutes les conquêtes légitimes de la Révolution et établissait la monarchie constitutionnelle : roi irresponsable, ministres responsables, Chambre des pairs héréditaire, nommée par le souverain, Chambre des députés élue par les contribuables payant trois cents francs d'impôt. Il en fallait payer mille pour être éligible.



Louis XVIII.

Traité de Paris (30 mai 1814). — Après avoir rassuré ceux qui auraient pu craindre le rétablissement de l'ancien régime, Louis XVIII s'occupa de délivrer la France des cinq cent mille étrangers qui l'avaient envahie à la suite de nos désastres. La chose fut faite dès le 30 mai, par le traité de Paris, que conclut le ministre des affaires étrangères, Talleyrand. La France revenait à ses frontières de 1792. Cependant elle gardait quelques petits territoires qui rectifiaient sa frontière du Nord et de l'Alsace; elle gardait aussi la principauté de Montbéliard, les villes de Chambéry et d'Annecy, Avignon et le Comtat Venaissin. Ses colonies, toutes perdues, lui faisaient retour, sauf Saint-Domingue, déclarée indépendante, et l'île de France, qui allait aux Anglais.

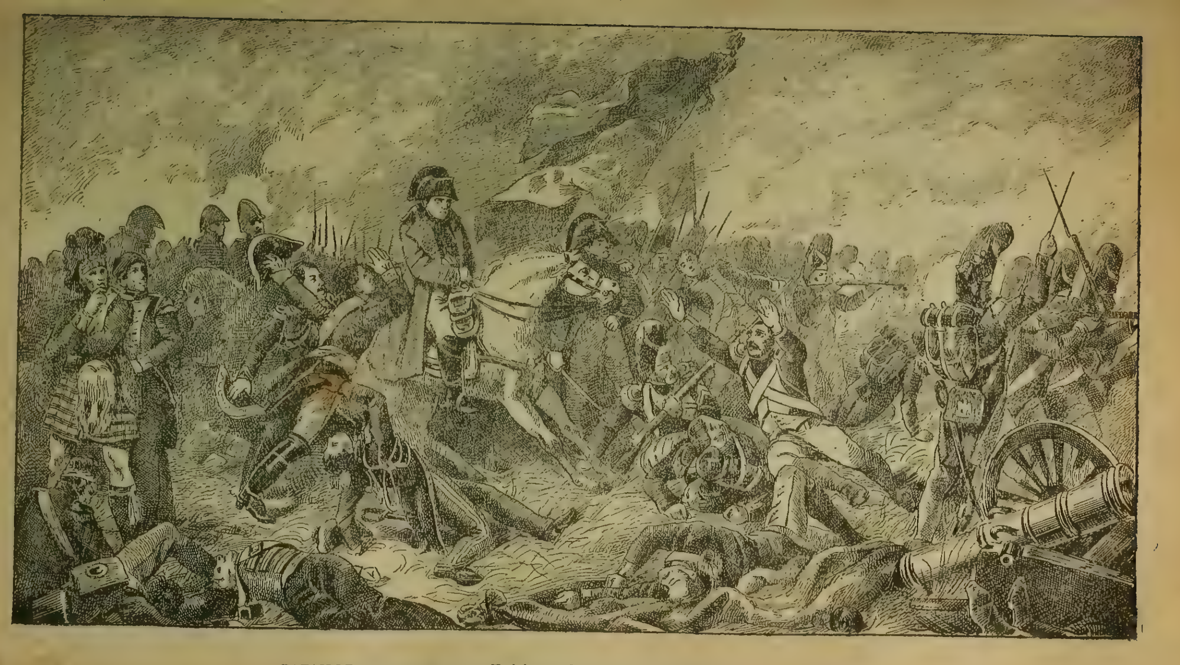
Congrès de Vienne (septembre 1814) **et traités de 1815.** — Le traité du 30 mai ne réglait que la situation de la France. Pour réorganiser l'Europe, dont la carte avait été totalement bouleversée par Napoléon, les souverains convinrent de se réunir au mois de septembre,

à Vienne, en Autriche. Le Congrès dura plus de huit mois (septembre 1814-juin 1815). Les traités de Vienne remirent tout sur le pied de 1790, sauf que la Prusse obtint les provinces rhénanes, plus le tiers de la Saxe, en retour du grand-duché de Varsovie, cédé à la Russie; la Belgique et la Hollande réunies formèrent le royaume des Pays-Bas; l'Angleterre s'appropria les grandes stations maritimes stratégiques, Malte, le Cap, l'île de France, Ceylan; la Suède s'agrandit de la Norvège, enlevée à notre allié le Danemark.

Retour de Napoléon (1er mars 1815). — Les puissances étaient encore réunies à Vienne, quand elles apprirent, non sans stupeur, le retour de Napoléon. Étouffant dans son îlot d'Elbe, menacé d'un exil plus lointain, aux îles Açores ou même à l'île Sainte-Hélène, l'empereur avait résolu de tenter à nouveau la fortune : il comptait mettre à profit certaines fautes de la Restauration, qui avaient froissé l'armée, et croyait pouvoir tout attendre de son prestige fascinateur sur les troupes.

Rétablissement de l'Empire (20 mars). — Les choses se passèrent comme il l'avait espéré : débarqué à Cannes le 1er mars, il était le 20 mars, sans avoir tiré un coup de fusil, à Paris, et s'installait aux Tuileries que Louis XVIII avait quittées la veille pour se retirer à Gand, en Belgique. Les soldats n'avaient pu lutter contre leurs vieux souvenirs, et ils avaient couru au-devant de leur empereur. Les chefs avaient suivi. Le maréchal Ney lui-même, qui avait, dit-on, promis à Louis XVIII « de ramener l'usurpateur dans une cage de fer », fut entraîné par le mouvement général.

L'Acte additionnel (1er juin). — Mais si l'armée acclamait le retour de Napoléon, la nation hésitait. Pour la gagner, Napoléon se hâta de répudier le despotisme impérial, et le 1er juin il publia à grand fracas, sous le nom modeste d'*Acte additionnel**, une véritable Constitution nouvelle, qui substituait l'empire libéral à l'empire militaire. En y regardant d'un peu près, le public reconnut facilement que l'Acte additionnel n'était qu'une contrefaçon de la Charte, offrant au fond beaucoup



BATAILLE DE WATERLOO. Tableau de Steuben. (*Musée de Versailles.*)

moins de garanties pour la liberté. Aussi lui fit-il un accueil très froid.

La campagne de quatre jours (14-18 juin); **Waterloo.** — L'Europe, encore sous les armes, vit dans le retour de Napoléon un défi, et mit aussitôt en marche huit cent cinquante mille hommes. Napoléon, malgré une incroyable activité, ne pouvait en opposer que cent vingt mille. Ces cent vingt mille entrèrent le 15 juin sur le territoire de la Belgique, où ils allaient se mesurer avec deux cent cinquante mille Anglais et Prussiens. Pendant que le maréchal Ney s'efforçait en vain d'entamer les Anglais de Wellington aux *Quatre-Bras,* sur la route de Bruxelles à Charleroi, Napoléon en personne battit les Prussiens de Blücher à *Ligny,* non loin des champs célèbres de Fleurus, mais sans pouvoir couper leurs communications avec les Anglais (16 juin).

Deux jours après, Napoléon se jetait sur les Anglais, qui avaient reculé jusqu'au plateau de Mont-Saint-Jean, près du village de *Waterloo.* Les lignes anglaises furent rompues. Elles se reformèrent onze fois, onze fois elles furent bouleversées. Wellington eut un moment d'angoisse terrible : ses soldats étaient littéralement hachés par l'ennemi. Néanmoins, le *duc de fer* demeura impassible, et ordonna à ses généraux de tenir bon jusqu'au dernier homme. Il comptait sur l'arrivée de Blücher qui, en effet, déboucha sur le champ de bataille vers sept heures du soir. Prises entre les Prussiens qui attaquaient avec l'impétuosité du premier feu, et les Anglais qui se précipitaient du plateau, nos malheureuses troupes, exténuées, saisies d'une panique effroyable, se sauvèrent dans le plus affreux désordre. Seule la garde, enfermant Napoléon dans ses carrés, se retira sans se laisser entamer. Sommé de se rendre, le général Cambronne répondit par un refus héroïque d'une énergique trivialité, que l'histoire a justement traduit par les mots célèbres : *La garde meurt et ne se rend pas!*

La chute de l'Empire. — De retour à Paris, lâché par tous, Napoléon s'entêta contre sa fortune jusqu'au

22 juin, où il abdiqua. Le 15 juillet, sommé par le gouvernement provisoire de Paris de quitter le territoire français, il prit le parti, ne pouvant guère faire mieux, de se remettre à la générosité des Anglais. Les Anglais l'envoyèrent à *Sainte-Hélène,* île perdue au milieu de l'Océan, où il s'éteignit le 5 mai 1821.

RÉSUMÉ

Louis XVIII fait son entrée à Paris le 3 mai 1814, au milieu des acclamations. La veille, il a octroyé la Charte de Saint-Ouen qui maintient les conquêtes légitimes de la Revolution et établit la monarchie constitutionnelle. Le 30 mai, il règle par le *traité de Paris* la situation territoriale de la France, qui revient aux frontières de 1792. Le congrès de Vienne (sept. 1814-juin 1815) règle ensuite la situation territoriale de l'Europe : presque tout y est remis sur le pied de 1790.

Le Congrès de Vienne délibère encore lorsque surviennent les *Cent-Jours*. Napoléon est à Cannes le 1er mars 1815, à Paris le 20. Il donne le 1er juin, sous le nom d'*Acte additionnel,* une nouvelle constitution qui établit l'empire libéral.

L'Europe, encore sous les armes, met aussitôt en marche huit cent cinquante mille hommes : Napoléon ne peut en opposer que cent vingt mille. Ces cent vingt mille se mesurent en Belgique avec deux cent cinquante mille Anglo-Prussiens. Napoléon bat Blücher à *Ligny* (16 juin), pendant que Ney aux *Quatre-Bras* s'efforce en vain d'entamer l'armée de Wellington; puis il est écrasé à *Waterloo* (18 juin).

De retour à Paris, abandonné par tous, Napoléon s'entête contre sa fortune, abdique enfin le 22 juin, part pour Rochefort, et se livre (15 juillet) aux Anglais, qui l'envoient à *Sainte-Hélène* où il s'éteint le 5 mai 1821.

CHAPITRE II

RÈGNE DE LOUIS XVIII (1815-1824)

SOMMAIRE

Deuxième traité de Paris (20 novembre 1815). — La Sainte-Alliance. — Les partis. — Les proscrits. — La Chambre introuvable. — Les cours prévôtales. — La loi de conscription. — Libération du territoire. — Assassinat du duc de Berry (13 février 1820). — La loi du double vote et la Chambre retrouvée. — Conspirations militaires. — Intervention de la France en Espagne (1823). — Mort de Louis XVIII.

Deuxième traité de Paris (20 novembre 1815). — Au mois de juillet, Louis XVIII rentra tristement à Paris, occupé depuis Waterloo par les Prussiens et les Anglais, qui s'y conduisaient avec la dernière brutalité. Le roi signa, la mort dans l'âme, le *deuxième traité de Paris* (20 novembre 1815), qui laissait les frontières de la France ouvertes, imposait une contribution de guerre de sept cent cinquante millions, et stipulait l'occupation du territoire par cent cinquante mille étrangers pendant cinq ans. Telles furent les tristes conséquences de la folle équipée des Cent-Jours.

La Sainte-Alliance (26 septembre 1815). — Pour prévenir de nouveaux troubles, Alexandre Ier, empereur de Russie, voulut redonner au droit public de l'Europe sa base naturelle répudiée par la France révolutionnaire, c'est-à-dire le *christianisme*. Naturellement religieux, le czar subissait en outre l'influence de la baronne de Krüdner, femme exaltée, qui aspirait à fondre toutes les Églises dans une Église nouvelle, et à réconcilier dans une religion commune toutes les nations de l'Europe. Il signa, le 26 septembre, avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, à Paris, un pacte, désigné sous le nom de *Sainte-Alliance*, par lequel les trois souverains, « conformément au précepte évangélique,

qui commande à tous les hommes de s'aimer comme des frères, s'engageaient à rester liés par le nœud indissoluble d'une amitié fraternelle; à se prêter une assistance mutuelle, à gouverner leurs sujets en pères, à maintenir la religion, la paix, la justice ». La France et la plupart des puissances adhérèrent à la Sainte-Alliance.

Les partis sous la Restauration. — Au lendemain de son second retour en France, la situation de Louis XVIII était singulièrement difficile. La nation, dans sa grande majorité, l'avait accueilli avec joie. Cependant un parti nombreux, bonapartistes, républicains, révolutionnaires, lui était franchement hostile. Baissant pour un temps la tête sous l'orage, ces ennemis recommenceront bientôt contre la monarchie une guerre implacable, jetant à la face du roi le reproche d'être *revenu dans les fourgons de l'étranger*. D'autres, ceux qu'on appellera les *libéraux*, se posant en défenseurs des libertés de 1789, étaient résolus à amoindrir la royauté jusqu'à la rendre impuissante, et en outre poussaient de toute leur force à l'indifférence de l'État en matière religieuse.

Parmi les royalistes, quelques-uns, qu'on nommera les *doctrinaires*, se montraient envers la monarchie presque aussi méfiants que les libéraux; d'autres, sur qui les tempêtes de la Révolution avaient passé sans les rendre plus sages, voulaient ressusciter presque en son entier l'ancien régime, sans voir ses abus, sans tenir compte du travail qui s'était fait dans les esprits.

Placé entre l'hostilité nette des républicains, les défiances des libéraux et les exigences de beaucoup de royalistes exagérés, le roi avait fort à faire pour vaincre, désarmer ou satisfaire les divers partis. Louis XVIII y réussira dans une certaine mesure; mais son frère, Charles X, succombera sous la tâche.

Proscriptions de juillet. — La clémence naturelle du roi le portait à étendre libéralement le manteau de l'oubli sur ce qui s'était passé en France pendant les Cent-Jours. Mais les réclamations de la presse royaliste,

la pression des coalisés, non moins que l'insolence des journaux de l'opposition, ne lui permirent point de laisser impunis les auteurs de la conspiration du 20 mars. Chargé, en sa qualité de ministre de la police, de les rechercher, Fouché dressa une liste de cent noms, dont le roi biffa la moitié. On laissa d'ailleurs aux inculpés tout le temps de fuir, et un bon nombre en profitèrent. Un supplice fit particulièrement sensation, celui du maréchal Ney, le *brave des braves.* La trahison du prince de la Moskowa était indéniable; mais sa vaillance, son héroïque dévouement dans la désastreuse retraite de Moscou, sa gloire, plaidaient éloquemment pour lui auprès du public, et le roi se serait honoré en lui faisant grâce.

La Chambre introuvable. — La Chambre des pairs, nommée par le roi, avait comme le roi des idées modérées. Il n'en était pas de même de la Chambre des députés. Élus dans un moment de consternation publique par des électeurs appartenant aux classes riches, les députés, tous royalistes purs, se faisaient remarquer par leur exaltation, ne cessant de frapper à tour de bras sur la Révolution et sur le bonapartisme. Raillant finement le zèle exagéré de cette Chambre, Louis XVIII l'appela lui-même la *Chambre introuvable.* Fatigué de son humeur intraitable, le souverain finit par la congédier au mois de septembre 1816. La Chambre qui la remplaça fut plus calme et mieux avisée.

Les cours prévôtales*. — Une des mesures les plus impopulaires de la Chambre introuvable fut la création des *cours prévôtales.* On appelait ainsi des tribunaux exceptionnels, présidés par un *prévôt militaire* ayant au moins le grade de colonel. Chargées de juger les rébellions armées, les réunions séditieuses, elles prononçaient sans appel, et leurs arrêts étaient exécutés immédiatement. Elles multiplièrent les condamnations à la déportation, au bannissement, à la réclusion, même à la peine de mort. Mais leurs sentences étaient justes, et c'est à tort qu'on les a flétries du surnom de *Terreur blanche.*

La loi de conscription (mars 1818). — Louis XVIII avait dû, en 1815, pour satisfaire les puissances, licencier l'armée impériale. Une réorganisation sérieuse s'imposait, si l'on voulait que la France reprît son influence en Europe. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, conserva l'idée de la *conscription impériale*, mais en lui retirant son caractère odieux. Sous l'Empire, *tous* les jeunes gens d'une même conscription pouvaient être appelés sous les drapeaux, et pour un *temps indéfini*. D'après la nouvelle loi, la levée annuelle était seulement de quarante mille hommes, pris parmi les jeunes gens qui amenaient un mauvais numéro; ils servaient *six ans*, puis étaient renvoyés dans leurs foyers. Ils pouvaient d'ailleurs se faire remplacer par des volontaires. Tous étaient admissibles à tous les grades militaires (10 mars 1818).

La libération du territoire (1818). — D'après le second traité de Paris, cent cinquante mille étrangers devaient occuper la France pendant cinq ans. Le duc de Richelieu, président du ministère depuis 1815, obtint que les cinq ans seraient réduits à trois, et en novembre 1818, sur le territoire, on ne vit plus flotter que le drapeau des Bourbons à fleurs de lys. Des emprunts, habilement menés, avaient fourni les sept cent cinquante millions exigés comme indemnité de guerre. Le résultat était d'autant plus satisfaisant que les charges totales imposées à la Restauration par l'invasion de 1815 s'étaient élevées au chiffre, écrasant pour l'époque, de *deux milliards et demi*.

Assassinat du duc de Berry (13 février 1820). — Après ce grand acte de patriotisme, Richelieu se retira : *Decazes* prit sa place à la présidence du ministère. Inaugurant une politique nouvelle, Decazes, pour gagner l'opposition, les *libéraux* *, leur fit de multiples avances. Les avances ne gagnèrent point l'opposition et encouragèrent le parti révolutionnaire. Les élections partielles de 1819 envoyèrent même à la Chambre des régicides, comme l'abbé Grégoire.

L'émotion soulevée par cette élection scandaleuse

n'était pas encore calmée, lorsqu'on apprit un horrible attentat : dans la nuit du 13 février 1820, le duc de Berry, deuxième fils du comte d'Artois, frère du roi, et le plus jeune membre de la famille des Bourbons, avait été assassiné par un garçon sellier du nom de Louvel. On rendit responsable de ce crime la politique de Decazes, et Louis XVIII, à qui cela coûtait, fut obligé de se séparer de son ministre. Richelieu revint au pouvoir.

Le duc de Berry avait épousé, en 1816, la princesse Caroline de Naples. L'infortunée veuve était enceinte au moment de la catastrophe ; la naissance d'un fils, le 29 septembre suivant, jeta un rayon de joie sur ces tristesses affreuses. Henri Dieudonné de France, duc de Bordeaux, l'*enfant du miracle*, fut baptisé avec de l'eau du Jourdain, au milieu de l'allégresse générale. Une longue vie dans l'exil, et non un trône, attendait cet enfant tant désiré.

La loi du double vote (juin 1820). — Le crime du 13 février amena une réaction inévitable : la Chambre fit la grave réforme électorale connue sous le nom de *loi du double vote*. Cette loi instituait deux collèges électoraux par département : le *collège d'arrondissement*, comprenant les censitaires * à trois cents francs, qui nommait deux cent cinquante-huit députés, et le *collège de département*, comprenant les censitaires à mille francs, qui en nommait cent soixante-douze. Les censitaires à mille francs, après avoir voté avec leurs collègues de l'arrondissement, votaient seuls au chef-lieu du département ; *ils votaient donc deux fois* (12 juin).

La Chambre retrouvée (novembre 1820). — L'effet de la loi du double vote dépassa les espérances du ministère. Au renouvellement du cinquième, fait en novembre 1820, plus des deux tiers des sièges vacants furent emportés par la droite. On vit reparaître soixante-quinze membres de la *Chambre introuvable*; ce qui fit dire que la Chambre introuvable était *retrouvée*. Le duc de Richelieu n'eut guère à s'en louer ; la Chambre le jugeait trop tiède. Découragé, il donna sa démission (12 décembre 1821) et mourut l'année suivante, en partie de

chagrin. Il fut remplacé par le *comte de Villèle,* qui devait rester cinq ans premier ministre (1822-1827).

Conspirations militaires. — Homme probe, bon administrateur, habile financier, le comte de Villèle était sûr d'une très forte majorité. Alors, vaincue à la Chambre, l'opposition libérale se rejeta sur le *carbonarisme,* société secrète importée de Naples, et le carbonarisme à son tour provoqua des conspirations militaires à Saumur, à la Rochelle, à Colmar. Les conspirateurs furent condamnés à mort, les uns par des conseils de guerre, les autres par des cours d'assises. Il est difficile d'incriminer les sentences des tribunaux; mais on peut regretter que les meneurs, qui étaient des députés, La Fayette, Manuel, le général Foy, n'aient pas été inquiétés.

Intervention de la France en Espagne (1823). — Les principes de 1789, semés dans toute l'Europe par les armées de la Révolution et de l'Empire, portaient, sous l'action incessante du carbonarisme, leurs fruits naturels. Partout éclataient des mouvements insurrectionnels. Les troubles furent particulièrement graves en Espagne, où le roi, *Ferdinand VII,* rétabli en 1814, se trouva comme prisonnier de ses troupes, soulevées par le lieutenant-colonel *Riego.*

La France était intéressée à l'apaisement de ces troubles, qui pouvaient si facilement avoir leur contrecoup en deçà des Pyrénées. Elle se fit autoriser par l'Europe, réunie en congrès à Vérone, à intervenir militairement en Espagne. Cent mille hommes, conduits par le duc d'Angoulême, neveu de Louis XVIII, franchirent la Bidassoa au mois de mars 1823. Les populations, très dévouées au roi, même au roi absolu, accueillirent partout les Français avec enthousiasme. Les chefs des insurgés furent réduits à s'enfermer à l'extrémité du royaume, dans la ville de Cadix, qui paraissait inexpugnable. Ils y furent cependant forcés, et, après la prise du fort du *Trocadéro,* déposèrent les armes. Pour prévenir le retour des troubles, les vainqueurs occupèrent quatre ans la péninsule.

Mort de Louis XVIII (1824). — L'expédition d'Espagne, rapidement et brillamment menée, montra à l'Europe que les Bourbons pouvaient compter sur l'armée, et que le drapeau blanc, comme le drapeau tricolore, conduisait à la victoire. Louis XVIII s'éteignit l'année suivante « dans le fauteuil d'où il avait régné ». Il avait refusé toujours de s'aliter. « Il est permis à un roi, disait-il, d'être mort; il ne lui est jamais permis d'être malade » (16 septembre 1824).

RÉSUMÉ

Après les Cent-Jours, Louis XVIII rentre tristement à Paris et signe, bien à regret, le second *traité de Paris*, fort onéreux (20 novembre 1815). Porté personnellement à la clémence, il ne peut cependant empêcher de poursuivre les conspirateurs du 20 mars. Une des condamnations à mort qui fait le plus de sensation est celle de l'illustre maréchal Ney. La *Chambre introuvable* établit les *cours prévôtales* pour châtier les fauteurs de troubles. Mais elle-même, à cause de son zèle intempérant, est congédiée dès le mois de septembre 1816. En 1818, le maréchal Gouvion Saint-Cyr fait voter la loi de *conscription*. Cette même année, le *duc de Richelieu*, premier ministre, obtient la libération complète du territoire. *Decazes*, successeur de Richelieu, par ses avances au parti libéral, encourage les révolutionnaires. L'assassinat du *duc de Berry* (13 février 1820) le précipite soudain du pouvoir. Le duc de Richelieu redevient ministre et, par la loi du *double vote*, ramène une Chambre très nettement royaliste, la *Chambre retrouvée*. Démissionnaire sur la fin de 1821, le duc est remplacé par *Villèle*, qui réprime les conspirations militaires et fait décider, en 1823, l'intervention de la France en Espagne. Louis XVIII s'éteint le 16 septembre 1824.

CHAPITRE III

LE RÈGNE DE CHARLES X (1824-1830)

SOMMAIRE

Charles X. — Loi sur le sacrilège. — Indemnité du milliard. — Droit d'aînesse. — La Congrégation. — La Presse. — Chute de Villèle (1827). — Indépendance de la Grèce (1821-1829). — Ministère Martignac (1828-1829). — Ordonnances de juin 1828. — Ministère Polignac (1829-1830). — L'adresse des 221 (16 mars 1830). — Expédition d'Alger (juin-juillet 1830). — Révolution de juillet 1830. — Jugement sur la Restauration.

Charles X. — Louis XVIII eut pour successeur son

frère, le comte d'Artois, qui prit le nom de Charles X. Le nouveau roi n'était pas âgé de moins de soixante-sept ans. Il avait les qualités les plus brillantes de l'esprit et du corps, une taille avantageuse, une tournure élégante, une figure fine, des manières décidées, pleines d'entrain et d'affabilité, un caractère loyal et chevaleresque; malheureusement, chez lui, le jugement était peu sûr et la volonté peu ferme.



Charles X.

Louis XVIII, roi philosophe et presque sceptique en fait de religion, avait dédaigné le sacre. Charles X, au contraire, profondément religieux, attachait à cette cérémonie une grande importance. Il fut sacré suivant le cérémonial accoutumé, avec une splendeur inouïe, dans la cathédrale de Reims, le 29 mai 1825. C'est le dernier souverain en France qui ait été sacré.

Loi sur le sacrilège. — On accusait le roi de pencher vers l'absolutisme. Pour montrer que par la mort de Louis XVIII rien n'était changé dans la politique gouvernementale, Charles X avait tenu à garder sans modification aucune le ministère Villèle. Mais Villèle lui-même n'était point toujours absolument le maître de sa majorité, qui lui imposait parfois des mesures peu justifiées : telle fut la *loi sur le sacrilège,* qui punissait de mort les vols et profanations faits dans les églises (1825). Cette loi, trop sévère, était en outre inopportune, parce qu'elle était inapplicable, vu l'état des esprits. Et de fait elle ne fut jamais appliquée.

L'indemnité du milliard (1825). — On ne saurait dire la même chose de la loi qui accordait une indemnité d'un milliard aux émigrés, de quelque parti qu'ils fussent, dont les biens avaient été confisqués par la Révolution. L'indemnité était à la fois un acte de justice envers des milliers de malheureux injustement spoliés, et un acte de bonne politique pour rassurer les détenteurs de biens nationaux, qui ne pouvaient plus être inquiétés. En outre, grâce à une habile opération financière de Villèle, à la *conversion de la rente*, elle ne coûtait pas un centime aux contribuables. La loi n'en fit pas moins pousser les hauts cris à l'opposition libérale, toujours prête, sur n'importe quel prétexte, à incriminer le roi.

Droit d'aînesse. — L'hostilité des libéraux se donna beau jeu à propos d'un projet de loi qui, pour perpétuer les propriétés des familles et prévenir la ruine dont les menaçait le morcellement indéfini de leurs biens, faisait certains avantages, comme sous l'ancien régime, à l'aîné. Le roi et le ministère durent renoncer à faire revivre, même sous une forme très mitigée, le *droit d'aînesse.*

La Congrégation. — Les libéraux de l'opposition affectaient de dire que la cour subissait le joug du *parti prêtre.* Il existait, disaient-ils, dans toute la France une vaste association, appelée *Congrégation,* dirigée par les Jésuites, qui s'occupait plus de politique que de religion, et qui avait su s'imposer aux ministres eux-mêmes. Le ministre des cultes, M[gr] Frayssinous, n'eut pas beaucoup de peine à démontrer combien ces craintes d'une association politico-religieuse étaient chimériques. Mais il ne convainquit point tous les esprits.

La presse. — Le mal était dans la presse, dont la licence dépassait toute borne. Villèle présenta contre elle une loi rigoureuse. Combattue presque par tous les partis, cette loi subit de tels remaniements que le ministère la retira. Ce fut le signal de manifestations à Paris. On cria : « A bas les ministres ! A bas les Jésuites ! » Il y eut des illuminations, des feux d'artifices, des vitres cassées.

Chute de Villèle (décembre 1827). — Harcelé par les attaques incessantes des libéraux, faiblement défendu par les royalistes exaltés, quand il n'était pas attaqué par eux, Villèle demanda au roi la création de soixante nouveaux pairs dans la Chambre haute, et la dissolution de la Chambre des députés. Mais les élections n'envoyèrent à la nouvelle Chambre que cent soixante-dix députés ministériels, sur quatre cent vingt députés. Devant cet échec, Villèle se retira. La France perdait en lui le plus grand ministre de la Restauration et l'un des plus honnêtes de tous les temps (1827).

Indépendance de la Grèce (1821-1829). — L'année qui vit la chute de Villèle vit aussi la grande bataille qui devait assurer l'indépendance de la Grèce.

Soumise par les Turcs au xvᵉ siècle, et bientôt réduite par eux au plus triste état, la Grèce tout entière se souleva en 1821, sous la conduite d'un citoyen de Corfou, *Capo d'Istria*, qui pendant de longues années avait patiemment préparé l'insurrection. Le sultan de Constantinople, *Mahmoud II*, se vengea par d'horribles massacres, mais ne put avoir raison des insurgés. Alors il fit appel au secours de son vassal, *Méhémet-Ali*, vice-roi d'Égypte, qui envoya contre les Grecs son fils Ibrahim avec une armée et une flotte; mais alors aussi la France, la Russie et l'Angleterre intervinrent, et, sur le refus hautain de Mahmoud de reconnaître aucune médiation, envoyèrent chacune en Orient une escadre.

Les trois escadres heurtèrent, le 20 octobre 1827, dans la rade de *Navarin*, la flotte turco-égyptienne, et après cinq heures d'une lutte effroyable la détruisirent entièrement. Le sultan ne voulait pas céder encore : l'occupation par les Français de la Morée, la marche d'une armée russe sur Constantinople, lui arrachèrent enfin le traité d'*Andrinople*, qui consacra l'indépendance de la Grèce (1829).

Ministère de Martignac (1828-1829). — Le successeur de Villèle, le *vicomte de Martignac*, pour désarmer les libéraux, leur fit des concessions peu compatibles avec la liberté. Non content d'enlever le ministère

de l'instruction publique à Mgr Frayssinous pour le donner à un laïque, il fit rendre les deux fameuses ordonnances* du 16 juin 1828 : la première interdisait l'enseignement aux Jésuites, même à titre individuel; la deuxième limitait à vingt mille le nombre des élèves des petits séminaires, et leur imposait l'habit ecclésiastique dès l'âge de quatorze ans.

Les libéraux exigeaient davantage. Charles X, qui regrettait les concessions faites, et qui n'en voulait plus faire, pria Martignac de se retirer (août 1829).

Ministère de Polignac (1829-1830). — Le roi donna la présidence du ministère au *prince de Polignac*, son ancien aide de camp, qui à tort ou raison passait pour un instrument docile du pouvoir absolu. La Chambre accueillit ce choix comme un défi. Le 16 mars 1830, par deux cent vingt et une voix contre cent quatre-vingt-une, elle vota, en réponse au discours du trône, une adresse au roi qui lui signifiait nettement son hostilité. Surpris et blessé de cette insulte qu'aucun acte du nouveau ministère ne pouvait justifier, Charles X congédia la Chambre des députés et fixa au 3 juillet les élections pour la nouvelle Chambre.

Conquête d'Alger (juillet 1830). — Une expédition glorieuse sur les côtes barbaresques précéda les élections où devait sombrer la monarchie.

Le dey d'Alger, *Hussein-Pacha*, molestait de toutes façons nos nationaux et avait même outragé notre consul ainsi que le drapeau français. Ne pouvant obtenir de réparations, Charles X résolut de châtier par la force cette insolence. Malgré l'opposition, qui redoutait pour Polignac un triomphe extérieur; malgré la jalousie de l'Angleterre, dont les menaces furent vertement relevées, quarante mille hommes furent débarqués par une flotte française sur la côte de *Sidi-Ferruch*, à cinq lieues d'Alger, le 14 juin 1830. Le général de Bourmont, ministre de la guerre, les commandait. Le 19 juin, les troupes françaises dispersèrent cinquante mille Arabes ou Kabyles sur le plateau de *Staouéli*, et aussitôt investirent Alger, qui se rendit dès le 4 juillet. Toute la chrétienté,

sauf l'Angleterre et les libéraux de France, applaudirent à cette magnifique victoire qui détruisait un repaire fameux de pirates, et rejetait l'islamisme dans le bassin oriental de la Méditerranée.

Révolution de juillet 1830. — Les élections faites pour la Chambre des députés le 3 juillet avaient été désastreuses pour le ministère ; les élections complémentaires du 19 juillet, faites après la prise d'Alger, ne furent pas meilleures. Charles X se résolut à une sorte de coup d'État : le 26 juillet parurent trois ordonnances * qui supprimaient la liberté de la presse, congédiaient la nouvelle Chambre et remaniaient la loi électorale.

Polignac, l'inspirateur des ordonnances, se croyait si sûr de son droit, qu'il n'avait rien préparé pour en assurer l'exécution. Aussi quand l'émeute gronda dans les rues de Paris, ne trouvant la résistance organisée nulle part, elle put se développer librement. Après trois jours de lutte (27, 28, 29 juillet), les insurgés, devenus maîtres de Paris, marchèrent sur Saint-Cloud, où était la cour. Charles X, pour éviter l'effusion du sang, prit aussitôt le chemin de l'exil, après avoir abdiqué en faveur de son petit-fils, le *duc de Bordeaux* (2 août). Le duc de Bordeaux fut laissé de côté, et la couronne offerte au *duc d'Orléans, Louis-Philippe,* qui accepta.

Jugement sur la Restauration. — La Restauration ne méritait pas sa chute. Elle n'avait point les idées réactionnaires que lui prêtait de parti pris l'opposition libérale, et elle avait fait beaucoup pour le pays : par les expéditions d'Espagne, de Grèce et d'Alger, la France fut replacée à l'extérieur au rang qui lui était dû ; à l'intérieur, les finances, détruites par l'Empire, furent restaurées, en même temps que les impôts étaient allégés ; l'agriculture, le commerce, l'industrie, redevinrent très prospères. Enfin un vif essor fut donné aux grands travaux publics, aux arts, aux sciences et aux lettres.

RÉSUMÉ

Charles X, frère et successeur de Louis XVIII, conserve son ministère, le ministère Villèle, et à peu près sa politique, sans

avoir son esprit sceptique à l'égard de la religion. Cependant plusieurs lois ou projets de loi, sur le sacrilège, sur l'indemnité aux émigrés, sur le droit d'aînesse, sur la presse, le rendent peu à peu impopulaire. Mal soutenu par les royalistes eux-mêmes, après un échec dans les élections pour la Chambre des députés, Villèle se retire (décembre 1827). Cette même année 1827 a vu (20 octobre) la grande bataille de *Navarin*, qui prépare l'indépendance de la Grèce.

Le successeur de Villèle, *Martignac*, fait à l'opposition des concessions qui ne contentent pas la gauche et irritent la droite (1828-1829). La Chambre des députés accueille le choix de son successeur, le *prince de Polignac*, comme un défi, et vote, le 16 mars, une adresse (les 221) injurieuse pour le roi. Charles X la dissout. Les élections de juillet la ramènent. Charles X la congédie de nouveau par les ordonnances du 26 juillet. L'émeute des 27, 28, 29 juillet renverse la branche aînée des Bourbons. Elle est remplacée par la branche cadette, dont le chef est le duc d'Orléans, *Louis-Philippe*. Avant de tomber, Charles X avait fait la *conquête d'Alger* (14 juin, 4 juillet 1830).

CHAPITRE IV

MOUVEMENT DES ESPRITS DEPUIS LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE JUSQU'A 1830

RENOUVELLEMENT DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

SOMMAIRE

La littérature française sous la Révolution et l'Empire. — Renouvellement de la littérature française. — Le romantisme. — Principaux poètes de la Restauration. — Le romantisme dans le drame. — La philosophie, la critique, l'éloquence et l'histoire.

Sous la Restauration, il se produisit dans les esprits un travail d'une fécondité extraordinaire qui rappelle le grand siècle de Louis XIV. Cette fermentation intellectuelle eut cela de particulièrement remarquable qu'elle aboutit non seulement à une foule de chefs-d'œuvre, mais encore à un renouvellement, comme à une seconde *renaissance* de la littérature. Le phénomène s'était produit à l'étranger d'abord, en Allemagne, où l'on avait vu surgir deux grands poètes, *Gœthe* (1749-1832), l'immortel créateur de *Faust*, et son ami *Schiller* (1759-1805); en Angleterre, où parurent

simultanément l'illustre romancier *Walter Scott* (1771-1832) et le grand poète lord *Byron* (1788-1826); mais nulle part il n'eut la même fécondité ni le même éclat qu'en France.

La littérature française sous la Révolution et l'Empire. — Les lettres avaient été à peu près muettes sous la Révolution; car la Révolution tuait les poètes indépendants comme *André Chénier*, dont tous savent par cœur *la Jeune Captive;* elle n'épargnait que les poètes qui se faisaient oublier, comme *Jacques Delille,* le coryphée du genre descriptif; ou ceux qui lui donnaient des gages, comme *Joseph Chénier,* l'auteur de tragédies révolutionnaires qu'on ne lit plus.



Gœthe.

Les lettres ne furent guère plus heureuses sous l'Empire, où il fallait ou louer le maître ou se taire. L'attention des esprits était du reste ailleurs. Sous la Révolution, la tragédie était sur l'échafaud ou dans la rue; sous l'Empire, elle était sur les champs de bataille. Ce fut une stérilité à peu près complète, d'autant plus que la littérature n'osait point s'aventurer hors du terrain battu de l'*imitation classique*.



Mme de Staël.

Il n'y a que deux écrivains remarquables sous l'Empire, et ils restèrent en dehors de l'Empire, ou même furent proscrits par lui : *Chateaubriand* (1768-1848) et *Mme de Staël,* la célèbre fille de Necker (1766-1817). Chateaubriand, dans *le Génie du christianisme,* offrit au public, étonné d'abord, puis ravi, une admirable apologie du christianisme, qui répondait aux aspirations secrètes de plus

d'un esprit fatigué de l'impiété révolutionnaire. Mme de Staël dut à son exil et à un séjour un peu forcé au delà du Rhin son beau livre *De l'Allemagne*, véritable révélation pour les lecteurs français, qui ne savaient rien ou à peu près sur l'esprit allemand.

Renouvellement de la littérature française. — Napoléon tombe. Avec lui disparaissent le despotisme et la guerre. Aussitôt l'esprit humain, en reprenant ses droits, de retrouver ses ardeurs et sa fécondité. Son élan fut d'autant plus vif qu'il avait été plus fortement et plus longtemps comprimé. Poésie, histoire, religion, philosophie, critique, il toucha à tous les genres et les fit tous refleurir, mais *en les rajeunissant, en les renouvelant tous*. Une vive réaction, en effet, se fit alors en littérature comme en politique. En face des vieux écrivains *classiques* de l'Empire, prirent position avec audace et enthousiasme les jeunes écrivains de l'avenir, les *romantiques*.

Le romantisme*. — Cette révolution était inévitable. Les écrivains de l'Empire prétendaient imposer les grandes œuvres, dites *classiques*, du XVIIe siècle, comme des modèles uniques et immuables du beau, en dehors desquels l'esprit ne pouvait que s'égarer. C'était au fond maintenir le principe de l'autorité absolue dans les lettres, alors qu'il avait disparu de la société elle-même. Il était impossible que la jeunesse de 1815, élevée dans les idées de liberté, acceptât un monopole dans le monde des lettres. Elle déclara fièrement qu'elle était capable d'atteindre le beau par elle-même, sans les modèles, autrement qu'eux et plus parfaitement.

Pour expliquer leur rupture avec l'école classique, les romantiques tenaient un langage qui ne manquait pas de justesse. Cette école, disaient-ils, ne répondait plus à l'idéal de la société du XIXe siècle. La littérature du siècle de Louis XIV s'adressait à une société éminemment aristocratique et à une infime partie de la nation : la littérature du XIXe s'adressait à une société égalitaire, démocratique, à toute la nation ; elle ne devait donc plus avoir les mêmes héros ni le même ton. La littérature du XVIIe siècle, engouée de l'antiquité, lui avait emprunté ses personnages historiques et mythologiques, négligeant ceux de notre histoire : il fallait maintenant une littérature vraiment nationale, qui fouillerait dans le mystérieux inconnu du moyen âge et exploiterait ses innombrables richesses poétiques trop longtemps dédaignées. La littérature du XVIIe siècle avait pris à l'antiquité ses dieux eux-mêmes, et son oracle, Boileau, avait proscrit impitoyablement du théâtre et de l'épopée nos *mystères terribles* : à une nation chrétienne, au lieu d'une mythologie démodée, il fallait un merveilleux chrétien. La littérature classique, à force de regarder les modèles, avait détourné les yeux de la nature, qu'elle ne voyait plus que dans des imitations plus ou moins fidèles : il était nécessaire de rendre à la poésie la nature vue directement, en elle-même, dans ses multiples merveilles, embelli

par la présence visible de l'homme, et par la présence, non visible, mais sensible, de Dieu. La littérature classique, à force d'imiter, avait perdu la note personnelle, originale, l'émotion vraie; il fallait la reprendre, cette note, en renonçant à l'imitation, en ne suivant plus que les inspirations de son génie et de son cœur. — Bref, à la société moderne il fallait donner une littérature populaire, nationale, chrétienne, colorée, pittoresque, spontanée et vraie.

Principaux poètes de la Restauration. — L'école romantique ne se contenta point d'exposer des théories littéraires : elle les appuya sur des chefs-d'œuvre. Son triomphe fut la poésie lyrique. Deux grands noms apparaissent au seuil de la Restauration, *Lamartine* (1790-1869) et *Victor Hugo* (1802-1885).

Alphonse de Lamartine est le poète d'instinct, d'inspiration, de nature, une *lyre,* comme on l'a si bien surnommé. Rien de pur, de suave, d'ému, de pénétrant comme la poésie de ses *Méditations* (1820-1823), où le jeune écrivain chantait les blessures de son cœur, ses doutes, son désespoir d'homme, ses espérances de chrétien. Les accents plaintifs de ce cœur si profondément remué jetaient l'âme dans une rêverie pleine à la fois de mélancolie et de douceur. Et puis, après tant d'orages, tant de catastrophes, quel charme de suivre le poète sur ces beaux lacs, au milieu de ces paysages si calmes et si paisibles, où, rompant avec les traditions sceptiques du XVIIe siècle, au-dessus du vent qui souffle et des eaux qui murmurent il plaçait hardiment Dieu, vers lequel la nature entière fait monter un hymne de reconnaissance et d'amour! — Le succès des *Méditations* de Lamartine, qui fut prodigieux, se renouvela pour ses *Harmonies,* publiées en 1830.

Pendant que Lamartine mettait en vers l'histoire de son cœur, celui que Chateaubriand appelait l'*enfant sublime*, Victor Hugo, alors religieux et royaliste, chantait à l'âge de vingt ans, dans ses *Odes et ballades* (1822-1826), les infortunes de la maison de France. Le vers de Hugo n'a point l'harmonie, le goût irréprochable de celui de Lamartine; en revanche, il a plus de force, plus de couleur et plus de variété. La vigueur du rythme, l'éclat des images, s'accrurent encore dans les *Orientales* (1828), poésies sans rivales pour l'étincelante beauté de la forme.

Pendant ce temps-là, un enfant perdu de la Révolution, demeuré épicurien et sceptique, prenait le lyrisme sous sa forme la plus vulgaire, et par la simple *chanson* devenait l'émule des Lamartine et des Victor Hugo. Certes, la morale a bien des réserves à faire sur l'œuvre de *Béranger* (1780-1857). Religion, autorité, clergé, armée, magistrature, lois, famille, mœurs, le chansonnier a tout immolé à sa haine contre la Restauration, tout flétri dans son rire bachique perpétuel. Cependant, de ce fumier, que de jolies perles on peut extraire comme *le Roi d'Yvetot*, *le Juif errant* ou *les Hirondelles !*

Le romantisme dans le drame. Ses exagérations. Son

échec. — L'école romantique avait voulu d'abord simplement faire une réforme. Cette réforme répondait à un besoin du public. On en avait assez des œuvres médiocres de l'imitation classique, on voulait du nouveau. Le remède tout indiqué, c'était l'abandon de la routine, le retour à l'étude de la nature, le choix de sujets appropriés aux goûts et aux mœurs modernes, une plus large place dans la littérature française à l'idée religieuse; tout cela en respectant la correction, la pureté, la noblesse de notre langue et de notre poésie. Telles étaient les idées sages, après tout, exprimées en 1823 par Victor Hugo, l'âme du *Cénacle,* brillante réunion de jeunes poètes, tels que Lamartine, Vigny Guiraud, Beauchesne, où l'on parlait avec enthousiasme du moyen âge, de la chevalerie, de l'art ogival, des littératures étrangères.

Malheureusement la constance n'était point dans le caractère de Victor Hugo. Grisé par ses premiers succès, avide de gloire, il voulut non plus une *réforme,* mais une *révolution,* et brisa complètement avec le passé. Cette révolution littéraire, le jeune poète l'essaya au théâtre, et lança, en 1827, la fameuse *Préfac de Cromwell,* qui éclata comme un coup de clairon, sonnant pour la poésie dramatique l'appel vers des champs nouveaux.

Ce *manifeste* de l'école romantique traçait les conditions du drame moderne. Son programme peut se résumer en trois mots : imitation de la nature, emploi des contraires et de l'antithèse, liberté pour la forme comme pour le fond. Victor Hugo l'a dit nettement : « Le romantisme, tant de fois mal défini, n'est que le libéralisme en littérature. »

Les romantiques portèrent cette théorie sur le théâtre en faisant jouer *Hernani*, drame de Victor Hugo, qui eut un immense retentissement (1830); mais ils se perdirent par leurs propres fautes. Victor Hugo, en disant que *tout ce qui est dans la nature est dans l'art,* et que *le génie ne connaît d'autre règle que lui-même,* avait posé le principe du *réalisme* et autorisé toutes les audaces. Les romantiques, que le public appelait maintenant les *bousingots,* à cause de leur costume carnavalesque, ne manquèrent point de donner dans les exagérations les plus invraisemblables : on vit sur la scène des tableaux révoltants pour le goût et pour la pudeur. Ces excès grossiers amenèrent une prompte réaction : dix ans après le triomphe d'*Hernani,* le public revenait aux chefs-d'œuvre de nos vieux poètes.

La philosophie, la critique, l'éloquence, l'histoire sous la Restauration. — La première place dans la littérature, sous la Restauration, est à la poésie. Cependant les noms illustres abondent dans les autres branches des lettres, dans la philosophie. la critique, l'éloquence et l'histoire.

Ce sont, dans la philosophie, *Royer-Collard,* qui, en 1815, entra à la Chambre des députés, où il joua un rôle important; *Victor Cousin,* son illustre élève, le fondateur de l'*éclectisme,* qui con-

siste à emprunter à chaque système philosophique la part de vérité qu'il renferme; *Théodore Jouffroy*, enfant du Jura qui perdit à Paris la foi chrétienne apportée de ses montagnes, et s'épuisa ensuite en efforts aussi vains que douloureux pour combler le vide fait par le doute dans son âme; *Joseph de Maistre*, le célèbre auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, et l'abbé *de Lamennais*, qui, dans l'*Essai sur l'indifférence*, porta des coups impétueux à l'esprit irréligieux.

La critique se rajeunit avec *Villemain*, qui eut l'heureuse idée de la féconder par l'histoire. L'éloquence politique, muette sous l'Empire, reparut brillamment à la tribune orageuse des Chambres, où les Royer-Collard, les général Foy, les Casimir Perier, les Benjamin Constant, alternaient avec les de Serre, les Lainé, les de Villèle, les de Martignac ou les Chateaubriand. Enfin l'histoire trouva d'illustres représentants dans le baron *de Barante*, *Guizot*, *Augustin Thierry*, *Mignet* et *Adolphe Thiers*.

CHAPITRE V

LES ARTS ET LES SCIENCES

SOMMAIRE

I. LES BEAUX-ARTS. — Renaissance de l'esprit classique dans l'art pendant la Révolution et sous l'Empire. — Le romantisme dans l'art sous la Restauration. — La musique.

II. LES SCIENCES. — Développement des sciences exactes, physiques, naturelles. — Applications des sciences : navigation à vapeur, chemins de fer, télégraphie électrique. — Progrès de l'industrie.

I. — Les beaux-arts.

Renaissance de l'esprit classique dans l'art pendant la Révolution et sous l'Empire. — Sous Louis XV, avec les Boucher et les Fragonard, la peinture classique du grand siècle avait dégénéré en peinture de *boudoir*, affectée et mignarde. Quelques années avant la Révolution, un véritable artiste, *Louis David* (1748-1825), voulut rendre à l'art français son ancienne virilité. Avec lui reparut le style *classique*, caractérisé par la science de la composition, la pureté du dessin, l'harmonie des couleurs, la dignité des poses, la sérénité de l'ensemble.

David avait déjà exécuté son fameux *Serment des Horaces*

quand éclata la Révolution. La Révolution, qui détruisit d'incalculables richesses artistiques, qui tuait les savants, les poètes, les artistes, épargna David parce que, Jacobin forcené et régicide, il organisa ses fêtes civiques; mais elle ne lui inspira aucun chef-d'œuvre. Le grand peintre reprit la pleine possession de son génie sous l'Empire, dont il ne dédaigna point les faveurs. Il eut de nombreux et illustres élèves. Les principaux furent : *Gérard*, *Gros*, *Girodet* et *Guérin*. En dehors de l'école de David, un peintre sans maître, *Prud'hon*, d'un dessin parfois incorrect, mais puissant par la composition et par le coloris, donnait un *Crucifiement* célèbre et une délicieuse *Assomption de la Vierge*.



David, peint par lui-même.

L'architecture demeurait scrupuleusement classique, comme le prouvent surabondamment le *Temple de la gloire*, aujourd'hui église de la *Madeleine*, et l'*Arc de l'Etoile*.

Le romantisme dans l'art. — L'école classique de peinture se maintint glorieuse avec Gérard, Gros, Girodet, Guérin, Prud'hon, sous la Restauration, qui sut d'ailleurs reconnaître et récompenser leur talent. Gérard fut créé baron par Louis XVIII. Charles X paya de cent mille francs pris sur sa cassette et du titre de baron les magnifiques fresques exécutées par Gros sur la coupole de Sainte-Geneviève. Mais en face de l'école classique s'éleva alors, comme dans les lettres, l'école rivale des *romantiques*. La nouvelle école empruntait de préférence ses sujets au moyen âge, à l'histoire nationale et même aux événements du jour; elle prétendait abandonner l'imitation pour revenir à l'observation exacte de la nature, prenait pour idéal la reproduction du vrai absolu, du *réel*, ne reculant pas devant la laideur elle-même, s'attachant moins à la correction du dessin qu'à la force, à l'intensité du coloris, et négligeant la régularité de la composition pour viser à la puissance de l'effet.

Le chef des romantiques fut *Géricault* (1791-1824), élève de Guérin. Le talent fougueux de Géricault cherche l'effet aux dépens de l'harmonie et ne craint point l'emploi heurté et violent des contraires. Son fameux *Radeau de la Méduse* (1819) fut tout un événement et fit scandale dans l'art. On ne comprit point tout

d'abord cette sublime horreur. *Eugène Delacroix, Horace Vernet, Paul Delaroche, Ary Scheffer*, appartiennent à la nouvelle école, qui malheureusement, à l'exemple de l'école romantique littéraire, devait, en exagérant ses principes, finir par sombrer du réalisme dans un sensualisme grossier et immoral. Un grand peintre, *Ingres*, tient le milieu entre les deux écoles.

Sans être aussi féconde que la peinture, la sculpture n'en présente pas moins plusieurs noms illustres. *Lemot* fit la belle statue équestre de Louis XIV qui décore la place Bellecour, à Lyon, et la statue de Henri IV qui est sur le Pont-Neuf, à Paris. *François Rude* sculpta le fameux *Chant du départ*, le plus beau des bas-reliefs de l'Arc de l'Étoile. *Bosio*, créé baron par Charles X, fit la superbe statue de Louis XIV sur la place des Victoires. Rude est romantique, tous les autres sont classiques.

La musique. — Le génie fait parler la toile et le marbre; mais après la parole humaine, rien n'est expressif comme la musique.

Une voix chantant seule ou plusieurs voix chantant à l'*unisson* donnent la *mélodie*. Plusieurs voix ou plusieurs instruments de même genre jouant *en accord* donnent l'*harmonie*. Plusieurs instruments de genres différents : instruments à cordes, lyres, harpes, violons, violoncelles; instruments de bois, fifres, flûtes, clarinettes; instruments de cuivre, trompettes, cors, clairons, cornets à piston; instruments à percussion, pianos, tambours, cymbales, forment par leur réunion un *orchestre*. Les voix des instruments de l'orchestre, habilement combinées par le génie du compositeur, donnent une *symphonie*. Quand la symphonie est adaptée au drame, comme dans l'opéra, ou qu'elle forme à elle seule le drame par sa merveilleuse facilité à dire l'amour et la haine, la prière et la colère, l'espérance et le désespoir, la joie et la tristesse, toute la série des passions humaines, elle devient la *musique dramatique*.

La mélodie est la forme primitive de la musique; les Grecs et les Romains n'en connurent pas d'autre. Inventée par les moines du moyen âge, l'harmonie parvint à sa perfection au XVIe siècle avec *Palestrina*, fameux maître de chapelle à Saint-Pierre de Rome. La musique symphonique ou dramatique fut imaginée au XVIe siècle par l'Italien *Monteverde*, élargie au XVIIe siècle par *Lulli*, au XVIIIe par *Rameau*, puis complètement renouvelée vers la fin du XVIIIe siècle à l'étranger par *Hændel, Haydn*, surtout par l'Autrichien *Mozart*, qui, dans sa courte vie (1756-1791), fit l'étonnement de l'Europe entière; en France, par l'Allemand *Glück* (1712-1787), qui fit applaudir à Paris ses opéras d'*Armide*, d'*Iphigénie à Aulis*, d'*Iphigénie en Tauride*.

La musique symphonique a eu pour principaux représentants dans la première moitié du XIXe siècle, à l'étranger, les Allemands *Beethoven, Mendelssohn* et *Weber;* les Italiens *Bellini, Cherubini* et surtout *Rossini*. Rossini et Cherubini, attirés à Paris par la

Restauration, dirigèrent avec un éclat considérable l'un la chapelle des Tuileries, l'autre le Conservatoire de musique.

La France pouvait s'enorgueillir de ses compositeurs nationaux. L'illustre *Méhul* mourait en 1817, mais *Boïeldieu* allait donner *la Dame blanche* et *le Calife de Bagdad*; *Auber*, *la Muette de Portici*; *Hérold, le Pré aux Clercs*; *Halévy*, *la Juive*. Le Berlinois *Meyerbeer* écrivait sous l'inspiration française ses célèbres opéras de *Robert le Diable* et des *Huguenots*.

II. — Les sciences.

Développement des sciences exactes, physiques et naturelles. — Les lettres et les arts n'avaient eu sous l'Empire qu'un développement médiocre, parce que l'empereur, ou bien avait voulu les tenir en laisse, comme la littérature et la peinture, ou bien n'en avait pas eu le goût ni le sens, comme la musique. En revanche, il avait favorisé de tout son pouvoir les sciences. « Calcul et force, chiffre et sabre, voilà tout l'Empire, » disait Lamartine. Aussi les sciences, à l'encontre des lettres, avaient-elles fait d'immenses progrès avec les géomètres *Lagrange*, *Laplace*, *Monge*; avec les chimistes *Berthollet*, *Chaptal*, *Fourcroy*; avec le physiologiste *Bichat*, les grands naturalistes *Cuvier* et *Geoffroy Saint-Hilaire*. Ces progrès ne se ralentirent point sous la Restauration. Par une coïncidence remarquable, des savants de premier ordre surgissaient alors partout dans le reste de l'Europe.

Les *sciences exactes* eurent pour représentants le géomètre baron *Fourier*, les astronomes *Biot* et *Arago*, qui déterminèrent la forme exacte du globe terrestre; le géomètre danois, devenu Parisien, *Malte-Brun*, connu de tous pour son *Précis de géographie universelle*.

Les *sciences physiques* brillèrent avec Biot et Arago, aussi grands physiciens que grands astronomes; avec le minéralogiste *Brongniart*, qui renouvela la peinture sur verre et la céramique; avec le chimiste baron *Thénard*, qui acheva d'organiser la chimie créée par Lavoisier; avec le grand physicien et grand chrétien *Ampère*, qui découvrit l'électro-aimant, base de la télégraphie électrique; avec le physicien *Fresnel*, qui opéra une révolution dans l'éclairage des phares; avec *Seguin*, l'illustre inventeur de la chaudière tubulaire pour les machines à vapeur; avec le chimiste *Gay-Lussac*, qui établit la féconde théorie de la dilatation des gaz; avec *Niepce*, qui étudia l'action de la lumière sur les différentes substances, et, secondé par le peintre *Daguerre*, inventa la photographie; enfin avec *Chevreul*, chimiste appelé à une longue vie et à une grande célébrité.

A l'étranger, les sciences physiques durent de grands progrès

au physicien danois *Œrsted*, qui s'acquit une immense réputation par la découverte de l'action de l'électricité sur les aimants; au physicien lombard *Volta*, inventeur de la pile électrique; au chimiste suédois *Berzélius*, un des fondateurs de la chimie moderne; au physicien chimiste anglais *Dalton*, qui étudia l'action de la chaleur sur les gaz; au physicien anglais *Davy*, célèbre inventeur d'une lampe de sûreté pour les mineurs contre l'explosion du terrible grisou; à l'ingénieur mécanicien *Stephenson*, qui perfectionna la locomotive inventée par son compatriote *Watt*, mort en 1819, et créa la locomotive moderne.

Comme grands représentants des *sciences naturelles*, nous devons nommer, après l'immortel baron Georges Cuvier et le grand naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, le botaniste *de Candolle*, le physiologiste *Magendie*, qui étudia surtout le système nerveux; le médecin *Laënnec*, qui découvrit l'*auscultation;* les célèbres chirurgiens *Larrey* et *Dupuytren;* enfin le savant géologue *Élie de Beaumont*, auteur d'une belle carte géologique de la France.

Pour clore ce magnifique défilé de savants, donnons une place à l'universel *Alexandre baron de Humboldt*, Berlinois qui passa à Paris vingt des quatre-vingt-dix ans de sa longue existence (1769-1859). Les explorations de Humboldt en Amérique, en Sibérie, sur la mer Caspienne, et ses travaux contribuèrent puissamment à faire progresser la géologie, la zoologie, la botanique, la géographie, l'ethnographie, l'astronomie et la physique.

Applications des sciences : la vapeur, l'électricité. — Le XIXe siècle n'a pas cultivé la science pour la science, il en a cherché surtout le côté pratique. Parmi les applications des sciences faites sous la Restauration, sans parler de l'*éclairage au gaz*, trouvé, en 1811, par l'ingénieur français *Lebon*, et de la *photographie*, due aux efforts combinés du physicien *Niepce* et du peintre *Daguerre*, nous avons à citer la *navigation à vapeur*, les *chemins de fer* et la *télégraphie électrique*.

En 1695, le célèbre physicien *Papin* avait décrit un bateau garni de roues mues par la vapeur. Quatre ans après, *Duquet* essayait de remplacer les roues par des rames à palettes. Puis la science parut s'endormir. En 1776, le *marquis de Jouffroy* fit de nouvelles expériences sur le Doubs et la Saône. Bien qu'elles fussent concluantes, Jouffroy ne put obtenir de brevet. Son invention fut reprise, en 1802, par l'Américain *Fulton*. Repoussé par Napoléon, Fulton se retourna vers les États-Unis, qui accueillirent ses offres. Des États-Unis, l'invention passa en Angleterre et nous revint en 1816. Prudemment limités d'abord au cours des fleuves, les bateaux ne tardèrent pas à s'aventurer sur l'Océan, augmentant d'année en année la puissance de leurs machines et la vitesse de leur marche. L'invention fut complète quand *Sauvage* eut remplacé les roues par l'hélice.

Les chemins de fer parurent presque en même temps que les

bateaux à vapeur. Dès le milieu du XVIIe siècle, dans les mines anglaises, on avait eu l'idée de faire rouler les chariots sur des madriers parallèles. Peu à peu, ces madriers de bois s'usant trop vite furent remplacés par la fonte, par le fer. Sur ces *rails*, l'Anglais *Thevithick* imagina de substituer aux chevaux les *chariots à vapeur* (1804) : les chemins de fer étaient trouvés.

Toutefois, au début, ils rendirent relativement peu de services, car les premières locomotives faisaient à peine deux lieues par heure. L'ingénieur français *Seguin*, d'Annonay, créa la chaudière tubulaire, qui permit de produire en peu de temps beaucoup de vapeur et d'augmenter par suite la force de la machine. La *Fusée*, construite en 1829 d'après le système Seguin par les frères Stephenson, qui firent du reste d'importantes améliorations, parcourut deux lieues en quatorze minutes. C'était peu pour une *fusée*. Cependant le résultat parut merveilleux, et le chemin de fer de Manchester, construit pour les marchandises, dut recevoir aussi des voyageurs. En France, le premier chemin de fer avec locomotive Seguin fut établi, en 1827, de Saint-Étienne à la Loire pour conduire les charbons au fleuve.

Les bateaux à vapeur et les chemins de fer abrégeaient les distances, la télégraphie électrique les supprima. — Pour transmettre rapidement les nouvelles, *Chappe* avait imaginé le télégraphe aérien, adopté par la Convention en 1793. Ce télégraphe, consistant en signaux recueillis et transmis par des guetteurs établis sur des tours, avait l'inconvénient de ne pouvoir fonctionner par tous les temps et d'être sujet à beaucoup d'erreurs. Les belles découvertes du Danois Œrsted, qui révéla l'action de l'électricité sur les aimants; les non moins belles découvertes des Français *Ampère* et *Arago*, qui remarquèrent qu'une masse de fer doux, sous l'action d'un courant électrique, se transformait instantanément en aimant, firent songer à l'électricité pour établir un télégraphe plus prompt, plus facile, plus sûr, pouvant fonctionner la nuit comme le jour. Employé d'abord le long des voies ferrées, le télégraphe passa vite dans la vie courante.

Progrès de l'industrie. — Sous l'Empire, par suite des guerres perpétuelles et surtout du blocus continental, le commerce était mort, l'industrie végétait malgré les pensions, les décorations, les encouragements pécuniaires donnés par Napoléon aux grands inventeurs et aux grands manufacturiers, comme le mécanicien lyonnais *Jacquart*, inventeur d'un nouveau métier à tisser la soie; les manufacturiers *Richard* et *Lenoir*, qui se ruinèrent à développer l'industrie du coton; les frères *Gérard*, inventeurs d'une machine à filer le chanvre et le lin; *Oberkampf*, célèbre manufacturier en toiles peintes. La chute de l'Empire, l'abandon du funeste blocus continental, le retour de la paix, ravivèrent l'agriculture, le commerce et surtout l'industrie. Les expositions triennales démontrèrent un progrès continu de l'industrie. Nos draps, nos cachemires, nos soieries défièrent de nouveau toute

concurrence. L'Angleterre cessa d'avoir le monopole des fers et des aciers. Les produits de l'industrie parisienne, orfèvrerie, bronzes, horlogerie, instruments de précision, ébénisterie, modes, circulèrent dans l'Europe entière. Pour ce qui demande du goût et de l'élégance, la France revint incontestablement au premier rang.

LIVRE IV

LA MONARCHIE DE JUILLET

CHAPITRE PREMIER

LES DIX PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE (1830-1840)

SOMMAIRE

Situation difficile de Louis-Philippe. — L'anarchie à l'intérieur. — Casimir Perier, ou rétablissement de l'ordre (1831-1832). — Indépendance de la Belgique (1831-1832). — Émeute du 5 juin 1832. — La duchesse de Berry en France (1832). — L'attentat Fieschi (1835). — Rêveries philosophiques et sociales. — La question espagnole (1834-1839). — L'entente cordiale. — Retour des cendres de Napoléon (1840).

Situation difficile de Louis-Philippe. — Rien n'était moins solide que le nouveau trône. Son élévation était le résultat d'une équivoque, ou plutôt d'une supercherie. En effet, les insurgés qui s'étaient battus aux journées de Juillet dans les rues de Paris, et qui avaient laissé près de cinq mille des leurs sur le carreau, tués ou blessés, s'étaient battus non pour la *dynastie d'Orléans, mais pour la République*. C'étaient les députés de l'opposition libérale *, la bourgeoisie, qui avaient adroitement détourné la Révolution de son véritable but, et, dans un moment de surprise, fait acclamer par la foule Louis-Philippe. Mais les républicains de 1830 n'acceptèrent jamais le fait accompli; et tout le règne de Louis-Philippe se passa à lutter, avec des précau-

tions infinies, contre les propres auteurs de sa fortune, qui devaient finir par le renverser à son tour en 1848.

L'anarchie. — Le nouveau roi sentait si bien la difficulté de sa situation, qu'il n'osa point faire ratifier par le pays l'acte révolutionnaire qui l'avait porté sur le trône. Son embarras se trahit visiblement aussi dans la faiblesse qu'il montra à réprimer les désordres qui signalèrent les premiers jours de son règne. Pendant plusieurs mois l'anarchie fut à son comble : partout des émeutes, et sous les plus futiles prétextes ; partout les croix étaient renversées, le clergé insulté. A Paris, le 13 février 1831, à l'occasion d'un service funèbre célébré pour l'âme du duc de Berry, à Saint-Germain l'Auxerrois, la populace se rua sur le presbytère de Saint-Germain qu'elle saccagea, puis sur l'église qui fut profanée. Le lendemain elle se porta sur l'archevêché, qui fut démoli jusqu'à la dernière pierre. La grande croix qui dominait le Panthéon fut renversée ; le crucifix fut arraché de la salle de la Cour d'assises.



Louis-Philippe.

L'autorité laissait faire, était muette, ou même approuvait, par peur ou par lâcheté. Le roi, pour plaire à la foule, alla jusqu'à mutiler les armes de sa famille, d'où il fit supprimer les fleurs de lys.

Casimir Perier ou le rétablissement de l'ordre (1831-1832). — A ce jeu, qui épouvantait les honnêtes gens, la nouvelle monarchie allait droit à la culbute. Louis-Philippe le comprit enfin, et fit appel au dévouement d'un homme énergique, *Casimir Perier*. Devenu premier ministre d'un roi qu'il estimait peu,

mais dans lequel il voyait le dernier rempart de la société, Casimir Perier, bravant l'impopularité, passant souvent par-dessus les résistances du roi et des Chambres, fit au désordre une guerre implacable : l'agitation resta au fond des esprits, mais du moins pour quelque temps elle ne reparut pas dans la rue.

Indépendance de la Belgique (1831-1832). — Des insurrections avaient éclaté, à l'occasion de la Révolution de 1830, en Belgique, en Pologne, en Lombardie, dans les États de l'Église. Les insurgés étaient secrètement encouragés par les révolutionnaires de Paris, qui leur faisaient espérer les secours de la France. Répudiant une politique pleine de périls, Casimir Perier déclara nettement qu'il n'interviendrait pas au dehors entre les souverains et leurs peuples, et il assista impassible à l'écrasement des insurgés d'Italie par l'Autriche, à ceux de Pologne par la Russie.

Seule la Belgique trouva grâce à ses yeux. Violemment réunie en 1814, par un caprice des puissances, à la Hollande, dont la séparaient les mœurs, la langue, la religion, la Belgique protestait contre une union où elle n'avait trouvé qu'oppression et tyrannie. Soulevée en masse contre le roi Guillaume d'Orange, mais menacée d'une répression terrible, elle fut sauvée par la France, qui fit passer sur son territoire une armée de cinquante mille hommes. Devenus libres, les Belges offrirent la couronne au duc de Nemours, fils de Louis-Philippe. Le roi refusa, de peur de mécontenter l'Angleterre; et les Belges durent s'adresser au prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui régna sous le nom de Léopold Ier.

Émeutes de juin 1832 et d'avril 1834. — Casimir Perier mourut le 16 mai 1832, emporté par une terrible épidémie de choléra, qui décima Paris et un tiers de la France. Aussitôt les *patriotes* de recommencer l'agitation au grand jour. Une émeute éclata le 5 juin 1832, aux funérailles du général Lamarque, ardent républicain. L'émeute fut vaincue, mais beaucoup de sang avait été versé.

Le grand danger venait des sociétés secrètes, qui s'étaient développées dans tout le royaume. Pour en briser le réseau redoutable, les Chambres votèrent une loi qui soumettait à l'autorisation préalable du gouvernement toute association de plus de vingt personnes. C'était faire litière de la liberté. Une insurrection formidable éclata à Paris, où l'on vit des scènes affreuses. Des émeutes éclatèrent aussi en province, à Saint-Étienne, à Marseille, à Lyon surtout (avril 1834).

La duchesse de Berry en France. — Ces troubles permanents enflaient les espérances des *légitimistes,* partisans de la branche aînée des Bourbons. La veuve du duc de Berry, Caroline de Naples, mère du duc de Bordeaux, se laissa persuader par un groupe d'entre eux que sa présence seule provoquerait une insurrection générale dans les provinces du Midi et de l'Ouest. Caroline vint, mais personne ou presque personne ne bougea, même en Vendée. Réduite à fuir, déguisée sous les costumes les plus divers, errant d'asile en asile, la princesse fut vendue par un misérable juif, *Simon Deutz,* qui la livra pour cinq cent mille francs. Fort embarrassé de sa prisonnière, le gouvernement la fit reconduire à l'étranger après quelques mois de détention dans la forteresse de Blaye (1833).

L'attentat Fieschi (28 juillet 1835). — Voulant frapper les républicains de terreur, le gouvernement fit comparaître devant la Chambre des pairs, transformée en Cour de justice, plus de cent individus impliqués dans les émeutes du mois d'avril 1834. Le procès, qui dura neuf mois, ne fit que redoubler l'agitation révolutionnaire. Les journaux de la gauche se livrèrent aux attaques les plus passionnées.

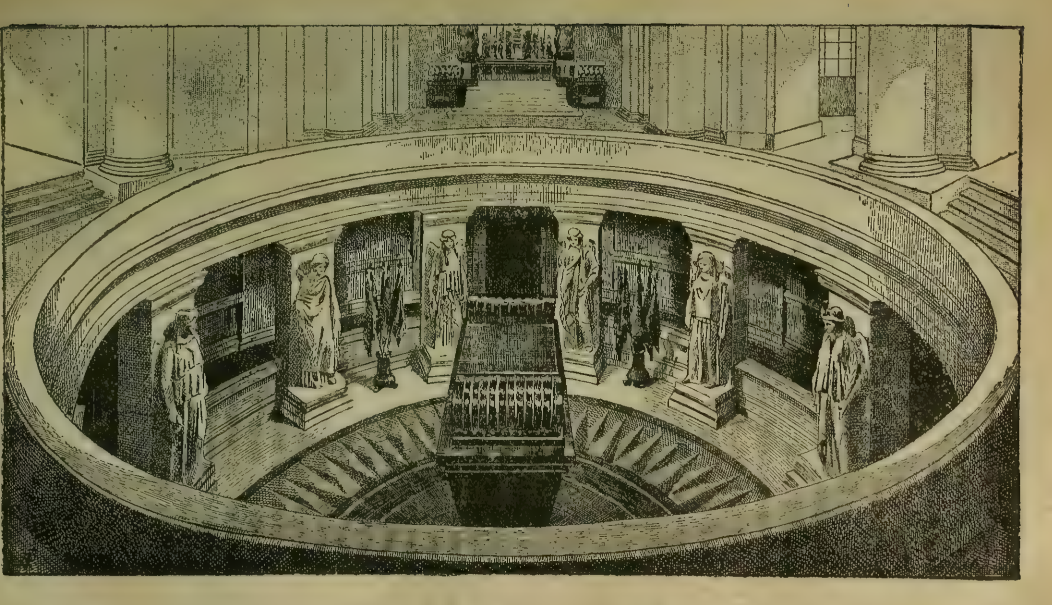
Un horrible attentat fut le fruit de ces excitations malsaines : le 28 juillet, sur le passage du roi, boulevard du Temple, un Corse nommé Fieschi fit éclater une machine infernale qui tua quatorze personnes et fit une multitude de blessés. Fieschi et ses complices furent punis de mort; on décréta des lois de répression : les attentats n'en continuèrent pas moins. On compta quinze

attentats en dix-huit ans sur le roi ou sa famille!

Rêveries philosophiques et sociales. — Ces crimes étaient la conséquence naturelle des idées révolutionnaires contre lesquelles la monarchie de 1830 essayait de réagir, après les avoir abritées sous son drapeau. A quel point l'esprit public était troublé, on peut le voir par les systèmes philosophiques et économiques éclos à la même époque, *saint-simonisme, fouriérisme, socialisme, communisme,* qui allaient jusqu'à dire : « La propriété, c'est le vol; Dieu, c'est le mal! »

La question espagnole (1834-1839). — La crainte perpétuelle de complications au dedans détournait Louis-Philippe de jouer un rôle actif dans les affaires de l'Europe. La guerre civile était en Espagne, où la couronne était disputée par la veuve du roi Ferdinand VII, Christine, au nom de sa fille, encore toute jeune enfant, *Isabelle,* et par le frère du roi, don Carlos. Christine et don Carlos représentaient deux principes différents, la première, la royauté constitutionnelle, le deuxième, la monarchie absolue. D'instinct, Louis-Philippe se déclara pour Christine; mais il n'alla pas plus loin, et la cause de la reine ayant un moment paru désespérée, par suite des divisions des libéraux qui la soutenaient, il refusa énergiquement de lui porter secours, malgré les instances du président des ministres, M. Thiers, qui de dépit donna sa démission. La cause de Christine se releva d'ailleurs, et don Carlos s'étant réfugié en France, on l'y retint prisonnier (1839).

L'entente cordiale. — Mal vu de la plupart des cours de l'Europe, Louis-Philippe, pour sortir de son isolement, se rapprocha de l'Angleterre à l'occasion de l'avènement de la jeune reine Victoria, qui montait sur le trône à l'âge de dix-huit ans (1837). Invitée par le roi à venir en France, Victoria déféra gracieusement à son désir et passa cinq jours au château d'Eu, où de brillantes fêtes furent données en son honneur. Louis-Philippe lui rendit sa visite, et l'alliance franco-anglaise prit un tel caractère d'amitié qu'on l'appela l'*entente cordiale.*



LE TOMBEAU DE NAPOLÉON AUX INVALIDES.

Retour des cendres de Napoléon (1840). — Louis-Philippe profita de ces bons rapports avec l'Angleterre pour demander l'autorisation de ramener de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon. L'autorisation fut accordée sans difficulté. La frégate *la Belle-Poule,* montée par le prince de Joinville, fils du roi, alla chercher les restes de l'empereur. Ils furent conduits en triomphe, le 15 décembre 1840, aux Invalides, où ils furent déposés dans un tombeau d'une simplicité grandiose. On s'étonna de cette démarche du roi, d'autant plus qu'un neveu de l'empereur, *Louis-Napoléon,* venait en 1836 de faire une tentative à Strasbourg pour soulever la garnison. Mais Louis-Philippe, après les angoisses des premières années de son règne, avait passé à une sécurité quasi complète : il affectait surtout de n'avoir rien à craindre du bonapartisme.

RÉSUMÉ

Monté sur le trône à la suite d'une émeute et par suite d'une surprise, *Louis-Philippe* se trouve d'abord dans une situation très difficile. Les premiers mois de son règne sont signalés par de grands troubles, qu'il n'ose pas réprimer. Nommé premier ministre, *Casimir Perier* (1831-1832) rétablit l'ordre ; mais, après sa mort, les émeutes recommencent; la répression que le gouvernement veut en faire amène l'horrible attentat *Fieschi* (1835) et plusieurs autres. Entre temps la duchesse de Berry cherche à soulever la Vendée ; elle échoue (1832-1833).

La crainte de complications intérieures réduit Louis-Philippe à jouer un rôle assez effacé en Europe. Il aide, il est vrai, les Belges à conquérir leur indépendance ; mais il refuse la couronne qu'ils lui offrent pour le duc de Nemours (1831-1832). Il refuse aussi d'intervenir à main armée dans les affaires d'Espagne. Pour sortir de son isolement, il se lie étroitement avec l'Angleterre et contracte avec elle l'*entente cordiale* (1837). L'Angleterre lui permet, en 1840, de ramener de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon.

CHAPITRE II

LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE DE 1840 A 1848

SOMMAIRE

Ministère Guizot (1840-1848). — La question d'Orient (1832-1841). — Loi sur les chemins de fer (1842). — Catastrophes (1842). — Les mariages espagnols (1846). — Préludes de la Révolution de 1848. — Les journées de février 1848 ou la chute de Louis-Philippe. — Proclamation de la République. — Conquête de l'Algérie.

Ministère Guizot (1840-1848). — Dans les dix premières années de son règne, Louis-Philippe avait eu pour principe d'user les hommes politiques les uns par les autres et de changer très souvent de ministres. A partir de 1840, il suivit un autre système et immobilisa le pouvoir dans M. Guizot, dont les idées et l'humeur s'harmonisaient parfaitement avec les siennes.

La question d'Orient (1832-1841). — M. Guizot fut appelé au ministère à propos d'une grave question extérieure, la *question d'Orient* ou *de l'empire ottoman.* Vaincu dans plusieurs rencontres par son vassal révolté, le khédive d'Égypte, Méhémet-Ali, le sultan de Constantinople, Mahmoud II, était mort au lendemain d'une épouvantable défaite subie dans la plaine de *Nézib,* en Syrie. Sans flotte, sans armée, le successeur de Mahmoud, *Abdul-Medjid,* un jeune homme de seize ans, pour éviter une ruine complète, semblait disposé à acheter la paix, même au prix de la Syrie et de l'Asie Mineure. La France, très sympathique à Méhémet-Ali, son ami et comme son allié, poussait le jeune sultan à des concessions, lorsque, entraînées par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse sommèrent Méhémet-Ali de faire rentrer ses troupes en Égypte et l'y contraignirent par les armes (1840). Tout s'était passé en dehors de la France.

L'affront était sanglant venant de l'Angleterre, avec

qui on avait cru nouer une *entente cordiale*. M. Thiers, alors premier ministre, voulait que le roi prît une attitude décidée. Il ne fut pas écouté et se retira. La présidence du ministère fut recueillie par M. Guizot, qui profita d'une satisfaction quelconque pour tout oublier (29 octobre 1840).

M. Guizot devait rester premier ministre jusqu'en 1848 ; et presque toujours, dans les questions de politique extérieure, il fléchit devant les prétentions de l'Angleterre. Aussi le premier ministre de la reine Victoria, *lord Palmerson,* se vantait-il insolemment de pouvoir faire passer le gouvernement de Louis-Philippe « par le trou d'une aiguille ». En France, cette attitude résignée de M. Guizot suscita de vifs mécontentements.

Loi sur les chemins de fer (1842). — On peut regarder la grande découverte des *chemins de fer* comme une découverte française, car elle ne devint pratique que grâce à l'ingénieur français *Seguin,* sous la Restauration. Cependant la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis étaient déjà sillonnés de chemins de fer, tandis que la France ne possédait encore que quelques lignes fort courtes. D'illustres esprits, M. Thiers par exemple, ne croyaient pas à l'avenir des voies ferrées. Après de longues indécisions, on décida la construction de neuf grandes lignes qui relieraient Paris à l'étranger et aux principales villes du royaume (loi du 11 juin 1842).

Catastrophes (1842). — L'année 1842 restera tristement célèbre à cause de deux terribles catastrophes. Le 8 mai, un accident de chemin de fer, arrivé sur la ligne de Paris à Versailles, coûta la vie à plus de cinquante personnes. Parmi les victimes se trouvait un navigateur fameux, *Dumont d'Urville*. Deux mois après, le duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, se tuait dans un accident de voiture, en allant voir sa famille au château de Neuilly. Le duc d'Orléans, marié le 30 mai 1837 avec la princesse Hélène de Mecklembourg, laissait deux enfants, le comte de Paris et le duc de Chartres.

Les mariages espagnols (1846). — Accoutumé à plier devant les exigences de l'Angleterre, M. Guizot donna cependant quelque signe de fermeté en 1846. La jeune reine d'Espagne, Isabelle II, était à marier; sa sœur, l'infante Fernande, également. M. Guizot, par crainte d'alarmer l'Angleterre, n'alla point, comme il aurait pu le faire, jusqu'à présenter pour Isabelle le duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe; il se contenta de demander pour le duc la main de l'infante, tandis qu'Isabelle épouserait son cousin, don François d'Assise. Les deux mariages étaient décidés, lorsque lord Palmerston voulut intervenir pour tout arrêter, Mais on brusqua les choses, et les mariages furent célébrés ensemble le 10 octobre 1846. Ce dénouement inattendu mit Palmerston et les Chambres anglaises en fureur : c'en était fait de l'entente cordiale.

Préludes de la Révolution de 1848. — Le ministère Guizot durait depuis tantôt sept ans; mais, malgré cette existence relativement longue, il n'avait pas réussi à devenir populaire : les patriotes lui reprochaient son effacement systématique devant l'étranger; les catholiques, son indifférence religieuse; les classes ouvrières, ses faveurs à la bourgeoisie, qui accaparait toutes les places du gouvernement et toutes les positions lucratives. L'opinion publique demandait des réformes, et le ministère ne voulait entendre parler d'aucune réforme.

Ce qui l'encourageait dans son immobilité dédaigneuse et stérile, c'était la persuasion qu'il pouvait compter sur les Chambres. La Chambre haute lui était acquise depuis qu'on avait, en 1831, supprimé l'hérédité de la pairie et mis tous les sièges des pairs à la nomination du roi. La Chambre des députés n'était pas moins docile : en effet, la Charte de 1830 s'était contentée d'abaisser le cens électoral de trois cents francs à deux cents, ce qui n'avait pas modifié sensiblement le nombre des électeurs. Tous les députés appartenaient donc à la haute bourgeoisie, généralement dévouée à la royauté; et de plus on avait peuplé la Chambre

de fonctionnaires, qui n'avaient aucune indépendance.

L'opposition, qui, outre les républicains et les légitimistes, comprenait un certain nombre de députés orléanistes, dévoués à la monarchie de Juillet, mais ennemis du ministère Guizot, porta la lutte contre le ministère sur le terrain de la *réforme électorale :* élimination des députés fonctionnaires et extension du droit de suffrage, par l'abaissement du cens électoral de deux cents à cent francs. Battue à la Chambre des députés, elle porta hardiment la question devant le pays et commença l'agitation en organisant dans toute la France de grands banquets populaires. Dans le discours de la couronne pour la rentrée des Chambres en 1848, le roi, sur le conseil de M. Guizot, crut devoir dénoncer « l'agitation fomentée par des passions *ennemies* ou *aveugles* ». Ces paroles imprudentes soulevèrent dans la Chambre des députés une formidable tempête, et les chefs de la gauche firent ouvertement appel à l'insurrection.

Les journées de février 1848, ou la chute de Louis-Philippe. — L'insurrection eut lieu le 22 février, à l'occasion d'un immense banquet organisé ce jour-là aux Champs-Élysées, et interdit à la dernière heure par le gouvernement. Pris de remords tardifs, les membres de l'opposition qui n'en voulaient qu'au ministère s'abstinrent. Seuls les chefs du parti républicain, Crémieux, Lamartine et autres marchèrent. La foule fut contenue le 22 février par un déploiement de forces considérable et surtout par la pluie. Mais le lendemain, le feu de l'insurrection se ralluma, et une collision entre la troupe et la foule ayant fait vingt-trois victimes, la révolte se transforma subitement en révolution. Le 24, l'émeute approchait des Tuileries ; le roi et toute sa famille se sauvèrent en toute hâte et passèrent à l'étranger.

Proclamation de la République. — Le roi était tombé, mais sa dynastie* pouvait lui survivre. Beaucoup de députés voulaient que l'on donnât la couronne au petit-fils de Louis-Philippe, le comte de Paris. Le parti des violents ou des républicains, appuyé par l'argument

irrésistible des baïonnettes, l'emporta, et l'on proclama, le 24 février même, la République.

Conquête de l'Algérie (1830-1847). — A l'histoire de la monarchie de Juillet se rattache la conquête de l'Algérie.

La prise d'Alger, en 1830, n'était pas la conquête de l'Algérie. Pour soumettre ce pays, grand comme la France, on allait avoir à combattre les *Kabyles* et les *Arabes,* les uns sédentaires, les autres nomades, mais tous amoureux de l'indépendance et puisant dans l'instinct de la liberté une résistance indomptable. Cette considération, jointe à la peur d'effaroucher l'Angleterre, fit que le gouvernement de Louis-Philippe resta quatre ans entiers sans savoir même s'il garderait Alger. Quand enfin, sous la pression de l'opinion publique, il se décida à déclarer que l'on conserverait et que l'on agrandirait la conquête, la modicité des troupes engagées, l'instabilité des gouverneurs généraux ne permirent pas de mener rapidement les opérations militaires. En 1840, on ne possédait encore, avec Alger, que Oran, pris sans coup férir par le général Clauzel dès 1830; Constantine, enlevée après un rude assaut en 1837 par le général Valée; et une mince bande du littoral.



Bugeaud, duc d'Isly. D'après Morin.

Le véritable conquérant de l'Algérie fut *Bugeaud,* nommé gouverneur général en 1840. Bugeaud avait en face de lui le fameux *Abd-el-Kader,* qui, simple fils de marabout, marabout lui-même, avait su, par sa bravoure, son exaltation religieuse, se faire accepter par toutes les tribus algériennes

comme le chef de l'islamisme et le bouclier de l'indépendance musulmane. Général aussi avisé que vaillant, adoré du troupier, qui l'appelait son père, disposant de cent mille hommes, Bugeaud eut vite raison d'Abd-el-Kader.

En 1841, il prit sa capitale, *Mascara,* dans les montagnes de la province d'Oran, et détruisit tous ses établissements militaires. En 1843, il lui fit donner la chasse, dans le désert où il s'était réfugié, par le jeune duc d'Aumale, âgé de vingt-deux ans, qui avec cinq cents cavaliers eut l'audace d'attaquer et la gloire d'enlever la *smala* de l'émir, c'est-à-dire sa famille, son trésor, ses dernières ressources et tous les Arabes restés fidèles à sa cause (16 mai). L'empereur du Maroc, Abd-er-Rahman, voulut secourir le vaincu. Il fut écrasé lui-même sur les bords de l'*Isly* (14 août 1844), et pour obtenir la paix dut s'engager à fermer ses États à l'émir. Abd-el-Kader mena une vie errante pendant trois ans, puis se rendit au duc d'Aumale, qui venait de remplacer le maréchal Bugeaud, démissionnaire (décembre 1847).



Abd-el-Kader.

RÉSUMÉ

M. Guizot arrive au ministère à propos de la question d'Orient ou querelle entre le sultan de Constantinople et son vassal, le vice-roi d'Égypte (29 octobre 1840). Son principe est de tout sacrifier à l'alliance avec l'Angleterre. Il ne s'en écarte qu'une fois, et encore à demi, dans l'affaire des mariages espagnols (1846).

Les chemins de fer prennent un développement considérable

en France en 1842. Cette même année arrive la catastrophe de la ligne de Paris-Versailles, et l'accident mortel du fils aîné de Louis-Philippe, le duc d'Orléans.

Soutenu par la bourgeoisie et ne travaillant guère que pour elle, Guizot devient très impopulaire. L'opposition demande une réforme électorale. Elle n'est pas écoutée. Alors elle se rejette vers le pays et fait de l'agitation par les banquets. Un de ces banquets amène les *journées de Février* (22, 23, 24) 1848, qui elles-mêmes amènent la chute de Louis-Philippe et la proclamation de la République.

A la monarchie de Juillet se rattache la *conquête de l'Algérie*, dont l'auteur principal est le *maréchal Bugeaud*, gouverneur général de 1840 à 1847.

CHAPITRE III

CONTRE-COUP DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER EN EUROPE

SOMMAIRE

I. La Révolution de 1848 dans l'Italie septentrionale. — Insurrections à Milan et à Venise (mars 1848). — Invasion du Milanais par les Piémontais (23 mars 1848). — Succès, puis revers de Charles-Albert : Goïto (30 mai 1848). Custozza (25 juillet 1848). Novare (23 mars 1849). Abdication de Charles-Albert. — Soumission de la Vénétie et de toute l'Italie septentrionale et méridionale.

II. La Révolution de 1848 à Rome. — Avènement de Pie IX et réformes (1846-1848). — Meurtre de Rossi (15 novembre 1848). — Fuite du pape (24 novembre). — La République romaine (9 février 1849). — Siège et prise de Rome par les Français (juin-juillet 1849).

La France occupe une telle place dans le monde, qu'elle ne peut remuer sans que l'Europe n'entre en convulsion. On l'avait vu en 1830. On le vit bien plus en 1848. Instantanément l'Autriche, la Hongrie, la Bohême, la Prusse, l'Allemagne, l'Italie, furent en feu.

En Autriche, il y eut à Vienne, du 13 mars au mois d'octobre, des troubles tels que l'empereur *Ferdinand Ier* abdiqua en faveur de son jeune neveu, *François-Joseph*,

qui règne encore. La Hongrie, soulevée contre les Habsbourg, à la voix du fameux agitateur *Louis Kossuth,* ne put être pacifiée que grâce à l'intervention de la Russie. En Bohême, le gouverneur de Prague, prince de *Windischgrætz,* vit sa femme tuée, son fils mortellement blessé, et faillit lui-même être pendu. En Prusse, il y eut dans les rues de Berlin des collisions sanglantes entre la troupe et la foule, et le roi *Frédéric-Guillaume IV* ne conserva sa couronne que contre la promesse de créer deux Chambres, l'une de seigneurs, l'autre de bourgeois. En Allemagne, les petites cours furent le théâtre de désordres parfois sanglants. Les partisans de l'unité allemande essayèrent de reconstituer l'Empire, renversé en 1806 par Napoléon Ier; et il y eut même à cette occasion, dans la ville de Francfort, la réunion d'un *Parlement,* qui se perdit d'ailleurs lui-même par ses divisions et ses provocations à l'Europe. Enfin, en Italie, les troubles eurent une gravité exceptionnelle et nécessitèrent sur un point l'intervention armée de la France.

I. — La révolution de 1848 dans l'Italie septentrionale.

Insurrections à Milan et à Venise (mars 1848). — Le joug de l'Autriche était supporté impatiemment par les populations de l'Italie septentrionale; non que ce joug fût dur, mais parce que l'empereur s'obstinait à refuser à ses sujets italiens les constitutions que tous les princes, ses voisins, avaient octroyées dans le Piémont, en Toscane, à Rome, à Naples. Le mécontentement était exploité avec ardeur par la *jeune Italie* de Mazzini, redoutable association secrète, dont le but était de renverser tous les trônes dans la péninsule pour faire de l'Italie une grande république. A Milan, les officiers autrichiens étaient laissés dans un isolement insultant. Les esprits paraissaient tellement exaltés, que le gouverneur, maréchal *Radetzki,* crut devoir

faire publier la loi *stataire,* loi terrible qui permettait de juger et de fusiller un prévenu en deux heures.

Tous étaient sur le qui-vive, lorsqu'on apprit coup sur coup les journées de Février à Paris et l'insurrection du 13 mars à Vienne. Aussitôt Milan de se soulever aux cris de : *Vive l'indépendance italienne!* (16 mars). Radetzki dut évacuer la citadelle. Au même moment Venise se souleva à la voix de *Daniel Manin;* les Autrichiens furent chassés, et la République proclamée. L'enthousiasme de l'insurrection gagna la péninsule entière. Du détroit de Messine aux vallées des Alpes, on n'entendit qu'une immense clameur : *Fuori i Barbari.* — « Dehors les Barbares! »

Invasion du Milanais par les troupes piémontaises (23 mars 1848). — L'insurrection avait son chef tout prêt dans le roi de Sardaigne, que Mazzini acceptait pour chasser les Autrichiens de l'Italie, quitte à le rejeter ensuite comme un obstacle à la République italienne. Charles-Albert, roi depuis 1831, nature ardente et chevaleresque, foncièrement religieuse, avait d'abord suivi la politique sagement conservatrice de son premier ministre, le *comte de la Margarita;* puis la vision de la couronne lombarde qu'il pouvait ceindre l'avait ébloui, et il avait promis son bras à l'insurrection mazzinienne. Dès le 23 mars il franchissait le Tessin et entrait sur le territoire milanais. Les sympathies pour la cause lombarde étaient si fortes, que le roi de Naples, le grand-duc de Toscane, envoyaient leurs régiments rejoindre les Piémontais, et que le pape Pie IX conseillait à l'Autriche d'abandonner l'Italie.

Succès puis revers de Charles-Albert (mai 1848-juillet 1849). — La République française elle-même offrit son concours. Mais Charles-Albert répondit fièrement que l'Italie se suffirait à elle-même : *Italia fara da se.* Il eut bientôt à se repentir de cette imprudente assurance. Pénétrant les desseins des révolutionnaires, le grand-duc de Toscane et le roi de Naples rappelèrent leurs troupes. Charles-Albert se trouva presque seul avec ses Piémontais.

Cependant le roi débuta par un brillant succès. Il battit les Autrichiens à la journée de *Goïto* (30 mai). Mais il commit la faute de laisser aux vaincus le temps de se réorganiser. Ayant reçu des renforts, Radetzki força la ligne de l'Adige, battit les Piémontais à *Custozza* (25 juillet), et fit reculer Charles-Albert jusque dans Milan, que le malheureux prince, pour lui éviter un bombardement, évacua aussitôt. Le 9 août, il signait un armistice; le lendemain Radetzki rentrait dans Milan. Il ne restait rien au Piémont de ses conquêtes. Venise continua la lutte.

L'armistice du 9 août avait été signé sans date d'échéance, à la condition d'être dénoncé huit jours avant la reprise des hostilités. Après avoir balancé six mois, Charles-Albert résolut de tenter de nouveau la fortune des armes. Le 12 mars 1849, il dénonça l'armistice, et le 20 il franchit le Tessin. Mais, rudement reçu par les Autrichiens, il dut faire retraite aussitôt et se replier sur *Novare*, où un combat décisif s'engagea le 23. En dépit de leur vaillante résistance, les Piémontais furent entièrement défaits. Charles-Albert ne voulait pas survivre à l'écroulement de ses rêves de grandeur. Dans la nuit même il abdiqua en faveur de son fils aîné *Victor-Emmanuel II*, et se retira en Portugal.

Victor-Emmanuel signa la paix le 6 août 1849. La réaction fut complète dans l'Italie septentrionale comme dans l'Italie méridionale, où des troubles avaient aussi éclaté. Venise, après un siège d'un an, dut se soumettre le 25 août 1849, et Manin se sauva à Paris. Dès le 12 avril, Florence, où la République avait été proclamée, fut remise sous l'autorité du grand-duc, et, le 20 du même mois, la Sicile, révoltée contre le roi de Naples, dut se soumettre à merci. La lutte ne continua qu'à Rome; mais là il se passait de très graves événements.

II. — La révolution de 1848 à Rome.

Avènement de Pie IX et réformes (1846-1848). — En 1831, lors des troubles de la Romagne, promptement réprimés par l'Autriche, les grandes puissances, France, Autriche, Angleterre, Prusse et Russie, avaient chargé leurs représentants de remettre au pape Grégoire XVI une note ou *memorandum*, où elles exposaient les réformes à faire dans les États pontificaux. Grégoire XVI, âme fière et noble, avait répondu à cette intervention de l'étranger en souverain jaloux de ses droits; mais il n'en avait pas moins travaillé sérieusement à améliorer l'administration pontificale. *Jean Mastaï*, qui lui succéda sous le nom de *Pie IX*, le 16 juin 1846, continua ce mouvement de réformes et l'élargit même notablement.



Pie IX.

Aucun souverain ne fut salué à son avènement d'acclamations plus flatteuses et plus générales. Aucun non plus ne se montra d'abord plus libéral; dès les premiers jours, amnistie générale pour les condamnés politiques, renvoi de la garde suisse que s'était donnée Grégoire XVI; organisation d'un conseil et d'un sénat municipal pour Rome; enfin, sur les conseils du comte Rossi, Italien naturalisé Français, et ancien ambassadeur de France, création, le 15 mars 1848, de deux Conseils, haut conseil et conseil des députés, pour les affaires temporelles.

Meurtre de Rossi (15 novembre 1848). — Chacun

des actes du Souverain Pontife était salué d'applaudissements frénétiques, que certains trouvaient même exagérés. Ils n'étaient pas sincères, en effet, et le signal en partait des loges maçonniques, désireuses d'engager de plus en plus le pape dans la voie des concessions, et de faire servir sa popularité à l'exécution de leurs plans. Pie IX s'aperçut du rôle étrange qu'on voulait lui faire jouer. Aussi, bien que conseillant à l'Autriche d'évacuer spontanément l'Italie, refusa-t-il nettement de lui déclarer la guerre, comme le réclamaient les patriotes italiens. Alors aux acclamations succédèrent les menaces. Le pape ne retira cependant aucune des concessions faites, et il chargea Rossi d'établir définitivement le gouvernement constitutionnel. Mais du moment que Pie IX refusait de marcher dans la voie révolutionnaire, il devenait un ennemi : un horrible attentat vint soudain montrer comment la jeune Italie se vengeait de ses ennemis.

Le 15 novembre devait se faire l'ouverture solennelle du Parlement romain. Comme il montait les degrés du palais de la Chancellerie, où l'attendait l'Assemblée, le comte Rossi sentit une main qui se posait insolemment sur son épaule. Il tourna fièrement la tête : à l'instant même un coup de poignard, porté à la gorge, lui trancha l'artère carotide, et l'homme d'État tomba mort sans avoir poussé un cri. Entouré de complices, l'assassin disparut facilement dans la foule. Le soir, une populace hideuse parcourut les rues de Rome avec des flambeaux et des bannières, en chantant des hymnes en l'honneur du poignard.

Le lendemain, sur le refus inflexible de Pie IX de déclarer la guerre à l'Autriche, une foule menaçante entoura le Quirinal, résidence du pape. Des coups de feu furent tirés dans les fenêtres : un prélat fut mortellement blessé. On braqua des canons contre les portes du palais pour les enfoncer. Après avoir protesté, en présence du corps diplomatique, contre la violence qu'on lui faisait, Pie IX consentit à former un ministère présidé par le comte *Mamiani,* révolutionnaire qui avait

pris part à l'insurrection de la Romagne sous Grégoire XVI.

Fuite du pape. La République à Rome (novembre 1848 et février 1849). — Le pape était prisonnier. Il ne voulut pas que sa présence pût donner quelque apparence d'autorité aux attentats des révolutionnaires. Dans la nuit du 24 novembre il quitta secrètement Rome et se réfugia à Gaëte, sur les terres du roi de Naples.

Le départ de Pie IX surprit et déconcerta un moment les révolutionnaires. Mais ils reprirent vite leur audace et résolurent de pousser les choses à l'extrême. Le ministère Mamiani fut renversé comme trop modéré; une Constituante, élue par le suffrage universel, proclama la déchéance du pape, comme souverain temporel, et l'avènement de la *République démocratique* (9 février 1849). Le pouvoir exécutif fut confié à un triumvirat dont fit partie l'agitateur Joseph Mazzini.

Intervention de la France. — Pie IX ne pouvait attendre sa restauration que des puissances catholiques; car la population romaine, terrorisée par les insurgés, et d'ailleurs fort mobile de sa nature, se rangeait du côté de la Révolution ou laissait faire. L'Autriche, la France, l'Espagne, les Deux-Siciles, invoquées, répondirent aussitôt à l'appel du pape. Les troupes napolitaines furent repoussées par l'aventurier *Joseph Garibaldi;* les Autrichiens se bornèrent à occuper Bologne; mais les troupes espagnoles débarquèrent à Gaëte sous le général *Cordova,* et les troupes françaises, à Civita-Vecchia, sous le général *Oudinot* (25 avril).

Siège et prise de Rome (juin-juillet 1849). — Le principal rôle fut joué par les troupes françaises. Dès le 30 avril elles se trouvèrent sous les murs de Rome. Oudinot avait espéré entrer dans la ville sans avoir à employer la force. Mais il fut reçu à coups de canon, ce qui l'obligea à un siège en règle. Arrêtées une première fois par un vote de la Constituante à Paris, une deuxième fois par une convention que Mazzini obtint de

l'agent français, *Ferdinand de Lesseps*, les opérations ne commencèrent que le 4 juin.

Le siège présentait des difficultés spéciales, en raison des nombreux et splendides monuments de Rome qu'on voulait à tout prix épargner. Le général du génie, *Vaillant*, dirigea les travaux avec tant d'habileté, que les arts n'eurent à déplorer aucun dégât. Le 21 juin, trois brèches furent ouvertes; le 29, les assiégeants s'emparèrent du quartier du Janicule. Le 30, les triumvirs demandèrent une suspension d'armes; le 2 juillet, ils abdiquèrent, et, le 3, Mazzini disparut. Le château Saint-Ange se rendit le 5, et, le 15, une grande cérémonie à Saint-Pierre, en présence du général Oudinot, célébra la restauration du pouvoir pontifical. Toutefois le pape ne rentra dans Rome que le 12 avril 1850, et les troupes françaises durent y prolonger leur séjour. Pie IX se vengea des troubles de 1849 en faisant de nouvelles réformes. Mais il dut renoncer à établir le régime constitutionnel : le Parlement romain fut et demeura supprimé.

RÉSUMÉ

Les journées de Février ont leur répercussion immédiate en Autriche-Hongrie, en Prusse, en Allemagne, en Italie. Les troubles sont particulièrement graves en Italie, à Milan, à Venise et à Rome.

Lombardie et Vénétie. — La Lombardie est travaillée par la *jeune Italie,* qui veut établir dans toute la péninsule la République. Émeute à Milan le 17 mars 1848. Émeute à Venise, soulevée par Manin, le 22 mars. Charles-Albert, roi de Sardaigne, gagne sur les Autrichiens la bataille de *Goïto* (30 mai), et s'avance jusqu'à l'Adige. Mais, renforcé, le maréchal Radetzki le force à reculer, le bat à *Custozza* (25 juillet) et rentre dans Milan. Un armistice est signé le 9 août.

L'armistice est dénoncé par Charles-Albert le 12 mars 1849. Le roi franchit le Tessin, est forcé de le repasser aussitôt; écrasé à *Novare* (23 mars), il abdique en faveur de son fils Victor-Emmanuel II, qui signe la paix le 6 août 1849. Venise est soumise le 25 août. Tout est remis dans l'ancien état.

Rome. — Nombreuses réformes libérales faites par Pie IX (1846-1848). Les loges maçonniques demandent toujours davantage. Sur son refus de déclarer la guerre à l'Autriche, son premier ministre Rossi est assassiné (15 novembre 1848), et l'émeute

gronde autour du Quirinal. Le pape, prisonnier de la Révolution, se réfugie à Gaëte, Mazzini proclame la République (9 févr. 1849). Mais les troupes françaises prennent Rome (juillet 1849), et rétablissent l'autorité pontificale.

CHAPITRE IV

LES LETTRES, LES ARTS ET LES SCIENCES SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

SOMMAIRE

Vif éclat des lettres sous la monarchie de Juillet, et cependant décadence. — Chute relative de Lamartine et de V. Hugo. — Le journal à bon marché et le roman-feuilleton. — État stationnaire des beaux-arts. — Restauration des monuments du moyen âge. — Progrès des sciences. — Essor de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. — Causes d'inquiétude pour l'avenir.

Éclat des lettres. — L'activité intellectuelle, sous la monarchie de Juillet, est encore intense et imposante. Ce n'est point une époque négligeable que celle où la tribune présente des orateurs comme *Berryer*, *de Montalembert*, *Guizot*, *Thiers*; la chaire, des orateurs comme le Dominicain *Lacordaire*, le Jésuite *de Ravignan*, l'abbé *Combalot*; le barreau, des avocats comme *Berryer*, *Dupin*, *Marie*, *Ledru-Rollin*; où l'histoire offre les noms d'*Augustin Thierry*, *Mignet*, *Thiers*, *de Montalembert*, *Michelet*; où la critique est représentée par *Saint-Marc Girardin*, *Gustave Planche*, *Jules Janin*, *Sainte-Beuve*, *Nisard*, *Patin*, *Frédéric Ozanam*, ce grand professeur chrétien qui eut la gloire d'initier la jeunesse des écoles à la charité en fondant les célèbres *Conférences de Saint-Vincent de Paul*; où la philosophie eut pour interprètes *Jouffroy*, *Rémusat*, l'abbé *Bautain*; où la grande presse périodique comptait des hommes comme *Armand Carrel*, *de Salvandy*, *Émile de Girardin*, *Louis Veuillot*, *Lamennais*, *Lacordaire*, *de Montalembert*; où l'on trouve des économistes comme *de Tocqueville* et *de Melun*; où enfin *de Cormenin* lançait contre la monarchie de Juillet ses cruels pamphlets; *Barbier*, ses *Iambes* enflammés; *Barthélemy*, sa *Némésis*; où *Victor Hugo* écrivait *les Feuilles d'automne* et *les Chants du crépuscule*; *Dupont* et *Nadaud*, leurs vibrantes chansons; *Beauchesne* et *Brizeux*, leurs gracieuses poésies sur la Bretagne, leur patrie; *Autran*, ses émouvants *Poèmes sur la mer*; *Hégésippe Moreau*, son joli *Myosotis*; *Scribe*, ses spirituelles comédies; *Alfred de Musset*, ses œuvres, trop

souvent licencieuses, mais animées d'un véritable souffle poétique.

Décadence relative. — Et cependant le niveau des lettres a baissé. La forme est encore brillante, mais l'idéal n'est plus aussi élevé. On sent qu'elles s'adressent à une société où, à la suite de l'affaiblissement du sentiment religieux, l'esprit de sacrifice, le dévouement, le patriotisme, l'amour de la liberté, de la vérité, de la gloire même, sont diminués dans les âmes par le goût du bien-être. Trop souvent les lettres ne sont plus un noble exercice de l'esprit, mais un moyen comme un autre d'arriver à la fortune, aux honneurs, à la popularité.

Dans cette voie, l'exemple est donné par les deux grands poètes de la Restauration, Lamartine et Victor Hugo. Infidèles l'un et l'autre à leurs premières croyances religieuses et royalistes, ils abaissent leur génie jusqu'au public au lieu d'élever le public jusqu'à eux, ou même ils emploient leur immense talent à détruire ce qu'ils ont autrefois édifié. Lamartine, dans son *Histoire* ou plutôt son roman *des Girondins*, se fait le complice de la conjuration ourdie par Louis Blanc et Michelet, dont le but est, en faussant systématiquement l'histoire, de réhabiliter les sinistres héros de la Révolution et d'amoindrir leurs victimes. Victor Hugo dans ses drames *Marion Delorme*, *le Roi s'amuse*, *Marie Tudor*, couvre de boue cette même royauté qui a magnifiquement encouragé ses premiers pas dans la carrière poétique.

Le roman-feuilleton. — Une innovation faite dans une pensée de lucre, vers 1836, devait accélérer la décadence dans le journalisme et le roman, et par contre-coup dans la littérature tout entière. Ce fut le *roman-feuilleton*.

Le roman est un genre littéraire qui a sa noblesse et son utilité. Il produisit, sous le gouvernement de Juillet, un remarquable quoique dangereux poète, *Mme George Sand;* un observateur d'une rare sagacité, bien que trop souvent cynique, *Honoré de Balzac;* un gracieux idylliste, *Jules Sandeau;* deux charmants conteurs, *Charles Nodier* et *Prosper Mérimée;* un exquis miniaturiste en fait de style, *de Pontmartin.* Mais, en devenant *feuilleton,* le roman s'abaissait à la valeur d'une marchandise vulgaire. Servi dans les journaux par tranches chaque jour, payé tant la ligne, le roman-feuilleton ne tint plus compte ni de la vérité, ni de la vraisemblance, ni de la morale, ni du style; il n'eut d'autre ambition que d'émouvoir et de piquer la curiosité, fût-ce au prix des inventions les plus extravagantes et des tableaux les plus dévergondés. Aucun genre n'a plus contribué à la perversion du goût littéraire et des mœurs.

Le créateur du roman-feuilleton fut le mulâtre *Alexandre Dumas,* homme avide d'argent et de plaisirs, qui, pour fournir la pâture à plusieurs journaux à la fois, ouvrit, en collaboration d'ouvriers anonymes, une boutique où il débitait chaque matin la littérature, comme d'autres le sucre ou la cannelle. Les meilleurs de ses romans, qui sont aussi des drames ne manquant ni

de verve ni de couleur, furent *le Comte de Monte-Cristo* et *les Trois Mousquetaires.*

Les beaux-arts. État stationnaire. — Les arts se maintiennent mieux que les lettres. Les trois grands chefs d'école de peinture, Ingres, Delacroix, Delaroche, soutiennent avec éclat leur renommée. L'élève préféré d'Ingres, Hippolyte Flandrin, exécute avec un sentiment profond de l'art chrétien les grandes fresques de Saint-Germain des Prés, en attendant qu'il fasse la splendide frise de Saint-Vincent de Paul. Horace Vernet, le peintre des batailles, multiplie ses œuvres, remarquables par l'éclat du coloris et la verve du dessin. *Vinchon*, de l'école de David, compose le grand tableau de Boissy d'Anglas s'inclinant devant la tête de Féraud, que lui présentent les égorgeurs du 1er prairial; le jeune *Léopold Robert*, dont un acte de désespoir tranchera bientôt la vie, fait ses délicieuses toiles, les *Moissonneurs* et les *Pêcheurs de l'Adriatique.* D'autres commencent aussi leur renommée, *Gérôme, Couture,* les deux *Johannot, Meissonier.* Un fils du comte de Noé, pair de France, sous le pseudonyme de *Cham*, arrive à la célébrité par la caricature.

La sculpture offre un talent aussi profond que pur dans une fille de Louis-Philippe, *Marie d'Orléans*, qui, semblant pressentir sa fin prématurée, se porte de préférence vers les sujets douloureux, *Jeanne d'Arc, Bayard mourant, Charlotte Corday. Bonnassieux*, beau talent chrétien, commence à se faire connaître. *Pradier* fait ses belles statues païennes; *Cortot* exécute le fronton du Palais-Bourbon; *David d'Angers,* celui du Panthéon; *Lemaire,* celui de la Madeleine.

L'architecture se contente en général d'achever les œuvres de l'Empire et de la Restauration : Arc de l'Étoile, la Madeleine, église Saint-Vincent de Paul. Cependant elle jette les fondations de la belle église gothique Sainte-Clotilde, élève l'obélisque de Louqsor sur la place de la Concorde et la colonne de Juillet sur la place de la Bastille. Les beaux travaux de *Didron*, d'*Albert Lenoir,* de *Mérimée,* provoquent la création d'une école spéciale d'architecture pour l'art du moyen âge. Cette école, dont les plus illustres membres sont *Lassus* et *Viollet le Duc*, répare avec intelligence une foule de cathédrales. Elle relève même quelques monuments presque détruits, comme le magnifique château de Pierrefonds et le donjon colossal de Coucy.

La musique, aux noms des artistes de la Restauration, pour la plupart encore vivants, ajoute ceux de *Félicien David, Niedermeyer* et *Berlioz,* auteur de *Roméo et Juliette.* Vont suivre *Ambroise Thomas*, et surtout l'immortel *Gounod,* auxquels les Allemands opposeront avec orgueil le Bavarois *Wagner.*

Quoique peu sensibles, les traces de décadence se laissent cependant apercevoir dans les arts. Eux aussi se ressentent de l'affaiblissement du sentiment chrétien, qui est le trait caractéristique de la monarchie de Juillet. Le sculpteur le plus populaire

est Pradier, dont les statues ont une grâce molle et sensuelle. Dans les tableaux d'église, les Vierges ne sont guère que des Vénus, et les anges des Amours.

Progrès des sciences. — Pour les sciences, au contraire, il y a progrès sans réserve. Aux savants de la Restauration qui vivent encore, il faut ajouter l'explorateur *Dumont d'Urville*, qui fit plusieurs fois le tour du monde; le naturaliste *Ducrotay de Blainville;* le minéralogiste *Beudant;* le célèbre mathématicien et grand chrétien *Cauchy;* l'astronome *Le Verrier*, qui par la seule puissance du calcul découvrit à l'avance la planète Neptune; le chimiste *Dumas;* le physicien *Babinet*, qui perfectionna la machine pneumatique; le physiologiste *Flourens*, qui fit de belles études sur le système nerveux; le chimiste *Ruolz*, qui appliqua la galvanoplastie, trouvée par l'Anglais *Spencer*, à la dorure et à l'argenture des métaux. D'importants perfectionnements furent apportés à la photographie, à la télégraphie, à la navigation à vapeur, aux chemins de fer. Du progrès des sciences et de leurs multiples applications résulta un vif essor donné à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Abaissement du niveau moral. — Ce qui inquiétait plus d'un esprit réfléchi, c'était la fureur avec laquelle les classes inférieures, à l'exemple des classes gouvernantes, se ruaient à la fortune et au bien-être. C'était aussi l'augmentation croissante de la criminalité, déplorable mais nécessaire conséquence de l'indifférence religieuse. On adoucissait les lois : ainsi la peine de mort n'était plus appliquée aux crimes politiques; l'introduction des *circonstances atténuantes* permettait au jury d'user de clémence. Le carcan, la marque au fer rouge, la mutilation du poing pour les parricides, disparurent du code pénal; le supplice du pilori devint plus rare. Or, plus la loi devenait douce, plus la civilisation semblait devoir augmenter avec le progrès de l'instruction publique, plus les crimes devenaient fréquents.

LIVRE V

LA REPUBLIQUE DE 1848 ET L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER

LA RÉPUBLIQUE DE 1848

SOMMAIRE

La République et l'opinion. — Agitation socialiste. — L'Assemblée Constituante (4 mai). — Les journées de Juin. — La Constitution de novembre 1848. — Le prince Louis-Napoléon président (10 décembre). — Fin de la Constituante et réunion de la Législative (mai 1849). — Antagonisme de l'Assemblée et du Président. — La France à Rome (1849). — La loi du 15 mars 1850. — Coup d'État du 2 décembre 1851.

La République et l'opinion. — En proclamant la République le 24 février 1848, la Chambre des députés avait organisé un gouvernement provisoire de sept membres, dont les personnages les plus marquants étaient *Lamartine, Crémieux, Garnier-Pagès* et *Ledru-Rollin :* tous républicains modérés, sauf le dernier. Le nom de *République* avait d'abord épouvanté le pays. Il reprit confiance à la vue de la fière attitude de Lamartine en présence du drapeau rouge, que la population parisienne voulait lui imposer, et du respect, mêlé de sympathie, du nouveau régime pour la religion. Contrairement à ce qui s'était passé en 1830, les prêtres qui paraissaient dans les rues de Paris étaient acclamés; dans les départements, on appelait le clergé pour bénir les *arbres de liberté.*

L'agitation socialiste*. — Malheureusement le gouvernement provisoire, s'il était en général honnête, n'était point assez ferme. Sous l'influence de Ledru-Rollin, partisan déclaré de la *République démocratique* et *sociale,* il prit, tout en gémissant, les mesures les plus précipitées et les plus imprudentes. Il proclama coup sur coup le suffrage universel, l'entrée des prolétaires dans la garde nationale jusque-là réservée à la bourgeoisie, l'extinction de la misère, le *droit au travail,* et par suite la création des *ateliers nationaux,* où, sous prétexte de fournir de l'ouvrage aux ouvriers sans travail, le démagogue* *Louis Blanc* réunit en peu de jours cent mille hommes, organisés militairement, nourris par l'État, et prêts à tourner leurs armes contre lui.

L'Assemblée Constituante (4 mai). — Une Assemblée nationale devait se réunir pour voter une Constitution nouvelle. Cette Assemblée fut élue au mois d'avril. Les agissements révolutionnaires de Ledru-Rollin, la terreur inspirée par les ateliers nationaux, la stagnation des affaires, la baisse énorme des fonds publics, un impôt extraordinaire de quarante-cinq centimes, eurent une telle influence sur le vote des électeurs que l'immense majorité des députés fut résolument conservatrice.

Les journées de Juin (23-26). — La Constituante se réunit le 4 mai. Elle avait à peine ouvert ses séances qu'une émeute, dirigée par les socialistes, essaya de la disperser. Cette tentative, qui échoua, eut pour résultat de décider l'Assemblée à prendre sans retard un parti énergique : le 20 juin, elle ordonna la dissolution des ateliers nationaux. Les chefs révolutionnaires répondirent par un cri de fureur à la mesure qui leur enlevait leur armée de désordre, et aussitôt la guerre civile commença. Elle dura trois jours (23-26 juin), sanglante, sauvage. Quand les insurgés déposèrent les armes, on comptait cinq mille morts, dont sept généraux, et un si grand nombre de blessés que les hôpitaux ne pouvaient les contenir. Parmi les morts était l'archevêque de

Paris, Mgr Affre, tombé frappé d'une balle sur la grande barricade du faubourg Saint-Antoine, au moment où il portait aux émeutiers des paroles de paix.

La Constitution de 1848. — Après ces terribles journées, l'Assemblée se mit à l'œuvre pour donner à la France une Constitution républicaine. Cette Constitution, publiée le 12 novembre 1848, établissait essentiellement une *Assemblée Législative* de sept cent cinquante membres, élus pour quatre ans par le suffrage universel, et un *Président*, élu aussi pour quatre ans et par le même suffrage universel. L'œuvre de la Constituante avait le grave défaut de ne pas délimiter assez nettement les pouvoirs de l'Assemblée et ceux du Président.

Le prince Louis-Napoléon élu Président (10 décembre 1848). — Qui serait Président de la nouvelle République? Personne ne doutait que ce ne fût le général Cavaignac, brillant officier formé pendant les guerres d'Algérie, et qui, nommé dictateur pendant les journées de Juin, avait victorieusement rétabli l'ordre. Cependant un neveu de Napoléon Ier, le prince Louis-Napoléon, fils de Louis, roi de Hollande, n'eut qu'à poser sa candidature pour la voir acclamée avec enthousiasme par cinq millions et demi de voix contre un million et demi seulement à Cavaignac. Le prince était par lui-même un personnage jusque-là fort peu remarqué, mais il avait pour lui le prestige éclatant de son nom (10 décembre).

Réunion de la Législative (mai 1849). — Élue pour faire la Constitution, la Constituante aurait dû, aussitôt son œuvre achevée, se dissoudre. Cependant elle prolongea son existence plusieurs mois encore, et ne se retira que le 26 mai 1849. Le lendemain même se réunit la Législative. Sur sept cent cinquante membres, cinq cent cinquante étaient conservateurs; deux cents, radicaux-socialistes. Les monarchistes étaient encore plus nombreux que dans la Constituante. La majorité était toute prête à seconder le Président pour sa mission pacificatrice; mais, sauf quelques rares exceptions, elle

ne voulait pas du rétablissement de l'Empire. L'Assemblée se donna comme président l'avocat Dupin. Ce fut lui qui d'un mot supprima la dénomination de *citoyen*, introduite par la République : « Soyons citoyens, dit-il, et appelons-nous messieurs. »

Ne pouvant espérer imposer leurs idées à la Législative, les radicaux et les Montagnards se lancèrent ouvertement dans l'insurrection. Ayant gagné l'artillerie de la garde nationale, leur chef, Ledru-Rollin, établit son quartier général au Conservatoire des Arts et Métiers, et appela le peuple aux armes. Le peuple ne bougea pas. Quelques barricades seulement s'élevèrent, aussitôt enlevées par Changarnier. Bloqué dans le Conservatoire, Ledru-Rollin réussit à s'échapper et à passer en Angleterre; mais il laissa aux mains de la troupe ses collègues, dont trente-trois furent jugés par une haute Cour de justice. Ce fut la fin des émeutes (13 juin).

Antagonisme de la Législative et du Président. — Mais alors il y eut lutte entre le Président et l'Assemblée. L'antagonisme avait éclaté dès les premiers jours, et il ne pouvait en être autrement. Unis contre les socialistes, l'Assemblée et Louis-Napoléon étaient divisés sur la forme définitive du gouvernement à adopter pour assurer l'avenir. La majorité de la Législative voulait le rétablissement de la monarchie, et ce vœu était partagé par la masse de la population, toujours peu confiante dans la République; mais le Président travaillait à détourner le courant des idées monarchiques à son profit vers la restauration de l'Empire. Pendant l'été de 1849, les légitimistes* firent des démarches auprès des orléanistes* pour amener la fusion des deux branches de la maison de Bourbon. De son côté, Louis-Napoléon, le 31 octobre, dans un manifeste à l'Assemblée, déclara qu'après avoir vainement essayé d'un ministère de conciliation, il se voyait obligé de se donner un cabinet organe de sa propre politique, et il se forma un ministère nettement bonapartiste.

Loi sur l'enseignement (15 mars 1850). — Un

accord momentané se fit entre le Président et l'Assemblée dans les premiers mois de 1850, et de cet accord sortirent plusieurs lois importantes. La plus remarquable fut celle du 15 mars 1850 sur l'enseignement.

Préparée par de Falloux en 1849, soutenue par son successeur au ministère de l'instruction publique, de Parieu, la loi du 15 mars 1850 faisait droit aux réclamations déjà vieilles des catholiques, et établissait la *liberté de l'enseignement.* Plus de certificat d'études à fournir par les élèves des établissements religieux pour les examens du baccalauréat; plus d'autorisation préalable pour l'ouverture des écoles libres, mais une simple déclaration avec des conditions d'aptitude déterminées; droit pour les communes de mettre dans leurs écoles publiques des instituteurs laïques ou des congréganistes.

Loi électorale du 31 mai. — Les élections partielles faites à Paris, pour combler les vides faits par la haute Cour de justice, avaient envoyé à la Législative le socialiste Flotte et le romancier immoral Eugène Suë. L'Assemblée, alarmée, vota le 31 mai une loi qui exigeait des électeurs trois ans de domicile au canton. Du coup, trois millions d'électeurs sur dix perdirent le droit de vote, et le corps électoral fut dégagé de *la vile multitude,* pour employer l'expression plus que téméraire de Thiers.

Reprise de la lutte entre le Président et l'Assemblée (août 1850). — Dans la seconde moitié de l'année 1850, la lutte, un instant assoupie, recommença entre l'Assemblée et le Président. Louis-Philippe venait de mourir, le 26 août, à Claremont, en Angleterre. Sa mort donna une impulsion plus vive aux négociations engagées entre les légitimistes* et les orléanistes*; mais elles ne purent encore aboutir. Pendant ce temps Louis-Napoléon multipliait ses voyages à travers la France, parlant de gloire et de liberté, s'annonçant comme l'ami des paysans et des ouvriers, comme le protecteur des pauvres, de la religion, de la famille, de la propriété contre les *rouges;* sollicitant, sans trop le dire, des pétitions pour la revision de la Constitution, seul

moyen pour lui de pouvoir se faire réélire en 1852.

Il réussit, les pétitions pour la revision affluèrent. Le mouvement devint tel, que l'Assemblée ne crut pas pouvoir se dérober plus longtemps à l'examen de la question qui passionnait tous les esprits. Elle la discuta le 14 juillet 1851. Mais l'opposition des républicains empêcha la revision d'atteindre les trois quarts des voix, nécessaires d'après la Constitution.

La crise. — La terrible échéance de 1852, où tout le gouvernement, Président et Assemblée, devait être renouvelé, pesait à tout le monde. Les royalistes de la majorité étaient incapables de rien décider en faveur de la monarchie, par défaut d'entente. Les Montagnards fixaient ouvertement à l'année 1852 la réalisation de leurs espérances; déjà des troubles sérieux éclataient dans plusieurs départements. On se voyait de nouveau à la veille d'un bouleversement général. Les affaires se ralentissaient de jour en jour. La situation devenait intolérable; il était urgent d'en finir.

Le Président résolut d'en sortir, mais à son avantage. Il commença par se donner un ministère de combat : *Fortoul, Magne,* général *Saint-Arnaud* (28 octobre); puis le 4 novembre, dans un message à l'Assemblée, il demanda le retrait de la loi électorale du 31 mai, afin, disait-il, d'enlever aux radicaux tout prétexte de contester les élections de 1852. Après un refus, à sept voix de majorité seulement, la Chambre s'engagea dans des débats irritants sur la responsabilité du pouvoir, qui ne firent qu'accroître la confusion.

Le coup d'État (2 décembre 1851). — La guerre était nettement déclarée entre l'Assemblée et le Président, lorsque au matin du 2 décembre on lut sur les murs de Paris une proclamation qui annonçait la dissolution de la Législative, le rétablissement du suffrage universel sans restriction, établissait l'état de siège dans toute la France, et soumettait au vote du peuple une Constitution nouvelle sur les bases de la Constitution de l'an VIII.

Les mesures avaient été concertées de longue date

pour la réussite du coup d'État. Les meneurs de l'extrême gauche, ou ceux des chefs de la majorité qui auraient pu gêner, avaient été arrêtés dans leur lit. Quelques barricades s'élevèrent à Paris; l'insurrection fut promptement réprimée sans grande effusion de sang. Dans seize départements, en particulier dans le Var, la Drôme, l'Ardèche, le Gard, le Gers, la Nièvre, le drapeau rouge fut arboré et les troubles furent assez graves. Mais partout l'état de siège en eut raison.

Le 20 et le 21 décembre, sept millions et demi de suffrages contre un demi-million donnèrent une éclatante approbation au coup d'État. Le pays redoutait moins la dictature que le spectre rouge de la Montagne.

RÉSUMÉ

La *République,* d'abord mal vue du pays, est ensuite acceptée facilement partout, quand on voit qu'elle n'est pas accompagnée de désordres. Malheureusement les provocations d'un membre du gouvernement provisoire, Ledru-Rollin, les concessions imprudentes du gouvernement au parti révolutionnaire, surtout la création des *ateliers nationaux,* renouvellent bientôt les alarmes. La Constituante, qui se réunit le 4 mai, est en grande majorité conservatrice. Les révolutionnaires, n'espérant rien de l'Assemblée, lancent sur elle l'émeute du 15 mai, puis, entrant en lutte avec la société, font les horribles journées du 23 au 26 juin. Ils sont vaincus; les ateliers nationaux, foyers de discorde, sont dissous, et l'Assemblée, redevenue libre, peut travailler à la Constitution nouvelle, qui est publiée le 12 novembre 1848. Le 10 décembre suivant a lieu l'élection du Président de la République : une majorité énorme se porte sur le prince *Louis-Napoléon,* neveu de Napoléon Ier.

La Constituante se sépare le 26 mai 1849 et cède la place à la Législative. Composée en grande partie de conservateurs et de monarchistes, la Législative, penchant vers la restauration de la royauté, entre presque aussitôt en lutte avec le Président, qui prépare les esprits au rétablissement de l'Empire. Président et Assemblée s'entendent cependant pour faire l'expédition de Rome en faveur du pape Pie IX (juin-juillet 1849) et pour accorder aux catholiques la liberté d'enseignement (15 mars 1850). Les tiraillements recommencent très vifs et le Président y met fin par le coup d'État du 2 décembre 1851.

CHAPITRE II

LE SECOND EMPIRE

SOMMAIRE

Constitution du 14 janvier 1852 et présidence décennale. — Dictature du prince-président. — Rétablissement de l'Empire (2 décembre 1852). — La Constitution impériale. — Modifications faites à la Constitution impériale en 1860 et en 1869. — Vive reprise des affaires. — Institutions de bienfaisance. — Le libre échange.

Constitution du 14 janvier 1852. — La Constitution proclamée le 14 janvier 1852 établissait : 1° un Président élu pour dix ans, responsable, exerçant seul le pouvoir exécutif avec l'aide de ministres ne relevant que de lui, soustraits à tout contrôle des Chambres ; 2° un Conseil d'État chargé de préparer les lois et d'en soutenir la discussion devant les représentants ; 3° un Corps législatif de deux cent soixante et un membres élus pour cinq ans par le suffrage universel, chargé de discuter et de voter les lois et l'impôt ; 4° un Sénat de cent cinquante membres nommés par le Président, inamovible, veillant au maintien de la Constitution, promulguant ou rejetant les lois, pouvant modifier la Constitution elle-même par des sénatus-consultes.

Après avoir confisqué à son profit la République, le prince-président confisquait le régime parlementaire lui-même. On revenait, comme sous le premier empire, au pouvoir absolu, à peine déguisé sous une forme constitutionnelle. Cependant, telle était la soif d'ordre et de repos du pays, qu'il accepta sans protestation la Constitution anti-libérale du 14 janvier, et qu'aux élections pour le Corps législatif, faites le 29 février, il élut tous les candidats officiels. L'opposition fut représentée par trois députés, qui ne purent siéger pour refus de prêter serment.

Dictature du prince-président (20 décembre 1851-22 mars 1852). — Louis-Napoléon ne mit point aussitôt en exercice la Constitution du 14 janvier; il conserva la dictature jusqu'au 29 mars, jour où se réunit le Corps législatif. Il en profita pour prendre une foule de mesures dont plusieurs ne sont point irréprochables, mais qui dénotent un esprit singulièrement actif. Le mandat de député fut déclaré incompatible avec toute fonction publique rétribuée; les titres de noblesse furent rétablis, l'aigle impériale reparut sur les drapeaux, le Panthéon fut rendu au culte, des aumôniers furent installés sur tous les vaisseaux de guerre, les bagnes remplacés par des colonies pénitentiaires. La nomination des maires dans les villes fut réservée au chef de l'État. Les journaux se virent soumis à un rigoureux contrôle. Les biens de la maison d'Orléans furent confisqués au profit d'œuvres charitables. Enfin la rente 5 % fut convertie en 4 $^1/_2$, et le *Crédit foncier** créé pour venir au secours des petits propriétaires des campagnes.

Rétablissement de l'Empire (2 décembre 1852). — Le 29 mars, Louis-Napoléon ouvrit aux Tuileries, devenues sa résidence, la première session du Corps législatif, annonça la fin de la dictature et la mise en vigueur de la Constitution. Il associa à son gouvernement des hommes en général nouveaux, mais considérables, *de Persigny,* le maréchal *Saint-Arnaud, Morny, Billault, Baroche, Fould* et *Rouher.*

La présidence décennale, c'était l'Empire sans le nom. Tout faisait pressentir que le nom lui-même viendrait bientôt. L'aigle impériale, rétablie sur les drapeaux, l'avait été aussi sur les croix de la Légion d'honneur. Quand le Président passait en revue les troupes, les troupes criaient : *Vive l'empereur!* Le même cri retentit constamment dans les voyages faits par le prince à Strasbourg, à Bourges, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux. Dans cette dernière ville, Louis-Napoléon lança la fameuse phrase : *l'Empire, c'est la paix.*

Faisant droit au vœu de la nation, le Sénat, sur un

message du prince, rédigea le 7 novembre un sénatus-consulte pour le rétablissement de l'Empire. Le sénatus-consulte fut ratifié par plus de huit millions de voix contre deux cent cinquante-quatre mille (21 et 22 novembre). Parti de Saint-Cloud, l'*empereur Napoléon III* fit son entrée solennelle à Paris le 2 décembre.

La Constitution impériale. — La Constitution impériale réglée par les sénatus-consultes du 7 novembre et du 25 décembre fut la Constitution du 14 janvier, légèrement remaniée. *Napoléon III, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français,* était autorisé à transmettre la couronne à son fils, et, à défaut de fils, aux descendants légitimes, dans la ligne masculine, des frères de Napoléon Ier. Les membres de la famille impériale portaient le titre de *princes français;* le fils aîné de l'empereur, celui de *prince impérial.* Les princes français entraient de droit au Sénat et au Conseil d'État. La liste civile de l'empereur était fixée à vingt-cinq millions. Les sénateurs touchaient annuellement trente mille francs, les députés, deux mille cinq cents francs par mois pendant la session.


Napoléon III.

Acclamé par la France entière, l'Empire fut, grâce aux déclarations pacifiques de Napoléon III, universellement reconnu par l'Europe. L'avenir de la dynastie nouvelle parut bientôt assuré par le mariage de Napoléon III, le 29 janvier 1853, avec une jeune Espagnole, *Eugénie de Montijo,* et par la naissance, le 16 mars

1856, du prince impérial, *Louis-Eugène Napoléon*, qui devait avoir une fin si tragique en Afrique, le 1er juin 1879.

Modifications faites à la Constitution impériale (1860 et 1869). — La Constitution impériale donnait l'ordre, mais ajournait la liberté. L'empereur, confiant dans son étoile, se croyait capable de conduire heureusement les destinées du pays sans le pays lui-même. Avec le temps il dut reconnaître qu'il avait trop présumé de ses forces, et, sous la pression d'embarras tant intérieurs qu'extérieurs, il éprouva le besoin de rentrer dans le régime constitutionnel.



L'impératrice Eugénie.
D'après Winthehalter.

On s'achemina vers la liberté en 1860. Un décret impérial du 24 novembre arrêta que : 1° tous les ans, le Sénat et le Corps législatif voteraient une adresse* en réponse au discours du trône; 2° les débats des séances du Sénat et du Corps législatif seraient reproduits *in extenso* dans le *Journal officiel;* 3° des ministres sans portefeuille soutiendraient, de concert avec les conseillers d'État, les projets de loi du gouvernement devant les Chambres.

Ce n'était là encore qu'un timide essai du régime parlementaire. Neuf ans plus tard, Napoléon III crut devoir faire un pas décisif. Par message du 11 juillet 1869, il inaugura l'*empire libéral*. Les ministres devenaient *responsables* devant les Chambres; les députés recevaient le droit d'*initiative* pour les projets de loi, et à la place de l'adresse, le droit d'*interpellation** et d'*amendement**. Le Corps législatif élisait son président et son bureau, autrefois imposés par l'empereur. Enfin les

portes des deux Chambres étaient ouvertes au public.

Vive reprise des affaires. — Insouciante des libertés politiques, la nation, à l'origine de l'Empire, ne parut songer qu'à ses affaires, favorisées par le rétablissement de l'ordre et par l'initiative du gouvernement Sous un extérieur froid, impénétrable, Napoléon III cachait un amour très sincère du peuple. Il fit beaucoup pour les petits, pour les travailleurs. L'activité du second empire rappelle d'une façon frappante celle du premier. Paris, sous l'habile administration de *Haussmann,* préfet de la Seine pendant dix-sept ans, fut complètement renouvelé. Sans doute, dans ce remaniement universel, la pioche aveugle des démolisseurs emporta bien des reliques vénérables; mais nombre de quartiers reçurent à flots l'air et la lumière, et Paris, plus que jamais, fut la plus belle ville de l'univers. Son exemple entraîna à de magnifiques transformations les autres grandes villes, Rouen, Lyon, Marseille et bien d'autres.

La France entière sembla devenir un immense chantier. On créa de nouvelles routes, on multiplia les chemins vicinaux, on améliora le cours des rivières, on creusa des canaux, on exécuta d'immenses travaux dans tous les ports, surtout à Cherbourg, dont Napoléon Ier s'était déjà flatté de faire le plus beau port du monde. L'éclairage des côtes fut perfectionné. D'innombrables lignes de chemins de fer, encore plus de lignes télégraphiques, sillonnèrent dans tous les sens le territoire.

Malgré sa prédilection marquée pour les ouvriers, le gouvernement impérial n'oublia point les campagnes. L'agriculture reçut de nombreux encouragements. Des concours agricoles réguliers furent fondés. Le *Crédit foncier* étant presque absorbé par la propriété urbaine, on créa le *Crédit agricole,* chargé d'avancer des fonds spécialement aux cultivateurs. De grosses allocations furent consacrées aux travaux de drainage, aux chaussées, pour prévenir les inondations, qui furent terribles en 1856, au reboisement des montagnes, à la culture et aux plantations des Landes, au défrichement de la Sologne, à la mise en valeur des biens communaux en friche.

L'industrie et les arts furent encouragés par des Expositions universelles, dont la première, en 1855, malgré la guerre de Crimée, eut un brillant succès. Les arts trouvaient de nombreuses applications dans les églises, les palais, les hôtels somptueux, les théâtres, dont se peuplaient les grandes villes. Le commerce ne pouvait que s'accroître avec les routes, les canaux, les chemins de fer, qui se multipliaient à l'infini. Les relations avec les pays qui semblaient autrefois au bout du monde devinrent promptes et faciles, grâce à la création de trois lignes régulières de paquebots à vapeur partant de Nantes, Bordeaux, Marseille, pour le Brésil, les États-Unis et l'Extrême-Orient.

Institutions de bienfaisance. — Le second empire, par l'activité qu'il déployait lui-même, par l'activité que son exemple suscitait chez les particuliers, donnait à l'ouvrier le *travail,* qui est sa véritable richesse. Par ce travail, il y eut un véritable bien-être dans les classes laborieuses. *Les pièces d'or roulaient alors,* suivant une expression populaire, plus qu'elles n'ont jamais roulé depuis.

Cependant il est des misères que les ressources du travail elles-mêmes ne sauraient atteindre ; à celles-là le gouvernement offrit des secours directs. Il multiplia les crèches pour les enfants au berceau, les salles d'asile pour les enfants sortis de nourrice, les écoles pour les enfants plus âgés. Des sociétés de charité maternelle s'organisèrent sous le patronage de l'impératrice, des orphelinats sous le patronage du prince impérial ; en plusieurs villes s'ouvrirent des ouvroirs pour les jeunes filles, des hospices pour les jeunes enfants malades, encore existants au nom de *Sainte-Eugénie.* Des sommes considérables furent attribuées à l'amélioration des logements d'ouvriers dans les grandes villes. Les campagnes eurent des médecins cantonaux chargés de visiter gratuitement les pauvres. Dans la banlieue de Paris, les asiles du Vésinet et de Vincennes reçurent les ouvriers convalescents, les mutilés des ateliers ; les indigents, dans leurs procès, purent réclamer l'assistance judiciaire,

c'est-à-dire le secours gratuit d'avocats. La *Société du prince impérial,* fondée en 1862, prêta à très faible intérêt aux paysans et aux ouvriers les sommes nécessaires pour acheter des outils ou des matières premières. Les caisses d'épargne, les sociétés de secours mutuels, la caisse de retraite pour la vieillesse, furent fondées ou améliorées.

Ainsi le travailleur, du berceau à la tombe, trouvait dans la vigilance compatissante du gouvernement les secours au moins indispensables contre la misère.

Le libre échange. — Avant l'Empire, le *système protecteur* ne comptait en France que de rares opposants. Sous l'Empire même, le Sénat et le Corps législatif lui étaient en grande majorité favorables; mais Napoléon III voulait pour l'ouvrier la vie à bon marché, et il croyait l'obtenir par le *libre échange*. Dès 1857, les douanes furent revisées dans l'esprit du libre échange. C'était une préparation au traité de commerce du 22 janvier 1860 avec l'Angleterre.

Aux termes de ce traité, l'Angleterre recevait en pleine franchise la plupart de nos produits agricoles ou manufacturés. De son côté, la France levait la prohibition absolue qui pesait sur les objets d'origine ou de manufacture anglaise, comme le sucre raffiné, le fer forgé, le coton, la coutellerie; elle abaissait les taxes sur les produits non prohibés, tels que la houille, la fonte. Des traités analogues furent signés avec la Belgique, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne.

En apparence avantageux à la France, ces traités devaient à la longue faire un tort considérable à notre commerce et à notre industrie. L'année suivante, la suppression des taxes qui frappaient les céréales étrangères, fit à son tour un tort très sérieux à l'agriculture française, incapable de lutter contre les blés russes, turcs et américains. Mais, pour le moment, le désir de l'empereur était réalisé : l'ouvrier avait le pain à bon marché.

RÉSUMÉ

La Constitution du 14 janvier 1852 établit un Président décennal, un Conseil d'État, un Corps législatif, un Sénat. Très antilibérale. Mais le pays, avide de repos, l'accepte et vote aux élections législatives pour tous les candidats officiels. La Constitution n'est mise en vigueur que le 29 mars 1852; en attendant, Louis-Napoléon use de la dictature pour une foule de réformes.

La présidence décennale est l'Empire sans le nom. Le nom est rétabli par le sénatus-consulte du 7 novembre, par le plébiscite du 21 novembre. L'empereur Napoléon III entre à Paris le 2 décembre 1852. La Constitution impériale, qui est celle du 14 janvier légèrement retouchée, sera remaniée dans un esprit constitutionnel en 1860 et dans un esprit nettement libéral en 1869.

Les affaires ont une vive reprise. Les grandes entreprises publiques et privées donnent à l'ouvrier, par le travail, le bien-être. Ce bien-être est accru par l'introduction du libre échange, dont les mauvais effets ne se feront sentir que plus tard. L'État vient d'ailleurs au secours de l'ouvrier par une foule d'institutions de bienfaisance. L'agriculture, à l'origine, est aussi encouragée.

CHAPITRE III

LA GUERRE DE CRIMÉE (1854-1855)

SOMMAIRE

Origine de la guerre. — L'alliance franco-anglo-turque (13 mars 1854). — Libération des provinces danubiennes. — Arrivée en Crimée (14 septembre) et bataille de l'Alma (20 septembre). — Siège de Sébastopol (octobre). — Bataille d'Inkermann (5 novembre). — Cruel hiver (1854-1855). — Bataille d'Eupatoria (17 février). — Premiers assauts à la tour Malakoff (juin). — Prise de Sébastopol (8 septembre 1855). — Traité de Paris (30 mars 1856).

A peine né, le second empire eut la bonne fortune d'être fortifié par une guerre heureuse, qui fut celle de *Crimée* (1854-1855).

Origine de la guerre de Crimée. — Un moment

maître des destinées de la Turquie, l'empereur de Russie, Nicolas Ier, avait vu avec un amer dépit ses projets sur Constantinople ruinés, en 1841, par l'intervention des grandes puissances. Il crut pouvoir en reprendre l'exécution en 1853, alors que l'Europe avait peine à se remettre des commotions de 1848, et qu'en France Napoléon III était occupé à consolider son trône.

Une querelle s'était élevée en Palestine entre les religieux latins ou catholiques, placés depuis François Ier sous la protection de la France, et les moines grecs, que la Russie appuie de sa diplomatie et de son argent. Sollicité par la France, le sultan* Abdul-Medjid était en train de régler le différend, lorsque Nicolas, qui voulait un prétexte pour la guerre, suscita mille difficultés, et finalement adressa à la Porte une demande qui revenait à réclamer pour la Russie le *protectorat officiel* de tous les sujets chrétiens-grecs de la Turquie. Le sultan refusa. Alors une armée russe envahit les provinces danubiennes de *Moldavie* et de *Valachie* (3 juillet 1853). Le czar déclara qu'il ne s'en dessaisirait que le jour où le sultan ferait droit à ses réclamations. Il alla plus loin. Le 30 novembre, ~~sans déclaration de guerre~~, une flotte russe surprit une escadrille ottomane dans le port de Sinope, et la détruisit.

L'alliance franco-anglo-turque (13 mars 1854). — Devant cette violation du droit des gens, la Prusse et l'Autriche restèrent muettes. Mais Napoléon protesta. Il entraîna facilement l'Angleterre, qui ne voulait à aucun prix voir les Russes à Constantinople. Le 13 mars 1854, la France, l'Angleterre et la Turquie conclurent un traité d'alliance offensive et défensive. Le 27 mars, la guerre était déclarée à la Russie.

Évacuation des principautés danubiennes par les Russes (juillet 1854). — On résolut d'attaquer la Russie par le nord et par le sud. Une flotte anglo-française se porta sur *Cronstadt* et y bloqua une flotte russe; mais on reconnut que l'attaque de cette forteresse inexpugnable ne serait qu'une témérité. Tout, dans la Baltique, se borna au blocus de l'embouchure

de la Néva et à la prise de la forteresse de *Bomarsund*, dans l'île d'Aland (16 août).

Le théâtre principal des hostilités devait être la mer Noire. Au mois d'avril, une armée de soixante-dix mille hommes, dont cinquante mille Français et vingt mille Anglais, débarqua à *Gallipoli*, sur les rives des Dardanelles, sous les ordres du maréchal ministre de la guerre Saint-Arnaud et de lord Raglan. Ces soixante-dix mille hommes marchèrent immédiatement vers le Danube, où les Russes s'acharnaient au siège de Silistrie. A leur approche, les Russes se retirèrent.

Arrivée en Crimée (14 septembre). **Bataille de l'Alma** (20 septembre 1854). — Les troupes alliées avaient cruellement souffert du choléra et des fièvres, surtout dans les marais de la Dobroudja, vers les bouches du Danube. Les chefs comprirent la nécessité d'agir vite et de chercher d'autres champs de bataille. Ils décidèrent de faire voile pour la Crimée et d'assiéger *Sébastopol*, grand port militaire dont la destruction déciderait de la campagne. Un immense convoi transporta les trois armées française, anglaise, turque, et les déposa près d'*Eupatoria* (14 septembre).

Retranchés derrière la rivière de *l'Alma*, sur des hauteurs hérissées d'artillerie, les Russes barraient aux troupes alliées le chemin de Sébastopol. Ces positions furent attaquées le 20 septembre et vivement emportées par les zouaves du général Bosquet, qui firent peu de pertes, grâce à leur incroyable agilité. Les Anglais perdirent plus de monde.

Siège de Sébastopol (octobre). — La victoire de l'Alma ouvrait la route de Sébastopol. Saint-Arnaud n'eut pas la consolation de joindre cette ville. Déjà malade du choléra le jour de la bataille, il vit son état empirer, et fut forcé de remettre, le 26 septembre, le commandement au général Canrobert. Trois jours après il était mort.

Canrobert arriva devant Sébastopol dans les premiers jours d'octobre. Le siège de cette place présentait les plus grandes difficultés. On ne pouvait l'at-

taquer par mer, les Russes ayant fermé l'entrée du port en y coulant la moitié de leur flotte. Du côté de la terre, un ingénieur éminent, le colonel *Totleben,* avait élevé en quelques jours des ouvrages formidables. Un blocus régulier était impossible, parce qu'on n'avait pas assez de troupes, de sorte que les Russes pouvaient indéfiniment réparer leurs pertes. Il fallait ouvrir la tranchée dans un terrain plein de rochers. Enfin le matériel, les provisions, les renforts avaient cinq cents lieues à faire et étaient à la merci des terribles tempêtes de la mer Noire.

Bataille d'Inkermann (5 novembre). — En outre, tout en poursuivant les travaux du siège, il fallait se garder contre une armée russe, qui tenait la campagne. Le 5 novembre, par un brouillard intense, une division anglaise fut assaillie par cette armée près d'*Inkermann,* à deux pas de Sébastopol. Les Anglais étaient six mille, contre soixante mille. Ils résistèrent avec un flegme et une opiniâtreté toute britannique. Mais avec cette effroyable disproportion numérique, ils étaient menacés d'une ruine totale, lorsque les héros de l'Alma, les vaillants zouaves de Bosquet, vinrent en courant à leur aide et, baïonnette en avant, se précipitèrent sur les Russes, qui se débandèrent.

Cruel hiver 1854-1855. Bataille d'Eupatoria (17 février). — Le siège continua, mais nos soldats eurent cruellement à souffrir de la neige, de la gelée, des privations, des maladies, du feu des Russes. Ils grelottaient sous leurs tentes, où ils restaient couchés des journées entières, et dans la tranchée leurs souffrances étaient affreuses. Il en périt des milliers. Rien ne put cependant lasser ni la bonne humeur des Français, ni la froide constance des Anglais. Le général Canrobert se multiplia pour adoucir les privations des soldats, et la patrie leur vint généreusement en aide.

Ni les souffrances ni les rigueurs de l'hiver ne ralentirent les opérations. Le 17 février 1855, une armée turque de trente-cinq mille hommes débarquait à Eupatoria, sous les ordres d'Omer-Pacha. Les Russes se



LA PRISE DE MALAKOFF, par Yvon. (*Musée de Versailles.*)

jetèrent aussitôt sur elles avec des forces supérieures. Mais les Ottomans firent bonne contenance, et, une division française survenant, les Russes décampèrent.

Ce revers, qui venait après tant d'autres, tua l'empereur Nicolas. Il mourut presque subitement, le 2 mars 1855. Nicolas laissait pour héritier son fils *Alexandre II*, prince plus conciliant et plus modéré, qui par point d'honneur se crut cependant obligé de continuer la guerre.

Premiers assauts à la tour Malakoff (mai-juin). — Les beaux jours revenus, le général Canrobert, épuisé par neuf mois de fatigues morales et physiques, déposa de lui-même le commandement en chef, et demanda à servir sous le général *Pélissier*, qui s'était brillamment signalé en Afrique (16 mai). A ce moment, on avait reconnu que la clef du système de défense de Sébastopol était la tour *Malakoff*. Pélissier résolut d'y concentrer ses efforts.

Le général commença par détruire les magasins russes sur tout le littoral de la mer d'Azow, ce qui rendait les ravitaillements de l'ennemi plus difficiles; puis il attaqua les premiers ouvrages de la tour. Ils furent enlevés le 7 juin. On s'en prit à la tour elle-même le 18 juin. Mais après d'héroïques efforts vainement déployés depuis trois heures du matin jusqu'à huit, les assaillants durent se retirer, avec une perte de trois mille hommes. Dix jours après (28 juin), lord Raglan, comme Saint-Arnaud neuf mois auparavant, était emporté par le choléra.

Prise de Sébastopol (8 septembre 1855). — L'échec du 18 juin ne fit que mettre au cœur du soldat le désir d'une éclatante revanche. Des renforts étaient arrivés de l'Italie, qui nous envoyait dix-huit mille Piémontais. Les nouveaux venus reçurent le baptême du feu, le 16 août, sur la *Tchernaïa,* où, aidés des Français, ils mirent les Russes en pleine déroute.

Cette victoire délivrait les alliés de l'armée russe qui tenait la campagne. Ils résolurent d'enlever définitive-

ment la tour Malakoff, qui, hérissée de soixante-deux pièces de canon, couronnait un mamelon dominant toute la ville. Pendant trois jours (5-8 septembre) le canon tonna contre la tour, à la fois des batteries de terre et des batteries de mer. Le 8 septembre à midi, Pélissier fit sonner l'assaut. Les divisions Mac-Mahon, Dulac, la Motterouge prirent leur élan. La largeur et la profondeur des fossés, la hauteur et la raideur des talus, les firent hésiter d'abord. L'hésitation ne fut pas longue. Excités par la voix et l'exemple de leurs chefs, les braves soldats escaladent à la course le mamelon, atteignent le parapet garni de Russes qui se font tous tuer à leur poste, puis se précipitent par la brèche dans l'ouvrage. Quelques minutes après, le drapeau de la division Mac-Mahon flottait glorieux sur la tour. Pendant ce temps les Anglais s'étaient emparés du *Grand-Redan.*

Mais le dernier mot n'était pas dit. Les batteries des ouvrages voisins vomissaient sur le vainqueur des flots de mitraille; les colonnes russes revenaient sans cesse à l'assaut avec une véritable fureur. Après avoir soutenu pendant cinq heures un feu terrible, les Anglais durent fléchir et évacuer le Grand-Redan, Plus heureuses, nos troupes se maintinrent sur Malakoff avec une fermeté admirable. Vaincus par de plus opiniâtres qu'eux, les opiniâtres Russes se décidèrent enfin à se retirer, faisant sauter partout les mines sur leur route. Ces explosions empêchèrent le vainqueur de les poursuivre. Peu importait : Malakoff pris, Sébastopol était à nous, et Sébastopol enlevé, c'était la fin de la guerre.

On trouva dans Sébastopol quatre mille canons, cinquante mille boulets et d'autres munitions en proportion. Tous les établissements militaires furent détruits par la mine, et du magnifique port de Sébastopol il ne resta que des ruines.

C'était dans une pensée de foi que le général Pélissier, fait depuis maréchal et duc de Malakoff, avait fixé l'assaut au 8 septembre, jour de la Nativité de la

Vierge Marie. La proclamation de l'Immaculée Conception par Pie IX, le 8 décembre 1854, avait rendu le culte de la sainte Vierge populaire jusque parmi nos soldats. La nation reconnaissante lui éleva, sur le mont Corneille, au Puy, avec le bronze des canons pris à Sébastopol, la statue colossale de Notre-Dame de France. A ses pieds gisent encore plusieurs canons russes.



Statue de Notre-Dame de France au Puy, par Bonnassieux. Hauteur : 16 mètres. Poids : 100.000 kilogrammes.

Congrès (25 février) **et traité de Paris** (30 mars 1856). — La guerre continua après la destruction de Sébastopol et la France dut garder en Crimée une armée pendant l'hiver; mais la paix était certaine. Un Congrès se réunit à Paris, le 25 février 1856; et dès le 30 mars, le traité de Paris était signé : 1° la Russie renonçait à tout protectorat sur les provinces danubiennes; 2° elle perdait les bouches du Danube, données à la Moldavie; 3° le sultan garantissait devant l'Europe la liberté religieuse de ses sujets chrétiens, mais sans reconnaître le droit de protection à aucune puissance particulière, sauf naturellement le protectorat séculaire de la France sur les catholiques d'Orient; 4° la mer Noire, neutralisée, ouverte à tous les vaisseaux marchands, était interdite à tous les bâtiments de guerre, même des puissances riveraines, aucun arsenal ou établissement militaire ne pouvant s'élever sur ses bords.

La guerre de Crimée valut à la France l'affermissement de la paix à l'intérieur, au dehors une situation

prépondérante en Europe. Les années 1856-1859 marquent l'apogée du second Empire.

RÉSUMÉ

A peine né, l'Empire est consolidé par la guerre heureuse de Crimée (1854-1855). — Le czar Nicolas menaçant Constantinople, Napoléon III s'allie à l'Angleterre et à la Turquie. Dans la Baltique, les hostilités se bornent au blocus de *Cronstadt* et à la prise de *Bomarsund* (juillet 1854). Dans la mer Noire, elles ont plus d'importance. Une armée anglo-française débarque à *Gallipoli* (août), délivre les principautés danubiennes, fait ensuite voile vers la *Crimée*, s'ouvre par la victoire de *l'Alma* (20 septembre) le chemin de Sébastopol; perd, le 29, le maréchal Saint-Arnaud, son généralissime; attaque sous Canrobert (octobre-mai) *Sébastopol*, repousse une armée russe à *Inkermann* (5 nov. 1854), passe un hiver meurtrier, remporte sur les Russes une nouvelle victoire à *Eupatoria* (17 février 1855); concentre sous Pélissier (mai-septembre) ses efforts contre la tour Malokoff, emporte cette tour et Sébastopol le 8 septembre 1855. Le traité de *Paris* (30 mars 1856) confirme la destruction de la puissance russe dans la mer Noire et donne à la France la prépondérance en Europe.

CHAPITRE IV

LA GUERRE D'ITALIE ET L'UNITÉ ITALIENNE (1859-1860)

SOMMAIRE

Origine de la guerre d'Italie. — Cavour. — Orsini. — Ouverture des hostilités (avril 1859). — Combats de Montebello (20 mai) et de Palestro (30 mai). — Bataille de Magenta (4 juin); de Solférino (24 juin). — Préliminaires de Villafranca (11 juillet). — Traité de Zurich (10 novembre). — Annexion au Piémont des duchés de l'Italie centrale (1860). — Réunion à la France de Nice et de la Savoie (1860). — Annexion au Piémont de Naples, d'Ancône et de l'Ombrie (1860-1861). — Proclamation du royaume d'Italie (février 1861). — Achèvement de l'unité italienne par l'occupation de la Vénitie (1866) et de Rome (1870).

La décadence suivit de près l'apogée du second empire. Elle fut provoquée par deux fautes lourdes de Na-

poléon III : la *guerre d'Italie,* qui eut pour conséquence l'*unité italienne,* et la *guerre de Sadowa,* qui eut pour conséquence l'*unité allemande.* L'empereur fit la première ; il permit l'autre.

Origine de la guerre d'Italie. Cavour. — Après l'échec et l'abdication de Charles-Albert en 1849, le Piémont s'était tenu en repos sous son fils, Victor-Emmanuel II. Mais, en 1854, arriva au pouvoir le *comte de Cavour,* qui domina complètement le jeune roi. Entreprenant, actif, audacieux, Cavour rêva de faire de la maison de Savoie la maîtresse non seulement de l'Italie septentrionale, mais de l'Italie entière ; de réaliser l'*unité italienne:* entreprise bien téméraire en apparence pour le modeste royaume sarde.



Cavour. D'après Morin.

Sa première habileté fut de mettre la main sur le parti de la Révolution, dont le but jusque-là, sous la direction de Mazzini, était la République. Il organisa la *Société nationale italienne,* dont le centre fut à Turin, et qui eut pour but de rallier les divers peuples de l'Italie au roi de Sardaigne, en faisant partout de l'agitation contre les petits souverains. Cavour eut la seconde habileté d'exploiter la sympathie de Napoléon III pour Victor-Emmanuel, et de la tourner à l'avantage de la cause italienne.

Les bombes Orsini. — Un horrible attentat faillit dérouter les calculs de Cavour. Le 14 janvier 1858, à huit heures du soir, comme Napoléon III et l'impératrice se rendaient à l'Opéra, des bombes éclatèrent sur leur

voiture, épargnant les souverains, mais tuant ou blessant plus de cent personnes. L'auteur de l'attentat était un Italien, *Orsini;* son intention était de punir l'empereur d'avoir, par l'expédition romaine de 1849, « tué la liberté naissante de sa patrie ». Ce forfait, précédé de deux autres tentatives sur Napoléon III, faites encore par des Italiens, jeta l'empereur dans une violente colère. Pour prévenir l'orage qui semblait prêt à fondre sur son pays, Cavour dépêcha à Paris le général *della Rocca,* qui réussit à fléchir la colère du souverain.

L'œuvre commencée par la Rocca fut achevée par Cavour dans une entrevue qu'il eut avec l'empereur à Plombières, le 21 juillet 1858. Napoléon et Cavour, comme deux conspirateurs, y cherchèrent le moyen d'amener l'Autriche à déclarer la guerre, pour lui en laisser devant l'Europe la responsabilité. Au commencement de 1859, plusieurs faits coup sur coup laissèrent pressentir à la France et à l'Europe les graves événements qui se préparaient.

Déclaration de guerre au Piémont par l'Autriche (23 avril 1859). — A la vue de la tempête qui menaçait l'Europe, l'Angleterre se donna un mal immense pour apaiser la querelle naissante. Ses efforts parurent un moment sur le point d'aboutir. Napoléon III, voyant tout le monde en France réclamer le maintien de la paix, accepta, pour régler les affaires d'Italie, l'idée d'un Congrès européen, et l'imposa au Piémont. Mais, pendant que la diplomatie s'ingéniait à prévenir la guerre, Cavour avait tout fait pour la rendre inévitable par de perpétuelles provocations à l'adresse de l'Autriche. Le cabinet de Vienne finit par perdre patience, et le jour même où Cavour, consterné, souscrivait à l'idée du Congrès, il recevait de l'Autriche un *ultimatum* équivalant à une déclaration de guerre (23 avril 1859). Cette maladresse combla de joie le ministre sarde. La démarche de l'Autriche lui permettait de se poser devant l'Europe en victime, et transformait Napoléon III, son complice, en protecteur apparent de l'opprimé.

Le départ des troupes françaises commença aussitôt.

A Paris, leur défilé souleva les acclamations bruyantes de la foule irréfléchie, qui ne voyait que l'air martial du soldat et les joies d'une victoire qu'on espérait prompte et facile. L'empereur partit lui-même le 11 mai, après avoir lancé une proclamation où il déclarait solennellement que l'Italie serait libre jusqu'à l'Adriatique, que le désordre ne serait point fomenté dans la péninsule, que le pouvoir du Saint-Père ne serait pas ébranlé : trois promesses dont aucune ne fut tenue.

Ouverture des hostilités (29 avril). — Cent vingt mille Autrichiens avaient franchi le Tessin, le 29 avril, sous les ordres du feld-maréchal *Giulay*. Malgré sa prodigieuse activité, Cavour n'avait pu réunir que vingt-cinq à trente mille hommes. Le feld-maréchal avait le temps d'écraser les Piémontais, de prendre Turin, et de fermer les débouchés des Apennins à l'armée française, débarquée à Gênes. Giulay montra la timidité d'un novice. Il s'établit entre Casale et Novare, et s'y immobilisa trois semaines durant.

Combat de Montebello (29 mai). — L'armée française put donc sans obstacle descendre par les gorges des Apennins dans la vallée du Pô. Cent mille hommes, formant quatre corps d'armée sous les maréchaux Baraguay-d'Hilliers, Canrobert, et les généraux Niel, Mac-Mahon, se postèrent dans les environs d'Alexandrie. Giulay barrait la route la plus facile de Milan. Pour le forcer à dégarnir ses lignes, l'empereur feignit de vouloir entrer en Lombardie par Plaisance ; ce qui attira, en effet, de ce côté une partie des troupes autrichiennes, et donna lieu au combat de *Montebello,* où le général Forey avec sa seule division en battit deux (20 mai).

Combat de Palestro (30 mai) — Pendant que l'attention de l'ennemi se concentrait sur Plaisance, l'empereur ramena brusquement le gros de son armée sur Alexandrie, et d'Alexandrie sur Casale, pour passer le Tessin au nord-est de Novare. Dans ce mouvement, Victor-Emmanuel, brillamment secondé par les zouaves français, battit les Autrichiens à *Palestro* (30 mai). Giulay, dès qu'il eut reconnu la manœuvre des alliés, avait lancé

ses troupes avec une rapidité inattendue sur *Magenta*, excellente position. Malheureusement pour lui, des ordres venus de Vienne arrêtèrent la marche de ses troupes, et il ne put mettre en ligne que cinquante mille hommes.

Bataille de Magenta (4 juin). — Le passage du Tessin fut tenté par les Français le 4 juin. L'empereur devait franchir le fleuve au pont Saint-Martin, en face de Magenta; le général de Mac-Mahon, à *Turbigo*, plus au nord, et venir rejoindre Napoléon pour attaquer ensemble Magenta, où était le centre autrichien. Ayant moins de chemin à faire, l'empereur attendit, pour se mettre en marche, d'avoir entendu le canon du général. Un retard imprévu manqua tout compromettre. Un divisionnaire de Mac-Mahon, le général Espinasse, s'était perdu, et, après avoir ouvert le feu, Mac-Mahon l'avait suspendu pour courir à sa recherche. Pendant ce temps, l'empereur luttait contre un ennemi dix fois supérieur en nombre. Quatre heures se passèrent ainsi dans une cruelle attente. Mac-Mahon parut enfin, et, après un combat acharné, il resta maître de Magenta. L'ennemi avait perdu dix mille hommes. Nos pertes s'élevaient à quatre mille cinq cents tués ou blessés. Mac-Mahon, sur le champ de bataille, fut fait duc de Magenta et maréchal de France.

Bataille de Solférino (24 juin). — Quatre jours après, Napoléon III et Victor-Emmanuel entraient à Milan (8 juin). De Milan, où il fut reçu sous une pluie de fleurs, l'empereur marcha vers le Mincio, limite de la Lombardie, que venaient de franchir les Autrichiens. Une victoire définitive paraissait certaine. Cependant il était soucieux. Une lettre de l'impératrice l'avertissait que la Confédération germanique, effrayée des victoires des Français, massait des troupes à Cologne. Le 23 juin au soir, Napoléon avait laissé entendre à Victor-Emmanuel qu'il était obligé de s'arrêter, lorsque les Autrichiens repassèrent brusquement le Mincio et rendirent une nouvelle action inévitable. Ce fut la bataille de *Solférino* (24 juin).

Cent cinquante mille Français ou Italiens s'y trouvèrent en présence de cent cinquante mille Autrichiens, qu'était venu commander en personne le jeune empereur François-Joseph. Les principaux points d'attaque furent, pour les Français, les hauteurs de Solférino; pour les Piémontais, le bourg de San-Martino, près du lac de Garde. Des deux côtés la bataille, commencée dès le matin, fut acharnée. Ce fut vers neuf heures du soir seulement que retentirent les derniers coups de canon.

Préliminaires de Villafranca (11 juillet). — Les alliés restèrent victorieux, mais leurs pertes égalaient presque celles des vaincus : dix-sept mille hommes hors de combat contre vingt-deux mille. L'énergique résistance des Autrichiens, les mouvements révolutionnaires provoqués en Italie par nos victoires, les armements de la Confédération germanique, ramenèrent Napoléon III à des pensées de paix. Le 11 juillet, il signa avec François-Joseph les préliminaires de *Villafranca,* convertis en traité définitif à *Zurich* au mois de novembre 1859.

Il fut convenu : 1° que la Lombardie jusqu'au Mincio serait cédée au Piémont; 2° que les princes dépossédés par la Révolution, depuis le commencement de la campagne, seraient rétablis, et que les divers États de l'Italie formeraient une confédération sous la présidence honoraire du pape.

Annexion au Piémont des duchés de l'Italie centrale et de la Romagne (1860). — A l'occasion de la guerre d'Italie, des soulèvements avaient chassé de Florence le grand-duc Léopold, de la maison de Habsbourg ; de Parme, la vertueuse duchesse Louise-Thérèse de Bourbon, fille du duc de Berry, assassiné en 1820; de Modène, le duc François V, de la maison d'Autriche; de Bologne, le cardinal-légat de la Romagne. Le Piémont avait profité de ces soulèvements, fomentés par Cavour, pour y envoyer *provisoirement* ses commissaires. Le traité de Villafranca l'obligea à les retirer. Il le fit. Mais, avant de quitter la place, les agents sardes eurent soin d'instituer partout des gouverneurs *provisoires*. Ces gou-

verneurs irréguliers provoquèrent des votes d'annexion que Victor-Emmanuel accepta (mars 1860).

Ce qui le rendait hardi, c'était l'attitude louche, hésitante de Napoléon III, qui d'un côté aurait voulu l'exécution des clauses de Villafranca, et de l'autre laissa entendre à Cavour qu'il n'interviendrait pas à main armée pour l'obtenir. Le Piémont sentait qu'il pouvait marcher en avant, tout en se donnant l'air d'être forcé par les vœux des populations, qu'il avait provoqués lui-même.

Le pape protesta énergiquement contre la spoliation dont il était pour sa part victime. Le 26 mars 1860, il lança une bulle d'excommunication contre les auteurs et les complices du vol de la Romagne. Les catholiques de France aussi étaient vivement irrités de la complicité latente de Napoléon III; ils pressentaient que la faiblesse impériale autoriserait d'autres spoliations.

Réunion à la France de Nice et de la Savoie (mars 1860). — Importuné au fond des exigences croissantes du Piémont, l'empereur songea à lui réclamer un gage de son alliance, le comté de Nice et la Savoie, promis dans l'entrevue de Plombières. L'acquisition de ces deux provinces plaiderait pour lui, espérait-il, devant l'opinion. Elle avait, en effet, son importance, donnant à la France sa frontière naturelle du côté des Alpes. Les populations, consultées sur l'annexion, la votèrent en pleine liberté, avec enthousiasme (24 mars 1860).

Annexion au Piémont du royaume des Deux-Siciles, d'Ancône et de l'Ombrie (1860-1861). — Agrandi de la Lombardie, de la Toscane, de Parme, de Modène, de la Romagne, le Piémont n'était point satisfait encore. Victor-Emmanuel, personnellement, éprouvait de la répugnance à aller plus loin, surtout à faire de nouvelles usurpations sur le territoire de l'Église : car il avait une foi très vive. Mais il était poussé par la Révolution. Cavour résolut de lancer, tout en le désavouant, sur le royaume de Naples l'aventurier Garibaldi.

Au mois d'avril 1860, un soulèvement préparé par les sociétés secrètes, éclata en Sicile. Garibaldi partit aussitôt de Gênes avec onze cents hommes, les fameux

mille, débarqua sur la place de Marsala, conquit toute la Sicile avec l'aide des habitants, et à la fin de juillet passa sur le continent. Le 7 septembre, l'aventurier entrait à Naples, évacuée la veille par le roi *François II*, puis appelait à lui le Piémont.

Le Piémont s'était tenu sur la réserve, tant que le succès avait paru douteux. En septembre il n'hésita plus. Cavour fit entrer résolument le général Cialdini avec soixante-dix mille hommes dans les États de l'Église, qu'il fallait nécessairement traverser pour aller dans le royaume de Naples. Quatre mille cinq cents jeunes zouaves pontificaux*, commandés par les généraux de Lamoricière et de Pimodan, essayèrent de l'arrêter à *Castelfidardo* (18 septembre). Ils furent écrasés dans cette lutte inégale, où tomba le brave Pimodan. Cialdini força ensuite Ancône à capituler, après l'avoir bombardée sans pitié; il courut de là rejoindre Garibaldi.

Proclamation du royaume d'Italie (18 février 1861). — L'Europe entière entendit, l'arme au bras, les protestations nouvelles de Pie IX contre les nouvelles usurpations du Piémont. Cavour put donc achever tranquillement son œuvre contre François II. Il n'osa cependant pas encore porter le dernier coup à l'autorité temporelle du pape. Cinq jours après la capitulation du roi de Naples dans Gaëte, le Parlement italien, réuni à Turin, proclama Victor-Emmanuel II *roi d'Italie* (18 février 1861). Cavour eut la satisfaction de voir son œuvre d'iniquité consacrée immédiatement par l'adhésion de l'Angleterre. Celle de la France fut donnée le 21 juin. A ce moment Cavour n'était déjà plus. Il avait été emporté le 6 juin par une mort foudroyante.

Achèvement de l'unité italienne (1866 et 1870). — Il ne manquait pour l'unité italienne que la Vénétie, le patrimoine de saint Pierre et Rome. Dès 1862, Garibaldi résolut de donner à l'Italie nouvelle cette capitale. Sans demander conseil à personne et pour mettre le Piémont en face d'un fait accompli, le célèbre aventurier s'avança contre les États de l'Église, au cri de *Rome ou la mort!* Mais la politique ne jugea pas le moment venu;

les troupes piémontaises elles-mêmes barrèrent la route au héros révolutionnaire à *Aspromonte,* où il fut blessé (29 août). Une nouvelle tentative, en 1867, fut arrêtée par deux divisions françaises à *Mentana* (4 novembre). Les Italiens ne sont entrés à Rome qu'en 1870, après le rappel des troupes françaises et à la faveur de nos désastres. Rome fut alors la troisième capitale, Florence ayant été la deuxième en 1866. Cette nouvelle année 1866, Sadowa avait donné Venise au nouveau royaume.

Résultat de l'unité italienne. — Alors l'unité italienne fut complète. Cette unité, œuvre exclusive de Napoléon III, fut une faute grave de l'Empire. La France y gagna d'avoir à sa porte, au lieu d'une Italie morcelée et impuissante, une Italie forte et naturellement son ennemie, puisqu'elle lui doit tout, même l'existence. Cette Italie, en 1866, devait aider la Prusse à faire l'unité allemande, source de nos malheurs. Napoléon III y gagna personnellement la méfiance de l'Europe, qu'alarmait justement sa politique tortueuse, équivoque; il y gagna aussi l'inimitié de ses premiers alliés en France, les catholiques, qui ne lui pardonnèrent pas le sort humiliant fait par sa faute au chef de la chrétienté.

RÉSUMÉ

La décadence du second empire est marquée par deux fautes graves : l'*unité italienne* et l'*unité allemande.*

Poussé par Cavour, le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, aspire à régner sur toute l'Italie. Cavour s'assure le concours des sociétés secrètes et de Napoléon III, puis il s'arrange pour se faire déclarer la guerre par l'Autriche (23 avril 1859).

La guerre d'Italie, très courte (mai-juin 1859), est signalée par les combats de *Montebello* (20 mai) et de *Palestro* (30 mai), par les batailles de *Magenta* (4 juin) et de *Solférino* (24 juin). Arrêté par la peur de l'Allemagne, Napoléon III signe avec l'empereur François-Joseph les préliminaires de *Villafranca* (11 juillet), ratifiés à *Zurich* (novembre), qui cèdent la Lombardie au Piémont et garantissent l'intégrité du reste de l'Italie.

Par diverses infractions au traité de Zurich, consenties tacitement par Napoléon III, Victor-Emmanuel confisque successivement la Toscane, Parme, Modène, la Romagne (1860), les Deux-Siciles, Ancône (*Castelfidardo*) et l'Ombrie (1860-1861). Proclamation du royaume d'Italie le 18 février, et mort subite de Cavour

le 6 juin 1861. Victor-Emmanuel cède à Napoléon Nice et la Savoie (mars 1860). Il manque pour l'unité italienne la Vénétie et Rome. La Vénétie arrivera au Piémont en 1866. Garibaldi essaye de lui donner Rome; il est arrêté une première fois par les Piémontais eux-mêmes à *Aspromonte* (29 août 1862); une deuxième fois, par les Français à *Mentana* (4 novembre 1867). Les Italiens n'entreront à Rome qu'en 1870.

CHAPITRE V

LA CAMPAGNE DE SADOWA (1866) ET L'UNITÉ ALLEMANDE

SOMMAIRE

Rivalité entre la Prusse et l'Autriche. — De Moltke et de Bismarck, ou la supériorité militaire et politique de la Prusse. — Question du Sleswig-Holstein et campagne de 1864. — Traité de Gastein et rupture de l'Autriche et de la Prusse (1866). — Campagne de Sadowa (juin-juillet 1866). — Paix de Prague (24 août 1866) et formation de l'unité allemande.

Napoléon III s'était trompé lourdement en faisant l'unité italienne; il se trompa plus lourdement encore en laissant faire l'unité allemande.

Rivalité entre l'Autriche et la Prusse. — L'Empire d'Allemagne, détruit par Napoléon Ier en 1806, n'avait pas été rétabli en 1815, mais remplacé par une simple *Confédération germanique,* mise sous la suprématie de l'Autriche. Cette suprématie était disputée à l'Autriche, de façon sourde, mais très sérieuse, par la Prusse, surtout depuis 1850. Au premier abord il semblait que la victoire dût rester à l'influence autrichienne. Le jeune empereur, François-Joseph, était par ses qualités personnelles très populaire chez ses sujets. Cette popularité avait été accrue par des réformes libérales en 1861. L'empereur avait des sympathies non seulement en Autriche, mais dans toute l'Allemagne. Après la malheureuse campagne de 1859, ces sympathies s'ac-

crurent même en proportion de la peur qu'inspiraient les victoires françaises.

En Prusse au contraire, *Guillaume Ier*, dont on connaissait les attaches au pouvoir absolu, suscitait beaucoup de défiance. Son premier ministre, le *comte de Bismarck*, partageait son impopularité. La Chambre des députés fit à Bismarck l'opposition la plus vive. Pendant trois ans (1861-1864), elle refusa de voter le budget et rejeta tous les projets de loi qu'il présenta. L'impopularité du roi et de son ministre était ressentie par l'Allemagne. Les Allemands gardaient d'ailleurs une vive rancune à Guillaume pour avoir retardé indéfiniment l'intervention germanique dans les affaires d'Italie, et ne s'être décidé que le jour de la bataille de Solférino, c'est-à-dire trop tard pour infirmer les succès des Français.

De Moltke et de Bismarck, ou supériorité militaire et politique de la Prusse. — Et cependant c'était la Prusse qui devait triompher. L'Autriche n'avait pas d'hommes de guerre à opposer à *de Moltke*, ni surtout d'homme d'État à mettre en face du comte de Bismarck. Le premier ministre, travailleur infatigable, profond politique, servi par une volonté de fer, un sang-froid audacieux, un mépris absolu de la conscience et du droit, fit la grandeur de la Prusse malgré la Prusse. En dépit de l'opposition persistante de la Chambre des députés, aidé par de Moltke, il donna à son pays une armée admirablement forte et organisée. En 1864, la Prusse, avec dix-huit millions d'habitants, avait sept cent cinquante mille hommes prêts à entrer en campagne. Seules en Europe, en 1866, ses troupes avaient le fusil à aiguille, se chargeant par la culasse et tirant de huit à dix coups à la minute.

Par la supériorité incontestable, mais alors inconnue, des troupes prussiennes, le comte de Bismarck devait vaincre l'Autriche et les princes allemands. Par sa finesse politique, il devait duper, avec l'Autriche et les princes allemands, le puissant empereur des Français, qui avait dit un jour : « Il n'y a que trois hommes, en

Europe, Cavour, Bismarck et moi. » *Deux*, aurait-il fallu dire.

Question du Sleswig-Holstein. — Bismarck fit le premier essai de ses forces contre le petit royaume de Danemark. Les duchés d'Holstein, de Lauenbourg, de Sleswig, les deux premiers tout allemands, le troisième allemand pour un tiers, étaient en révolte contre le roi de Danemark, Christian IX. Prenant fait et cause pour eux, la Diète* germanique de Francfort réclama leur indépendance, fit des menaces, mais sans pouvoir fléchir Christian IX. Alors une armée allemande franchit l'Elbe, occupa les duchés de Holstein et de Lauenbourg et menaça le Sleswig.

Campagne de 1864. — La Prusse saisit cette occasion d'intervenir, et l'Autriche, ne voulant pas la laisser régler seule cette question, dut lui prêter son concours. Les troupes alliées entrèrent dans le Sleswig le 1er février 1864. Trop faibles pour hasarder une bataille en pleine campagne, les Danois reculèrent sur la forte position de *Duppel*. Ils y furent forcés le 18 avril, eurent cinq mille hommes hors de combat et perdirent cent canons. Le Jutland était ouvert. L'Angleterre proposa à la France d'intervenir. Napoléon III se borna à négocier un armistice. Les hostilités recommencèrent le 26 juin. Après une canonnade de trois jours, les Prussiens emportèrent l'île d'*Alsen* (29 juin), dont l'occupation leur livrait la route de Copenhague. Christian IX se vit contraint de demander la paix. Elle ne lui fut accordée que contre cession du Holstein, du Lauenbourg et du Sleswig (31 octobre 1864).

Traité de Gastein et rupture entre l'Autriche et la Prusse (1866). — On avait attaqué le Danemark pour délivrer « les frères allemands ». Mais Bismarck entendait bien ne pas lâcher les duchés, dont la possession donnait à la Prusse le magnifique port de *Kiel* avec une grande étendue de côtes sur la Baltique et la mer du Nord, et qui lui permettait de devenir une puissance maritime. Au lieu de laisser les duchés disposer de leur sort, il commença par s'en don-

ner, de concert avec l'Autriche, par le traité de *Gastein* (14 août 1865), l'administration; puis il souleva habilement des difficultés au sujet de l'interprétation du traité, et, l'Autriche ayant regimbé, il lui déclara la guerre (5 juin 1866).

Bismarck essaya d'entraîner dans sa querelle les cours allemandes. Les cours résistèrent, et la Diète de Francfort, à la demande de l'Autriche, vota le 11 juin la mobilisation immédiate de toute l'armée fédérale. Mais Bismarck trouva une alliée dans l'Italie, qui brûlait de s'annexer la Vénétie. Un succès plus considérable pour lui fut d'obtenir, dans un voyage à Biarritz, la neutralité inespérée de l'empereur des Français.

Autrichiens et Italiens. — La guerre eut trois théâtres à la fois : la Vénétie, la Bohême et l'Allemagne occidentale.

Ce furent en Italie que commencèrent les hostilités. L'armée italienne, conduite par Victor-Emmanuel et le général la Marmora, franchit le Mincio dans la nuit du 23 au 24 juin. Elle se heurta le 24 juin même aux Autrichiens, sur les hauteurs de *Custozza*. Les Italiens perdirent huit mille hommes et durent repasser le Mincio. Un mois après (20 juillet), l'amiral Persano, malgré ses puissants cuirassés, se laissait vaincre près de l'île *Lissa*, dans la mer Adriatique, par l'amiral Tegethoff, qui n'avait que des vaisseaux en bois. Battus, les Italiens n'en avaient pas moins rendu à leurs alliés l'énorme service d'immobiliser en Italie cent quarante mille hommes.

Autrichiens et Prussiens. Sadowa. — Pendant ce temps, les Prussiens se mesuraient avec les Autrichiens en Bohême. Le 16 juin, une armée prussienne entra en Saxe, remonta l'Elbe par les monts de Lusace jusqu'en Bohême, et après cinq combats heureux établit, le 1er juillet, son quartier général à *Gitschin*. Une deuxième armée, sous le prince royal Frédéric de Prusse, fils de Guillaume Ier, venue de Breslau, pénétra en Bohême par les gorges des monts des Géants,

et, après trois combats heureux, établit également, le 1er juillet, son quartier général à *Prausnitz*, d'où elle donnait la main à la première armée.

Toutes les forces prussiennes réunies, comptant deux cent cinquante mille hommes et sept cent cinquante canons, marchèrent immédiatement, sous le roi Guillaume, contre les Autrichiens postés au village de *Sadowa* et adossés à la place forte de *Kœniggrätz*. La bataille commença le 3 juillet, à huit heures du matin. A deux heures de l'après-midi, le centre prussien, gêné par les bois et les marais qui entourent Sadowa, n'avait pas encore gagné un pouce de terrain. Pour l'écraser, le généralissime autrichien, *Benedeck*, allait lancer sa magnifique cavalerie massée sur le plateau de Lippa, lorsque le canon retentit sur ses derrières. C'étaient les ailes prussiennes qui, à la faveur d'un orage, avaient tourné l'ennemi et débouchaient sur le même plateau de Lippa. Se voyant près d'être enveloppés, les Autrichiens prirent la fuite dans la direction de la Moravie.

Allemands et Prussiens. — Dans l'Allemagne occidentale, les succès des Prussiens n'avaient pas été moins rapides ni moins décisifs. Le 29 juin, l'armée hanovrienne avait mis bas les armes, malgré l'héroïsme de son roi, qui, aveugle, avait voulu cependant entraîner lui-même ses soldats à l'ennemi. L'occupation du Hanovre avait été suivie de celle du duché de Nassau et des deux Hesses. Victorieux dans trois combats acharnés, les généraux de Manteuffel et Vogel de Falkenstein se portèrent sur Francfort, siège de la Diète germanique. La Diète quitta Francfort pour Augsbourg. Le 18 juillet, les Prussiens entrèrent à Francfort et se vengèrent sans pitié de l'opposition que leur avait faite la capitale de la Confédération. Ils exigèrent une contribution énorme de vingt-six millions de florins (plus de cinquante millions de francs). Le bourgmestre Fellner se tua de désespoir.

Paix de Prague (24 août 1866). — Napoléon III avait rendu possibles ces malheurs, d'abord en promettant sa neutralité à Bismarck contre de vagues pro-

messes d'agrandissement de territoire sur le Rhin, ensuite en autorisant l'Italie à attaquer l'Autriche en Vénétie, nouvelle infraction au traité de Zurich. Sa faute était encore réparable, même après Sadowa. Si l'empereur avait alors résolument mis l'épée de la France dans la balance comme l'en suppliaient à genoux l'Autriche, le Wurtemberg, la Bavière, la Hesse-Darmstadt, et les populations de la rive gauche du Rhin, il pouvait, en rejoignant les contingents allemands, écraser les quarante mille Prussiens de l'armée du Mein, et forcer Bismarck à user avec modestie de sa victoire en Bohême.

Napoléon III ne bougea point, bien que, pour le décider à intervenir, François-Joseph lui eût cédé la Vénétie. Il se contenta d'adresser des prières à Guillaume, des conseils à l'Italie, qui naturellement ne furent pas écoutés, ce qui n'empêcha point l'empereur de rétrocéder la Vénétie à Victor-Emmanuel. A bout de ressources, l'Autriche fut obligée d'accepter le traité de *Prague* (24 août 1866). Ce traité livrait à la Prusse les trois duchés danois, plus le Hanovre, le duché de Nassau, la Hesse-Cassel et Francfort, détruisait la Confédération germanique, et groupait autour de la Prusse toute l'Allemagne du Nord,

Achèvement de l'unité allemande. — Quelque temps après, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, signaient avec la Prusse des conventions *secrètes* pour une alliance offensive et défensive, et mettaient au service de Guillaume I[er] toutes leurs forces militaires ; ils entraient d'ailleurs *officiellement* dans le *Zollverein*, union douanière* qui engloba, sous la présidence de la Prusse, toute l'Allemagne, sauf l'Autriche. Ainsi l'Allemagne du Sud, après l'Allemagne du Nord, se groupait autour de la Prusse. Cette fois, l'unité allemande était bien faite, et contre la France, les Allemands, exaspérés d'avoir été abandonnés par la France dans leur défaite, ayant changé leurs anciennes sympathies en fureur contre celui que Bismarck eut l'adresse de leur présenter alors comme l'*ennemi héréditaire*.

RÉSUMÉ

Après avoir fait l'unité italienne, Napoléon III laisse faire l'unité allemande. — L'Autriche et la Prusse se disputent la suprématie en Allemagne. François-Joseph, libéral, est plus sympathique aux Allemands que Guillaume Ier de Prusse et son ministre Bismarck, dont on redoute l'esprit rétrograde et l'ambition. Mais l'armée prussienne, fortement réorganisée par de Moltke et de Bismarck, est supérieure à l'armée autrichienne.

D'accord pour enlever au Danemark le Sleswig-Holstein en 1864, l'Autriche et la Prusse se brouillent après la conquête (1866). La Confédération germanique se déclare pour l'Autriche. La Prusse obtient le concours de l'Italie et la neutralité de Napoléon III. Vainqueurs des Italiens à *Custozza* (24 juin) et à *Lissa* (20 juillet), les Autrichiens sont écrasés par la Prusse à *Sadowa* (3 juillet). L'armée de la Confédération est vaincue dans trois combats; *Francfort* est pris (18 juillet). Les princes allemands implorent en vain l'intervention française. L'Autriche est forcée de signer la paix de *Prague* (24 août 1866), qui établit solidement la Prusse dans l'Allemagne du Nord. Le Zollverein et des conventions secrètes lui rattachent l'Allemagne du Sud : l'unité allemande est achevée, pour le malheur de la France.

CHAPITRE VI

LA GUERRE DE 1870 ET LA CHUTE DE L'EMPIRE

SOMMAIRE

Impopularité de Napoléon III. — L'Empire libéral et le plébiscite du 8 mai 1870. — Difficultés avec la Prusse. La question du Luxembourg (1867). Candidature du prince de Hohenzollern (1870). — La dépêche d'Ems. — Déclaration de guerre à la Prusse (17 juillet 1870).

L'invasion de la France. — Batailles autour de Metz (août). — Catastrophe de Sedan (1er septembre). — Chute de l'Empire et proclamation de la République (4 septembre). — Siège de Paris (20 septembre). — Capitulation de Paris (28 janvier 1871) et traité de Francfort (mai 1871). — La Commune à Paris (18 mars, 28 mai 1871).

Impopularité de Napoléon III. — Les événements d'Italie et d'Allemagne enlevèrent à l'Empire la

situation prépondérante que lui avait donnée le traité de Paris. On ne croyait plus en Europe à sa puissance, encore moins à sa sagesse. Affaibli au dehors, il l'était plus encore au dedans. La guerre d'Italie, suivie de la spoliation du Saint-Siège; la persécution dirigée contre le clergé à l'occasion d'abord des événements d'Italie, puis du *Syllabus* (1864), dans lequel Pie IX condamnait les erreurs modernes; la suppression arbitraire des journaux catholiques; l'impunité par contre assurée aux journaux ennemis du clergé, toutes ces choses avaient enlevé à Napoléon III l'appui des catholiques.

En s'aliénant les catholiques, l'empereur n'avait point gagné les libéraux, ni à plus forte raison les républicains. L'opposition au Corps législatif grandissait sans cesse. En 1869, les élections y envoyèrent plusieurs républicains notoires, Bancel, Picard, Gambetta, Jules Simon, Jules Ferry, Jules Favre, Jules Grévy, Pelletan, Crémieux, appelés à jouer bientôt un rôle politique retentissant. Les finances s'obéraient sous le poids des emprunts continus; les fonds publics baissaient; l'industrie, si florissante d'abord, déclinait; il y eut des émeutes ouvrières à Paris, des grèves dans les centres houillers, accompagnées de désordres qu'il fallut contenir à coups de fusil.

L'Empire libéral et le plébiscite du 8 mai 1870. — Napoléon III, malgré son optimisme, fut obligé d'avouer qu'il y avait à l'horizon des *points noirs*. L'Exposition de 1867, dont les magnificences attirèrent à Paris tous les souverains de l'Europe, y compris le sultan; la brillante inauguration, en 1869, par l'impératrice, du canal de Suez, œuvre colossale accomplie par un Français, Ferdinand de Lesseps, avec des fonds exclusivement français, ne firent que donner un court répit aux inquiétudes impériales.

Ce fut alors que, pour désarmer la Révolution menaçante, Napoléon III inaugura franchement l'*Empire libéral* (juillet 1869) et qu'il appela à la présidence du Conseil un ancien opposant, Émile Ollivier (12 janvier 1870). Émile Ollivier était plein de confiance, mais les

amis de l'Empire n'étaient point aussi rassurés. Le *plébiscite* du 8 mai 1870, qui donna plus de sept millions de *oui*, contre quinze cent mille *non*, ne leur fit pas illusion; car ce plébiscite, portant à la fois sur la question de l'Empire et sur celle des dernières réformes libérales, reposait sur une équivoque. D'ailleurs, on savait à quoi s'en tenir sur la sincérité des urnes.

Difficultés avec la Prusse. La question du Luxembourg (1867). — Napoléon III sentait instinctivement que, pour relever son prestige, il fallait donner à la France un agrandissement territorial. Après Sadowa, il réclama, comme prix de sa neutralité, la rive gauche du Rhin depuis l'Alsace jusqu'à Mayence incluse. Mais Bismarck, patelin et facile aux promesses avant la campagne, devenu intraitable après la victoire, répondit par un refus brutal : « Une telle prétention serait la guerre. »

Napoléon se rabattit sur le Luxembourg. Ce grand-duché appartenait au roi de Hollande. Le roi consentait à le vendre; les puissances donnaient leur adhésion. Mais Bismarck intervint encore et fit échec à l'empereur. A partir de ce moment, Napoléon III fut hanté de rêves belliqueux.

Candidature du prince de Hohenzollern (1870). — Si Napoléon III souhaitait la guerre comme diversion aux périls du dedans, Bismarck la voulait à tout prix et tout de suite; car il était prêt, et il savait que la France ne l'était pas. Exalté par ses derniers succès, il se disait que le moment était venu d'écraser la France et de lui reprendre les deux belles provinces soi-disant allemandes, Alsace et Lorraine, déjà réclamées par l'Allemagne après Waterloo. Il avait espéré que sa conduite, brutalement insolente après Sadowa, mettrait le feu aux poudres. Déçu dans son attente, il saisit avidement une occasion qui se présenta en 1870.

Une révolution militaire avait, en septembre 1868, renversé de son trône la reine d'Espagne Isabelle II. Mais l'Espagne, profondément monarchiste, ne pouvait s'accommoder de la République; il lui fallait un roi.

Bismarck suscita la candidature d'un prince de la famille de Hohenzollern, parente de la maison royale de Prusse, et le prince fut en effet agréé. Cette nouvelle produisit une grosse émotion en France, où on ne pouvait consentir à voir les Hohenzollern à la fois sur le Rhin et sur les Pyrénées. Le roi Guillaume, moins disposé que son ministre à pousser les choses à l'extrême, recula devant cette émotion, et la candidature Hohenzollern fut retirée.

La dépêche d'Ems. Déclaration de guerre à la Prusse (17 juillet 1870). — Bismarck, qui s'est vanté cyniquement du fait, ne craignit pas alors, pour avoir la guerre qui lui échappait, de se faire faussaire. Il fabriqua la *fameuse dépêche d'Ems,* dans laquelle il imaginait un congé brutal donné par le roi Guillaume à notre ambassadeur Benedetti, qui lui demandait pour l'avenir des garanties contre la candidature du prince de Hohenzollern. Comme il s'en doutait bien, la France ne voulut pas rester sous le coup de cet affront. Le 15 juillet, Émile Ollivier le dénonça aux Chambres; le surlendemain la guerre fut déclarée (17 juillet 1870).

Invasion de la France (août 1870). — La Prusse était prête à la guerre, la France ne l'était pas. En quelques jours, quatre cent soixante mille Allemands se trouvèrent sur le Rhin avec quinze cents canons. Les Français étaient moins de deux cent cinquante mille. Aussi dès le 6 août l'ennemi envahissait-il l'Alsace après la victoire de *Frœschviller* ou de *Reichshoffen* sur le maréchal de Mac-Mahon, et la Lorraine, après celle de *Forbach* sur le général Frossart. Nos soldats s'étaient admirablement battus; Reichshoffen est resté célèbre pour une charge héroïque des cuirassiers français. Mais la disproportion des forces était trop grande.

Batailles autour de Metz (14-18 août). — L'armée d'Alsace ou du maréchal de Mac-Mahon avait dû se retirer sur Châlons pour se réorganiser. Celle de Lorraine, moins éprouvée, continua à faire face à l'ennemi. On lui donna pour commandant en chef le maréchal *Bazaine,* soldat de fortune, dont le public s'exagérait

CHARGE DE REICHSHOFFEN. (Tableau d'Aimé Morot. — *Musée du Luxembourg.*)

la valeur. Bazaine avait sous ses ordres deux cent mille hommes pleins d'ardeur et de bravoure qui se battirent vaillamment à *Borny*, à *Rezonville*, à *Saint-Privat* surtout (18 août), où la garde prussienne fut horriblement décimée. Mais le maréchal ne sut pas utiliser leur élan, et malgré ses demi-victoires il se laissa rejeter dans Metz, où il fut cerné par les Allemands. Dès lors son immense armée était perdue pour la France. Metz devait se rendre le 28 octobre sans que Bázaine eût fait des efforts sérieux pour se dégager.

Catastrophe de Sedan (1er septembre). — Avec l'armée qu'il avait reformée à Châlons, le maréchal de Mac-Mahon voulut aller au secours de Bazaine. Mais sur la Meuse, il se heurta à une armée allemande commandée par le roi Guillaume et composée de deux cent cinquante mille hommes. Mac-Mahon n'en avait que cent quatre-vingt mille. Ne pouvant forcer le passage, il se détourna à gauche vers Sedan : erreur fatale, Sedan étant une sorte d'entonnoir adossé à la frontière belge, où un échec se transformait en catastrophe.

Mettant à profit cette faute inespérée, les Allemands se hâtèrent de manœuvrer pour envelopper l'armée française. Au lieu de se dégager rapidement, Mac-Mahon accepta la bataille qu'ils lui offrirent le 1er septembre. Mais une blessure, reçue dès six heures du matin, l'obligea de remettre le commandement au général Ducrot. Le général Ducrot donna immédiatement ses ordres pour la retraite, possible encore, et peut-être l'armée allait être sauvée, lorsque survint le général de Wimpfen, qui réclama le commandement en chef en vertu d'une lettre de l'empereur, et ordonna de faire face à l'ennemi.

Pendant tous ces malheureux ordres et contre-ordres, l'armée allemande avait achevé son mouvement tournant, et vers midi elle renfermait les Français dans un épais cercle de fer. Toute résistance était impossible : il fallut se rendre le 2 septembre. L'empereur et cent mille hommes étaient prisonniers.

Chute de l'Empire et proclamation de la Ré-

publique (4 septembre). — Quand arriva la nouvelle de cet épouvantable désastre, il y eut une révolution à Paris. L'Empire fut déclaré déchu et la République proclamée le 4 septembre. Les députés de Paris, Gambetta, Crémieux, Jules Ferry, Jules Simon, Henri Rochefort, etc., formèrent un gouvernement provisoire. En réalité tout le pouvoir fut entre les mains de l'avocat *Gambetta*. C'était assumer une lourde responsabilité que de faire une révolution en face de l'étranger victorieux. C'était en assumer une non moins redoutable, pour des avocats, que de se charger d'arrêter l'invasion. Gambetta montra une admirable activité : il n'en resta pas moins lamentablement au-dessous de sa tâche.

Siège de Paris (20 septembre). — Toutes les armées françaises étaient ou prisonnières en Allemagne ou immobilisées dans Metz : l'ennemi put donc s'avancer tout à son aise dans l'intérieur de la France, et le 17 septembre il parut sur les rives de la Seine ; trois jours après l'investissement de la capitale était complet. Si Paris n'était pas secouru, sa chute était certaine, car outre que ses remparts ne pouvaient le protéger contre un bombardement, la famine en aurait inévitablement raison.

Pour le dégager, Gambetta, avec les débris de vieilles troupes, avec les gardes mobiles*, les gardes mobilisés*, improvisa trois armées : l'*armée de la Loire*, commandée par le général d'Aurelles de Paladine d'abord, puis par Chanzy ; l'*armée du Nord*, commandée par le général Faidherbe ; l'*armée des Vosges*, commandée par le général Cambriels.

D'Aurelles, Chanzy, Faidherbe, firent des efforts surhumains pour secourir Paris ; mais avec les troupes inexpérimentées et sans solidité dont ils disposaient, leurs efforts restèrent vains. Gambetta alors confia à Bourbaki une nouvelle armée, l'*armée de l'Est*, avec mission de se jeter vers l'Alsace, pour menacer les communications de l'ennemi avec le Rhin, et le forcer ainsi à lever le siège de la capitale. Bourbaki, après quelques succès, vit ses troupes sur le point d'être enveloppées par des

forces supérieures, essaya dans un moment de désespoir de se brûler la cervelle, et son armée, pour échapper à la captivité, dut passer en Suisse.

Capitulation de Paris (28 janvier 1871). — Paris restait donc isolé et réduit à lui-même. Il accepta sa destinée avec un magnifique courage. La nouvelle de la capitulation de Strasbourg (26 septembre) après une héroïque résistance, celle de la capitulation moins honorable de Metz (28 octobre), n'entamèrent pas sa confiance. L'insuccès des sorties, vers le Bourget, vers Champigny, vers Montretout et ailleurs, ne diminua pas son enthousiasme. Il subit sans s'étonner le bombardement lui-même. Mais la faim était plus redoutable que les obus et les balles. Quand on eut dévoré tous les chevaux, tous les animaux domestiques et jusqu'aux rats, il fallut bien se rendre (28 janvier 1871).

Dix jours auparavant, le roi de Prusse, Guillaume Ier, avait été proclamé *empereur allemand* dans les salles mêmes du palais de Louis XIV à Versailles.

Traité de Francfort (10 mai 1871). — Paris rendu, c'était la guerre finie. Le gouvernement de la défense nationale convoqua à Bordeaux une *Assemblée nationale,* qui chargea M. Thiers de négocier la paix. Les préliminaires, signés le 26 février, furent confirmés à Francfort le 10 mai.

La France payait cinq milliards, cédait l'Alsace, moins Belfort, que les Allemands n'avaient pu prendre, plus la Lorraine *allemande,* y compris Metz, qui n'est pas allemand du tout. Nous perdions la valeur de trois départements avec une population de plus d'un million six cent mille âmes. L'Alsace-Lorraine, arrachée par le droit du plus fort à la France, toujours pleurée depuis, forme maintenant un *pays* de l'empire allemand.

La Commune (18 mars-28 mai). — Cruellement mutilée par l'étranger, la France eut la douleur plus cruelle encore d'être déchirée par la guerre civile : à la guerre allemande succéda la *Commune.*

La Commune, hideuse collection d'ennemis de toute autorité, de toute religion, de toute propriété, inaugura

son règne le 18 mars 1871 en faisant lâchement assassiner les généraux Lecomte et Clément Thomas. Devenue tout à fait maîtresse de Paris par le départ de M. Thiers et du gouvernement pour Versailles, elle s'y installa solidement et enrégimenta de force tous les hommes valides. Les malheureux soldats qui revenaient des prisons d'Allemagne durent, sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon, l'assiéger en règle.

Elle résista pendant plus de deux mois avec une énergie sauvage, tout en faisant régner la terreur dans Paris. Quand tout fut perdu pour elle, dans la rage de sa défaite, elle fit fusiller, le 24 et le 26 mai, l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, et soixante religieux, prêtres ou gardes de Paris. Ces massacres étaient éclairés par d'immenses incendies, qui dévorèrent le château des Tuileries, le Conseil d'État, la Cour des Comptes, la Légion d'honneur, l'Hôtel de ville, plusieurs autres monuments et des centaines de maisons.

RÉSUMÉ

Les événements d'Italie et d'Allemagne ébranlent le prestige de Napoléon III en Europe et sa popularité en France. L'empereur cherche au dehors un dérivatif aux embarras du dedans par l'acquisition de la Hesse rhénane ou du Luxembourg. Il échoue, et Bismarck, qui l'a joué, provoque ensuite habilement une déclaration de guerre le 17 juillet 1870.

L'énorme disproportion des forces fait que les Allemands, dès le 6 août, peuvent envahir l'Alsace et la Lorraine. L'armée d'Alsace, commandée par Mac-Mahon, décimée à la bataille de *Reichshoffen*, va se réorganiser à Châlons. L'armée de Lorraine, moins éprouvée, livre sous Bazaine plusieurs batailles indécises (14-18 août) : *Borny*, *Rezonville*, *Saint-Privat*, à la suite desquelles elle va s'immobiliser dans Metz. Mac-Mahon, de Châlons, veut aller secourir Bazaine. Il se laisse rejeter dans l'impasse de *Sedan*, où toute son armée et l'empereur sont faits prisonniers (1er septembre).

L'Empire est renversé par une révolution à Paris et la République proclamée (4 septembre). Paris est investi par les Allemands le 20 septembre. Pour le dégager, *Gambetta* improvise trois armées, de la *Loire*, du *Nord*, des *Vosges*, puis une quatrième, de l'*Est* : le tout en vain. Paris, bombardé et affamé, capitule le 28 janvier 1871. La France signe le 10 mai le traité de Francfort. Aux douleurs de la guerre étrangère s'ajoutent les horreurs de la guerre civile par la *Commune* (18 mars-28 mai).

CHAPITRE VII

LA QUESTION D'ORIENT

SOMMAIRE

État de la question d'Orient. — Premières brèches faites à l'intégrité de l'empire ottoman par la Russie (1792). — Soulèvement des nationalités chrétiennes de l'empire et traité d'Andrinople (1829). — Révolte de Méhémet-Ali contre Mahmoud II (1831). — Menaces de Nicolas Ier contre la Turquie (1853); la guerre de Crimée. — La guerre turco-russe de 1877. — Prise de Plewna (10 décembre 1877). — Les Russes sous les murs de Constantinople et traité de San-Stefano (3 mars 1878). — Traité de Berlin (13 juillet 1878). — Les nouveaux États balkaniques.

État de la question d'Orient. — La défaite de la France en 1870 et la chute de l'Empire eurent les conséquences les plus graves pour une question qui depuis un siècle préoccupe l'Europe, nous voulons dire la *question d'Orient.*

On appelle ainsi le problème soulevé, d'un côté par l'incurable décadence de l'empire ottoman, de l'autre par les convoitises sans cesse menaçantes de la Russie. A première vue, la solution la plus simple serait de laisser mourir *l'homme malade* de Constantinople, et de se partager à l'amiable son vaste héritage. Mais le partage à l'amiable offre les plus graves difficultés, et tous les diplomates s'accordent à dire qu'une guerre effroyable suivrait la chute de l'empire turc.

Ne pouvant espérer de s'entendre pour le dépècement de l'empire mourant, les puissances sont obligées de soutenir indéfiniment sa vie agonisante. Le colosse qui faisait autrefois la terreur de l'Europe est devenu son embarras. Elle doit intervenir sans cesse pour le défendre, soit contre sa dissolution naturelle, les multiples nationalités auxquelles il s'est imposé par le glaive cherchant à profiter de sa faiblesse pour reprendre leur

indépendance, soit contre les puissances voisines qui convoitent les provinces à leur convenance. Le mot d'ordre des diplomates au XIXe siècle fut *le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman.*

Premières brèches faites à l'intégrité de l'empire ottoman par la Russie. — L'intégrité de l'empire ottoman a été cependant assez souvent violée, soit à l'insu de l'Europe, distraite ailleurs, soit parce que les puissances intéressées à la violation de l'intégrité ont pu défier l'Europe, soit enfin parce que l'Europe n'a pu repousser toujours les justes revendications des peuples chrétiens opprimés par la Turquie.

Les premiers coups portés à l'intégrité de l'empire ottoman l'ont été par la Russie. La Russie est l'ennemi le plus redoutable de la Turquie, à cause surtout de sa race et de sa religion. Par sa race *slave,* la Russie a des liens étroits de parenté avec la plupart des peuples de la péninsule des Balkans, Serbes, Bulgares, Bosniens, Herzégoviniens, Monténégrins, et son rêve serait de réunir sous un même sceptre toute la grande famille slave : ce qu'on a appelé le *panslavisme.* Par sa religion, *grecque schismatique,* la Russie se rattache à ces mêmes peuples et aux innombrables chrétiens grecs disséminés dans l'empire turc. Sur tous ces chrétiens grecs la Russie exerce un protectorat analogue à celui de la France sur les catholiques d'Orient. *Race et religion* ont permis à la Russie d'intervenir à maintes reprises dans les affaires de la péninsule des Balkans et de s'avancer à petit bruit vers Constantinople.

Ce fut Catherine II qui, sur la fin du XVIIIe siècle, inaugura cette politique envahissante de la Russie. Pendant que la France et l'Europe étaient occupées par la grande Révolution, l'impératrice frappait à coups redoublés sur le sultan Sélim III et le forçait à lui céder tout le littoral de la mer Noire jusqu'au Dniester.

Soulèvement des nationalités chrétiennes de l'empire. Traité d'Andrinople (1829). — Le sultan Mahmoud, deuxième successeur de Sélim III, était un prince d'une haute intelligence et d'une grande énergie.

S'avouant avec franchise la décadence de son empire, il fit pour y remédier des réformes sérieuses pendant son long règne (1808-1839). Son ambition était de rapprocher la Turquie de l'Europe chrétienne en lui infusant sa civilisation.

Les réformes du sultan arrivaient trop tard et devaient rester impuissantes. Déjà l'empire s'écroulait de toutes parts : la Grèce, la Serbie, la Moldavie, la Valachie, étaient soulevées et luttaient pour leur indépendance. Après avoir vu sa flotte détruite à Navarin, la Morée occupée par les Français, la Roumélie par les Russes, Mahmoud fut obligé de subir le traité d'*Andrinople* (1829), qui lui enlevait la Grèce avec les îles Cyclades, et ne lui laissait que le titre de suzerain, avec un tribut, sur les trois provinces danubiennes de Serbie, de Moldavie et de Valachie, reconnues *autonomes* et placées sous le protectorat de la Russie. Il perdait en outre les bouches du Danube, cédées à l'empereur Nicolas. L'année suivante, Alger était conquise par la France sans qu'il osât protester en faveur du dey, son vassal. De plus douloureuses humiliations lui étaient encore réservées.

Révolte de Méhémet-Ali contre Mahmoud II (1831). — Pendant la guerre contre les Grecs révoltés, Mahmoud avait dû faire appel au secours de son vassal, *Méhémet-Ali.*

Méhémet-Ali est une des figures les plus curieuses de l'Orient dans ce siècle. Né en Roumélie, en 1769, Méhémet avait débuté par être marchand; il se fit ensuite soldat et combattit les Français en Égypte. Les Français partis, il s'unit aux mameluks pour chasser le gouverneur turc d'Égypte. Le gouverneur expulsé, il se débarrassa des mameluks, en les faisant tous massacrer le même jour (1er mars 1811). Resté seul, il se fit reconnaître vice-roi d'Égypte par le sultan Mahmoud, et de l'Égypte il se fit, avec le concours de Français, un florissant empire sur le modèle des États européens.

L'Égypte ne pouvait suffire à l'ambition de Méhémet-

Ali. Pour prix des services rendus au sultan pendant la guerre de Grèce, il lui réclama la riche province de Syrie. Mahmoud refusa. Trois victoires, remportées par le vaillant fils de Méhémet-Ali, Ibrahim, eurent raison de sa résistance, et en 1833, le sultan cédait à son vassal, outre la Syrie, un district fort important de l'Asie Mineure. Six ans après, Mahmoud, le cœur ulcéré, cherchait à prendre sa revanche; mais il fut encore vaincu et expira le lendemain de sa défaite. L'empire ottoman semblait à la veille de sa ruine, lorsque l'intervention armée des puissances européennes le sauva, en forçant Méhémet-Ali à restituer toutes ses conquêtes. Le péril était conjuré du côté de l'Égypte, mais il renaissait du côté de la Russie. L'empereur Nicolas, en retour de troupes fournies au sultan contre Méhémet-Ali, s'était fait céder en 1833 pour ses flottes tant militaires que marchandes, le passage des détroits du Bosphore et des Dardanelles, à l'exclusion des autres puissances. La Turquie tombait ainsi sous la tutelle de la Russie. L'Europe intervint encore et par la *Convention des détroits* de 1841 ferma le Bosphore et les Dardanelles aux vaisseaux militaires de toute nation.

Menaces de Nicolas Ier contre la Turquie (1853). **La guerre de Crimée.** — L'empereur Nicolas subit en frémissant la Convention des détroits. Il ajourna la réalisation de ses projets sur Constantinople, mais se garda bien d'y renoncer. En 1853, sous prétexte de protéger les chrétiens grecs de l'empire ottoman, il jeta brusquement ses armées sur les provinces de Moldavie et de Valachie, puis leur fit passer le Danube. Ce coup d'audace amena, comme nous l'avons vu, la guerre de Crimée, qui fut fatale à la puissance russe sur la mer Noire et sur le Danube. Encore une fois la Turquie était sauvée par l'intervention de l'Europe.

La guerre turco-russe de 1877. — Elle devait la sauver de nouveau vingt ans après, en la laissant toutefois affreusement meurtrie et mutilée.

Le souvenir de la catastrophe de Sébastopol pesait comme un cauchemar sur le cœur des Russes. En 1871,

quand il vit la France écrasée par la Prusse, l'empereur Alexandre II, fils et successeur de Nicolas Ier, se hâta de profiter de ses désastres pour faire annuler dans une conférence tenue à Londres l'article du traité de Paris qui lui interdisait d'avoir des vaisseaux de guerre dans la mer Noire; puis, en 1877, il reprit les projets traditionnels de sa maison sur l'empire ottoman. Le prétexte était bon : les atrocités commises par les troupes du sultan *Abdul-Hamid* en Bulgarie.

Une intervention de la Russie, dans ces conditions, semblait non une œuvre d'ambition, mais de justice et d'humanité. Alexandre II savait qu'il n'avait rien à craindre de l'Allemagne, qui lui était reconnaissante de sa complaisante neutralité en 1871; rien de l'Autriche, à qui il laissait discrètement entendre qu'elle aurait sa large part des dépouilles; encore moins de la France, réduite à regarder sans cesse vers la trouée des Vosges. Après avoir sondé l'Angleterre, le czar mobilisa ses armées et les fit entrer simultanément dans la péninsule des Balkans et en Arménie.

Les Russes en Bulgarie (27 *juin* 1877). *La passe de Chipka.* — Les armées russes commencèrent par occuper les places de la Roumanie *; puis, sous les ordres du grand-duc Nicolas, elles franchirent le Danube le 27 juin 1877. Entrées en Bulgarie, elles eurent sur leurs flancs deux armées turques : l'une à gauche, du côté de Varna; l'autre à droite, du côté de Widdin, et point de troupes devant elles. Nicolas, voyant les Turcs immobiles, marcha droit devant lui et lança sa cavalerie vers Tirnova. Cette cavalerie, commandée par Gourko et Skobeleff, força la passe de *Chipka*, déboucha sur le versant méridional des Balkans, et poussa jusqu'à moins de deux journées d'*Andrinople* (18 juillet).

Mais le gros de l'armée russe, obligé à beaucoup de prudence, n'avait pu suivre la cavalerie dans cette marche rapide; elle se trouvait encore dans le triangle formé par Sistow, Nicopolis et Plewna. Un général turc, *Osman-Pacha*, accourait de Widdin avec quarante mille hommes et se jetait dans Plewna pour barrer la

route aux envahisseurs. Menacée d'être coupée, la cavalerie de Gourko rétrograda dans la passe de Chipka, où elle fut quelque temps après investie par une armée sous le commandement de Suleyman-Pacha.

Siège de Plewna (20 juillet-10 décembre 1877). — Tout l'effort de la guerre se porta dès lors sur Plewna. Le grand-duc pensait emporter sans difficulté cette ville ouverte ; mais Osman avait organisé rapidement une forte défense. Un corps d'armée russe qui se présenta le 20 juillet fut battu ; un autre qui se présenta le 31 fut battu encore. Même avec des renforts, les Russes furent battus une troisième fois, le 5 septembre. Des combats suivirent le 8, le 11, le 18 du même mois. Ils furent sanglants, et restèrent, malgré l'énorme disproportion des forces, sans résultats appréciables.

Les Russes durent se résigner aux lenteurs d'un siège régulier. Enfermé dans un blocus rigoureux, obligé de répondre aux grosses pièces de siège de l'ennemi avec des canons de campagne, menacé en outre de la famine, le vaillant Osman-Pacha disputa pied à pied le terrain aux assiégeants, leur faisant de nombreuses victimes, auxquelles l'hiver et les maladies ajoutaient les leurs. Enfin, le 10 décembre, se voyant perdu, il réunit tout ce qui lui restait de soldats, et se jeta avec la fureur du désespoir sur les lignes ennemies. Les Russes écrasèrent sous le nombre l'héroïque petite troupe. Osman-Pacha, blessé, fut fait prisonnier.

Les Russes sous les murs de Constantinople (10 février 1878). — Chèrement achetée par cinq longs mois de cruels efforts, la prise de Plewna eut pour les Russes des conséquences décisives. L'armée russe marcha immédiatement vers la passe de Chipka, força l'armée de Suleyman à mettre bas les armes, franchit les Balkans et prit le chemin de Constantinople, sous les murs de laquelle elle arriva le 10 février 1878.

Les Russes en Arménie. — Les opérations militaires d'Arménie, malgré la résistance des Turcs, avaient aussi tourné contre eux. Le grand-duc Michel avait détruit une armée du 13 au 15 octobre, s'était emparé de

la forteresse de Kars le 15 novembre 1877, et ce succès considérable avait permis aux Russes de se porter sur Erzeroum, au cœur même de l'Arménie.

Traité de San-Stefano (3 mars 1878). — Les revers de ses armées, en Europe et en Asie, forcèrent Abdul-Hamid à demander la paix. Elle fut signée le 3 mars 1878 à *San-Stefano.* Les Russes acquéraient la moitié de l'Arménie. La Roumanie * et la Serbie devenaient absolument indépendantes; on promettait au Monténégro et à la Grèce un agrandissement de territoire. La Bulgarie, au nord des Balkans ; la Roumélie et la Macédoine, au sud, formaient une vaste principauté simplement vassale de la Turquie. Le sultan ne gardait sur la mer de Marmara et sur la mer de l'Archipel que les districts de Constantinople et d'Andrinople, complètement isolés des États qu'il conservait sur l'Adriatique.

Ce dépècement brutal était la ruine infaillible et à brève échéance de la Turquie d'Europe, au grand avantage de la Russie. L'Angleterre ne pouvait accepter un tel résultat. Elle fit entendre des menaces. La Russie, épuisée d'hommes et d'argent, ne voulant pas s'exposer à perdre tout le fruit de ses victoires, consentit à soumettre la question à un congrès européen.

Traité de Berlin (13 juillet 1878). — Le congrès se réunit le 13 juin à *Berlin,* sous la présidence de Bismarck. Le choix de la capitale de l'empire allemand pour siège du congrès indiquait à lui seul les graves changements survenus depuis 1856 : ce n'était plus Paris, mais Berlin qui était l'axe autour duquel se mouvait la politique du monde européen. Le traité de Berlin, signé le 13 juillet, ne recula les limites de l'empire ottoman que jusqu'aux Balkans. La Turquie d'Europe formait donc encore un tout compact, s'étendant de la mer Noire à la mer Adriatique, et comprenant la Thrace, la Roumélie, la Macédoine, l'Albanie et la meilleure partie de l'Épire.

Les nouveaux États balkaniques. — Elle n'en était pas moins cruellement mutilée. Elle perdait toute la Bulgarie, érigée en principauté vassale et tributaire.

En outre, au sud des Balkans, la Roumélie devenait une province autonome, sous un gouverneur chrétien, nommé, il est vrai, par le sultan. La Roumanie et la Serbie recouvraient leur pleine indépendance. La Bosnie et l'Herzégovine étaient occupées et administrées par l'Autriche. Le Monténégro ajoutait à ses rudes montagnes une partie des rives gracieuses du lac de Scutari, avec les ports d'Antivari et de Dulcigno. La Grèce, s'agrandissait de la Thessalie et d'une partie de l'Épire. En Arménie, le sultan cédait aux Russes Kars et Batoum. Une convention particulière du 4 juin avait déjà cédé aux Anglais l'occupation de l'île de Chypre.

Ainsi, au XIXe siècle, quatre États s'étaient formés dans la péninsule des Balkans* au détriment de la Turquie; trois complètement indépendants : la Grèce, la Serbie et la Roumanie, formée de la réunion de la Moldavie et de la Valachie; un autonome, simplement vassal de la Turquie, la Bulgarie, à laquelle se réunit en 1885 la Roumélie. Ces États devaient en grande partie leur existence à la Russie, et par eux, le tsar pouvait se flatter d'avoir fait un grand pas vers Constantinople.

RÉSUMÉ

Ne pouvant s'entendre sur le partage de la succession de *l'homme malade*, l'Europe a mis en principe l'*intégrité de l'empire ottoman*. Cependant cette intégrité est violée par la Russie au traité de ***Jassy*** (1792), qui enlève à la Porte la Crimée et le littoral jusqu'au Dniester; de nouveau par la Russie, la France et l'Angleterre au traité d'*Andrinople* (1829), qui lui enlève la Grèce, les bouches du Danube et ne lui laisse qu'un droit de suzeraineté sur la Serbie, la Moldavie et la Valachie. En 1831, Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, se révolte contre le sultan Mahmoud, fait courir les plus grands périls à l'empire ottoman, et n'est arrêté que par l'intervention des puissances européennes. Les mêmes puissances, par la *Convention des détroits* (1841), annulent la tutelle que la Russie s'était fait donner sur la Turquie en retour de secours stériles pendant la révolte de Méhémet-Ali. Nicolas Ier cherche à prendre sa revanche en 1853 : il est arrêté par l'intervention franco-anglaise et la guerre de Crimée, désastreuse pour l'influence russe. Alexandre II profite du désarroi causé en Europe par les événements de 1871 et des massacres de Bulgarie pour

jeter ses troupes sur la péninsule des Balkans le 27 juin 1877. Le gros de l'armée est arrêté cinq mois durant (20 juillet-10 décembre) devant Plewna, par Osman-Pacha. Plewna enfin pris, les Russes franchissent les Balkans et arrivent sous les murs de Constantinople (10 février 1878).

En Arménie, les Russes, commandés par le grand-duc Michel, battent Mouktar-Pacha (15 octobre), emportent Kars (15 novembre) et assiègent Erzeroum.

Aux abois, le sultan Abdul-Hamid signe le traité désastreux de *San-Stefano* (3 mars 1878), légèrement amélioré, sur l'intervention de l'Angleterre, par le traité de *Berlin* (13 juillet 1878). Il n'en est pas moins acquis que quatre nouveaux États se sont formés au XIXe siècle dans la presqu'île des Balkans au détriment de la Turquie : la Grèce, la Serbie, la Roumanie et la Bulgarie.

LIVRE VI

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA RÉPUBLIQUE CONSERVATRICE

SOMMAIRE

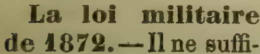
L'Assemblée nationale (1871). — Libération du territoire (16 septembre 1873). — La loi militaire de 1872. — Dissentiments entre le Président de la République, M. Thiers, et l'Assemblée. — Démission de Thiers et élection du maréchal de Mac-Mahon (24 mai 1873). — Échec de la restauration monarchique. — Le septennat (20 novembre 1873). — La Constitution du 20 février 1875. — Les fortifications de Paris et de la frontière. — Départ de l'Assemblée (décembre 1875). — Élections républicaines de février 1876. — Le 16 mai et les 363. — Les élections d'octobre 1877. — Démission de Mac-Mahon (30 janvier 1879).

L'Assemblée nationale (1871). — Bismarck, pour traiter de la paix avec la France, avait exigé la convocation d'une Assemblée nationale. L'Assemblée se réunit à Bordeaux le 13 février 1871. Élue sous l'impression de nos malheurs, elle comprenait en très grande majorité des légitimistes et des orléanistes, quelques républicains, et comme bonapartistes les députés de la Corse seulement. L'Assemblée nomma chef du pouvoir exécutif M. Thiers, ratifia en silence le 1er mars les préliminaires de la paix signée le 26 février entre Thiers et Bismarck, confirma la déchéance de l'Empire, et se transporta ensuite à Versailles le 20 mars.

Libération du territoire (16 septembre 1873). — La paix rendue définitivement à la France, l'Assemblée se préoccupa de délivrer son territoire, qui devait être occupé par les Allemands jusqu'au payement de l'indemnité de cinq milliards. Thiers ouvrit deux emprunts, l'un de deux milliards le 28 juin 1871, l'autre de trois milliards en juillet 1872, que le public couvrit plusieurs fois. L'ennemi évacuait le territoire à mesure que des sommes lui étaient versées ; le dernier soldat allemand passa la frontière le 16 septembre 1873.



Thiers.



La loi militaire de 1872. — Il ne suffisait pas de réparer les malheurs de la patrie ; il fallait en prévenir le retour, en lui donnant une bonne armée La loi militaire votée le 27 juillet 1872 imposa vingt ans de service actif ou de réserve à tout Français : cinq ans dans l'*armée active,* quatre ans dans la *réserve,* cinq ans dans l'*armée territoriale* et six ans dans la *réserve de l'armée territoriale*. L'armée permanente atteignait ainsi le chiffre de quatre cent quarante mille hommes ; en temps de guerre elle dépassait seize cent mille hommes.

Dissentiments entre Thiers et l'Assemblée. — Cependant le Président de la République et l'Assemblée nationale s'accordaient mal. La majorité, monarchiste, ne voyait dans la République qu'un gouvernement provisoire, et entendait se réserver l'avenir pour le jour où elle tomberait d'accord sur le choix du prince à mettre sur le trône. Thiers estimait que les monarchistes, tenant, les uns pour le comte de Chambord,

autrement dit *Henri V*, les autres pour le comte de Paris, ne parviendraient pas à s'entendre ; qu'il valait donc mieux prendre son parti de la République et l'organiser en gouvernement définitif. L'Assemblée lui reprochait de travailler déjà en ce sens, de montrer trop d'indulgence pour les partis avancés, d'intervenir dans les débats parlementaires, enfin de la menacer à tout instant, pour enlever les votes, de sa démission.

Démission de M. Thiers et élection du maréchal de Mac-Mahon (24 mai 1873). — L'Assemblée donna au Président une première marque sensible de sa mauvaise humeur en lui refusant le droit de grâce, qu'elle réserva à une commission spéciale ; une deuxième, plus grave, en lui retirant le droit d'intervenir dans les débats autrement que par un message. Une troisième amena, le 24 mai 1873, la rupture.

Le 27 avril précédent, une élection partielle à Paris avait fait entrer à l'Assemblée Barodet, ardent républicain. La majorité rendit responsable de cette élection la politique ondoyante du Président, et elle l'invita « à faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice ». En présence de cette *invitation*, M. Thiers recourut à son moyen favori et menaça la Chambre *de s'en aller*. A sa grande surprise, sa démission fut acceptée, et l'Assemblée lui donna pour successeur le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta (24 mai 1873).

Tentatives vaines de restauration monarchique. — Dans la pensée de la majorité, la présidence du maréchal, comme celle de Thiers, essentiellement provisoire, devait durer seulement jusqu'à la restauration du trône. Les royalistes, pendant l'été de 1873, purent se croire à la veille de la réalisation de leurs vœux. Le chef de la maison d'Orléans, le comte de Paris, se rendit à Frohsdorf, près de Vienne, en Autriche, où résidait le comte de Chambord, et reconnut en lui le véritable représentant de la monarchie. La fusion entre légitimistes et orléanistes semblait un fait accompli, et le

principal, le seul obstacle au relèvement du trône paraissait écarté.

Soudain toutes les illusions s'évanouirent. Le maréchal de Mac-Mahon tenait peu au retour de *Henri V*, soit qu'il eût pris à son insu goût au pouvoir, soit qu'il regardât le rétablissement de la royauté comme impossible. Ses ministres, et à leur tête le président du cabinet, le duc de Broglie, orléaniste zélé, y tenaient encore moins. Ils posèrent au roi futur des conditions qu'il ne crut pas devoir accepter.



Le maréchal de Mac-Mahon.

Le septennat (20 novembre 1873). — Il fallait renoncer à la royauté et décidément s'accommoder de la République. La majorité s'y résigna, en confiant, le 20 novembre 1873, au maréchal des pouvoirs pour *sept ans*. Mac-Mahon inaugura le *septennat* par la promesse de faire régner l'*ordre moral*, mot qui lui a été souvent reproché, comme si la préoccupation de tout vrai gouvernement devait se borner à l'ordre matériel.

La Constitution du 20 février 1875. — Restait à déterminer dans quelles conditions fonctionneraient le septennat et le pouvoir législatif. L'Assemblée vota, le 28 février 1875, à une voix de majorité, le projet Wallon, qui établissait la République, mais avec un caractère provisoire. Le pouvoir exécutif était confié au Président de la République; le pouvoir législatif, à deux Chambres, le Sénat et la Chambre des députés.

Le Président de la République était élu à la majorité absolue des voix par les deux Chambres réunies en con-

grès; il l'était pour sept ans et pouvait être réélu. Il avait l'initiative des lois avec les Chambres, promulguait et exécutait les lois votées, avait le droit de grâce, mais non d'amnistie, disposait de la force armée, nommait à tous les emplois civils et militaires, avait des ministres responsables, tout en étant irresponsable lui-même, sauf dans le cas de haute trahison. Il pouvait, sur avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés.

Le Sénat comprenait trois cents membres, dont soixante-quinze, élus à vie par l'Assemblée nationale, étaient renouvelés, en cas de décès, par le Sénat lui-même; deux cent vingt-cinq étaient nommés pour neuf ans par un corps électoral comprenant dans chaque département les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les délégués municipaux. Pour être sénateur, il fallait être âgé de quarante ans au moins. Le Sénat avait, concurremment avec la Chambre des députés, l'initiative et la confection des lois. Cependant le budget devait être voté d'abord par les députés. Le Sénat pouvait se transformer en *Cour de justice* pour juger les crimes contre l'État.

La Chambre des députés, comprenant environ cinq cent soixante membres, était élue pour quatre ans, par le suffrage universel. Était électeur tout Français âgé de vingt-un ans; éligible, tout électeur âgé de vingt-cinq ans accomplis.

Les fortifications de Paris et de la frontière. — Tout en travaillant à la Constitution, l'Assemblée ne perdait point de vue la défense du territoire. De grands travaux furent décidés par la loi du 17 juillet 1874 et commencés immédiatement pour les fortifications de Paris et de la nouvelle frontière, toute démantelée par le traité de Francfort. Paris devint un vaste camp retranché, défendu, à une distance moyenne de vingt kilomètres, par une ligne de forts que relie le chemin de fer de grande ceinture, et qui rendent impossible un investissement. La frontière eut aussi une série de camps retranchés, sur le modèle de celui de la capitale.

Départ de l'Assemblée nationale (décembre 1875). — L'Assemblée vota encore une loi sur l'enseignement supérieur, autorisant la création d'Universités libres. Elle vota enfin une loi sur les aumôneries militaires, puis elle se sépara en décembre 1875.

Élections républicaines de février 1876. — Le Sénat, élu le 30 janvier 1876, fut composé en grande partie de conservateurs. La Chambre des députés, au contraire, élue le 20 février, eut une majorité républicaine : elle se donna pour président Jules Grévy. Malgré sa répugnance, Mac-Mahon se vit obligé d'appeler au pouvoir la majorité républicaine dans la personne de *Jules Simon.*

Le 16 mai 1877 et les 363. — L'harmonie ne dura pas longtemps entre Mac-Mahon et Jules Simon, ce dernier se croyant obligé de faire au parti avancé des concessions regrettées par le maréchal. Le président du cabinet reçut brusquement son congé le 16 mai 1877, et les conservateurs revinrent au pouvoir. Le ministère du *16 mai,* resté célèbre, comprenait, sous la présidence du duc de Broglie, Decazes, de Fourtou, Caillaux, Paris, de Meaux, Jean Brunet, le général Berthaut et l'amiral Gicquel des Touches. La Chambre des députés accueillit la formation de ce ministère comme un défi. Prorogée pour un mois, quand elle revint le 19 juin, son premier acte fut de déclarer, par *trois cent soixante-trois* voix contre cent cinquante-huit, que le cabinet n'avait pas sa confiance. Sa dissolution fut prononcée.

Les élections d'octobre 1877. — Les élections étaient fixées au 14 octobre. Elles furent préparées avec une activité fiévreuse par l'opposition, sous la direction de Gambetta, qui osa sommer le maréchal de *se soumettre* ou de *se démettre.* Les députés opposants s'étaient vantés, partis trois cent soixante-trois, de revenir trois cent soixante-trois. Ils ne revinrent que trois cent trente-cinq ; mais, au moyen d'invalidations, ils atteignirent facilement le chiffre annoncé.

Pendant la lutte électorale, Thiers était mort subitement, le 3 septembre, au moment où il se disposait

allègrement à recueillir la succession de Mac-Mahon.

Démission de Mac-Mahon (30 janvier 1879). — Le maréchal montra d'abord quelque velléité de résistance, puis il céda et chargea Dufaure de constituer un cabinet où l'élément républicain entra largement avec de Freycinet, Bardoux, Léon Say, de Marcère et Waddington.

L'année 1878, qui se passa assez pacifiquement, fut signalée par l'Exposition universelle du Trocadéro, qui eut un très grand succès et montra quelles ressources avait conservées la France malgré ses malheurs.

Combattu par la Chambre des députés, Mac-Mahon avait encore pour lui le Sénat, en majorité monarchiste. Les élections partielles du 5 janvier 1879 lui enlevèrent cet appui. Isolé désormais, le maréchal ne songea plus qu'à se retirer. Il saisit le prétexte d'un changement dans les titulaires de corps d'armée pour donner sa démission, le 30 janvier 1879. Les Chambres élurent Président de la République *Jules Grévy*. Gambetta lui succéda à la présidence de la Chambre, et devint de fait, sans en avoir le titre, le véritable chef du gouvernement.

Avec le maréchal de Mac-Mahon disparaît définitivement la République conservatrice, qui n'avait de république que l'enseigne, puisque ceux qui la fondèrent étaient des monarchistes. Elle avait rendu d'incontestables services à la France. Sans trop aggraver les charges du pays, elle paya l'indemnité des cinq milliards, libéra le territoire, pansa les plaies terribles de la guerre, réorganisa l'armée, la frontière militaire, et eut la gloire de mériter la colère de Bismarck.

RÉSUMÉ

L'Assemblée nationale, en grande majorité monarchiste, réunie à Bordeaux le 13 février 1871, nomme Thiers chef du pouvoir exécutif, ratifie le 1er mars les préliminaires de la paix, se transporte à Versailles le 20 mars, paye les cinq milliards de l'indemnité prussienne, libère le territoire (16 septembre 1873), réorganise l'armée par la loi militaire du 27 juillet 1872, et donne son congé, le 24 mai 1873, à Thiers, qui travaillait sourdement

à fonder la République. Thiers est remplacé par Mac-Mahon.

Renonçant à la restauration de la royauté, un moment espérée, l'Assemblée accorde au maréchal de Mac-Mahon le *septennat* (20 novembre 1873), et organise provisoirement la République par la *Constitution* du 20 février 1875. Elle reconstitue les fortifications de Paris et de la frontière. L'Assemblée se sépare en décembre 1875.

Les élections de février 1876 amènent à la Chambre une majorité républicaine, et Mac-Mahon doit subir le ministère républicain Jules Simon. Il le congédie le 16 mai 1877 et dissout la Chambre, malgré les protestations des 363.

Les élections du 14 octobre 1877 ramènent les 363. Le maréchal, que Gambetta, en août, avait sommé de se *soumettre* ou de se *démettre*, se soumet, espérant neutraliser l'opposition de la Chambre par le Sénat. Les élections sénatoriales du 5 janvier 1879 lui enlèvent le Sénat. Il démissionne le 30 janvier. Il est remplacé par Jules Grévy. Le chef réel du gouvernement est Gambetta, le nouveau président de la Chambre.

CHAPITRE II

LA RÉPUBLIQUE OPPORTUNISTE

SOMMAIRE

La République opportuniste. — Les divers Présidents de la République de 1879 à nos jours. — Résumé des principaux événements.

Les opportunistes. — Depuis l'avènement de Jules Grévy jusqu'à nos jours, les républicains ont constamment détenu le pouvoir. Dans ses grandes lignes, leur programme était le suivant : amoindrir l'action de l'Église, dont les empiétements sur le terrain politique sont dangereux pour l'État ; amoindrir aussi le pouvoir militaire et le subordonner rigoureusement au pouvoir civil, afin de prévenir toute tentative de coup d'État ; gouverner par le peuple et fonder un régime essentiellement *démocratique;* améliorer le sort des travailleurs, diminuer leur labeur tout en augmentant leurs salaires, et s'efforcer de créer entre tous les citoyens un équi-

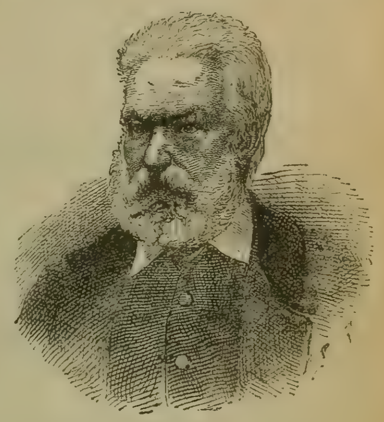
libre rationnel pour les jouissances comme pour la fortune.

Ce programme, les républicains avancés, c'est-à-dire les radicaux et les socialistes, voulaient l'appliquer tout entier sur-le-champ. D'autres remontraient qu'on ne pouvait tout faire à la fois, qu'il était indispensable de résoudre les questions les unes après les autres, et de s'aider, pour les réformes sociales, du temps et des circonstances *opportunes* : d'où le nom d'*opportunistes,* qu'ils reçurent. Le parti opportuniste, dont les chefs les plus autorisés furent d'abord *Gambetta,* puis *Jules Ferry,* emportés tous deux par une mort prématurée, gouverna pendant vingt ans la France. Dans ces dernières années seulement, il a laissé glisser le pouvoir aux mains des radicaux, qui sont menacés à leur tour d'être supplantés par les socialistes *.

Les Présidents de la République. — Les divers Présidents de la République de 1879 à nos jours ont été : *Jules Grévy* (1879-1887); *Sadi Carnot* (1887-1894); *Casimir-Perier* (1894-1895); *Félix Faure* (1895-1899); *Émile Loubet* (1899-1906); et *Armand Fallières.*

Principaux événements de la présidence Jules Grévy (1879-1887). — Parmi les faits marquants de la présidence Jules Grévy, on peut citer la mort prématurée, le 31 décembre 1882, de Gambetta; l'installation, la même année, des Anglais en Égypte, à la suite des troubles causés par le colonel Arabi-Pacha; la mort, le 24 août 1883, du comte de Chambord, dernier représentant de la branche aînée des Bourbons; l'expédition de Tunisie en 1881 et celle du Tonkin en 1883; la mort, le 22 mars 1885, de Victor Hugo, à qui l'on fit des funérailles grandioses et civiles; les débuts, en 1887, de l'agitation boulangiste, née de l'engouement du public pour le ministre de la guerre, le général Boulanger; le scandale, la même année, du trafic des croix d'honneur par Wilson, gendre de Jules Grévy, scandale qui amena la démission du Président de la République, et l'élection de *Sadi Carnot,* petit-fils du célèbre conventionnel, *organisateur de la victoire.*

A la même présidence Jules Grévy, se rattachent cinq importantes mesures législatives : en 1883, la suspension de l'inamovibilité pour la magistrature et son épuration dans un sens républicain; en 1884, la loi sur les syndicats, qui permet aux travailleurs de même métier de se grouper librement en associations professionnelles; en 1884 encore, la loi électorale du Sénat qui supprimait les sénateurs inamovibles et modifiait dans un sens plus démocratique l'élection des sénateurs; de 1881 à 1886, la réorganisation de l'enseignement, principalement de l'enseignement primaire : la loi du 16 juin 1881 décrète l'instruction primaire *gratuite;* la loi du 22 mars 1882 décrète l'instruction primaire *obligatoire;* la loi du 30 octobre 1886 décrète l'instruction primaire *laïque.* Citons encore, en 1886, l'expulsion des *prétendants,* c'est-à-dire des chefs des familles qui avaient régné sur la France. A ce moment le chef de la famille des Bourbons était le comte de Paris, petit-fils du roi Louis-Philippe; le chef de la famille des Bonaparte était le prince Jérôme-Napoléon, cousin de l'empereur Napoléon III.



Victor Hugo.

Faits principaux de la présidence de Sadi Carnot. — L'élection de Sadi-Carnot coïncide avec la période aiguë de la crise boulangiste. Exclu d'abord du ministère, privé ensuite de son commandement, devenu député de Paris, l'ancien ministre de la guerre est déféré au tribunal du Sénat, érigé en Haute-Cour de justice, pour complot contre la sûreté de l'État; il passe à l'étranger et finit par se tuer dans la banlieue de

Bruxelles en 1891. Vers la même époque se déroule le procès retentissant des administrateurs de la *Compagnie du Panama*, qui, sous prétexte de percer l'isthme de Panama, ont escroqué au public quatorze cents millions. Tous sont condamnés, mais on les dispense de faire leur peine, les faits délictueux étant couverts par la prescription.

Parmi les mesures législatives votées de 1887 à 1894, on peut citer la loi militaire de 1889 qui restreignait le service actif à trois ans au lieu de cinq, et faisait disparaître toutes les anciennes exemptions : cependant diverses catégories de jeunes gens, tels que les soutiens de famille, les docteurs ès lettres, ès sciences, en droit, en médecine, les élèves ecclésiastiques etc., ne passaient qu'un an à la caserne. A noter également la loi votée en juin 1891 qui frappait de droits d'entrée les vins, les bestiaux, les blés, les sucres étrangers : c'était l'abandon partiel du système du *libre échange**, préconisé par le second empire, et le retour au vieux système protecteur*.

La présidence Sadi-Carnot restera tristement célèbre pour des grèves répétées et pour des manifestations ouvrières dont l'issue était parfois sanglante, comme celle du 1[er] mai 1891, à Fourmies (Nord), où quatorze personnes furent tuées; surtout pour de nombreux attentats anarchistes à Paris : attentat sur le restaurant Véry, où deux personnes sont mortellement blessées ; attentat de Vaillant, qui lance une bombe à la Chambre des députés ; attentat d'Émile Henry, qui lance une bombe au milieu d'un concert dans le café de l'hôtel Terminus de la gare Saint-Lazare ; attentat sur un hôtel de la rue St-Jacques, où quatre personnes sont mortellement atteintes ; attentat sur l'église de la Madeleine par un nommé Pauwels qui tombe victime de son engin meurtrier ; enfin, à Lyon, le 24 juin 1894, attentat de l'Italien Caserio sur le Président de la République lui-même, M. Carnot, qui expire quelques heures après l'horrible crime.

Faits principaux des présidences de Casimir-Perier, Félix Faure et Emile Loubet. — A la

victime de Caserio, on donna comme successeur à la présidence de la République Casimir-Perier, alors président de la Chambre. Casimir-Perier ne fit que passer au pouvoir : élu le 27 juin 1894, il démissionna dès le 15 janvier de l'année suivante. Sa courte présidence fut signalée en 1894, par la mort, le 8 septembre, du comte de Paris, et, le 1er novembre, d'Alexandre III, empereur de Russie, un ami sincère de la France, à qui il avait donné depuis 1891 de chaleureux témoignages de sa sympathie.

Casimir-Perier fut remplacé à la présidence de la République, le 17 janvier 1895, par Félix Faure, député du Havre, ancien ministre de la marine. Dix jours après cette élection, s'éteignait le brave maréchal Canrobert. Son rival de gloire, le maréchal de Mac-Mahon, était mort à l'âge de quatre-vingt-six ans en octobre 1893 pendant de brillantes fêtes données à l'amiral russe Avellan. Les faits les plus considérables de notre histoire se rattachant à la présidence de Félix Faure furent : en 1895, la conquête de l'île de Madagascar ; en 1896, l'affirmation officielle de l'alliance franco-russe pendant un voyage du Président de la République à Saint-Pétersbourg ; en 1898, l'héroïque expédition du capitaine Marchand à Fachoda.

Pour l'extérieur il faut signaler la mort, en 1898, du grand homme d'État anglais Gladstone (mai), celle de notre éternel ennemi, le prince de Bismarck (juillet), et, l'assassinat, à Genève, de l'impératrice d'Autriche, Élisabeth, par l'anarchiste italien Luccheni (septembre) ; de plus, en 1897, l'affaiblissement de la Grèce, à la suite d'une guerre contre la Turquie ; en 1898, la perte par l'Espagne de toutes ses colonies en Amérique et en Océanie, à la suite d'une guerre avec les États-Unis ; encore en 1898, la victoire du sirdar anglais Kitchener à Omdurman (Khartoum), en Nubie, sur des derviches révoltés, sa rencontre à Fachoda avec le capitaine Marchand, le désaveu du capitaine Marchand par le gouvernement français et l'installation définitive de l'Angleterre en Egypte.

Félix Faure mourut subitement le 16 février 1899, et eut pour successeur le président du Sénat, M. Émile Loubet. Cette même année 1899, féconde en émotions, vit commencer la guerre du Transvaal, qui devait, après quatre ans de lutte héroïque, se terminer par l'écrasement du vaillant petit peuple boer sous les forces toujours renaissantes de l'avide et peu scrupuleuse Angleterre. A l'année 1900 se rapporte la terrible insurrection des Boxers en Chine contre les étrangers, l'assassinat à Monza, le 20 juillet, du roi d'Italie Humbert par l'anarchiste Bresci, et l'avènement de son fils, Victor-Emmanuel III; à l'année 1901, la mort, le 22 janvier, de la reine d'Angleterre, Victoria, suivie de l'avènement de son fils Édouard VII, et la loi Waldeck-Rousseau sur les associations; à l'année 1902, la catastrophe de la Martinique qui fait 40.000 victimes; enfin aux années 1904 et 1905, les victoires du Japon sur la Russie.

RÉSUMÉ

La troisième République, en grande majorité *conservatrice*, c'est-à-dire représentée par des monarchistes, jusqu'en 1876, devient à cette époque en partie *opportuniste*, à la suite des élections de la Chambre des députés, et pleinement opportuniste en janvier 1879, à la suite des élections sénatoriales et de la démission du maréchal de Mac-Mahon. La république opportuniste, dont les représentants les plus autorisés ont été Gambetta, mort en 1882, et Jules Ferry, mort en 1893, a détenu le pouvoir jusque vers la fin du XIXe siècle, époque à laquelle elle a été remplacée par la république *radicale*. Opportunistes et radicaux ont d'ailleurs le même programme et ne diffèrent que sur le mode de l'appliquer. Quatre Présidents se sont succédé sous la république opportuniste : *Jules Grévy* (30 janvier 1879-2 décembre 1887), obligé de démissionner à cause du scandale Wilson; *Sadi Carnot* (3 décembre 1887-24 juin 1895), assassiné par l'anarchiste Caserio; *Casimir-Perier* (27 juin 1894-15 janvier 1895), qui démissionna de lui-même; *Félix Faure* (11 janvier 1895-16 février 1899), mort subitement.

Sous la république opportuniste on peut signaler la réorganisation de l'enseignement (1881-1886); la loi électorale du Sénat (1884); la loi sur les syndicats (1884); l'expansion coloniale par la conquête de la Tunisie, du Tonkin, du Dahomey et de Madagascar; l'expulsion des princes (1886); le scandale Wilson (1887); la crise boulangiste (1887-1889); les grèves et les manifestations ou-

vrières; la loi militaire de 1889; l'alliance franco-russe (1891-1897); l'affaire du Panama (1888-1892) et les attentats anarchistes, dont la plus illustre victime est M. Carnot lui-même, Président de la République.

CHAPITRE III

LES GUERRES COLONIALES DE LA FRANCE DEPUIS 1870

SOMMAIRE

I. LA FRANCE EN ASIE, OU LA GUERRE DU TONKIN (1883-1885). — Origines de la guerre du Tonkin. — L'expédition du Tonkin (juin 1883). — Conquête du Tonkin par Courbet et Millot (août-1883-mai 1884). — Incident de Bac-Lé (23 juin 1884) et reprise des hostilités. — Victoires de Courbet sur les côtes de Chine. Sa mort (11 juin 1885). — Succès et revers au Tonkin : l'échec de Lang-son (28 mars 1885).

II. LA FRANCE EN AFRIQUE. — Expéditions de Tunisie (1881), du Dahomey (1892-1894), de Madagascar (1895).

Cédant au mouvement général qui de nos jours entraîne les puissances européennes à se créer des empires coloniaux, la France, depuis vingt ans, a considérablement agrandi ses possessions d'Asie et d'Afrique.

I. — La France en Asie ou la guerre du Tonkin (1883-1885).

Origines de la guerre du Tonkin. — L'empereur d'Annam, Tu-Duc, avait cédé à la France, en 1862, la Cochinchine, où l'on trouve une végétation luxuriante, de magnifiques rizières, une vie abondante et peu coûteuse. La capitale, Saïgon, aujourd'hui ville de cent mille âmes, était devenue rapidement un port important. Un hardi explorateur, le lieutenant de vaisseau *Francis Garnier*, rêva pour elle un brillant avenir. Parti de Saïgon en 1866, Garnier remonta le Cambodge, arriva

à la base du plateau central de l'Asie, où il trouva le grand fleuve *Yang-Tsé-Kiang* ou fleuve Bleu, et par ce fleuve il redescendit jusqu'à *Shang-haï*. Frappé de l'importance du commerce de la Chine méridionale, il conçut l'idée d'en détourner une partie vers la Cochinchine française, et de donner à Shang-haï une rivale dans Saïgon. La voie commerciale aurait été le fleuve Bleu, continué sur la frontière occidentale de la Chine par son voisin, le *Song-koï*, ou fleuve Rouge, qui se jette dans le golfe du Tonkin.

En 1873 donc, Garnier remonta le fleuve Rouge et explora le Tonkin, province de l'empire d'Annam. Contrarié par le vice-roi, avec cent soixante-huit Français ou Chinois, il se jeta sur *Hanoï*, et l'emporta d'assaut (20 novembre). Un mois après, tout le cours inférieur du fleuve Rouge était conquis. Mais l'intrépide lieutenant périt dans une embuscade sous les murs d'Hanoï (21 décembre). Cependant sa campagne ne fut point stérile. Intimidé par tant de vaillance, Tu-Duc signa, le 15 mars 1874, le traité de *Saïgon*, par lequel il se faisait l'allié de la France, ouvrait au commerce les deux ports tonkinois de Haïphong et de Hanoï, et autorisait une garnison française dans Haïphong.

Tu-Duc n'était point sincère. Avec sa tolérance, des nuées de pirates et de contrebandiers, appelés *Pavillons blancs, Pavillons jaunes, Pavillons noirs,* envahirent les rives du fleuve Rouge et empêchèrent tout trafic. La Chine, vexée de voir les Français implantés sans sa permission dans un pays dont elle réclamait la suzeraineté, envoya des troupes, en apparence pour réprimer les pirates, au fond pour les seconder. Un homme de la trempe de Garnier, le commandant *Rivière,* résolut d'y rétablir l'ordre. Il partit de Saïgon le 26 mars 1882, remonta le fleuve Rouge, s'empara d'Hanoï dès le 25 avril et s'y maintint contre Chinois, Annamites et Pavillons noirs réunis. Malheureusement, lui aussi, se fit tuer dans une sortie, le 19 mai 1883.

L'expédition du Tonkin (1883). — Le président du ministère, Jules Ferry, résolut non seulement de venger

la mort de Rivière, mais encore de conquérir définitivement le Tonkin. Des renforts partirent aussitôt de Saïgon et de France ; une division navale commandée par l'amiral Courbet reçut l'ordre d'opérer sur les côtes, tandis que des troupes de terre agiraient à l'intérieur sous le général Bouet.

Conquête du Tonkin par Courbet (août 1883-mai 1884). — Menacé d'un bombardement, *Diep-hoa*, successeur de Tu-Duc, mort le 20 juillet 1883, signa avec l'amiral Courbet le traité de *Hué*, qui reconnaissait le protectorat de la France sur l'Annam et le Tonkin, cédait les douanes et mettait les finances annamites sous le contrôle français (25 août). Les Français pouvaient occuper la citadelle de Hué.

Ce traité nous débarrassait des Annamites, mais non des Chinois et des Pavillons noirs. Le général Bouet avait échoué dans deux tentatives sur *Son-tay*. Il fut rappelé, et son commandement donné à l'amiral Courbet. L'amiral marcha résolument sur *Son-tay* et l'emporta (16 décembre) ; puis, reprenant le commandement de sa flotte, menaça l'île de Haïnan et le port de Canton. Effrayée, la Chine signa le traité de *Tien-tsin* (11 mai 1884), qui reconnut le protectorat de la France sur l'Annam et le Tonkin, et autorisa les Français à occuper plusieurs places du Tonkin, entre autres *Lang-son*.

Victoires de l'amiral Courbet sur les côtes de Chine. Sa mort (11 juin 1885). — Les hostilités semblaient terminées ; un malentendu les rouvrit bientôt. Allant prendre possession de Lang-son, le colonel Dugenne rencontra près de *Bac-lé* dix mille Chinois qui lui barrèrent le passage, alléguant qu'ils ne savaient rien encore officiellement du traité du 11 mai. Le colonel, qui avait avec lui un millier d'hommes, dont trois cent cinquante Français seulement, voulut passer de force ; mais les soldats indigènes désertèrent. Dugennne fut repoussé avec pertes et obligé de battre en retraite (23 juin 1884).

Pour venger le *guet-apens* de Bac-lé, l'amiral

Courbet, le 23 août, incendia l'arsenal de *Fou-tchéou* et détruisit une flotte de vingt navires. De là il voulait se porter sur le golfe de Petchili et occuper *Port-Arthur*, admirable poste qui commande l'entrée du *Peï-ho*, fleuve de Pékin. Jules Ferry envoya l'ordre d'occuper l'île *Formose*. L'amiral obéit, mais à contre-cœur. Tout l'hiver se passa en attaques infructueuses. Au printemps, Courbet reprit le large et s'empara des îles *Pescadores* à la suite de brillants engagements (29-31 mars). Ce fut sa dernière victoire. Usé par les fatigues, le brave amiral mourut à bord de son vaisseau, le *Bayard*, le 15 juin 1885.

Succès et revers au Tonkin. La retraite de Lang-son (26 mars 1885). — Pendant que Courbet faisait voile vers Formose, sur terre le général Brière de l'Isle reprenait vivement l'offensive. Divers combats heureux amenèrent l'armée française dans les régions montagneuses de l'est. Un vaste camp retranché qui défendait Lang-son fut enlevé, et Lang-son lui-même fut pris le 13 février 1885. On arrivait sur la frontière chinoise.

A peine maître de Lang-son, Brière de l'Isle fut obligé d'y laisser le général de Négrier, pour courir sur le fleuve Rouge dégager la petite garnison de *Tuyen-quan*, que cernaient une multitude de Chinois. Pendant cent jours pleins, le commandant Dominé, secondé par le brave sergent *Bobillot*, avait tenu contre un ennemi vingt fois supérieur en nombre. L'arrivée du général Brière mit fin à ce siège (3 mars 1885).

Mais pendant que Brière délivrait Tuyen-quan, de Négrier succombait à Lang-son. Vivement attaqué par des forces supérieures le 28 mars, le général fut blessé et obligé de remettre le commandement au colonel Herbinger. Une prompte retraite s'imposait; elle se fit malheureusement avec précipitation et désordre, si bien que l'on crut en France à un désastre. Cette nouvelle, arrivant le 29 mars à Paris, le lendemain du jour où Jules Ferry avait prononcé sur le Tonkin un discours des plus rassurants, amena la chute du ministère.

L'échec de Lang-son, compensé par le brillant succès de Courbet aux îles Pescadores, n'eut d'ailleurs pas de conséquences sérieuses pour la conquête du Tonkin. Le 9 juin, les Chinois renouvelèrent purement et simplement le traité de Tien-tsin. C'est pour la France une riche et populeuse colonie de près de dix-huit millions d'habitants, mais qui lui impose chaque année de gros sacrifices d'hommes et d'argent.

II. — La France en Afrique, ou les expéditions de Tunisie, du Dahomey et de Madagascar.

Campagne de Tunisie (1881). — La campagne de Tunisie avait précédé celle du Tonkin, et fut également décidée par Jules Ferry. Bien que commencée aussi sans l'aveu des Chambres, elle souleva moins de critiques. La Régence de Tunis semble le complément naturel de l'Algérie, et sa situation qui commande les deux bassins, oriental et occidental, de la Méditerranée, lui donne une importance militaire exceptionnelle.

Le bey de Tunis, *Mohammed-el-Sadock,* avait concédé à une compagnie française la construction d'un chemin de fer destiné à relier Alger à Tunis. Subissant ensuite l'influence plus que probable de l'Italie, Mohammed révoqua les concessions et permit aux *Khroumirs,* montagnards voisins de la province de Constantine, de faire des incursions sur la terre algérienne.

Jules Ferry en prit prétexte pour donner la Tunisie à la France sous la forme du *protectorat.* Dans les premiers mois de 1881, il organisa une expédition dont la direction fut confiée au général *Forgemol.* Des troupes pénétrèrent en Tunisie par la vallée de la Medjerdah, d'autres débarquèrent à *Bizerte* (avril). Le bey n'essaya même pas de résister. Dès le 12 mai, il signa au *Bardo,* lieu de sa résidence non loin de Tunis, un traité par lequel il acceptait le protectorat de la France.

On croyait tout terminé, quand une insurrection éclatant dans la ville de *Sfax* fit recommencer la guerre

(28 juin). Le 14 juillet, l'amiral Garnault bombarda Sfax; deux jours après, nos troupes emportèrent la ville d'assaut. L'occupation de *Gabès,* puis de Tunis, suivit de près. La prise de *Kairouan,* la ville sainte des musulmans, termina la campagne (28 septembre).

Campagne du Dahomey (1892-1894). — Le roi du Dahomey, *Behanzin,* ayant attaqué les nègres de *Porto-Novo,* protégés français, on envoya contre lui du Sénégal un petit corps de troupes au commencement de 1890. Divers engagements eurent lieu; puis des négociations, conduites par le P. Dorgère, amenèrent Behanzin à céder définitivement à la France Porto-Novo et Kotonou contre une pension de vingt mille francs. Le nègre, avec l'argent français, acheta des munitions, des armes, et recommença ses incursions (mars 1892). Le colonel Dodds, chargé de le réprimer, s'enfonça résolument dans l'intérieur avec trois mille hommes, livra plusieurs combats acharnés, et entra dans la capitale, *Abomey,* le 17 novembre 1892. Behanzin s'était enfui dans la brousse; Dodds, fait général, l'y poursuivit l'année suivante. Traqué de toutes parts, le nègre se rendit le 25 janvier 1894 et fut interné à la Martinique.

La conquête du Dahomey, l'occupation sur le grand coude du Niger de Tombouctou par le colonel *Bonnier* (10 janvier 1894), les développements donnés à la colonie du Sénégal, assurent définitivement la prépondérance française dans l'immense territoire compris entre le golfe de Guinée, le Niger et le Cap-Vert.

Campagne de Madagascar (1895). — La violation des traités par la reine des Hovas, *Ranavalona II,* avait obligé, en juin 1883, l'amiral Pierre à bombarder Tamatave, le principal port de Madagascar. De nouvelles infractions faites par *Ranavalona III* nécessitèrent, en 1895, une importante expédition qui fut confiée au général Duchesne.

Cette expédition avait été malheureusement très mal préparée. Entassées dans d'infects vaisseaux de transport, nos troupes arrivèrent exténuées sur la côte mal-

saine de *Majunga* (6 mai 1895). Là, rien n'avait été prévu pour une guerre qui devait se faire dans un pays sauvage et sous un ciel de feu. De Majunga à Tananarive, capitale de Madagascar, il y avait près de cinq cents kilomètres à parcourir dans une région infestée de brigands et sans le moindre sentier praticable.

On condamna les malheureux soldats à construire eux-mêmes la route qui devait les conduire à Tananarive. Des milliers périrent dans ces bourbiers où pullulaient les fièvres. Après trois mois et demi d'incroyables fatigues, il restait plus de la moitié de la route à faire. Comprenant enfin qu'à ce compte il n'aurait plus personne en arrivant au terme, le général Duchesne prit avec lui une colonne légère, et, après une marche rapide, il arriva devant *Tananarive,* qui fut emportée le 30 septembre. Madagascar fut d'abord seulement mise sous le protectorat de la France, puis, le 6 août, déclarée colonie française. L'expédition avait coûté plus de sept mille morts.

Cette colonie, qui coûtait si cher, faillit être perdue aussitôt que conquise. Le premier résident de France, M. Laroche, montra tant de faiblesse pour les agents anglais, pour les protestants, pour la reine, qu'en quelques jours l'île se trouva dans la plus complète anarchie. Envoyé en septembre 1896 pour réparer les maladresses de Laroche, le général *Galliéni* commença par faire hisser le pavillon français seul sur le palais de la reine, et par faire fusiller le ministre de l'intérieur et un oncle de la reine, coupables de trahison; puis il déporta quatre conseillers de Ranavalona, et finit par déporter Ranavalona elle-même. Sa rude épée a promptement rétabli l'ordre dans l'île entière. Aujourd'hui Madagascar semble être en voie de devenir une de nos colonies les plus florissantes.

RÉSUMÉ

La France accroît ses possessions coloniales par les expéditions du Tonkin, de la Tunisie, du Dahomey et de Madagascar.

Francis Garnier rêve une nouvelle voie commerciale par le

fleuve Bleu en Chine et le fleuve Rouge au Tonkin. Il soumet le Delta du Tonkin, mais est tué sous les murs d'Hanoï (21 décembre 1873). Son œuvre est reprise par le commandant Rivière, qui s'empare d'Hanoï, mais se fait tuer aussi sous les murs de cette ville (19 mai 1883).

Jules Ferry fait aussitôt partir des troupes de mer sous l'amiral Courbet et des troupes de terre sous le général Bouet. Courbet impose le protectorat de la France à l'Annam, pour l'Annam et le Tonkin par le traité de *Hué* (25 août 1883), prend au Tonkin la place de Bouet, malheureux, et emporte Son-tay (24 décembre 1883), puis il menace Canton. La Chine effrayée signe le traité de *Tien-tsin*, et reconnaît le protectorat de la France sur le Tonkin (11 mai 1884).

L'incident de *Bac-Lé* (23 juin 1884) ramène les hostilités. Courbet incendie l'arsenal de *Fou-tchéou*, détruit une flotte chinoise, échoue devant *Formose*, mais enlève les îles *Pescadores* (31 mars 1885). Il meurt le 11 juin.

Au Tonkin, Brière de l'Isle enlève *Lang-son* (13 février 1885), délivre *Tuyen-quan*, où s'illustre *Bobillot* (3 mars); mais de Négrier éprouve à *Lang-son* un échec (28 mars), suivi d'une retraite désastreuse sous le colonel Herbinger. Cependant la Chine renouvelle le traité de *Tien-tsin* (9 juin 1885).

En Afrique, Jules Ferry prétexte les incursions des Khroumirs pour envoyer des troupes en Tunisie. L'expédition, confiée à Forgemol, aboutit au bout de quelques jours au traité du *Bardo*, établissant le protectorat français sur la Régence (12 mai 1881). Mais une insurrection éclate à *Sfax* (28 juin). Sfax, bombardée par l'amiral Garnault, est prise le 16 juillet; *Gabès* est occupée. La prise de *Kairouan* termine la guerre (28 octobre).

Au Dahomey, des attaques de Behanzin sur *Porto-Novo* nécessitent l'envoi de troupes du Sénégal (1890). Behanzin traite, moyennant 20.000 francs de pension. Il recommence ses incursions en mars 1892. Le colonel Dodds prend sa capitale Abomey (17 novembre 1892), et le prend lui-même (25 janvier 1894).

A Madagascar, où la France a des droits depuis Richelieu, la violation des traités par Ranavalona II amène le bombardement de Tamatave par l'amiral Pierre (13 juin 1883). De nouvelles violations par la reine Ranavalona III amènent la conquête de l'île. Très mal préparée, l'expédition réussit cependant sous le général Duchesne; mais elle dure cinq mois (6 mai-30 septembre 1895), et coûte plus de sept mille hommes. Le premier résident de France, Laroche (1895-1896), compromet la conquête, que raffermit le général Galliéni.

CHAPITRE IV

LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE AU XIXe SIÈCLE

SOMMAIRE

Les diverses formes de gouvernement. — Le gouvernement central. — Les Chambres. — Le régime électoral. — La presse et les réunions électorales. — L'instruction populaire. — Le service militaire obligatoire. — Transformation des institutions sociales. — Adoucissement de la législation pénale. — Transformation des conditions économiques. — L'agitation socialiste. — Les syndicats professionnels. — La législation ouvrière.

Les diverses formes de gouvernement. — Au XIXe siècle la France a eu trois formes différentes de gouvernement : l'Empire, de 1804 à 1814 et de 1852 à 1870; la Royauté, de 1814 à 1830, avec la branche aînée des Bourbons; de 1830 à 1848, avec la branche cadette des Bourbons, autrement dite branche des Orléans ; la République de 1848 à 1852, et de 1870 à nos jours. La République, c'était le gouvernement du peuple par le peuple. Mais sous les autres régimes eux-mêmes, le peuple a eu sa part du gouvernement, un peu illusoire sous les deux Empires qui rétablirent de fait à peu près la monarchie absolue, plus large et plus sérieuse sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet.

Le gouvernement central. — Empereur, Roi, ou Président de la République, le chef de l'État fut secondé dans l'exercice du pouvoir exécutif, c'est-à-dire pour l'administration, au loin, dans les départements, par des *préfets,* assistés eux-mêmes de conseillers de préfecture et de conseillers généraux; au siège même du gouvernement par des *ministres.*

Sous l'ancien régime, les ministres étaient au nombre de six; quatre d'entre eux étaient appelés *secrétaires d'État;* des deux autres, l'un, le chef de la justice, portait le titre de chancelier, l'autre, le chef des finances,

celui de contrôleur général. De nos jours on compte douze ministres préposés aux départements* des affaires ou relations étrangères, de la guerre, de la marine, de la justice, de l'intérieur et des cultes, des finances, de l'instruction publique et des beaux-arts, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, des postes et des télégraphes, des travaux publics, des colonies. Un des ministres porte le titre de président du conseil. Toujours nommés par le chef de l'État, et pouvant être pris en dehors des Chambres, les ministres tantôt, comme sous l'Empire, n'étaient responsables que devant le chef de l'État; tantôt, comme sous la Restauration, la monarchie de Juillet et la République, étaient responsables devant les Chambres elles-mêmes; ce qui est plus conforme à un régime de liberté. Le chef de l'État, sous le nom de liste civile, les ministres sous celui d'indemnité, recevaient une somme annuelle suffisante pour leur permettre de soutenir l'honneur de leur rang.

Les Chambres. — Dans l'exercice du pouvoir législatif, c'est-à-dire pour la confection des lois, le chef de l'État fut secondé, en dehors de ses ministres, par deux Chambres, la Chambre haute et la Chambre basse. Ces deux Chambres portèrent au cours du XIXe siècle des noms différents et furent composées aussi de façons diverses. La Chambre haute s'appela *Sénat,* sous le premier et le second empire, ainsi que sous la troisième République, *Chambre des pairs,* sous la Restauration et la monarchie de Juillet. La Chambre basse s'appela *Corps législatif* sous les deux empires; *Chambre des députés,* sous la Restauration, la monarchie de Juillet et la troisième République.

Sous le premier empire les sénateurs, inamovibles, se recrutaient en partie eux-mêmes et étaient en partie nommés par l'empereur. Sous la Restauration, les membres de la Chambre des pairs étaient nommés par le roi à titre tantôt viager*, tantôt héréditaire. Sous la monarchie de Juillet, le roi continua à nommer les pairs, mais l'hérédité de la pairie fut abolie. Sous le second empire, les sénateurs furent tous nommés à vie par l'empereur.

Sous la troisième République, sur trois cents sénateurs, deux cent vingt-cinq furent nommés par le suffrage restreint pourneuf ans, soixante-quinze furent nommés à vie par le sénatlui-même. En 1884, l'inamovibilité des soixante-quinze fut supprimée et de plus tous les sénateurs durent désormais être élus par le suffrage restreint.

Sous le premier empire les membres du Corps législatif furent choisis par le Sénat sur des listes de notabilités que présentait le suffrage universel, ainsi réduit à un rôle des plus humbles. En 1814, la Restauration acheva de supprimer le suffrage universel. Pour être électeur des membres de la Chambre basse, il fallut payer trois cents francs d'impôt; pour être éligible, mille francs. La monarchie de Juillet réduisit le cens ou impôt nécessaire pour être électeur à deux cents francs, et l'impôt nécessaire pour être éligible à cinq cents francs. Après la Révolution de 1848, la Constituante et la Législative furent élues par le suffrage universel, qui depuis a continué de fonctionner pour l'élection soit du Corps législatif, soit de la Chambre des députés.

Jusqu'en 1848 le mandat de représentant du peuple était gratuit, de même que la dignité de sénateur ou de pair de France. La République de 1848 établit l'indemnité parlementaire afin d'ouvrir l'accès des Chambres même aux citoyens peu fortunés. Aujourd'hui sénateurs et députés touchent par jour la modique somme de vingt-cinq francs.

Le régime électoral. — La *Déclaration des droits de l'homme* publiée en 1789 et devenue la source du droit moderne en France, mettait le *principe de toute souveraineté dans la nation.* Mais la nation, comme nation, est incapable de légiférer ou d'administrer. C'est par le *vote* ou le *droit de suffrage*, en d'autres termes par l'élection de ses représentants que le peuple peut exercer sa souveraineté. Comme on vient de le voir, le suffrage a passé en France par de nombreuses péripéties. La Constituante, après avoir posé le principe de la souveraineté du peuple, n'osa pas en faire d'abord une pleine application. Au lieu de proclamer le *suffrage*

universel, qui était le seul logique, elle fit le suffrage *censitaire,* en d'autres termes elle ne donna le droit de vote qu'à ceux-là seulement qui payaient l'impôt. Le suffrage universel fut proclamé par la Constitution de 1793, mais il ne fut pas appliqué. De nouveau légèrement censitaire dans la Constitution de l'an III, qui fonda le Directoire; réduit à des listes de notabilités dans la Constitution de l'an VIII, qui établit le Consulat, puis l'Empire; fortement censitaire sous la Restauration et la monarchie de Juillet; il est devenu universel sous la République de 1848. Il l'est encore, mais pas assez au gré de ceux qui voudraient un gouvernement essentiellement démocratique et rigoureusement conforme aux principes de 1789. D'après ces principes, le Sénat devrait être, comme la Chambre des députés, élu non par le suffrage restreint, mais par le suffrage universel.

La presse et les réunions électorales. — En théorie les électeurs devraient voter en pleine liberté et en pleine connaissance de cause. En pratique il n'en est pas ainsi, chaque citoyen subissant plus ou moins l'influence de son *journal* et des réunions qui précèdent d'ordinaire les élections. Avant la troisième République, la presse, et dans la presse les journaux surtout, étaient soumis à la *censure,* c'est-à-dire à l'approbation du gouvernement, ou à d'autres mesures de contrôle presque aussi tracassières. Aujourd'hui la presse jouit d'une liberté à peu près illimitée, au moins pour ce qui concerne les personnages publics; elle peut être appelée à rendre compte de ses attaques devant la Cour d'assises; mais il est bien rare que le jury ne réponde pas par un acquittement. La même impunité est assurée aux réunions électorales où les candidats exposent leur programme ou attaquent celui de leurs rivaux. — Cette liberté immodérée a certes de grands avantages, mais elle a aussi des inconvénients sérieux quand elle s'adresse à des électeurs naïfs ou ignorants : elle peut facilement égarer ou même fausser le suffrage universel.

Développement de l'instruction populaire —

Si donc l'on ne veut pas que le droit de suffrage devienne une arme dangereuse pour la société, il est indispensable d'éclairer et d'instruire le peuple. Aussi de nos jours a-t-on multiplié les efforts pour développer l'instruction parmi les travailleurs. Dès le milieu du XIX[e] siècle, l'instruction primaire a été rendue obligatoire et gratuite en Suisse, en Suède et Norvège, en Allemagne, où le nombre des illettrés est aujourd'hui presque insignifiant. En France, la troisième République a couvert le territoire d'écoles : la plus petite commune, voire même le plus petit hameau, a son *groupe scolaire*. Pour enlever aux parents tout prétexte de garder leurs enfants chez eux, une loi du 16 juin 1881 a décrété l'instruction primaire *gratuite* pour tous sans exception, tandis que sous le second empire la gratuité n'était accordée qu'aux indigents; pour secouer au besoin l'indifférence des familles, une autre loi, du 22 mars 1882, a rendu la même instruction *obligatoire*.

Mais en France et aussi ailleurs, la masse des enfants quittent l'école à douze ans ou treize ans : car, pour faire vivre le ménage, l'ouvrier des villes, comme le paysan des campagnes, a besoin des bras de ses enfants. Or à cet âge on sait tout au plus lire, écrire et calculer; sur le reste on n'a que des notions bien superficielles. Pour permettre aux jeunes gens de compléter leur instruction, on a ouvert dans la plupart des communes des cours du soir réservés aux adultes, hommes et femmes; à ces cours, en beaucoup d'endroits, sont adjointes des bibliothèques, dont les livres sont prêtés gratuitement. Enfin, tout récemment, on a fondé à Paris, et l'exemple a été suivi par la province, des *universités populaires*, où, le soir, devant un public ouvrier, des hommes de bonne volonté traitent les différentes questions qui peuvent l'intéresser. Dans un grand nombre de villes aussi l'initiative privée a créé des *cercles d'études sociales*, appelés à rendre de grands services aux jeunes ouvriers et autres qui désirent employer utilement leurs heures de loisirs.

Développement du service militaire. — De

même que le développement de l'instruction populaire, l'extension du service militaire peut être regardée comme une conséquence du suffrage universel. Tous les citoyens ayant par le vote leur part du gouvernement, étant électeurs et éligibles, il est logique que tous se doivent à la patrie et payent l'impôt du sang.

Sous l'ancien régime, en France et dans l'Europe entière, les armées étaient composées d'enrôlés volontaires. En 1793, quand il fallut faire face à la première coalition européenne, la Convention décida que tous les jeunes Français seraient mis à la disposition du ministre de la guerre. Le péril passé, les levées générales cessèrent momentanément, mais le principe subsista, il fut même consacré par une loi en 1798, et reçut de larges, d'épuisantes applications pendant les guerres du premier empire. Sous la Restauration, la loi Gouvion Saint-Cyr, de 1818, fit disparaître l'arbitraire dans le recrutement des troupes : tous les jeunes gens d'une même *conscription* tiraient au sort; ceux qui amenaient les plus mauvais numéros étaient retenus chaque année au nombre de quarante mille et servaient six ans; ils pouvaient d'ailleurs se faire remplacer par des engagés volontaires moyennant finances. Le système du tirage au sort, adouci par la faculté du remplacement, dura jusqu'à la fin du second empire, avec ces modifications que sous le second empire la durée du service fut de sept ans, et que les jeunes gens qui désiraient se faire remplacer, au lieu de traiter directement avec les volontaires, versaient une somme déterminée entre les mains de l'Etat, qui se chargeait lui-même des remplacements.

Instruite par les désastres de 1870, l'Assemblée nationale emprunta à la Prusse le système militaire qui lui avait valu ses éclatants succès. La loi du 27 juillet 1872 imposa à tous les Français vingt ans de service, dont cinq dans l'armée active, et quinze dans la réserve ou dans l'armée territoriale. Toutefois les jeunes gens aisés et instruits purent ne faire qu'un an de service actif à la condition de subir un examen spécial et de verser

dans la caisse de l'État la somme de mille cinq cents francs : ce fut la loi du *volontariat*. Une nouvelle loi, en 1889, porta le total du service à vingt-cinq ans, mais restreignit le service actif à trois ans ; elle supprima le volontariat, et établit à la place le service d'un an pour certaines catégories de dispensés sans conditions d'argent. Une loi, soumise en ce moment aux Chambres, propose de réduire le service actif à deux ans : elle a de grandes chances d'être votée.

Transformation des institutions sociales. — Les institutions sociales ont subi, au XIXe siècle, d'importantes modifications. Tous les ordres, castes, classes de l'ancien régime, avec leurs privilèges, ont sucessivement disparu. Tous les citoyens sont devenus égaux devant la loi, les tribunaux, les impôts, les emplois publics. Le principe de l'égalité a même été introduit dans la famille, où le père, privé de la faculté de tester, est obligé de partager ses biens à peu près également entre tous ses enfants.

Il va de soi que le *servage* a été regardé comme incompatible avec la dignité humaine. Les derniers serfs en France, les serfs du Jura, dépendant du chapitre de Saint-Claude, furent affranchis dans la nuit du 4 août 1789.

L'égalité civile et politique a même été appliquée aux hommes de couleur, jusqu'à nos jours réputés de race inférieure. Par décret du 28 mars 1790, la Constituante donna les droits de citoyens aux noirs libres de nos colonies. Allant plus loin, par une mesure bonne en soi, mais trop précipitée, qui nous valut la perte de notre belle colonie de Saint-Domingue et d'affreux massacres de colons blancs, la Convention décréta, le 27 août 1793, l'abolition de l'*esclavage*. Rétabli de fait dans Saint-Domingue par le noir Toussaint-Louverture, officiellement, en 1802, par Bonaparte, l'esclavage a été définitivement aboli dans toutes nos colonies par la République de 1848.

Plus odieuse encore que l'esclavage était la *traite,* ou commerce des noirs, qu'on achetait sur les côtes d'Afri-

que pour les transporter dans le nouveau monde et les faire servir aux travaux des plantations, sous prétexte qu'eux seuls pouvaient supporter un climat meurtrier. La Restauration interdit formellement la traite par les lois du 18 avril 1818 et du 25 avril 1826, et le gouvernement de Juillet s'entendit avec l'Angleterre pour donner la chasse aux négriers. Elle n'en subsiste pas moins de nos jours, plus ou moins dissimulée, à l'intérieur du continent noir, malgré le *congrès de Bruxelles*, en 1890, où toutes les puissances ont promis de réunir leurs efforts contre cet infâme trafic.

Adoucissement de la législation pénale. — L'abolition de l'esclavage, du servage, de la traite, s'est faite au nom du *respect de la personnalité humaine*. Le même principe a conduit à l'adoucissement de la législation pénale. Les peines infamantes de la marque, du pilori, du carcan, ont disparu. Les atroces tortures de l'écartèlement ou de la roue pour les régicides, la mutilation du poing pour les parricides, ont disparu également; tout au plus a-t-on maintenu l'usage de jeter un voile noir sur la tête des parricides quand ils marchent à l'échafaud. La peine de mort n'est plus appliquée aux crimes politiques; elle est maintenue en principe, mais abolie de fait pour les faux monnayeurs et pour les incendiaires. L'introduction des circonstances atténuantes a rendu beaucoup plus rares les condamnations capitales pour les crimes de droit commun; et de ces condamnations un bon nombre ne sont pas suivies de l'exécution, par suite du droit de grâce accordé au chef de l'État.

Amélioration des conditions économiques. — Tout en protestant contre les déclamations des historiens qui ont dénigré systématiquement l'ancien régime, on est bien forcé de reconnaître que la vie du peuple y était généralement assez dure. La terrible famine faisait de temps à autre son apparition : il suffisait pour cela d'une mauvaise récolte, à cause de la difficulté des communications, des douanes intérieures qui subsistaient encore dans une moitié de la France,

et de la rigueur des douanes extérieures. Aujourd'hui, avec les chemins de fer et les bateaux à vapeur, qui transportent tout rapidement et à bon marché, la libre circulation des grains à l'intérieur, l'abaissement très sensible des tarifs prohibitifs à la frontière, la famine est à peu près impossible. Non seulement la faim n'est plus à redouter pour le travailleur, mais encore, grâce au développement du commerce et de l'industrie, à l'élévation des salaires, à l'abondance de toutes choses sur les marchés, la vie est devenue pour lui plus facile, plus douce, plus agréable. Il est mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri; avec de l'ordre et de l'économie, il peut facilement se faire une petite réserve pour les mauvais jours, tout en se passant à l'occasion la fantaisie d'une distraction, d'une promenade ou même d'un petit voyage.

L'agitation socialiste. — On pourrait croire que les grandes conquêtes faites par la démocratie depuis cent ans : participation au gouvernement, égalité civile, égalité politique, amélioration de la condition matérielle, auraient dû, en enlevant les causes de haine, rapprocher tous les cœurs. Cela n'est malheureusement pas vrai. La cause principale en est que les promoteurs des réformes modernes ont tenu à les faire en dehors du christianisme, souvent contre lui. Aujourd'hui l'indifférence religieuse est profonde dans les masses ouvrières.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. D'une part, le patron, dégagé par son scepticisme religieux de toute importunité de sa conscience, s'est mis à exploiter sans scrupules les travailleurs. D'autre part, n'espérant plus rien du côté du ciel, l'ouvrier s'est rejeté avec impétuosité sur les jouissances de la terre. En vain, grâce au progrès matériel, aux gros salaires, jouit-il d'un véritable bien-être relatif; sur cette pente on s'arrête difficilement. Mieux traité pour le logement, l'habit, la nourriture, il est moins heureux avec tout le confortable moderne que ses ancêtres, qui ne mangeaient que du pain noir et ne goûtaient la viande qu'aux jours

de fêtes, mais qui sur leurs maigres aliments jetaient l'assaisonnement de la foi en Dieu et de l'espérance des joies futures. Son rêve, c'est l'*égalité de la fortune*, le partage des biens et des jouissances. Ces biens lui appartiennent, lui disent les meneurs; il n'y a pas de propriété privée légitime. « La propriété, disait Proudhon, c'est le vol, » en ce sens que l'individu propriétaire détient injustement pour en jouir seul ce qui appartient à tous. *Le seul vrai propriétaire, c'est l'État.* A lui de disposer de toute la fortune, de la répartir à chacun suivant son travail et ses besoins.

En attendant le *grand soir*, où tous se griseront de vin dans l'allégresse du triomphe, et pour hâter la venue de cet heureux jour, les socialistes de France forcent les députés du parti à soumettre au Parlement des motions dont le but est d'affaiblir la grande propriété, telles que celles de l'impôt progressif* sur le revenu, ou du rachat* des chemins de fer; ils se coalisent en syndicats* dont les chefs, pour forcer la main aux patrons, organisent de temps en temps des grèves* formidables; ils ouvrent des *bourses du travail**, qui au lieu d'être, suivant leur destination officielle, des cercles d'études sociales, deviennent le plus souvent des foyers permanents d'agitation ouvrière.

Les syndicats professionnels*. — Il ne faudrait pas s'imaginer cependant que tous les ouvriers de France soient ralliés à l'idée socialiste. Déjà, à la suite de la loi du 21 mars 1884, qui autorisait les associations ouvrières, s'étaient ouverts, sur l'initiative du comte Albert de Mun, un grand nombre de syndicats purement professionnels, dont le but était de faire revivre entre patrons et travailleurs les rapports fraternels des anciens corps de métiers.

En 1902, un autre grand mouvement s'est produit en faveur de la liberté du travail et des relations pacifiques entre ouvriers et capitalistes. A l'occasion d'une grève mémorable, qui dura cent cinq jours et qui accumula dans la ville de Montceau-les-Mines ruines sur ruines, il fut constaté que la cessation du travail avait

été imposée par le syndicat révolutionnaire. Ce syndicat se vantait de représenter la totalité des ouvriers mineurs. Révoltée de sa tyrannie, une élite de travailleurs, en présence des insignes *rouges* des mineurs socialistes, arbora des insignes *jaunes*, appelant à elle les travailleurs indépendants désireux de lutter contre la grève, la révolution et l'anarchie. Les indépendants se présentèrent si nombreux qu'ils firent cesser l'agitation socialiste. Les *jaunes* de Montceau firent école : sur une foule de points se formèrent des syndicats dont le but avoué était de poursuivre l'amélioration du sort du travailleur uniquement par des voies pacifiques, et avant tout par une entente loyale avec les patrons.

Avant les cercles d'ouvriers de M. de Mun, avant les syndicats jaunes, il existait à Paris et en province un certain nombre de coopératives de production, qui jouissaient et jouissent encore d'une solide prospérité : on peut citer à Paris les associations coopératives des lithographes, des charpentiers, des cochers, des ouvriers en limes, des lunetiers; en province, la Verrerie stéphanoise. Ces coopératives ne s'occupent nullement de politique et sont rigoureusement professionnelles : leur exemple prouve qu'on peut arriver au succès et au bien-être sans bouleverser toute la société.

La législation ouvrière. — Les exagérations dangereuses des revendications socialistes ne doivent pas faire oublier combien est intéressante la classe de ces travailleurs obligés de peiner du matin au soir, quelquefois du soir au matin, pour gagner leur pain et le pain de leur famille. On ne peut se dissimuler non plus que l'avidité de certains patrons, moins patrons qu'exploiteurs des humbles, n'ait trop souvent poussé l'ouvrier à sortir de la juste mesure. Le pape Léon XIII a flétri en termes éloquents cette avidité sans entrailles dans ses immortelles encycliques. L'État avait donc le droit, plus que cela, le devoir d'intervenir dans le règlement de la question ouvrière, pour protéger l'ouvrier soit contre sa propre imprévoyance, soit contre la dureté des employeurs. En France, en Angleterre, en

Allemagne, la loi a fixé l'âge où l'on pourrait entrer à l'atelier, en même temps que les heures de travail que l'on ne pourrait dépasser en France, dix heures au plus pour l'homme, la femme et l'enfant. La loi a aussi obligé le patron à donner un jour de repos par semaine à ses employés.

L'Allemagne a organisé un système très remarquable d'assurances obligatoires pour le monde du travail contre les accidents, la vieillesse et l'invalidité. La France n'a encore rien fait pour la vieillesse, mais elle a rendu le patron responsable des accidents survenus à l'ouvrier pendant son travail; elle subventionne des caisses pour les cas de maladie ou de chômage. La loi de 1884, qui a autorisé les syndicats professionnels, devenus rapidement populaires à la campagne comme à la ville, a autorisé en même temps la création de sociétés coopératives de consommation, fort avantageuses pour les bourses modestes. On étudie en ce moment un projet de loi sur les retraites ouvrières pour les mineurs; il est bien à souhaiter que le bienfait de cette loi s'étende à tous les travailleurs; car, si l'indigence est dure à tout âge, elle l'est particulièrement après une vie de labeur sous les cheveux blancs.

RÉSUMÉ

La France a eu au XIXe siècle trois formes de gouvernement, l'Empire, la Royauté et la République. Empereur, Roi ou Président de la République, le chef de l'État pour l'administration a été secondé par des ministres, pour la confection des lois par deux Chambres. La première de ces Chambres, appelée tantôt Sénat, tantôt Chambre des pairs, a le plus souvent été composée par le chef de l'État. La deuxième, appelée tantôt Corps législatif, tantôt Chambre des députés, a été le plus ordinairement élue par le suffrage soit restreint, soit universel. Au XIXe siècle l'instruction s'est développée, les mœurs se sont adoucies, le service militaire est devenu moins dur, la civilisation matérielle a fait des progrès immenses. Trop souvent néanmoins la paix intérieure est encore troublée par la lutte des classes, c'est-à-dire par l'agitation socialiste.

LIVRE VII

L'EUROPE APRÈS 1870

CHAPITRE PREMIER

L'ALLEMAGNE

SOMMAIRE

Organisation de l'empire allemand. — Son caractère essentiel. — Sa politique extérieure. — Le Kulturkampf. — Le socialisme. — L'Alsace-Lorraine. — Le développement économique.

Organisation de l'empire allemand. — Bouleversée de fond en comble par Napoléon Ier, l'Allemagne, en 1815, n'essaya point de relever le Saint-Empire tombé en 1806 : elle se contenta de se réorganiser en *Confédération,* sous la présidence de l'Autriche. En 1866, la campagne de Sadowa brisa la Confédération germanique ; mais elle se reforma aussitôt, à l'exclusion de l'Autriche, sous la présidence de la Prusse, qui groupa autour d'elle *officiellement* l'Allemagne du Nord, et *secrètement* l'Allemagne du Sud. La guerre franco-allemande eut pour conséquence de réunir officiellement l'Allemagne du Sud à l'Allemagne du Nord et de relever l'Empire sous le roi de Prusse Guillaume, qui fut, comme nous l'avons vu, proclamé empereur d'Allemagne, à Versailles, le 18 janvier 1871.

L'Empire allemand, qui comprend cinquante-six millions d'habitants, dont un tiers de catholiques, ne se compose plus que de vingt-six États, grâce au grand nombre de principautés absorbées par la Prusse depuis 1864. Parmi ces États on compte quatre royaumes :

Prusse, Bavière, Saxe, Würtemberg; six grands-duchés : Bade, Hesse, Saxe-Weimar, Oldenbourg, deux Mecklembourg; cinq duchés, sept principautés; trois villes libres : Brême, Lubeck, Hambourg; un pays d'Empire, l'Alsace-Lorraine.

Le chef du pouvoir exécutif est l'empereur, assisté d'un chancelier; le pouvoir législatif se partage entre deux Conseils se réunissant à Berlin : le *Bundesrath,* l'ancienne Diète fédérale de Francfort, où siègent les princes de l'Empire; et le *Reichstag,* Chambre formée des députés qu'élisent les populations, à raison d'un député par cent mille habitants. Une Cour de justice appelée *Tribunal de l'Empire,* siégeant à Leipsick, juge les crimes de lèse-majesté ou les attentats à la sûreté de l'État.

Caractère essentiel de l'empire allemand. — Le premier trait de l'empire fondé en 1871 est qu'il est moins *allemand* que *prussien*. La couronne impériale n'est plus élective, comme autrefois dans le Saint-Empire; elle appartient de droit à la maison des Hohenzollern, qui se la transmettent comme un bien de famille. L'empereur, toujours Prussien, a de fait dans ses mains tous les intérêts de l'Allemagne; il est maître de sa politique extérieure par le chancelier de l'Empire, qu'il choisit à son gré; il est maître de ses armées par le chef de l'état-major, nommé aussi par lui et ne dépendant que de lui; les troupes de la plupart des États sont fondues dans les rangs prussiens, ou tout au moins sont formées et commandées par des officiers prussiens; seuls le Würtemberg, la Saxe et la Bavière ont pu conserver, non sans peine, leurs armées distinctes. De même, la plupart des États ont remis à la Prusse leurs postes, leurs finances, même leur administration, de sorte que leurs titulaires n'ont plus que des honneurs et des rentes, sans aucune autorité effective. Des deux Conseils de l'Empire, l'un, le Bundesrath, ne se rassemble presque jamais; l'autre, le Reichstag, se voit brutalement dissous chaque fois qu'il ose heurter les vues de l'empereur, et il n'y a

pas de pression qu'on ne se permette pour arrêter les votes indépendants.

Le second trait de l'empire allemand, c'est qu'il est avant tout *militaire*. Façonnée sur le modèle de la Prusse, l'Allemagne est devenue à son exemple un vaste camp retranché. Les cinq milliards de l'indemnité de 1871 ont été employés à couvrir l'Empire de chemins de fer, à transformer les armes, à rendre inexpugnables Strasbourg et Metz, à creuser le canal de Kiel, qui rend désormais inutiles en temps de guerre les clefs du Sund détenues par le Danemark. L'armée a subi une augmentation croissante; elle atteint aujourd'hui, sur le pied de paix, le chiffre de cinq cent mille hommes, et peut, en temps de guerre, arriver à quatre millions. Cette puissance militaire formidable, qui rappelle celle de Napoléon, au commencement du siècle, est, comme celle de Napoléon une menace permanente pour la paix de l'Europe, et oblige toutes les nations à tenir constamment sur pied elles-mêmes des forces considérables d'un entretien absolument ruineux.

Politique extérieure de l'Empire d'Allemagne. — Trois empereurs se sont succédé en Allemagne depuis 1871 : *Guillaume Ier*, la personnification même de l'empire militaire, le soldat toujours casqué et botté, qui s'est éteint à l'âge de près de quatre-vingt-onze ans, le 9 mars 1888; *Frédéric III*, son fils, de mœurs tout autres, qui aux gloires des batailles aurait préféré les bienfaits de la paix, et qui est mort après trois mois de règne, le 15 juin 1888, d'un cancer au larynx; enfin *Guillaume II*, fils de Frédéric III, prince fort intelligent, mais d'une activité fiévreuse et d'une mobilité maladive, qui tient perpétuellement l'Allemagne et l'Europe en haleine par crainte de quelque coup de tête.

Trois chanceliers de l'Empire se sont également succédé jusqu'en 1900 : le comte de Bismarck (1871-1890), fait prince par Guillaume Ire, le maître absolu pendant vingt ans, puis subitement congédié par Guillaume II, après avoir été comblé par lui d'adulations ; le général de Caprivi (1890-1894), et le prince de Hohenlohe (1894 1900),

gouverneur peu regretté de l'Alsace-Lorraine pendant dix ans. La politique extérieure des deux derniers chanceliers a présenté une certaine modération ; mais celle du *chancelier de fer*, comme on appelait Bismarck, fut sans cesse à l'égard de la France arrogante et provocatrice.

Furieux de voir la France se relever, de Bismarck voulait à tout prix l'écraser sans délai dans une nouvelle guerre. Il l'aurait fait dès 1875 sans l'intervention de la Russie, alors cependant son alliée. Mais il ne renonça pas à son projet. Après avoir isolé la France en formant avec l'Autriche et l'Italie la fameuse *Triple Alliance* (1882), il fit siffler contre elle ses *reptiles*, c'est-à-dire les journaux secrètement payés par lui, qui nous accusèrent de préparer la revanche et dénaturèrent tous les actes de nos gouvernants. Les provocations des reptiles étant restées sans réponse, le chancelier, pour forcer la France à une déclaration de guerre, ne recula pas devant de véritables attentats au droit des gens. C'est ainsi que le commissaire français à la gare de Pagny sur Moselle, M. Schnœbelé, fut, le 20 avril 1887, attiré dans un guet-apens sur le territoire allemand par le commissaire allemand Gautsch, arrêté par deux agents de police déguisés en ouvriers et emmené à Metz.


Bismarck. D'après une photographie.

A l'encontre du chancelier de fer, Guillaume II, tout en continuant à armer à outrance, affecta d'observer dans ses relations avec la France la correction la plus absolue, espérant peut-être lui faire ainsi oublier la blessure qu'elle portait au flanc depuis la perte de l'Alsace-Lorraine. De fait, insensiblement les rapports entre les deux

nations devinrent beaucoup moins tendus. En 1895, lors de l'inauguration du canal de Kiel, qui unit la mer Baltique à la mer du Nord, la France ne crut pouvoir décliner l'invitation que lui avait adressée l'empereur, comme aux autres puissances, d'assister aux fêtes données à cette occasion.

Le Kulturkampf. — Il y avait en Allemagne même un prétendu ennemi que Bismarck détestait presque à l'égal de la France : c'était le catholicisme. Le chancelier, comme protestant, avait une haine instinctive du catholicisme. En outre, il voyait de mauvais œil l'indépendance du clergé et son immense crédit sur les fidèles. Il commença par expulser les jésuites et les autres Ordres religieux comme affiliés aux jésuites; puis il fit voter les *lois de mai*, très oppressives pour le clergé (1873) : interdiction de l'enseignement aux congrégations religieuses; défense de tenir compte de l'excommunication lancée par le pape ou par les évêques; séminaires mis sous la surveillance de l'État; obligation pour les clercs de passer trois ans dans les Universités officielles et de subir un examen devant les juges de l'État avant leur sacerdoce, etc.

Le chancelier trouva dans le clergé d'Allemagne une résistance inattendue. Encouragés par le pape Pie IX, les évêques, loin de reconnaître les lois de mai, protestèrent d'une commune voix avec vigueur. Le chancelier alors se lança dans la persécution ouverte. L'archevêque de Posen, Ledochowski, le prince-évêque de Breslau et d'autres prélats furent frappés de grosses amendes, emprisonnés ou internés dans des forteresses. En même temps, le ministre accrédité près le Saint-Siège fut rappelé.

En inaugurant le Kulturkampf, *la lutte de la civilisation contre le passé,* Bismarck s'était hautement vanté d'avoir le dernier mot. « Nous n'irons pas à Canossa! » s'était-il écrié en faisant allusion à la grande humiliation subie au moyen âge par l'empereur Henri IV devant saint Grégoire VII pour conserver sa couronne. Le chancelier alla à Canossa plus tôt qu'il ne pensait. Dès 1878,

il prenait prétexte de la mort de Pie IX pour adoucir ses rigueurs, et, en 1881, il proposait lui-même la revision, sinon le retrait des *lois de mai*, qui toutes peu, à peu, ont été les unes après les autres rapportées.

Le socialisme. — Ce qui obligeait le chancelier au recul, c'était le besoin qu'il avait du *centre* ou parti catholique, dirigé par le célèbre *Windthorst*, surnommé, à cause de sa petite taille et de sa redoutable influence, *la petite Excellence*. Bismarck avait besoin du centre pour faire voter d'importants projets de lois, dont le plus grave et le plus critiqué fut, en 1887, le *septennat militaire*, qui établissait pour sept ans un contingent supplémentaire de près de cinquante mille hommes. Il en avait besoin aussi pour combattre les progrès inquiétants du socialisme.

La pluie des cinq milliards versés par la France après le traité de Francfort, loin de faire éclore le bien-être sur le sol d'Allemagne, lui avait été plutôt funeste. Grâce à la pesante organisation militaire adoptée par le chancelier de fer, l'armée et les travaux de guerre avaient tout absorbé. Mais cette énorme indemnité avait fait illusion au public; il s'était cru riche, et, persuadé que l'or allait couler à flots sur toute l'Allemagne, on s'était lancé à corps perdu dans les entreprises industrielles ou commerciales, et dans les spéculations financières; les usines s'élevaient comme par enchantement, on exploitait les mines, on ouvrait de nouvelles voies ferrées, on canalisait les rivières; les grandes villes, Berlin en premier lieu, se couvraient de constructions luxueuses. Toute cette fièvre de travail aboutit, dès 1873, à des catastrophes. Il fallut arrêter la construction des chemins de fer et des canaux, réduire presque à rien les salaires, ou même sur beaucoup de points fermer les usines. De là d'abord la gêne, puis des grèves, et une agitation terrible dans le monde ouvrier, dont le socialisme fit son profit.

Les progrès du socialisme se manifestèrent par l'élection de nombreux députés aux idées très avancées, comme Bebel et Liebknecht, et aussi par des attentats

répétés non seulement contre le prince de Bismarck et autres grands personnages de l'Empire, mais contre l'empereur Guillaume I[er] lui-même.

Pour dompter le mouvement révolutionnaire, le chancelier de fer recourut à son arme favorite, la terreur. Il put agir à son gré tant que vécut Guillaume I[er]; mais l'empereur Guillaume II, voyant que la répression n'empêchait pas les socialistes de se multiplier, résolut de combattre le socialisme ouvrier en essayant d'en prendre lui-même la direction; et, dans cette vue, il convoqua à Berlin, pour le 15 mars 1890, une Conférence internationale, où la France fut représentée par M. Jules Simon. Profondément blessé de se voir contredit par un souverain de trente ans, le vieux chancelier donna, le 18 mars, sa démission, qui, à la surprise de l'Europe, fut acceptée. Il se retira dans ses bois de Friedrichsruhe, près de Hambourg, où il mourut le 30 juillet 1898, après un long repos grincheux, qu'il n'interrompait que pour faire décocher par sa presse quelque trait venimeux contre l'ingrat empereur.

L'Alsace-Lorraine. — L'agitation socialiste, que ni les rigueurs de Bismarck ni les avances de Guillaume II n'ont pu calmer, est un grave embarras pour le nouvel empire : l'Alsace-Lorraine en est un autre non moins considérable.

Les malheureux habitants de l'Alsace et de la Lorraine avaient protesté, en 1871, contre l'annexion allemande en optant en foule pour la nationalité française. Ceux à qui leurs intérêts ne permettaient pas de quitter leur pays ne devinrent point pour cela Allemands. A chaque élection pour le Reichstag, ils envoyèrent à Berlin, en grande majorité, souvent en totalité, des candidats protestataires. Pour germaniser ce *pays d'Empire,* on employa des mesures rigoureuses sous le gouvernement du général de Manteuffel, plus rigoureuses encore sous celui du prince de Hohenlohe (1885-1894) : saisie des journaux français, interdiction des enseignes françaises, suppression de la langue française dans les écoles, expulsion de tous les indigènes ayant opté pour la natio-

nalité française, interdiction aux Français d'entrer en Alsace-Lorraine sans passeport, condamnations multiples pour cris de *vive la France!* pour exhibitions d'un morceau d'étoffe tricolore, etc. Rien n'y fit : courbée de force sous le joug allemand, l'Alsace-Lorraine demeure française de cœur : fidélité d'autant plus touchante et d'autant plus louable, que depuis quelques années la France ne semble guère la payer de retour.

Progrès économiques de l'Allemagne. — Ni les embarras causés par la résistance de l'Alsace-Lorraine aux tentatives de germanisation, ni ceux plus graves venant du socialisme n'ont empêché l'Allemagne de faire sur le terrain économique les plus remarquables progrès. Les catastrophes financières de 1873 et 1874 furent pour elle une salutaire leçon. On sait la froide et opiniâtre ténacité de l'Allemand. Le premier moment d'étourdissement passé, il se remit au travail avec la même vigueur, mais avec plus de calme et de prudence. Le mouvement des affaires devint plus vif après les luttes de Kulturkampf, et lorsque les socialistes, sans renoncer à leurs rêves, abandonnèrent la propagande par le fait pour se contenter des armes légales. Le gouvernement donnait l'exemple : il reprenait pour son compte les canaux et les chemins de fer que les compagnies particulières n'avaient pu mener à bonne fin ; il creusait le grand canal de Kiel ; il fondait en Afrique des colonies afin d'y verser le trop-plein de la population, qui croît avec une rapidité prodigieuse ; et, pour protéger la marine marchande, il créait une puissante flotte militaire.

Ainsi encouragée, l'initiative privée fit de véritables merveilles. Sans avoir les avantages géographiques ou économiques qui secondent l'essor des autres pays, l'Allemagne a su conquérir en quelques années un rang des plus honorables dans l'agriculture, dans l'industrie, non moins honorable dans le commerce. Sa marine marchande vient en Europe au deuxième rang, immédiatement après celle de l'Angleterre. La prospérité rapide et éclatante de cette marine marchande est à la fois son or-

gueil et son espérance : « L'avenir de l'Allemagne est sur les flots, » dit-elle avec son empereur Guillaume II.

RÉSUMÉ

L'Allemagne s'est constituée en empire en 1871 : empereur toujours prussien, chancelier, Bundesrath et Reichstag. Cet empire est moins allemand que prussien et essentiellement militaire. Il y a eu trois empereurs depuis 1871 : Guillaume Ier (1871-1888), Frédéric III (1888) et Guillaume II. De même trois chanceliers : de Bismarck (1871-1890), de Caprivi (1890-1894) et de Hohenlohe (1894-1900). La politique extérieure des deux derniers chanceliers a été modérée. Celle de Bismarck avait été provocatrice envers la France. Il fut l'auteur de la Triple Alliance (1882). Il échoua cependant dans le Kulturkampf, dans la germanisation de l'Alsace-Lorraine et dans la répression du socialisme. Ses dissentiments avec Guillaume sur le socialisme amenèrent sa brusque disgrâce en 1890. Les embarras intérieurs de l'Allemagne ne l'ont pas empêchée de faire de grands progrès dans le monde économique.

CHAPITRE II

LA RUSSIE AU XIXe SIÈCLE

SOMMAIRE

Le colosse russe. — L'émancipation des serfs. — La persécution en Pologne. — Le nihilisme. — Le panslavisme. — L'alliance franco-russe.

Le colosse russe. — C'est un véritable colosse que l'empire russe, tant par sa population, qui atteint le chiffre énorme de cent vingt millions d'habitants, que par son immense superficie, qui est deux fois supérieure à celle de l'Europe entière. A cheval sur l'Europe et sur l'Asie, il s'étend sans interruption de la Vistule au détroit de Behring, du Caucase à la mer Blanche, des rivages de la Suède aux frontières de la Perse, de l'Afghanistan, de la Chine, et à la mer du Japon. Il domine à la fois dans la mer Baltique, la mer Noire, la mer Caspienne et la mer d'Okhotsk. Un vaste réseau de canaux déjà ancien, d'interminables lignes de chemins de fer

construites pour la plupart de nos jours, relient ses principales villes. Par le Transcaspien*, il peut en quelques jours jeter de grandes armées sur les confins de l'Inde anglaise; par le Transsibérien*, œuvre gigantesque, achevée en 1903 avec des capitaux français, il a mis sa capitale à deux semaines de route de la capitale du Céleste Empire.

Trois empereurs ont présidé aux destinées de l'empire russe dans la seconde moitié du XIXe siècle : *Alexandre II,* qui remplaça, le 2 mars 1855, son père Nicolas Ier, mort subitement au plus fort de la guerre de Crimée, et périt, le 13 mars 1881, victime d'un attentat nihiliste; *Alexandre III,* fils d'Alexandre II, qui, malgré les apparences d'une constitution physique des plus robustes, fut emporté prématurément par une maladie de poitrine dès le 13 novembre 1894; *Nicolas II,* qui prit encore tout jeune la lourde succession de son père Alexandre III, et se trouva presque immédiatement aux prises avec de grandes difficultés tant extérieures qu'intérieures.

Émancipation des serfs (1861). — La destruction de Sébastopol par l'armée anglo-française en 1855 et le désastreux traité de Paris en 1856 portèrent un rude coup au colosse russe. La répercussion en fut retentissante dans tout l'Empire, et les classes instruites en profitèrent pour tenter d'arracher au nouvel empereur des réformes libérales. Des libertés politiques, Alexandre II n'en voulait pas entendre parler plus que son père Nicolas Ier, surnommé pour son inflexible attachement à l'autocratie le « tsar de fer ». Il préféra se rabattre sur une grande réforme sociale et économique, d'ailleurs instamment réclamée par l'opinion, et fit l'*émancipation des serfs*.

Alors qu'il avait depuis plusieurs générations disparu du reste de l'Europe, le servage était encore la condition générale des paysans en Russie. Tous appartenaient ou à l'empereur ou aux boyards, et ne pouvaient rien posséder en propre. Les uns étaient attachés au service personnel de leurs maîtres, les autres vivaient sur les terres soit de la couronne, soit des seigneurs, payant des rede-

vances et acquittant des corvées arbitraires. De nombreuses jacqueries étaient sorties de cet état de choses, et, surtout de 1857 à 1860, maint noble avait vu flamber son château. Pour prévenir de nouveaux désordres, l'empereur, par un oukase du 17 mai 1861, abolit d'un seul coup le servage dans tout l'Empire. Les paysans étaient non seulement *affranchis*, mais encore ils devenaient *propriétaires* : propriétaires du sol presque entier qu'ils cultivaient s'il s'agissait de domaines de la couronne, d'une partie seulement s'il s'agissait de terres nobles. En retour ils devraient payer pendant quarante-neuf ans des annuités à l'État, qui lui-même indemnisait les boyards en papier-monnaie.



Alexandre II.

La persécution en Pologne. — L'émancipation des serfs eut, comme de juste, un grand retentissement et fut l'acte le plus glorieux du règne d'Alexandre II. Cependant sa conduite à l'égard des Polonais semblerait indiquer qu'en publiant l'oukase du 17 mai 1861, le tsar céda moins à un sentiment d'humanité qu'à la nécessité.

La Pologne ne pouvait se résigner à la perte de son indépendance. En 1860, les patriotes firent circuler des pétitions et organisèrent des manifestations pour réclamer la Constitution promise en 1815. Ce fut le signal de

rigueurs inouïes. La troupe tira sur les foules agenouillées dans les églises de Varsovie, parce qu'elles chantaient des cantiques pour l'anniversaire de la naissance de Kosciuszko. Les confiscations, les emprisonnements, les exils en Sibérie, les condamnations capitales tombèrent dru comme grêle : à Varsovie seulement, on fit quinze mille arrestations.

Au milieu de l'exaltation populaire arriva un édit de l'empereur portant que la levée des jeunes conscrits se ferait non plus par tirage au sort, mais sur simple désignation des autorités. C'était l'enrôlement forcé de tout ce qui était robuste et ardent. Une insurrection éclata en janvier 1863, et elle fut suivie d'une lutte acharnée. Les Russes s'en vengèrent par des horreurs qui firent frémir toute l'Europe. La France, l'Angleterre, l'Autriche, hasardèrent de timides observations : Alexandre répondit qu'il était seul maître chez lui, et la Sibérie se peupla de proscrits. Il ne fut même pas permis aux parents de prendre le deuil des victimes que faisaient les souffrances de l'exil ou la hache du bourreau. En même temps il n'était pas d'effort qu'on ne tentât pour arracher aux malheureux Polonais leur nationalité, leur langue et surtout leur religion, source principale de leur vivace patriotisme.

Les nihilistes. — Cette conduite inhumaine d'Alexandre II empêcha la pitié de l'Europe d'aller librement à lui, quand on le vit en butte aux attentats anarchistes.

Les paysans aimaient le czar comme un père; mais les classes cultivées lui en voulaient à mort de ce qu'il refusait les libertés politiques. Sous l'inspiration d'un ancien officier d'artillerie, *Michel Bakounine*, disgracié et envoyé comme simple soldat au Caucase, il se forma en Russie une société terrible, la société des *nihilistes*, ainsi nommés de ce qu'ils affectent de ne croire à *rien*, et aussi de ce qu'ils ne veulent rien laisser subsister de l'ordre social et politique actuel. Les nihilistes firent une propagande active et comptèrent bientôt de nombreux adhérents dans les Universités, dans l'armée,

jusque dans la police et parmi les jeunes étudiantes. Le gouvernement les poursuivit à outrance, dispersa leurs associations, exila les membres les plus influents en Sibérie, força les autres à fuir à l'étranger.

Assassinat d'Alexandre II (1881). — Exaspérés, les nihilistes recoururent à la propagande par le fait, opposèrent à la terreur gouvernementale la terreur révolutionnaire. Le poignard, le poison, l'incendie, les bombes explosibles, tout fut employé et avec un emportement féroce. La personne du tsar surtout fut en butte à la fureur des conspirateurs. En 1879, un nihiliste, Slovief, tira sur Alexandre II cinq coups de revolver; la même année, un autre, Hartmann, essaya de faire sauter le train impérial qui se rendait à Moscou. Le 17 février 1880, une épouvantable explosion au Palais d'hiver tua un grand nombre de gardes, épargnant comme par miracle la famille impériale. Enfin, le 13 mars 1881, l'empereur, atteint par une bombe explosible, eut les deux jambes broyées et expira au bout de quelques instants. On pendit quatre jeunes gens et une jeune fille comme coupables de l'assassinat. Les attentats n'en continuèrent pas moins, et deux fois la vie du nouvel empereur fut menacée. La police réussit enfin à exterminer les conspirateurs ou à les disperser. Mais le feu couve toujours sous la cendre, et l'on en est réduit à redouter à chaque instant quelque nouvel attentat.

Le panslavisme. — Par ses dernières acquisitions, la Russie s'engage de plus en plus à l'est et tend à redevenir en quelque sorte une puissance asiatique. Elle ne le fait pas cependant de son plein gré, car ses aspirations étaient ailleurs, et elle aurait préféré pousser ses agrandissements d'un autre côté, vers les Balkans et au delà. Déjà à la fin du XVIIIe siècle, la célèbre Catherine II, qui ouvrit toute grande aux flottes russes la mer Noire par ses victoires sur les Turcs, avait rêvé de planter son étendard sur les tours de Constantinople. A trois reprises, son petit-fils, Nicolas Ier, essaya, mais en vain, de réaliser ces ambitieux projets. Plus heureux, le fils et successeur de Nicolas, Alexandre II, à la suite

de la guerre turco-russe de 1877, put imposer au sultan Abdul-Hamid, le 3 mars 1878, le traité de *San-Stefano,* qui, exécuté à la lettre, aurait été la fin de la Turquie d'Europe : la Roumanie et la Serbie recouvraient leur pleine indépendance; on promettait à la Grèce et au Monténégro des agrandissements, à la Bosnie et à l'Herzégovine des institutions libérales sous le contrôle de la Russie et de l'Autriche; surtout on érigeait en principauté autonome *, simple vassale de la Turquie, toute la Bulgarie depuis le Danube jusqu'à l'archipel : la nouvelle principauté devait s'organiser sous la protection d'un commissaire russe, assisté d'un corps d'occupation russe de cinquante mille hommes.

Cette fois Alexandre II et son chancelier *Gortschakoff* purent se féliciter d'avoir enfin réalisé leur projet tant caressé du **panslavisme**, qui consistait à faire dans la péninsule des Balkans ce que le prince de Bismarck avait fait en Allemagne, c'est-à-dire à réunir sous la suprématie russe dans un vaste empire toutes les populations *slaves* de la Serbie, de la Bosnie, de l'Herzégovine, du Monténégro, de la Bulgarie, et de se mettre ainsi à deux pas de Constantinople, dont la chute ne pouvait plus tarder. Mais tous deux avaient compté sans la jalousie de l'Angleterre, qui ne voulait à aucun prix voir la Russie maîtresse des Détroits *; sans l'ambition de l'Autriche, qui elle aussi aspirait à devenir une puissance balkanique; sans l'égoïsme du prince de Bismarck, dont l'intérêt était d'éloigner l'Autriche de l'Allemagne en la poussant vers l'est, fût-ce au détriment de son alliée la Russie. Le 13 juillet 1878, les puissances européennes, réunies sous la présidence de Bismarck, remplaçaient le traité de San-Stefano par le traité de *Berlin,* qui confiait l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche seule, limitait la nouvelle principauté de Bulgarie aux Balkans, et mettait son organisation, non plus sous le seul contrôle de la Russie, mais sous le contrôle d'une commission européenne. La Russie se voyait ainsi enlever une bonne part du fruit de sa campagne victorieuse.

L'alliance franco-russe. — Depuis 1863 jusqu'en 1878, le comte de Bismarck, premier ministre de Prusse, et Gortschakoff, chancelier de Russie, marchèrent d'accord la main dans la main. Ils avaient besoin l'un de l'autre : le premier pour faire l'unité allemande, le second pour réaliser son projet de panslavisme. A partir du traité de Berlin, la « grande trahison » du prince de Bismarck détourna la Russie de l'Allemagne, qui avait sacrifié ses intérêts à ceux de l'Allemagne. Toutefois, le tsar Alexandre II conserva personnellement des relations amicales avec son oncle l'empereur Guillaume Ier. De nouvelles intrigues du prince de Bismarck amenèrent la rupture entre l'Allemagne et la Russie. Pour contre-balancer la Triple Alliance formée par l'Allemagne avec l'Autriche et l'Italie, la Russie se rapprocha de la France et fonda avec elle de 1891 à 1893 l'alliance franco-russe, confirmée à plusieurs reprises par son successeur Nicolas II. Tranquille du côté de l'Europe, et renonçant, pour le moment du moins, à ses projets sur la péninsule des Balkans, la Russie se tourna alors vivement du côté de l'Asie. Elle s'y est avancée si loin, qu'une guerre a éclaté dans les premiers jours de 1904 entre elle et le Japon. Cette guerre n'a pas tourné à son avantage.

RÉSUMÉ

Empire immense, à la fois asiatique et européen, la Russie a compté, depuis la mort de Nicolas Ier, trois empereurs : *Alexandre II* (1855-1881), *Alexandre III* (1881-1894) et *Nicolas II*. Alexandre II s'est honoré par l'émancipation des serfs (17 mai 1861), mais il a montré une dureté excessive à l'égard de la Pologne à la suite de l'insurrection de 1863, et son obstination à refuser toute réforme politique a amené la terrible société des *nihilistes*, dont il a été victime. Le même empereur a profité des malheurs de la France en 1870 pour faire annuler en partie le traité de Paris de 1856; mais il a échoué dans ses projets de *panslavisme* sur la péninsule des Balkans, grâce à l'opposition de l'Allemagne, son alliée pourtant. Irrité de cette attitude peu loyale, son successeur, Alexandre III, a conclu alliance avec la France (1891-1893) et s'est rejeté pour ses projets d'agrandissement sur l'Asie. La Russie vient de s'y heurter (1904-1905) au Japon, qui l'a battue sur terre et sur mer.

CHAPITRE III

L'AUTRICHE-HONGRIE DEPUIS 1860

SOMMAIRE

Description de l'État autrichien. — La Constitution de 1867 et le dualisme austro-hongrois. — Politique intérieure de l'Autriche. — Politique intérieure de la Hongrie. — Politique extérieure de l'empire austro-hongrois. — Embarras et périls de la monarchie austro-hongroise.

Description de l'État autrichien. — L'État autrichien présente une véritable image de la tour de Babel. On y trouve réunies toutes les races : des Allemands, des Magyars, des Roumains, des Italiens, des Juifs, et surtout des Slaves, avec de multiples variétés : Tchèques de Bohême et de Moravie, Polonais de Cracovie et de Gallicie, Ruthènes de Gallicie et de Bukowine, Slovaques de Hongrie, Slovènes de Carniole, Jougo-Slaves de Croatie et de Slavonie. Sept à huit langues, sinon plus, y résonnent : l'allemand, le hongrois, le tchèque, le polonais, le ruthène, le roumain, le croate et l'italien. Les catholiques y dominent, et de beaucoup, puisqu'ils sont près de trente millions sur quarante-sept millions d'habitants; mais il y a aussi des luthériens, des calvinistes, des grecs orthodoxes et plus d'un million de Juifs. L'unité géographique laisse autant à désirer : elle est constituée exclusivement par le Danube et ses nombreux affluents, qui encore sont loin d'arroser toutes les provinces de l'Empire.

L'Autriche et la Hongrie. — Pourtant, dans cette agglomération plus ou moins factice de pays divers, on en distingue deux à qui non seulement leur position, mais encore leurs souvenirs historiques donnent une importance particulière. Ce sont l'archiduché d'Autriche, berceau de la puissance des Habsbourg, res-

serré entre les dernières ramifications des Alpes et le plateau de Bohême, et la Hongrie, siège d'un peuple fier et brave entre tous, dans la grande plaine du Danube moyen. Vers ces deux pays, placés côte à côte, semblent converger toutes les autres parties de l'Empire. Vers l'archiduché d'Autriche, tout allemand, la Styrie, allemande et slave; la Carniole, slovène; l'Istrie, slave et italienne; la Dalmatie, slave et italienne; la Carinthie, allemande et slave; la principauté de Salzbourg, toute allemande; le Tyrol, allemand et italien; la Bohême, la Moravie et la Silésie, slaves et allemandes. Vers la Hongrie, essentiellement magyare, mêlée d'éléments slaves, allemands, roumains et juifs, convergent la Gallicie, slave et juive; la Bukowine, slave et roumaine; la Transylvanie, roumaine, avec des éléments magyars et allemands; la Croatie et la Slavonie, toutes slaves.



François-Joseph.

La Constitution de 1867 ou le dualisme austro-hongrois. — Faire vivre en paix sous un même sceptre tant de populations qui, étrangères les unes aux autres par leur race, leur langue, leur religion, leur passé, leurs vœux et leurs intérêts, se jalousent et se détestent mutuellement, fut de tout temps pour la maison de Habsbourg un problème fort délicat. Le plus sage, le

plus simple en apparence serait de leur accorder à toutes une autonomie égale et de remplacer la monarchie autrichienne par une confédération où la direction suprême serait dévolue à l'empereur. Malheureusement, en pratique, cette solution se heurte à des traditions de primauté, à des instincts de commandement, à des haines héréditaires qui poussent les Allemands et les Hongrois à dominer autour d'eux sur les nations plus faibles. Aussi quand après les désastreuses campagnes d'Italie, en 1859, et de Sadowa, en 1866, l'empereur François-Joseph sentit qu'il était urgent de faire quelque chose pour prévenir la dissolution de l'Empire, fortement ébranlé par ces défaites, il recula devant une réforme radicale, et, par la Constitution de 1867, il se contenta de créer le *dualisme austro-hongrois,* qui ne satisfaisait que le plus remuant et le plus hostile de ses peuples.

La Constitution de 1867 substitua à la monarchie autrichienne la monarchie austro-hongroise. D'une façon générale, les pays de l'Empire situés à l'ouest de la petite rivière de la *Leitha* furent rattachés à l'Autriche; ceux situés à l'est furent rattachés à la Hongrie. Empereur d'Autriche, François-Joseph devint roi de Hongrie, et il se fit comme tel couronner en grande pompe à Budapesth avec l'impératrice Elisabeth. Il y eut un Parlement autrichien et un Parlement hongrois. Le Parlement autrichien, siégeant à Vienne, comprenait une Chambre haute, héréditaire ou nommée à vie par l'empereur, et une Chambre de députés, élue par le suffrage restreint, mais assez étendu. Le Parlement hongrois, siégeant à Budapesth, comprenait la Table des magnats, laïques et ecclésiastiques, et la Table des députés, élue par le suffrage restreint. Il y eut de même deux ministères, mais un ministère commun et un Parlement commun furent chargés de régler les questions intéressant les deux États; enfin il y eut deux budgets, mais une seule dette, une seule armée et un seul système de douanes.

Politique intérieure de l'Autriche. — Dans les pays d'Autriche, appelés aussi maintenant *Cisleithanie,*

où l'empereur fait sentir plus directement son influence, la politique du gouvernement, se piquant de libéralisme, parut être une politique de concessions poussées jusqu'aux dernières limites permises. Il y eut égalité complète, pour les droits comme pour les charges, entre toutes les races. La liberté de conscience, proclamée par la Constitution de 1867, fut confirmée par des lois qui mirent sur le même rang tous les cultes, garantirent à chacun l'exercice de sa religion, au besoin même son indifférence religieuse. Le mariage civil, objet de répulsion pour beaucoup, fit son entrée de façon discrète mais légale, et l'enseignement dans les écoles fut déclaré neutre.

Le long ministère *Taaffe* (1879-1893), qui s'appuya sur une majorité faite surtout de catholiques tchèques et polonais, fut sincèrement libéral bien qu'il passât pour ultra-conservateur, ennemi de la liberté de la presse et de la liberté d'association. La grande préoccupation du comte Taaffe fut de gagner les nationalités autres que la nationalité allemande. Il fit construire en Gallicie des voies ferrées très coûteuses, décorées du nom de chemins de fer stratégiques. Dans les pays slaves, il peupla les fonctions publiques d'employés slaves. De l'Université de Prague il fit deux Universités : l'une slave, l'autre allemande. Enfin il décida qu'en Bohême et en Moravie les fonctionnaires devraient répondre au public indifféremment en allemand ou en tchèque. La Gallicie avait déjà pour langue officielle sa langue indigène, le polonais. La grave innovation du comte Taaffe ameuta contre lui les fonctionnaires allemands, obligés de démissionner en foule, parce que la plupart ignoraient le tchèque, et fit pousser les hauts cris au parti libéral du Reichsrath. Une autre mesure bien plus sensible encore au parti libéral, à savoir la refonte totale du système électoral, fut combattue avec tant de vigueur que le comte Taaffe dut se retirer.

Politique intérieure de la Hongrie. — En dépit de l'opposition des Allemands, qui, tout en étant une simple minorité de dix millions et demi sur quarante-

sept millions d'habitants que compte la monarchie austro-hongroise, prétendent faire la loi aux autres nationalités, le gouvernement autrichien a pu, en Cisleithanie, donner maintes fois des preuves d'un vrai libéralisme. En Hongrie, ou Transleithanie, c'est tout autre chose. D'une susceptibilité excessive à l'égard du gouvernement de Vienne, d'une fierté insolente vis-à-vis des Allemands, qu'ils affectent de traiter en étrangers, sinon en ennemis, et dont ils se font gloire d'ignorer à dessein la langue, réclamant hautement pour eux-mêmes, après l'autonomie, l'indépendance complète, les Magyars, en minorité cependant eux aussi dans le royaume de Hongrie, se sont entendus avec le ministère hongrois pour opprimer dans la mesure du possible les nationalités rivées de force à leur suprématie par la Constitution de 1867.

Politique des Hongrois à l'égard des Croates. — Respectant les institutions libérales dont elle jouissait depuis des siècles, la Constitution de 1867 avait conservé à la Croatie, avec laquelle se confond la Slavonie, une autonomie très étendue. Les Croates eurent, comme par le passé, leur gouverneur ou *ban*, leur capitale, *Zagreb, Agram* en allemand, leur Diète, leurs armoiries, leur langue nationale officielle, leurs tribunaux, leurs écoles, leur puissante organisation ecclésiastique. Pour les affaires communes avec la Hongrie, ils furent représentés à la Diète de Buda-Pesth par une délégation de la Diète d'Agram, et dans le gouvernement hongrois par un ministère croate. Les Magyars n'ont pas osé toucher à cette autonomie : ils se souviennent encore de la rude leçon que leur ont donnée en 1848 les vaillants Slaves, et ils savent combien il faudrait peu de chose pour amener un soulèvement général. Une fois cependant ils tentèrent d'affirmer leur suprématie en plaçant sur les bâtiments officiels des cartouches en langue magyare et en langue croate. Aussitôt l'émeute gronda, les cartouches injurieux furent arrachés et remplacés par d'autres exclusivement croates. C'est bien assez pour les Croates d'avoir à subir la vue du drapeau

hongrois, et ils n'ont pas toujours eu la force de le respecter.

Leur politique à l'égard de la Transylvanie. — Obligé de ménager les Croates, le gouvernement hongrois se dédommagea sur les Roumains de Transylvanie. Autrefois grand-duché autonome, la Transylvanie se vit enlever par la Constitution de 1867 le droit de se gouverner elle-même et devint une simple province du royaume de Hongrie. Ce n'était point assez. De 1875 à 1890, le ministère *Tisza*, qui avait succédé au ministère *Andrassy*, et après Tisza, le ministère *Wékerlé*, s'attachèrent par les moyens les plus odieux à détruire la nationalité de ce malheureux pays. Les Transylvains furent traités en vaincus : des lois d'exception mutilèrent ou annulèrent leur droit de suffrage; les indigènes furent systématiquement exclus de toutes les fonctions publiques; on viola leurs libertés municipales; on les persécuta dans leurs écoles, dans leur langue, dans leur religion; bref, on ne négligea rien pour en faire de force de véritables Magyars.

Le procès des Roumains de Transylvanie. — Le fameux procès de mai 1894 montra jusqu'où pouvait aller la tyrannique intolérance des Magyars. Fatigués d'être malmenés comme des parias, les Transylvains avaient dépêché quelques-uns de leurs compatriotes à Vienne, avec mission de remettre à l'empereur un mémoire où étaient exposés leurs sujets de plaintes; et, l'empereur n'ayant pas osé les recevoir, les envoyés avaient rendu public le mémoire (mars 1892). Pour ce *crime de haute trahison,* les auteurs du mémoire furent traduits en justice et condamnés à des peines variant de huit mois à cinq ans de prison.

Rarement procès fut mené d'une façon plus scandaleuse : le jury fut composé exclusivement de Magyars qui ne comprenaient pas le roumain; on ne permit pas aux accusés de se défendre dans leur propre langue; leurs juges n'eurent point honte en plein tribunal de les injurier et de les menacer. On comprend quelles haines terribles s'amassent dans le

cœur des Transylvains, qui, ne comptant plus sur l'intervention impériale pour leur faire rendre justice, en sont réduits à souhaiter une révolution qui les rejettera dans les bras de leurs frères du royaume de Roumanie.

Politique extérieure de l'empire austro-hongrois. — En 1870, sous l'influence du chancelier *de Beust*, l'Autriche parut un moment disposée à soutenir la France contre la Prusse : c'était pour elle un moyen de reprendre sa revanche de Sadowa. Mais les premiers revers de nos armes affaiblirent promptement ces velléités belliqueuses, et le désastre de Sedan les fit disparaître complètement. Le baron hongrois *Andrassy*, qui prit le ministère des affaires étrangères après la retraite du comte de Beust en 1871, se donna même comme règle de lier la politique extérieure de l'Autriche à la politique du prince de Bismarck. Andrassy travailla d'abord à faire conclure entre François-Joseph d'Autriche, Guillaume Ier d'Allemagne et Alexandre II de Russie, ce qu'on a appelé l'*Alliance des trois empereurs*. Puis, la Russie s'étant détachée de l'Allemagne à la suite du traité de Berlin en 1878, il noua la *Triple Alliance* entre l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie.

Cette politique ne contenta pas tout le monde dans la monarchie austro-hongroise : les Tchèques en particulier et les Hongrois eux-mêmes protestèrent contre elle en manifestant à diverses reprises leurs sympathies pour la France. Ce ne fut pas non plus, on peut le croire, sans tristesse que François-Joseph consentit ainsi à oublier le passé et à mettre la main de l'Autriche dans celles des deux puissances qui lui avaient fait le plus de mal. Mais, avec la sécurité pour le présent, l'empereur trouvait dans ce rapprochement des espérances d'agrandissement du côté des régions balkaniques.

Occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche (1878). — L'alliance avec l'Allemagne valut à l'Autriche dès 1878, par le traité de Berlin, l'administration des provinces turques de Bosnie et d'Herzégovine. C'était une annexion déguisée. Cette an-

nexion, fort mal vue de la Russie, ainsi que de ses alliés, le Monténégro et la Serbie, fut acceptée avec enthousiasme par les chrétiens des deux provinces, catholiques ou grecs orthodoxes, parce qu'elle les délivrait d'un joug abhorré; mais il fallut l'imposer de vive force aux musulmans. La résistance fut très vive surtout à *Serajevo,* capitale de la Bosnie, où les musulmans formaient une grosse majorité : quinze mille sur vingt-six mille habitants. Le commandant de l'armée d'occupation, le général Philippovitch, dut enlever dans une lutte sanglante une à une les rues de la ville et ne réussit à dompter les insurgés qu'en lançant sur eux des obus incendiaires (août 1878). Trois ans après, les Autrichiens ayant voulu soumettre les annexés au service militaire, ce fut le signal d'une insurrection qui, grâce à la nature du sol, très accidenté, aux secours venus sournoisement du Monténégro, de la Serbie et de la Russie, tint en échec toute une année les troupes impériales. Quand ils ne purent plus tenir, les musulmans émigrèrent en foule pour ne pas subir la loi des *infidèles.*

Depuis 1882, la paix en Bosnie et en Herzégovine n'a pas été troublée. Ce résultat est dû en grande partie à l'administration habile, bienveillante, de l'Autriche, attentive à respecter scrupuleusement les libertés municipales, confessionnelles ou autres, des annexés. Des améliorations fort importantes ont été faites : on a construit en particulier, à grands frais, des chemins de fer pour relier les villes des deux provinces au réseau austro-hongrois. Dans ce pays, à demi sauvage autrefois, fort pittoresque et fort curieux pour ses paysages, ses mœurs, ses costumes, on voyage aujourd'hui avec autant de sécurité et de confort que dans les pays les plus civilisés.

Embarras et périls de la monarchie austro-hongroise. — Appelée à jouer dans les régions balkaniques un rôle considérable, l'Autriche n'en reste pas moins pour l'intérieur livrée à tous les embarras et à tous les périls. Loin d'être une solution, le dualisme

créé par la Constitution de 1867 n'a fait que compliquer la difficile question des nombreuses nationalités qui obéissent aux Habsbourg. La Bohême, qui fut un royaume autrefois, voudrait le redevenir et avoir son autonomie comme la Hongrie : ne pouvant l'obtenir, les Allemands de Bohême se tournent vers la Prusse, qui les accueillerait avec bonheur, tandis que les Tchèques ou Slaves regardent vers la Russie. Les Slaves de la Croatie frémissent de se voir soumis à ces Hongrois détestés, qu'ils ont combattus et vaincus en 1848; eux aussi aspirent à l'autonomie. Les Roumains de Transylvanie, affreusement tyrannisés par les Magyars, voudraient se réunir à leurs frères du royaume de Roumanie. Les Polonais de Cracovie et de la Gallicie regrettent toujours leur indépendance; les Italiens du Tyrol, de Trieste, de la Dalmatie ont les yeux tournés vers leurs frères d'Italie. Les embarras créés à l'Autriche par ces aspirations diverses ont été accrus par la mort dramatique du fils unique de l'empereur, l'archiduc Rodolphe, de très douteuse mémoire, tué ou suicidé au château de Meyerling le 30 janvier 1889. Tant que François-Joseph vivra, sa grande popularité préviendra le morcellement de la monarchie austro-hongroise; mais, après lui, ce sera probablement la dislocation générale sous son héritier, son neveu, l'archiduc François-Ferdinand.

RÉSUMÉ

La Constitution de 1867 a fait de l'Autriche et de la Hongrie comme deux États distincts obéissant à un même souverain. La politique ministérielle en Autriche ou *Cisleithanie*, s'est inspirée d'idées libérales, sans pouvoir cependant étouffer les aspirations fédéralistes, particulièrement en Bohême. La politique ministérielle en Hongrie a été, au contraire, une politique d'arbitraire et d'oppression; aussi les aspirations fédéralistes sont-elles ardentes en Croatie et en Transylvanie. Pour l'extérieur, l'Autriche a marché d'accord d'abord avec l'Allemagne et la Russie; puis, à partir de 1878, avec l'Allemagne et l'Italie. Son rapprochement de l'Allemagne lui a valu, au traité de Berlin en 1878, l'administration, c'est-à-dire l'annexion déguisée de la Bosnie et de l'Herzégovine.

CHAPITRE IV

LE ROYAUME D'ITALIE

SOMMAIRE

La Constitution italienne. — La loi des garanties. — Mort de Victor-Emmanuel II. — Politique ambitieuse de l'Italie sous Humbert I[er]. — Ses échecs en Érythrée et en Abyssinie. — La misère en Italie. — Politique modérée de Victor-Emmanuel III.

La Constitution italienne. — L'unité italienne avait été achevée en 1870 par l'occupation de Rome, où les Piémontais firent entrer leurs troupes dès que les soldats français eurent quitté la ville éternelle pour venir au secours de la patrie menacée par l'Allemagne. Le *Statut piémontais* de 1848 se trouva alors étendu à la péninsule entière. Le statut établissait la monarchie constitutionnelle avec un roi, un Sénat nommé par le roi, et une Chambre des députés élue par les Italiens sachant non seulement lire et écrire, ce qui est rare dans les campagnes, mais encore payant quarante francs d'impôts.

En 1882, le Parlement vota une légère réforme de la loi électorale : le cens exigé de tout électeur fut abaissé de quarante francs à dix-neuf francs quatre-vingts centimes, mais on maintint l'obligation de savoir lire et écrire ; ce qui laisse l'Italie bien loin encore du suffrage universel.

La loi des garanties. — Le jeune royaume avait un vice essentiel, celui même de son origine. Il ne pouvait se faire illusion sur les sentiments des catholiques du monde entier, et il savait que beaucoup ne lui pardonnaient pas d'avoir installé par la force sa capitale dans la ville des papes. Aussi, pour essayer de les rassurer, le Parlement vota-t-il dès le 13 mai 1871 la loi *des garanties*, qui assurait au Souverain Pontife

l'inviolabilité de sa personne, le libre exercice de sa souveraineté spirituelle, l'usage en pleine indépendance du palais du Vatican, de la basilique de Saint-Pierre, du palais et de l'église de Saint-Jean de Latran, avec une liste civile de trois millions de francs.

Accepter la loi des garanties, c'était pour Pie IX reconnaître la spoliation dont il avait été victime. Loin de le faire, le vénéré Pontife excommunia les envahisseurs de Rome, se déclara moralement prisonnier dans le Vatican, d'où il ne voulut jamais sortir, et se condamna à vivre uniquement des aumônes de la chrétienté. Le temps n'a pas amélioré les relations entre le Vatican et le Quirinal. En 1903, seul de tous les gouvernements de l'Europe, le gouvernement italien n'a reçu communication officielle ni de la mort de Léon XIII ni de l'avènement de son successeur Pie X.

Mort de Victor-Emmanuel II. — Des deux principaux auteurs italiens, encore survivants en 1870, de l'unité italienne, l'un, le roi Victor-Emmanuel II, mourut, après une courte maladie, le 9 janvier 1878, à Rome, où il se trouvait simplement de passage, n'aimant pas à y séjourner, comme s'il pressentait que cette ville lui serait fatale ; l'autre, Garibaldi, s'éteignit, le 3 juin 1882, dans son île favorite de Caprera, où il voulut que son cadavre fût brûlé sur un bûcher à la manière des héros antiques.



Humbert Ier.

Politique ambitieuse de l'Italie moderne. —

Sous Victor-Emmanuel, la politique italienne avait été modérée. Sous son fils *Humbert,* l'Italie fut prise de la folie des grandeurs. Elle mit sur pied une nombreuse armée, se créa de toutes pièces une marine, acheta de puissants cuirassés, puis sollicita l'honneur d'entrer dans l'alliance faite par l'Allemagne et l'Autriche. Ainsi fut réalisée la *Triple Alliance,* œuvre surtout de l'ambassadeur d'Italie à Vienne, le comte de Robilant, dont les sympathies et les admirations pour le prince de Bismarck furent épousées avec transport par un ancien volontaire garibaldien devenu premier ministre en 1887, le trop fameux Sicilien *Crispi.*

S'allier à l'Allemagne, c'était se déclarer l'ennemi de la France. Pour bien montrer la reconnaissance qu'il gardait à la France de ses anciens services, le comte de Robilant, devenu ministre des affaires étrangères, dénonça en 1886, au risque de ruiner son pays, le traité de commerce entre la France et l'Italie; de son côté, Crispi ameuta ses journaux et les populations elles-mêmes contre les Français, sur qui coulèrent à flots les outrages et les provocations.

La colonie de l'Érythrée et l'Abyssinie. — Comme le chancelier de fer affectait de tenir en médiocre estime les forces militaires de sa nouvelle alliée, Crispi voulut lui prouver que l'Italie était capable de faire *quelque chose,* et il se lança dans les conquêtes coloniales.


Ménélick.

Les Italiens avaient occupé en 1885 le port de *Massaouah,* sur le rivage abyssin de la mer Rouge, et une étendue de côtes de mille kilomètres, qu'ils appelèrent l'*Érythrée.* En 1889, le comte Anto-

nelli avait signé avec le *négus,* ou empereur d'Abyssinie, *Ménélick,* un traité d'alliance dit d'*Ucciali*. Par un adroit subterfuge, cette alliance, dans la traduction de l'amhara en italien, se transforma en protectorat. Dans une lettre adressée au roi Humbert, Ménélick protesta contre la mauvaise foi du traducteur, et déclara fièrement qu'il n'était le vassal de personne (1890). Après plusieurs années de négociations, Crispi, irrité de se voir tenir en échec par cet empereur noir, résolut de faire la conquête de toute l'Abyssinie.

Un ancien garibaldien, le général Baratieri, fut chargé de l'expédition. Homme vieilli dans les combats, le grand Baratieri, *il nostro Baratieri,* comme disaient les Italiens, ne devait faire qu'une bouchée des Abyssins. En effet, il pénétra sans résistance dans l'intérieur du pays jusqu'à la ville de *Makallé,* où il laissa une forte garnison sous les ordres du major Galliano. Mais pendant que Baratieri revenait pour se ravitailler à Massaouah, le major Toselli, laissé sur la frontière méridionale du Tigré, fut subitement attaqué le 7 décembre 1895 par les Choans à *Amba-Alaghi,* perdit deux mille hommes sur deux mille quatre cents, et resta lui-même sur le terrain avec la plupart de ses officiers.

Le désastre d'Adoua (1896). — Cette nouvelle, quoique désagréable, ne fit pas tomber l'ardeur belliqueuse de Crispi. Des renforts furent envoyés en toute hâte. Ménélick, de son côté, rassemblait cent mille hommes d'excellentes troupes, si bonnes que les Italiens prétendirent qu'elles avaient été formées par les Français, et venait bloquer dans Makallé le major Galliano. Le major dut se rendre le 25 janvier 1896; il s'était bien défendu, et il obtint des conditions honorables. Ce deuxième revers, que les Italiens essayèrent en vain de transformer en victoire, exaspéra Crispi. Il trouvait que Baratieri, qui avait de vingt à vingt-cinq mille hommes, montrait trop de prudence. Bref, pressé d'avoir une victoire pour étouffer les murmures que sa politique soulevait de toutes parts en Italie,

il finit par le sommer de combattre et de vaincre.

Baratieri obéit et attaqua Ménélick le 1er mars 1896, dans les montagnes d'*Adoua*. Les Italiens y subirent un épouvantable désastre : plus de dix mille furent tués ou faits prisonniers; les canons au nombre de soixante-douze, les drapeaux, la caisse de l'armée, tout fut pris. Parmi les morts étaient les généraux Arimondi et da Bormida; parmi les prisonniers, le général Albertone et le major Galliano, qui subit une mort affreuse pour avoir manqué à sa parole de ne plus combattre les Abyssins. Quant au général Baratieri, il avait fui des premiers et fait sans s'arrêter cent cinquante kilomètres.

La catastrophe d'Adoua culbuta sur-le-champ Crispi (4 mars) et guérit l'Italie de la manie des conquêtes. Le nouveau ministre, di Rudini, demanda la paix. Ménélick, bon prince, l'accorda à des conditions assez douces : les Italiens purent garder l'Erythrée (traité d'*Adis-Abiba*, 26 novembre 1896). Dans cette guerre, l'empereur d'Abyssinie eut la gloire de vaincre ses injustes agresseurs non seulement par les armes, mais encore par la bonne foi et par la générosité; il est vrai que c'est un chrétien fervent, quoique copte schismatique.

La misère en Italie. — Obligé de congédier Crispi, Humbert ne renonça pas pour cela à ses rêves de grandeur. Il persista à tenir sur pied une nombreuse armée, une nombreuse flotte, afin de pouvoir continuer à figurer dans la Triple Alliance. La conséquence de cette politique, blâmée par une foule d'Italiens, fut une affreuse misère dans tout le royaume. La folle dénonciation du traité de commerce franco-italien en 1886 avait ruiné les vignerons de la Sicile et de la Pouille, qui ne pouvaient plus écouler leurs vins. Les impôts écrasants, nécessaires pour équilibrer le budget d'une puissance qui voulait faire plus grand que ne le comportent ses ressources, ruinaient les malheureux paysans, qui, impuissants à satisfaire le fisc, laissaient saisir leurs propriétés. Les populations émigraient en foule de cette terre où l'on mourait de faim.

Des révoltes continuelles éclataient dans les villes. En 1894, une insurrection formidable de paysans siciliens, organisés en *fasci dei lavoratori* (association des travailleurs), nécessita la mobilisation de 40.000 soldats. En 1898, on se battit entre la foule et la troupe dans les rues de Milan, et l'on releva plus de cent morts. Le mécontentement général encourageait les pires espérances révolutionnaires dont le roi Humbert devait finir par être la victime : le 29 juillet 1900, à Monza, il expira sous les coups de l'anarchiste Bresci.

Politique modérée de Victor-Emmanuel III. — Le fils et successeur du malheureux Humbert, *Victor-Emmanuel III*, revint à une politique plus sage et plus modérée. Déjà en 1899, Humbert lui-même avait cherché à renouer amitié avec la France par la conclusion d'un nouveau traité de commerce. Victor-Emmanuel III se rapprocha plus ostensiblement de l'ancienne alliée de l'Italie, sans toutefois renoncer à la Triple Alliance. Des visites entre les deux pays furent échangées. Le roi est même venu en personne à Paris en 1903. Dans la péninsule, des efforts ont été tentés pour améliorer les finances qui sont presque redevenues prospères, et pour soulager la misère des travailleurs; sous ce rapport il reste beaucoup à faire.

Tout danger n'a pas disparu non plus pour la monarchie de la maison de Savoie. Si dans le royaume d'Italie l'unité politique est chose accomplie, il s'en faut que l'unité morale soit aussi avancée. Les provinces du nord, qui n'ont jamais eu beaucoup de sympathie pour les provinces du centre et du sud, se plaignent vivement de leur être sacrifiées et de subir, étant les plus riches, le poids le plus lourd des charges publiques. Là aussi, comme dans les provinces de l'empire austro-hongrois, il y a des aspirations fédéralistes, et même des aspirations républicaines

RÉSUMÉ

Sage sous Victor-Emmanuel II, qui mourut le 9 janvier 1878, l'Italie, sous Humbert, son fils, rompit avec la France, entra dans

la Triple Alliance et se lança, sous le ministère Crispi, dans les aventures coloniales. Elle en fut dégoûtée par la catastrophe d'Adoua (17 mars 1896). Mais elle n'en continua pas moins de jouer à la grande puissance, ce qui, avec une profonde misère, amena de continuels soulèvements. Avec Victor-Emmanuel III, successeur d'Humbert, assassiné le 29 juillet 1900, la politique italienne est revenue à des règles plus sensées. Cependant la persistance de la papauté à ne pas reconnaître les faits accomplis, la misère du peuple qui est toujours grande, les aspirations fédéralistes sinon républicaines des provinces du nord, demeurent autant de causes de faiblesse pour le jeune royaume.

CHAPITRE V

L'ANGLETERRE AU XIXe SIÈCLE

SOMMAIRE

Développement de la prospérité anglaise. — Politique extérieure de l'Angleterre. — Grandes réformes. — Les hommes d'État. — Évolution démocratique. — Tolérance religieuse. — L'Irlande. — Les dernières conquêtes.

Développement de la prospérité anglaise au XIXe siècle. — Pendant près d'un siècle et demi, l'Angleterre ne voyait, chose presque unique dans l'histoire, passer sur le trône que quatre souverains : *Georges III* (1760-1820) ; *Georges IV,* son fils (1820-1830) ; *Guillaume IV,* frère de Georges IV 1830-1837), et *Victoria,* nièce de Guillaume IV (1837-1901). Tous ces règnes ne sont pas recommandables. Mais le fait seul de cette quasi-immobilité du pouvoir suffirait à expliquer le développement prodigieux de l'Angleterre, qui réalisant la devise inscrite sur les boutons de ses artilleurs : *Ubique,* fait flotter son pavillon ou son drapeau sur toutes les mers et sur toutes les terres, inonde le monde entier des produits de son industrie et peut pour sa flotte à vapeur militaire et marchande entrer en lutte avec toutes les flottes et toutes les marines du monde réunies.

Politique extérieure de l'Angleterre. — Dans

la première moitié du XIXe siècle, l'Angleterre s'était trouvée activement mêlée à tous les grands événements politiques et militaires de l'Europe. C'est elle qui avait dirigé toute les guerres de la coalition contre la Révolution et l'Empire, par le premier ministre de Georges III, le fougueux *William Pitt,* dont l'inflexible énergie ne put cependant survivre à la défaite d'Austerlitz. Ses armes avaient rendu définitive la chute de Napoléon dans les plaines de Waterloo. En 1827, l'Angleterre, un peu malgré elle, avait uni sa flotte aux flottes française et russe, pour gagner la bataille de Navarin et assurer l'indépendance de la Grèce. En 1840, le ministre des affaires étrangères, lord Palmerston, dupait la France, entraînait à son insu le reste de l'Europe contre Méhémet-Ali, le contraignait par les armes de restituer tout le fruit de ses victoires et sauvait ainsi la Turquie d'un démembrement. En 1855, elle sauvait pour sa part la Turquie d'un nouveau démembrement par la campagne de Crimée, faite de concert avec la France.


La reine Victoria en 1872, morte le 22 janvier 1901.

Après 1856, l'Angleterre sembla renoncer à un rôle actif pour se retrancher derrière le principe de *non-intervention.* Favorable à l'unité de l'Italie, elle ne donna guère que des encouragements peu coûteux au Piémont en 1859 et en 1860. En 1864, bien que le prince de Galles eût épousé une princesse de Danemark, elle laissa écraser ce vaillant petit pays par la Prusse et l'Autriche. En 1866, elle assista de même impassible à l'écrasement de l'Autriche et de l'Allemagne du nord par la Prusse. Enfin, en 1870, dans nos malheurs de la

guerre franco-allemande, elle nous fit adresser par le premier ministre, M. Gladstone, quelques bonnes paroles, et ce fut tout. L'Angleterre ne parut décidée à sortir de son inaction qu'en 1878, lorsque les victoires de la Russie sur la Turquie firent courir un danger sérieux à ses propres intérêts en Orient.

Grandes réformes de l'Angleterre au XIXe siècle. — D'importantes réformes se sont faites au XIXe siècle en Angleterre, Sous Georges IV, devant les réclamations du grand agitateur irlandais, *O'Connell*, lord Canning prépare le bill de l'*émancipation des catholiques;* Canning étant mort en 1827, dans la force de l'âge et du talent, le duc de Wellington se fait l'héritier, malgré sa répugnance personnelle, de sa noble et libérale politique, et l'émancipation est votée en 1829. Désormais les catholiques sont citoyens, électeurs et éligibles. Sous Guillaume IV, la *grande réforme électorale* de 1832, réorganisant dans un sens juste et libéral tout le vieux système électoral anglais, est faite par lord Grey et lord Russell, malgré la résistance opiniâtre de Wellington, qui y gagne une profonde impopularité.

Les réformes se multiplient sous le long règne de Victoria. En 1842 et en 1846, pour adoucir les rigueurs du *paupérisme,* sir Robert Pell fait établir l'*income-tax,* impôt sur le revenu, et abolir les *corn-laws,* taxes sur les céréales, malgré l'opposition des conservateurs, son parti. En 1849, lord Russell fait supprimer l'*acte de navigation,* établi en 1651 par Cromwell contre les Hollandais et réservant à peu près le monopole du commerce dans les ports anglais aux armateurs anglais. Une loi électorale votée en 1867, sous le cabinet Disraéli ; une autre, votée en 1884, sous le ministère Gladstone, complètent la réforme parlementaire de 1832, et établissent, ou peu s'en faut, le suffrage universel.

Les hommes d'État anglais. — Depuis la révolution de 1688, le régime parlementaire fonctionne en Angleterre, et c'est entre les mains du Parlement que se trouve le pouvoir, le roi ou la reine se bornant à *régner sans gouverner.* Le Parlement, qui comprend la Cham-

bre des Lords, héréditaire, recrutée dans l'aristocratie laïque et ecclésiastique, et la Chambre des Communes, élective, où est représentée surtout la roture, sans exclure cependant l'aristocratie, est partagé en deux camps politiques, vieux de deux siècles : les *tories* ou conservateurs, et les *whigs* ou libéraux. Lord Canning, Wellington, sir Robert Peel, Disraéli, devenu lord Beaconsfield, étaient conservateurs. Lord Grey, lord Russell, lord Palmerston, Gladstone, étaient libéraux.

Whigs ou tories, tous les hommes d'État anglais se sont fait remarquer par leur dévouement à la prospérité de leur patrie, leur attachement à la cause de l'ordre, à la religion, à la monarchie. L'illustre libéral, on pourrait dire *radical,* qui s'est éteint le 19 mai 1898, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, *Gladstone,* surnommé par la voix populaire le grand vieillard, *the great old man,* était un piétiste et un fervent du trône. Aussi repose-t-il, par ordre de la reine Victoria, sous les voûtes de la cathédrale de Westminster, au titre de serviteur insigne du pays, comme son célèbre rival tory Beaconsfield.

Un autre trait qui caractérise la plupart des hommes d'État anglais, c'est la justesse de coup d'œil, la sagesse avec laquelle ils savent voir et accepter les réformes réclamées par l'opinion. Des mesures libérales de la plus haute importance ont été provoquées par des conservateurs, qui n'ont point hésité, dans l'intérêt de la nation, à braver les colères de leur parti et leurs propres répugnances ; ainsi notamment lord Canning pour le bill de l'*émancipation des catholiques,* et sir Robert Peel pour l'abolition des *corn-laws.* C'est en cédant à propos aux réclamations de l'opinion, en devançant même ses désirs légitimes, que les hommes politiques d'Angleterre ont épargné à leur pays les commotions révolutionnaires dont l'Europe a tant souffert au XIXe siècle. Et c'est ainsi qu'insensiblement, sans secousses trop fortes, l'Angleterre, sous des dehors aristocratiques et des airs d'un autre âge, est devenue une nation essentiellement moderne, justement fière de ses libertés.

Évolution démocratique. — On peut même dire que, malgré son Église d'État, sa noblesse titrée et sa Chambre des Lords héréditaire, la nation anglaise est une des plus démocratiques du monde. Cela est absolument vrai depuis les dernières lois qui ont organisé l'administration des *comtés* et celle des *paroisses.*

Les comtés, divisions territoriales égales environ à la moitié de nos départements, étaient jadis gouvernés par des *juges de paix,* qui, outre la justice, s'occupaient de la police et des travaux publics. Nommés par la couronne, choisis par les grands propriétaires, ces juges formaient une institution essentiellement aristocratique. Une loi en 1888 ne leur a laissé que les fonctions judiciaires, et a transféré leurs autres attributions à des *conseils de comtés,* élus par tous ceux qui payent l'impôt, et renouvelables tous les trois ans.

Jadis aussi les paroisses ou communes avaient à leur tête un *conseil de fabrique,* présidé par le ministre de l'Église anglicane, qui subissait lui-même plus ou moins l'influence du seigneur de l'endroit. Une loi en 1894 a limité les conseils de fabrique aux soins du culte et à l'entretien des temples ; elle a confié l'administration de la paroisse à un *conseil de paroisse* élu par l'assemblée de la paroisse, composée de tous les habitants imposés.

Conseils de comtés et conseils de paroisses semblent correspondre à nos conseils généraux et à nos conseils municipaux ; en réalité, ils ne leur ressemblent en rien : ils ont infiniment plus de liberté. Là, point de préfets ou autres agents du pouvoir central pour surveiller, ou plutôt pour tenir dans une étroite tutelle les autorités locales. Soumises à un contrôle lointain, fort peu gênant dans la pratique, ces autorités gèrent comme elles l'entendent les intérêts du comté ou de la paroisse, quittes à rendre compte à leurs électeurs.

Tolérance religieuse. — Un point sur lequel s'est modifiée du tout au tout l'opinion en Angleterre, c'est la question religieuse. L'Église officielle, anglicane, continue à subsister, tout en se rapprochant en beaucoup d'endroits de l'Église catholique pour les cérémo-

nies du culte. Mais l'Église romaine, si abhorrée, si persécutée autrefois, jouit maintenant de la liberté la plus complète : elle a ses temples, ses écoles, ses institutions charitables, qui fonctionnent au grand jour, sous l'œil impartial, plutôt bienveillant, de l'État. Plus de différence pour les droits civils et politiques entre catholiques et anglicans. Des catholiques ont été récemment ministres de la reine, vice-rois des Indes ; le cardinal de Westminster a ses entrées à la Cour. Aussi, surtout depuis le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre par Pie IX en 1850, le catholicisme fait-il de nombreuses conquêtes, en particulier dans les classes riches et éclairées.

L'Irlande. Sa misère. — Il est cependant une injustice criante que l'Angleterre ne s'est pas pressée de réparer : c'est l'iniquité dont l'a rendue solidaire, envers l'Irlande, Cromwell, au XVIIe siècle. Pour les punir de n'avoir pas approuvé le régicide de 1649, Cromwell persécuta affreusement les Irlandais dans leur foi, leurs biens et leurs personnes. L'Irlande est redevenue libre de pratiquer sa foi ; on l'a même, en 1868, sur la proposition de Gladstone, dispensée de payer les ministres anglicans qui pontifiaient à ses frais dans leurs temples déserts (bill de la *desestablished Church*) ; mais on ne lui a pas rendu les biens que lui a volés Cromwell pour les donner à des lords anglais, qui touchent leurs rentes irlandaises sans même jamais paraître une fois en Irlande.

Non seulement les Irlandais n'ont pas recouvré leurs terres, dont les titres authentiques sont conservés soigneusement par l'État lui-même dans le *Trinity College* de Dublin ; mais encore ils n'ont pu obtenir de vivre à des conditions raisonnables, comme tenanciers, sur les domaines de leurs aïeux. La misère qui pèse sur ce pays est inénarrable ; et l'étranger qui a vu défiler dans les rues des grandes villes cette foule en haillons, nu-tête, jambes nues, pieds nus, avec des visages jaunis et tirés par la faim, en conserve pour toujours un souvenir qui l'angoisse comme un hideux cauchemar. Il faut vrai-

ment que le mal soit bien grand pour que cinq millions de malheureux meurent de faim dans une île prodigieusement fertile qui, dans les conditions normales, pourrait nourrir de dix à douze millions d'habitants.

Les projets généreux de Gladstone. — L'Angleterre elle-même a frémi de cette misère; mais le Parlement s'est raidi devant la pitié universelle parce qu'il compte parmi ses membres un bon nombre de détenteurs des terres irlandaises. Sans se dissimuler quelles haines et quelles clameurs il allait soulever contre lui, Gladstone, se jetant avec toute la fougue de son grand cœur à travers les calculs égoïstes de ses collègues du Parlement, résolut de faire rendre justice à l'Irlande. Il commença par faire voter, étant simple député, le bill de la *desestablished Church,* malgré la vive opposition du premier ministre Disraéli (1868). Puis, premier ministre lui-même, il fit, en 1880, établir à Dublin une *Cour agraire,* chargée de régler en dernier ressort les différends entre propriétaires et tenanciers, Cour qui rendit de grands services. Enfin, attaquant le mal dans sa racine même, il proposa, en avril 1886, son fameux *home rule,* qui accordait à l'Irlande, outre les moyens de racheter ses terres, l'*autonomie**.



Gladstone.

Ce hardi projet effraya un certain nombre de libéraux, qui, dominés par *Joë Chamberlain,* célèbre depuis, s'unirent aux conservateurs, dont le chef était lord *Salisbury,* pour former à cette occasion un groupe dit groupe des *unionistes.* Les Communes rejetèrent le *home rule* à la majorité de trente voix, et Gladstone

démissionna. Revenu au pouvoir, l'intrépide vieillard lutta de nouveau avec une étonnante vigueur, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, en faveur de l'Irlande (1894). Cette fois, les Communes votèrent le *home rule;* mais il fut rejeté par la Chambre des Lords. Découragé, dégoûté, Gladstone quitta le pouvoir et la politique. Sa retraite était l'ajournement peut-être indéfini du triomphe de la malheureuse Irlande. Depuis 1895, en effet, le pouvoir a toujours appartenu aux unionistes.

L'agitation irlandaise. — Il va sans dire que la misère affreuse au sein de laquelle agonise l'Irlande, et le déni de justice obstiné de ses maîtres, ont soulevé dans ce pays une agitation profonde. Parmi les Irlandais, les uns ont demandé le triomphe de leur cause à l'agitation légale : ainsi le célèbre fondateur de la *Ligue agraire* (*Land League*), *Parnell*, surnommé *le roi non couronné de l'Irlande,* à cause de l'immense influence qu'il sut prendre sur son pays, quoique protestant; ainsi encore le député *Dillon,* l'auteur du fameux *plan de campagne* qui sert de cri de ralliement aux Irlandais depuis 1886.

D'autres organisèrent l'insurrection, la révolte, et prêchèrent la violence : ainsi les *fenians,* vaste société secrète, qui englobait les Irlandais restés dans leur île et les nombreux Irlandais émigrés au nouveau monde. Le mot d'ordre fut de repousser la force par la force. Quand, guidées par les agents des propriétaires qui n'avaient pu toucher leurs termes, de véritables escouades de policiers venaient jeter brutalement, en plein hiver, hors de leurs misérables chaumières de pauvres familles manquant de tout, elles étaient accueillies par une pluie d'eau bouillante ou de goudron enflammé, et devaient engager de véritables batailles.

Pour venger ces évictions, dont l'épouvantable barbarie restera l'éternelle honte de l'Angleterre, les modérés se contentaient du *boycottage,* curieuse excommunication civile, qui consiste à faire le vide autour de l'huissier ou de l'agent dans les lieux publics tels que restaurants, chemins de fer, bateaux, à lui fermer

les boucheries, les boulangeries ; bref, à lui rendre la vie intolérable par le seul isolement. Quant aux exaltés, ils ne reculaient pas devant les incendies, les coups de couteau et les coups de fusil. Et presque toujours les crimes demeuraient impunis, car toujours une main invisible frappait le délateur.

Les crimes. — Deux assassinats firent particulièrement sensation. De nombreuses évictions avaient signalé l'année 1881, et elles avaient été suivies de nombreux crimes, près de quatre mille cinq cents. Le vice-roi d'Irlande en rejeta la cause sur la Ligue agraire, dont il prononça la dissolution, pendant que le cabinet anglais faisait jeter en prison Parnell et trois autres députés irlandais, suspects « de pratiques de trahison ». Quelques mois après, lord Cavendish et M. Burke, l'un secrétaire d'État pour l'Irlande, l'autre sous-secrétaire, arrivés le 6 mai 1882 à Dublin, tombaient le jour même à sept heures du soir, en plein *Phœnix-Park* (jardin public), à deux pas de la résidence du gouverneur, sous le fer d'assassins. Les meurtriers ne furent connus de la police qu'un an après, et par la dénonciation de l'un d'eux, Carey. Cinq subirent le supplice de la corde. Carey fut gracié comme délateur ; mais il dut s'expatrier, tremblant devant la vengeance qui le poursuivait ; le 20 juillet 1883, il était abattu à coups de revolver par l'Irlandais Patrick O'Donnell sur un paquebot, non loin du cap de Bonne-Espérance.

Espérances d'apaisement. — On ne saurait trop flétrir les nombreux assassinats qui ont souillé la noble cause de l'Irlande ; mais il ne faut pas oublier non plus la lourde responsabilité qui pèse sur ceux dont le cruel et injuste entêtement les a rendus possibles. En ces derniers temps, le Parlement a paru enfin comprendre mieux son devoir. Le 3 août 1903, sur la proposition de la couronne, la Chambre des Lords a voté sans scrutin un projet de loi aux termes duquel l'État sacrifie trois cents millions pour le rachat et la cession immédiate aux paysans de quatre cent mille fermes appartenant aux landlords. Désormais les fermiers de l'île

pourront devenir propriétaires des terres qu'ils tiennent à bail, moyennant le versement d'une rente annuelle au gouvernement. Cette loi agraire améliorera notablement la condition misérable des tenanciers irlandais. Aussi, dans le voyage fait en Irlande à l'occasion de son avènement, le nouveau souverain d'Angleterre, Édouard VII, a-t-il été fortement acclamé.

Dernières conquêtes de l'Angleterre. — Un soulèvement contre les Européens provoqué en 1882 par le colonel *Arabi-pacha* fournit à l'Angleterre l'occasion de s'installer en Égypte. L'installation ne devait être que provisoire, jusqu'à l'extinction des troubles, mais elle est devenue aujourd'hui une véritable prise de possession. Les Égyptiens, tout en regrettant l'élément français, autrefois prépondérant sur les rives du Nil, acceptent sans trop de répugnance la domination anglaise. En ramenant l'ordre dans le pays, les Anglais ont su y faire naître une réelle prospérité, et de plus ils n'ont pas reculé devant de lourds sacrifices pour ramener sous le joug égyptien la Nubie et plusieurs autres provinces du haut Nil révoltées sous la conduite d'un célèbre ermite musulman qui avait pris le titre de *Mahdi,* ou héritier de Mahomet.



Lord Kitchener.

Si l'on peut excuser la conduite des Anglais en Égypte, on ne saurait en dire autant de la guerre aussi injuste

que sauvage qu'ils ont déclarée en 1899 aux héroïques Boers de la petite république du Transvaal dans l'Afrique australe. Il a fallu quatre ans à leurs innombrables armées pour avoir raison d'une poignée de paysans, et encore ne les auraient-ils jamais domptés, si le vainqueur du Mahdi, lord Kitchener, n'avait eu recours à des moyens de dévastation que l'Europe entière a été unanime à flétrir.

RÉSUMÉ

L'Angleterre n'a eu que quatre souverains depuis 1760 : Georges III (1760-1820), Georges IV (1820-1830), Guillaume IV (1830-1837) et Victoria (1837-1901). Activement mêlée à la politique européenne dans la première moitié du XIXe siècle, elle s'est retranchée dans la politique de non-intervention depuis 1856, sauf pendant la guerre turco-russe de 1877. De grandes réformes ont été faites : émancipation des catholiques (1829); première réforme électorale (1832); abolition des taxes sur les céréales (1846); abolition de l'acte de navigation (1849); deuxième et troisième réformes électorales (1867 et 1885); séparation de l'Église et de l'État en Irlande (1868).

Les hommes d'Etat anglais se divisent en *tories :* Canning, Wellington, Robert Peel, Palmerston, Disraéli; et *whigs :* Grey, Russell, Gladstone. Tous ont été dévoués à l'ordre, à la religion, à la monarchie; la plupart ont su faire à propos les réformes nécessaires. L'Angleterre s'honore aujourd'hui par une grande tolérance religieuse; mais elle a tardé à rendre justice à l'Irlande, qui est pour elle un gros embarras. Son influence en Afrique s'est considérablement accrue, depuis qu'elle a occupé l'Égypte en 1882 et conquis le Transvaal en 1902.

CHAPITRE VI

LES PUISSANCES SECONDAIRES AU XIXe SIÈCLE

SOMMAIRE

I. L'ESPAGNE. — Le règne d'Isabelle depuis 1843. — La Révolution de 1868. — Retour des Bourbons et Alphonse XII (1874-1885). — Alphonse XIII (1886). — Les malheurs de l'Espagne.

II. LA TURQUIE ET LES ÉTATS DES BALKANS. — Les massacres

d'Arménie. — Troubles en Serbie et en Bulgarie. — Agrandissements de la Grèce. — La guerre gréco-turque de 1897.

III. LES PETITS ÉTATS DE L'EUROPE. — Belgique, Hollande, Danemark, Suède et Norvège, Suisse, Portugal.

I. — L'Espagne.

Le règne d'Isabelle II depuis 1843. — Comme sa voisine la France, plus peut-être encore, l'Espagne a été, au XIXe siècle, le théâtre de constantes révolutions. La seule différence, c'est qu'au lieu d'être donné par l'élément civil, le signal de l'insurrection y est donné par l'armée : l'Espagne est le pays des *pronunciamentos* ou des révolutions militaires.

Rétablie en 1843, la régente Christine fit, avec le général Narvaez, la Constitution de 1845, moins libérale que celle de 1837. Votée sur le rapport du grand orateur *Donoso Cortès,* la Constitution de 1845 fut la cause de plusieurs insurrections faites par les partisans d'Espartero. Elles furent écrasées.

Cependant la paix n'était point solidement rétablie, et on le vit aux ministères, qui se succédaient avec une effrayante rapidité. Une véritable révolution, qui éclata en 1854, amena le départ de l'Espagne de la reine-mère, le retour au pouvoir d'Espartero et la réunion d'une Constituante. Il est vrai que bientôt après, faisant une contre-révolution, le général O'Donnell força Espartero à donner sa démission, chassa la Constituante et remit en vigueur la Constitution de 1845. Malgré ses services, O'Donnell fut obligé deux fois par des intrigues de cour à donner sa démission. De nouveau premier ministre en 1866, menacé par les républicains, il demanda des pouvoirs extraordinaires. Ce fut le signal d'une insurrection civile et militaire (22 juin 1866). Écrasés par O'Donnell, que secondait le général Serrano, les insurgés virent condamner à mort leurs chefs, Zorilla, Castelar, Sagasta, qui échappèrent au supplice par la fuite. Une troisième fois, O'Donnell fut sacrifié au général

Narvaez par Isabelle, que dominait son entourage, sa *camarilla*.

Révolution de 1868 et fuite d'Isabelle. — Narvaez, en présence des troubles persistants, adopta un système de répression rigoureuse. Ce système, après sa mort (avril 1868), fut continué par Gonzalez Bravo, qui fit expulser le duc de Montpensier et déporta aux îles Canaries quatre généraux, parmi lesquels était Serrano. Une révolution éclata le 19 septembre 1868, dirigée par l'amiral Topete, le général Prim et le général Serrano, que Topete avait ramené de son exil. Isabelle fut obligée de fuir et de passer en France. L'amiral et les deux généraux formèrent un gouvernement provisoire. Les républicains s'agitèrent; mais les Cortès*, élues par le suffrage universel, décrétèrent le rétablissement de la royauté.

On n'était pas d'accord sur les candidats au trône. Les uns tenaient pour le jeune Alphonse, fils d'Isabelle; les autres, pour le duc de Montpensier; d'autres, pour le duc de Madrid, petit-fils de don Carlos; Prim offrit la couronne à un prince de Hohenzollern. Tous furent écartés, et les Cortès, en novembre 1870, proclamèrent roi *Amédée*, duc d'Aoste, deuxième fils de Victor-Emmanuel II. Dégoûté de l'anarchie permanente, Amédée abdiqua le 11 février 1873; et les Cortès, de guerre lasse, proclamèrent la République. Deux présidents, Py y Margall et Castelar, furent usés en moins d'un an, pendant que les provinces, aspirant à remplacer la monarchie espagnole par une simple fédération d'États, se déclaraient indépendantes, et que la guerre civile se compliquait d'une guerre carliste acharnée dans les provinces basques. Les Cortès élurent un troisième président, Salmeron, le 2 janvier 1874; mais, ce jour-là même, un coup d'État les balaya et donna la dictature au maréchal Serrano.

Retour des Bourbons (26 décembre 1874). **Alphonse XII.** — Le maréchal Serrano eut raison des provinces séparatistes; mais, dans le nord, la guerre carliste prit des proportions effroyables. Un nouveau

coup d'État jeta à terre Serrano le 26 décembre 1874, et le général Martinez Campos fit acclamer par les troupes *Alphonse XII*. Le jeune roi fut reconnu par tous, sauf par les carlistes, qui ne déposèrent les armes qu'en février 1876.

Alphonse XII épousa, en 1878, sa cousine *Mercédès*, fille du duc de Montpensier. La jeune princesse mourut au bout de quelques mois. Le roi épousa en secondes noces une archiduchesse d'Autriche, *Marie-Christine*. Mais il mourut prématurément lui-même, le 25 novembre 1885. Sa veuve, enceinte, déclarée régente jusqu'à sa délivrance, mit au monde, le 17 mai 1886, un fils proclamé roi sous le nom d'*Alphonse XIII*.

Les malheurs de l'Espagne. — Depuis lors le pouvoir n'a fait qu'osciller entre les conservateurs, dont le chef était Canovas del Castillo, et les libéraux, dirigés par Sagasta, l'ancien condamné à mort de 1866. Canovas a été tué, étant premier ministre, le 9 août 1897, à Saint-Sébastien, par l'anarchiste italien Angiolillo, Sagasta a repris le pouvoir, et il l'a conservé jusqu'à sa mort arrivée le 7 janvier 1903. L'Espagne n'a point retrouvé la paix ni la prospérité ; tous les malheurs semblent tomber à la fois sur cet infortuné pays : agitation républicaine, agitation carliste, affreux tremblements de terre, inondations dévastatrices, explosion à Santander d'un vaisseau de dynamite faisant des centaines de victimes (novembre 1893) ; attentats répétés des anarchistes, qui en une seule fois, au théâtre *Liceo* de Barcelone, font vingt morts (7 novembre 1893) ; enfin insurrection des Philippines, insurrection de Cuba, où les révoltés, aidés par un climat meurtrier et par les secours clandestins des États-Unis, tinrent en échec cent mille hommes commandés successivement par le maréchal Campos, le général Weyler et le maréchal Blanco. Pour achever le tout, l'Espagne se trouva en 1898 engagée dans une guerre avec les États-Unis; guerre qui commença par un désastre dans les eaux de Manille, qui se continua par un nouveau désastre à Santiago de Cuba, et qui s'acheva par la ruine de ses finances et la perte de

toutes ses colonies. Ce pays ne manque cependant pas de ressources, mais il lui faudrait de l'ordre, et il semble voué à une perpétuelle anarchie.

II. — La Turquie et les États des Balkans.

Les massacres d'Arménie. — La guerre de 1878, qui avait détaché de la Turquie tant de provinces soulevées par sa mauvaise administration, fut une grande leçon perdue pour elle : il y eut toujours autant de désordre, de gaspillage, de vexations dans le gouvernement; par suite, autant de misère, et la misère amena de nouvelles révoltes. Ces révoltes furent l'occasion d'oppressions qui, en Arménie surtout, prirent un caractère de férocité inouïe. On eût dit que le sultan Abdul-Hamid, qu'anime d'ailleurs le vieux fanatisme turc, voulût se venger sur les malheureux chrétiens de ses États du mal que venait de lui faire l'Europe en 1878. Par ses ordres, ou au moins avec sa complicité expresse, les pachas lancèrent sur les populations arméniennes les sauvages Kurdes, qui en firent d'affreux massacres.



Abdul-Hamid.

Pendant les années 1894 et 1895, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, furent sabrés, tués à la baïonnette, empalés, décapités, brûlés vifs et soumis aux plus odieux outrages. Les rapports officiels des consuls

parlent de trente mille morts; mais les correspondances privées portent à plus de cent cinquante mille le nombre des victimes de ces tueries, que suivit une épouvantable famine, car tout avait été pillé, dévasté, brûlé dans le pays. L'Europe assista muette à ces horreurs, ou ne hasarda que de timides remontrances, dont le *sultan rouge* ne tint naturellement aucun compte. Bien plus, on vit dans l'Arménie russe les Cosaques repousser à coups de baïonnette les malheureux qui franchissaient la frontière et les rejeter sous les armes de leurs égorgeurs.

Troubles en Serbie et en Bulgarie. — Les nouveaux États des Balkans ne jouissaient pas eux-mêmes de beaucoup de tranquillité. En Serbie, le roi Milan, qui régnait comme prince depuis 1868, comme roi depuis 1882, devenu fort impopulaire à la suite d'une guerre malheureuse faite en 1885 à la Bulgarie, surtout à la suite de son divorce avec la reine Nathalie, très aimée du peuple, dut abdiquer, le 6 mars 1889, en faveur de son fils, âgé de douze ans, Alexandre Ier. L'ex-roi vint vivre en dissipateur à Paris, d'où il retournait de temps à autre en Serbie pour refaire sa bourse quand elle était vide. Le roi Alexandre lui-même s'aliéna promptement l'esprit de son peuple par son mariage avec une ancienne dame d'honneur de sa mère, *Draga Maschin,* et par l'influence qu'il laissa prendre à cette parvenue dans les affaires publiques. De là un drame affreux qui se déroula dans la nuit du 12 au 13 juin 1903 : des officiers serbes pénétrèrent de force dans le palais royal de Belgrade, demandèrent au roi l'expulsion de Draga, et, sur son refus, le tuèrent, lui et la reine; puis ils firent donner la couronne au prince Pierre, de la maison des Karageorgevitch.

En Bulgarie, le prince Alexandre de Battenberg, vainqueur de Milan, dut lui aussi abdiquer, en septembre 1886, devant l'hostilité de la Russie, qui ne lui pardonnait pas d'avoir réuni la Roumélie à ses États. Pendant un an, la *Sobranié,* Chambre de Bulgarie, fut à la recherche d'un nouveau souverain; enfin, le 7 juillet 1887, le trône fut accepté par le prince Ferdinand de

Saxe-Cobourg, petit-fils de Louis-Philippe par sa mère, Marie-Clémentine d'Orléans. Mais, candidat de l'Allemagne, catholique romain, Ferdinand eut à lutter longtemps contre l'inimitié de la Russie et de la Turquie, et il n'obtint d'être reconnu que le 2 février 1896. Le 15 juillet de l'année précédente, son ancien premier ministre *Stambouloff*, qui, pendant plusieurs années, avait exercé une dictature tyrannique, avait été haché à coups de couteau et laissé râlant sur place, les yeux crevés, le crâne ouvert et les deux mains coupées.

Grèce. Agrandissements territoriaux. — La Grèce, elle aussi, avait eu sa révolution. En 1862, elle avait renversé le roi Othon de Bavière, et l'année suivante elle avait élu roi le prince Georges de Danemark. Ce choix, bien vu de l'Angleterre, valut à la Grèce, la même année (1863), la cession des îles Ioniennes occupées par les Anglais depuis 1815. Sans avoir tiré l'épée, la Grèce, au traité de Berlin (1878), obtint la Thessalie et une partie de l'Épire. Cet agrandissement ne lui suffisait pas. En 1885, elle voulut profiter de l'insurrection rouméliote pour occuper le reste de l'Épire, la Macédoine, la Crète; il fallut les conseils et les menaces de l'Europe pour l'empêcher de prendre les armes.

Une longue suite d'insurrections en Crète (1889-1896), provoquées par les violences turques, l'amena de nouveau à réclamer la Crète. Les Crétois eux-mêmes demandaient leur annexion à la Grèce; les six grandes puissances intervinrent à main armée pour imposer à la Turquie l'autonomie crétoise, pour empêcher les Crétois de se donner à la Grèce et les Grecs d'occuper la Crète. Des mouvements s'étant produits à la Canée, capitale de l'île, en faveur de l'annexion, les escadres européennes n'hésitèrent pas à bombarder la ville, au risque de faire plusieurs victimes dans la population chrétienne inoffensive. Leur présence dans les eaux crétoises n'empêcha point d'ailleurs de nouveaux massacres de chrétiens suivis de représailles.

Guerre entre la Grèce et la Turquie (1897). — Cependant la Macédoine s'agitait aussi; le peuple

d'Athènes força la main au roi Georges, qui déclara la guerre à la Turquie le 18 avril 1897 : c'était pure témérité, car les troupes grecques ne pouvaient se mesurer sur terre avec les soldats turcs, très robustes, très résistants, très braves et formés par des officiers allemands. La Grèce aurait pu faire meilleure figure sur mer, la flotte turque, détruite à Navarin en 1827, n'ayant jamais été réorganisée sérieusement. Mais, chose encore inexpliquée, les Grecs laissèrent dans l'inaction leur flotte et ne combattirent que sur terre. Ils furent promptement écrasés en Thessalie comme en Épire; et, dès le 8 mai, le roi dut implorer la médiation des puissances. Les puissances intervinrent, et par elles fut signé, le 19 septembre, un traité qui rectifiait, à l'avantage des Turcs, les frontières de Thessalie et imposait aux finances grecques, déjà bien obérées, une indemnité de guerre de cent millions.

III. — Les petits Etats d'Europe.

Quelqu'un a dit : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire. » Cette parole est vraie des petits États quand ils savent se contenter de leur situation modeste. C'est le cas actuellement de la Belgique, des Pays-Bas, du Danemark, de la Suède et Norvège et de la Suisse.

La **Belgique**, le pays de l'Europe où la population est le plus dense, jouit d'une grande prospérité et d'une paix relative, malgré de nombreuses agglomérations d'ouvriers mineurs d'ordinaire assez agitées, sous son roi *Léopold II*, qui a succédé à son père Léopold Ier, le 10 décembre 1865. Pendant plusieurs années, le parti libéral, dirigé par Frère-Orban, fit peser, étant au pouvoir, un joug écrasant sur les catholiques. Mais il subit une éclatante défaite aux élections du 10 juin 1884, et il ne s'est pas relevé, bien qu'on ait établi le suffrage universel mitigé en 1893.

Les Pays-Bas. voisins de la Belgique, avec laquelle

ils se confondent géographiquement, jouissent également d'une grande prospérité sous la jeune reine *Wilhelmine,* proclamée reine à l'âge de dix ans, sous la régence de sa mère *Emma,* à la mort de *Guillaume III* son père (23 novembre 1890), qui régnait depuis 1849. L'harmonie la plus parfaite existe aujourd'hui entre protestants et catholiques. A la mort de Guillaume III, le grand-duché de Luxembourg, soumis à la loi salique, a été donné au prince Adolphe, ancien duc de Nassau.

Le **Danemark**, réduit depuis 1864, grâce à la Prusse, à la moitié de la presqu'île sablonneuse du Jutland et à ses îles, n'en semble pas plus malheureux sous le débonnaire *Christian IX,* qui, monté sur le trône en 1863, y conserve les habitudes simples et patriarcales d'une ancienne existence plus que modeste. Christian IX se console de ses pertes territoriales en donnant des rois ou des reines aux cours de l'Europe. Son deuxième fils est roi de Grèce depuis 1863 ; une de ses filles est veuve de l'empereur de Russie, Alexandre III ; une autre a épousé Édouard VII, le roi actuel d'Angleterre.

La **Suède et la Norvège**, réunies avec un gouvernement distinct sous un même roi, *Oscar II,* petit-fils de Bernadotte, monté sur le trône en 1872, exploitent paisiblement leurs nombreuses richesses naturelles et s'enrichissent par le commerce maritime, qu'elles font en grand, ayant une flotte marchande supérieure à la flotte même de la France.

La **Suisse**, un des plus petits pays de l'Europe, en est le plus visité de l'étranger, à cause de ses riantes vallées, de ses pittoresques montagnes et du caractère hospitalier de ses habitants. La paix politique y est encore troublée par les ennemis des libertés cantonales qui voudraient tout centraliser à Berne. Quant à la paix religieuse, un moment très compromise dans quelques cantons, surtout à Genève, par les protestants qui favorisaient la prétendue *vieille Église catholique,* aux dépens des vrais catholiques, elle est aujourd'hui à peu près partout rétablie. La Suisse s'est honorée en prenant l'initiative de plusieurs mesures qui facilitent les

relations internationales, comme l'*Union postale universelle*, ou sauvegardent les droits de l'humanité, comme la *Convention de Genève* pour les blessés.

Un seul parmi les petits États demeurés pacifiques semble faire exception à la prospérité générale. C'est le **Portugal**, où règne depuis 1889 *Charles Ier*, de la maison de Bragance, marié à Marie-Amélie d'Orléans, fille du comte de Paris. Les finances du Portugal ont été longtemps dans un état lamentable, et, pour se délivrer de charges écrasantes, il a tout simplement fait banqueroute, comme la Grèce et la Turquie.

RÉSUMÉ

L'Espagne, profondément troublée même après la chute de l'ambitieux Espartero en 1843, finit par chasser Isabelle II en 1868. Après deux ans de tiraillements, les Cortès proclament roi, en 1870, Amédée, duc d'Aoste, qui abdique en 1873. Les Cortès proclament la République. L'anarchie augmente, se complique de la guerre carliste. On fait trois présidents en un an, Py y Margall, Castelar et Salmeron. Le jour même de l'élection de Salmeron, 2 janvier 1874, un coup d'État investit de la dictature le maréchal Serrano, qui est renversé par un autre coup d'État le 26 décembre suivant. Le général Martinez Campos proclame roi le jeune Alphonse XII, qui meurt le 25 novembre 1885. Son fils posthume, Alphonse XIII, né le 17 mai 1886, est proclamé sous la régence de sa mère Marie-Christine. Tous les malheurs continuent à tomber sur l'Espagne : agitation républicaine, agitation carliste, tremblements de terre, inondations, attentats anarchistes, insurrection des colonies, enfin guerre désastreuse en 1898 avec les États-Unis.

Le sultan Abdul-Hamid se venge du traité de Berlin par d'affreux massacres en Arménie, surtout en 1894 et 1895. L'Europe reste muette. En Serbie, le roi Milan est forcé d'abdiquer, le 6 mars 1889; de même en Bulgarie, le jeune et sympathique prince Alexandre de Battenberg (septembre 1886). Son successeur, Ferdinand de Saxe-Cobourg, élu en 1887, n'est reconnu par la Russie et la Turquie qu'en 1896. Affreux assassinat de Stambouloff, le 12 juillet 1895. Assassinat non moins affreux, le 12 juin 1903, du jeune roi de Serbie, Alexandre Ier.

La Grèce renverse Othon en 1862; élit en 1863 Georges de Danemark, ce qui lui vaut les îles Ioniennes; s'agrandit en 1878 de la Thessalie et d'une partie de l'Épire; réclame la Crète insurgée en 1896; déclare la guerre à la Turquie le 18 avril 1897, et, battue partout, implore la médiation des puissances.

Les plus heureux États de l'Europe sont les petits, qui savent

se contenter de leur médiocrité bien avantageuse à plus d'un égard : la Suisse; la Belgique, où règne depuis 1865 Léopold II; la Hollande, sous Wilhelmine depuis 1890; le Danemark, sous Christian IX depuis 1863; la Suède et Norvège, sous Oscar II depuis 1872. Exception doit être faite pour le Portugal, sous Charles Ier depuis 1889.

CHAPITRE VII

LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

SOMMAIRE

Rapide essor de l'Union américaine. — Ses aspirations. — Sa prospérité. — La guerre de Sécession (1861-1865). — La société américaine.

Rapide essor de l'Union américaine. — Les races espagnole et portugaise se partagent l'Amérique du Sud; la race *anglo-saxonne* s'est emparée de l'Amérique du Nord, où on la rencontre partout, sauf sur les côtes du golfe du Mexique, occupées par la race espagnole, et sur le cours du Saint-Laurent, où domine la race française. Délivrées, dans les premières années du XIXe siècle, du joug de l'Espagne, les républiques de l'Amérique du Sud n'ont su que s'épuiser dans des luttes fratricides. Affranchis du joug de l'Angleterre, les États-Unis de l'Amérique du Nord ont marché à pas de géant dans la voie du progrès.

Leur territoire se bornait, en 1790, aux deux versants des monts Alléghanys qui courent le long de l'océan Atlantique, depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'à la Floride; il s'étend aujourd'hui de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, sur une superficie de plus de neuf millions de kilomètres carrés, presque la superficie de l'Europe. En 1790, les États de l'Union, au nombre de treize, n'avaient qu'une population de quatre millions; aujourd'hui ils sont au nombre de quarante-

cinq, et leur population dépasse soixante-quinze millions d'habitants. Cet énorme accroissement est dû en partie à une immigration constante d'Irlandais et d'Allemands.

Aspiration des États-Unis. — Peu satisfaits de leur prodigieuse extension, les États-Unis aspirent à croître encore. Un de leurs présidents, Monroë (1817-1825), a dit un mot célèbre : « Le continent américain appartient aux Américains seuls. » Cela signifie que l'Europe n'a rien à voir dans la politique intérieure du nouveau monde. Cela signifie aussi que l'Amérique entière, et celle du Sud et celle du Nord, doit un jour appartenir aux États-Unis ; car, pour Monroë, les Américains, c'étaient les seuls citoyens de la grande République.

Les États-Unis ont tout absorbé dans l'Amérique du Nord, à part le Canada. Mais il y a, non loin de leurs côtes, une foule d'îles magnifiques occupées par les puissances européennes. Il leur était dur de n'avoir pu jusqu'à nos jours mettre la main sur aucune. Cuba et Porto-Rico étaient bien à leur convenance, et il paraissait tout naturel de leur appliquer la formule favorite de Monroë, l'Espagne étant une puissance peu redoutable.

C'est là tout le secret de la guerre qu'ils ont déclarée en 1898 à l'Espagne, sous le prétexte que le traitement fait aux Cubains *blessait leur sensibilité* anglo-saxonne. La force brutale a triomphé du droit, et les États-Unis victorieux ont enlevé aux vaincus non seulement Cuba et Porto-Rico, mais encore les Philippines.

Prospérité des États-Unis. — Ce qui donne tant de confiance aux États-Unis, c'est leur prospérité matérielle, qui est en effet extrêmement remarquable. D'un caractère actif, entreprenant, audacieux, favorisés par une législation excessivement libérale, ils exploitent avec un brillant succès les immenses richesses d'un pays neuf, qui ne demandait que des bras pour rendre au centuple ce qu'on lui donnait d'efforts. Les vastes plaines couvertes jadis de forêts ou de hautes herbes impénétrables se sont transformées en riches cultures, dont les produits sont amenés rapidement à la côte par

d'innombrables chemins de fer. Produisant par quantités énormes et à peu de frais, ils inondent l'Europe de leurs blés, de leurs viandes, de leur coton, de leur tabac.

Secondée par d'inépuisables mines de charbon, de fer, de cuivre, de plomb, leur industrie, qui ne recule devant aucune témérité, attentive aussi à se protéger contre l'industrie étrangère par des tarifs de douanes élevés, non seulement ne demande plus rien à l'ancien continent, mais encore lui impose ses articles à cause de leur étonnant bon marché. Leur commerce n'est plus surpassé que par celui de l'Angleterre. Enfin l'exploitation des mines d'or de Californie, qui, depuis 1848, ont donné plus de six milliards; les mines d'argent du Nevada et de l'Utah, les magnifiques nappes souterraines de pétrole de la Pensylvanie, ont jeté dans la circulation des sommes prodigieuses qui ont donné aux affaires un essor inouï.

Bref, les produits de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, les revenus des mines de toute espèce, les constructions de chemins de fer, la spéculation sur les terrains dans les grandes villes qui s'élèvent comme par enchantement, la spéculation sur les grandes constructions de rapport, ont élevé des fortunes colossales qui se chiffrent par centaines de millions de dollars et qui ne se voient qu'aux États-Unis. Sans doute ces fortunes, pour la plupart, n'ont pu s'édifier qu'en faisant autour d'elles d'innombrables ruines, en créant de profondes misères encore peu connues, qui se révéleront un jour et engendreront de terribles rivalités sociales; mais, pour le moment, la prospérité générale fait illusion au public, et il n'est rien que le *pays des dollars* ne soit en droit de se promettre et de tenter.

Origine de la guerre de Sécession. — Cette prospérité et l'existence même de l'Union américaine ont été, il y a quarante ans, gravement compromises par une crise terrible, la *guerre de Sécession*.

Bien que marchant sous le même drapeau, les colons du nord et les colons du sud n'en étaient pas moins di-

visés par de graves causes de dissentiment. Les premiers, d'origine plébéienne, ne voyaient guère dans la vie que l'activité physique et le gain; les seconds, d'origine aristocratique, moins âpres au gain, recherchaient davantage les charmes de la société. Les uns étaient des puritains; les autres, des partisans de l'Église épiscopalienne ou même de l'Église catholique. Les uns, surtout industriels, tenaient pour les tarifs prohibitifs élevés; les autres, essentiellement agricoles, réclamaient le libre échange; les uns étaient pour la centralisation du pouvoir à Washington, les autres défendaient les libertés locales. Enfin les États du nord, qui n'avaient pas besoin d'esclaves, réclamaient l'abolition de l'esclavage dans toute l'étendue des États-Unis; les États du sud, dont les plantations exigeaient les bras des noirs, voulaient conserver l'esclavage, soutenant que la suppression de l'esclavage serait funeste aux esclaves eux-mêmes.

Ce fut la question de l'esclavage qui passionna les esprits. *Abolitionnistes* et *esclavagistes* se firent pendant de longues années une guerre sourde; la rupture éclata en 1860, lors de l'élection comme président d'*Abraham Lincoln,* abolitionniste déclaré.

Les États séparatistes. — Les esclavagistes ne tendaient à rien moins qu'à faire une confédération distincte. Ce fut la *Caroline du Sud* qui donna le signal de la *sécession* (9 décembre 1860). En une année dix autres États suivirent son exemple. Ces onze États élurent, en février 1861, comme président *Jefferson Davis,* qui établit son gouvernement à Richmond, en Virginie. Quatre États du centre, le *Missouri,* le *Delaware,* le *Maryland,* le *Kentucky,* restèrent neutres. Les seize autres étaient nettement abolitionnistes.

Les séparatistes n'avaient qu'une population de huit millions d'habitants, dont la moitié étaient esclaves : les abolitionnistes avaient une population de vingt-trois millions. La supériorité du nombre était donc pour eux ; de même celle de l'argent. Mais, tout occupés de leur industrie, ils avaient complètement négligé la guerre, et

Ils ne purent d'abord mettre sur pied que des armées sans consistance et sans généraux de valeur. Au contraire, les gentilshommes du sud avaient conservé l'habitude des armes; c'étaient eux qui fournissaient à l'armée et à la marine fédérales presque tous leurs officiers. Ces officiers coururent se ranger sous le drapeau sécessionniste. Pour grossir leurs troupes, les États du sud n'hésitèrent pas à donner des armes aux esclaves, et les esclaves, chose qui peut paraître étrange, se battirent avec courage contre ceux qui voulaient les affranchir.

Les opérations de la guerre de Sécession (1861-1865). — Il nous est impossible d'entrer dans les détails de cette guerre épouvantable, qui dura quatre ans, fit un million de victimes dans deux cent cinquante-deux batailles, bouleversa le pays, ruina le commerce des États-Unis et porta leur dette à dix milliards. Commandés par d'habiles généraux, *Beauregard, Jackson, Lee, Johnston,* les troupes des séparatistes remportèrent d'abord de brillants succès, battirent deux fois les fédéraux sur le *Torrent du Taureau* (Bull's Run), pénétrèrent deux fois dans le Maryland et s'avancèrent à une faible distance de Washington. Mais peu à peu les milices fédérales s'accoutumèrent au feu de l'ennemi; des chefs surgirent, comme *Sherman* et *Grant.*

Disposant de ressources inépuisables en hommes et en argent, activement secondé par Sherman, le général Grant coupa les communications des séparatistes avec l'ouest en occupant le cours du Mississipi; il les attaqua ensuite chez eux, dans les Carolines, où il remporta la brillante victoire de *Chattanooga* (27 novembre 1863), envahit la Virginie, y gagna deux batailles à *Pétersbourg* (25 mars et 2 avril 1865), prit Richmond, la capitale des confédérés; enfin cerna les deux armées du Sud et les força successivement à capituler (9 avril 1865). Ce grand succès était la fin de la guerre et le triomphe de la politique de Lincoln, qui venait d'être réélu président. Il n'eut pas le temps de jouir de sa victoire; dès le 14 avril suivant, il fut tué par un fanatique.

Le relèvement des États-Unis. — Un moment étourdis par les pertes immenses de cette lutte fratricide, les Américains se remirent promptement à l'œuvre pour relever les ruines dont ils avaient couvert le sol de la patrie; en peu de temps les traces des guerres civiles furent effacées, et la prospérité reparut, plus brillante que jamais. Un des traits du caractère de l'Américain, c'est l'insouciance avec laquelle il accepte les plus affreuses catastrophes et l'ardeur tranquille qu'il met à réparer les coups de la fortune. Telle ville détruite aujourd'hui par les flammes sort dès le lendemain de ses ruines; tel millionnaire, subitement ruiné, se remet aussitôt à édifier sa fortune.

La société américaine. — En dépit de l'éclat de leur civilisation, les États-Unis nous semblent loin encore de réaliser l'idéal de la vie humaine. Il règne chez eux des idées d'une égalité démocratique presque exagérée; et cependant, dans la vie pratique, un égoïsme féroce dirige tous les actes : c'est la lutte des intérêts sans pitié. Les opulentes maisons jettent l'or à pleines mains pour multiplier les institutions de charité; ces mêmes maisons n'éprouveront aucun scrupule à jeter par un coup de Bourse d'innombrables familles dans la misère.

D'un autre côté, le peuple américain a plus de goût pour la civilisation matérielle que pour la civilisation proprement dite. Les arts et les lettres l'attirent peu en général. Ses goûts peuvent paraître bizarres : il aime moins le beau que le colossal, les ponts gigantesques ou les maisons à quatorze étages. Son amour de la liberté dégénère facilement en licence : parmi les sectes religieuses toutes libres au même degré, il en est d'infâmes, celle des Mormons, par exemple. Enfin la puissance de l'or est tellement vénérée, qu'elle s'ingère ouvertement dans la justice et dans les élections. Supérieure donc à la vieille Europe pour le progrès matériel, la jeune Amérique n'est pas près de lui enlever le sceptre des arts, des lettres et de l'élévation morale.

RÉSUMÉ

Les États-Unis ont pris au XIXe siècle une extension extraordinaire et jouissent d'une remarquable prospérité, bien que déchirés pendant quatre ans (1861-1865) par la terrible guerre de Sécession; mais leur civilisation est plus matérielle que morale. Ils se sont, en 1898, donné le tort de déclarer une guerre manifestement injuste à l'Espagne, pour lui arracher Cuba et Porto-Rico, qu'ils revendiquaient en vertu de la doctrine de *Monroë*, président de 1817 à 1825 : l'*Amérique aux Américains.*

CHAPITRE VIII

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE A LA FIN DU XIXe SIÈCLE

SOMMAIRE

Grandes découvertes modernes. — Grands travaux publics. — Armes de guerre. — Industrie, commerce, agriculture. — Le péril américain. — Les voies de communication internationales. — Les câbles sous-marins. — Les grands ports du monde. — Les expositions universelles.

Notre époque restera remarquable pour le progrès des sciences. Loin de subir le moindre temps d'arrêt, les sciences se développent avec un rare bonheur d'une façon continue; presque chaque jour amène sa nouvelle découverte. Fort brillantes dans la première moitié du XIXe siècle elles le sont plus encore peut-être dans la deuxième moitié de ce même siècle. De plus en plus aussi elles se développent dans *un sens pratique.*

Grandes découvertes modernes. — Pendant que le savant *Delaunay* étudie les mouvements de la terre, le célèbre directeur de l'Observatoire, *Le Verrier*, † 1877, cherche à prévoir les perturbations atmosphériques, et, par les renseignements qu'il transmet aux ports, évite à plus d'un vaisseau le naufrage. Chevreul pousse jusqu'au delà de l'âge de cent ans ses

travaux sur la chimie si utiles à l'industrie. *Magendie, Trousseau, Tardieu, Vulpian,* illustrent la médecine; *Nélaton, Velpeau,* la chirurgie. *Claude Bernard,* † 1878, crée la *physiologie,* science qui étudie les organes de la vie dans leurs fonctions mêmes. Le physicien anglais *Wheatstone* imagine le télégraphe à cadran; l'Américain *Morse,* † 1872, le télégraphe écrivant, et *Bonelli,* le télégraphe imprimant. L'Allemand *Ruhmkorff,* † 1877, fabricant d'instruments de physique à Paris, construit la merveilleuse bobine électrique de son nom. Un autre constructeur, *Froment,* emploie l'électricité comme moteur dans une foule de mécanismes. *Marcel Depretz* démontre, par des expériences faites entre Creil et Paris, qu'on peut utiliser l'électricité pour la transmission de force à de grandes distances. On emploie l'électricité aux usages les plus variés, comme éclairage, comme moteur dans les horloges, comme moteur dans les voitures *automobiles,* comme agent dans certaines maladies; on se propose de la substituer à la vapeur dans les locomotives de chemin de fer. La photographie, créée par Niepce et Daguerre, est perfectionnée par *Lipmann,* qui lui fait reproduire les couleurs; *Lumière,* de Lyon, dans le *cinématographe,* lui fait donner l'illusion du mouvement.

Le *téléphone,* imaginé par Philippe *Reiss,* † 1861, perfectionné par l'Américain *Edison,* porte la voix humaine à des distances considérables. Le *phonographe,* imaginé par un simple correcteur d'imprimerie, *Léon Scott,* perfectionné par Edison, l'enregistre. Les chimistes *Sainte-Claire-Deville* et *Debray* découvrent le secret de produire l'*aluminium,* métal d'une extraordinaire légèreté. L'illustre chimiste *Pasteur,* † 1895, fait de savantes études sur la fabrication du vinaigre, de la bière, sur la conservation des vins, sur la maladie des vers à soie, et trouve le *vaccin de la rage,* remède à un mal terrible. Un de ses élèves, *Roux,* trouve le sérum du croup, remède contre une maladie non moins dangereuse. En décembre 1895, *Rœntgen*

découvre le moyen de photographier l'invisible, et par ses *rayons* atteint, à travers les chairs, le squelette humain, découverte fort précieuse pour la chirurgie. Le Français *Branly* et l'Italien *Marconi* imaginent la télégraphie sans fil; M. et Mme *Currie* découvrent le *radium*, qui rayonne sans déperdition aucune de chaleur et de lumière, ce qui renverse toutes les lois de la physique. On invente aussi des explosifs terribles pour la guerre : telle la mélinite, trouvée par *Turpin*. Enfin d'autres savants délaissent la terre pour sonder les profondeurs du ciel, et s'élèvent au-dessus de huit mille mètres. Quelques-uns y perdent la vie, comme *Crocé-Spinelli* et *Sivel*, dans une ascension faite en 1875 avec *Tissandier*.

Grands travaux publics. — Par leur puissance, les machines actuelles, mues soit par la vapeur, soit par l'électricité, soit par l'air comprimé, ont permis aux ingénieurs d'aborder des travaux devant lesquels la science autrefois aurait reculé. Ils ont jeté des ponts sur les bras de mer, comme le pont tubulaire du Menai, entre le pays de Galles et l'île d'Anglesey; le pont de Brooklyn, entre cette ville et New-York, ou sur des vallées d'une profondeur effrayante, comme le pont de *Garabit*, jeté près de Saint-Flour, à une hauteur de cent vingt-quatre mètres. Ils ont percé les montagnes pour y faire passer les chemins de fer : ainsi les Alpes ont été ouvertes entre la France et l'Italie par le tunnel du Mont-Cenis, long de douze kilomètres; entre la Suisse et l'Italie, par le tunnel du Saint-Gothard, long de quatorze kilomètres; entre le Tyrol et la vallée du Rhin, par le tunnel de l'Arlberg, long de dix kilomètres.

Les ingénieurs ont percé de même les isthmes pour unir entre elles les mers : tels le beau canal de Suez, qui évite aux vaisseaux allant en Asie le long détour du cap de Bonne-Espérance; le canal de Corinthe, moins utile et ruineux pour ses actionnaires; le canal de Kiel, si avantageux aux Allemands. Si Panama n'a pu être percé, ce n'est point impuissance de la science, mais manque de probité de la part des entrepreneurs. Les

ingénieurs ont encore relié les continents par des câbles sous-marins télégraphiques. Parfois ils se sont passé de colossales fantaisies, comme la tour Eiffel, à Paris, haute de trois cents mètres, très laide au point de vue de l'art, mais véritable tour de force au point de vue de la science.

Armes de guerre. — Les progrès de la science ont complètement renouvelé les armes de guerre offensives et défensives. La Prusse avait dû sa victoire de 1866 sur l'Autriche à sa stratégie, à sa tactique et à son fusil à aiguille, ou fusil *Dreyse,* se chargeant par la culasse et tirant deux coups par minute. Après le fusil à aiguille prussien vint, en 1870, le fusil français *Chassepot,* bien supérieur; ce qui ne nous empêcha pas d'être battus, parce que nous avions trop négligé notre artillerie et aussi la stratégie et la tactique. Au fusil Chassepot succéda en France, en 1874, le fusil *Gras;* au fusil Dreyse, en Allemagne, en 1884, le fusil *Mauser.* Depuis 1886 l'armée française a le fusil *Lebel,* fusil à répétition qui emploie la poudre sans fumée, permet de brûler quinze cartouches à la minute, porte théoriquement à trois mille mètres, et perce à deux cents mètres une cuirasse en acier. C'est l'engin le plus perfectionné que les hommes aient encore trouvé pour s'entre-détruire.

Même évolution dans le canon. Le canon rayé avait donné, en 1859, la victoire à la France sur l'Autriche. L'Allemagne dut en partie sa victoire de 1871 sur la France au canon *Krupp,* qui était en acier et se chargeait par la culasse; ce canon, le fondeur Krupp l'avait offert à Napoléon III avant de s'adresser à la Prusse, et l'empereur l'avait refusé. En 1878, la France eut un canon supérieur, qui lançait des obus à balles. On vient d'étudier dans notre armée un nouveau canon, qui tire dix coups à la minute, porte à huit kilomètres et lance des projectiles qui se brisent en près de trois cents fragments pouvant faire autant de victimes.

La marine a suivi le mouvement de transformation. Les vieux cuirassés en bois, protégés par un blindage

en fer d'une épaisseur parfois invraisemblable, ont fait place à des cuirassés tout en fer. Et cependant ces énormes et lourdes masses peuvent être éventrées comme une simple barque par les *torpilleurs*, longs petits bateaux en acier d'une extrême légèreté et d'un volume si peu apparent, qu'il faut une grande vigilance pour reconnaître leur approche.

Industrie. — Le remaniement perpétuel des armes et du matériel de guerre, la construction indéfinie de nouvelles voies ferrées, leur entretien seul et leur exploitation, le rôle important que joue actuellement le fer, au défaut du bois, trop cher, dans la plupart des constructions modernes, ont donné une activité incroyable à l'industrie *métallurgique* dans les pays où elle est favorisée par l'existence du minerai de fer ou de mines de houille. En Europe, l'Angleterre, bloc de houille et de fer, vient au premier rang pour la métallurgie. Elle cite avec orgueil ses immenses usines de Londres, de Birmingham, de Sheffield, les villes du fer et de l'acier, ses magnifiques chantiers de constructions navales de Glascow : trop souvent arrivent dans ces usines des commandes françaises. La France cependant possède, elle aussi, de fort importantes usines métallurgiques à Paris, à Saint-Denis, à Creil; elle a un établissement de premier ordre au *Creusot*, ville qui a surgi tout à coup, en 1837, dans une vallée sauvage de Saône-et-Loire, et qui compte aujourd'hui vingt-huit mille âmes. L'Allemagne s'enorgueillit de la fonderie Krupp, à Essen, dans le bassin du Rhin, célèbre comme fonderie de canons, simple forge en 1810, occupant aujourd'hui vingt mille ouvriers.

Les autres industries diverses de la laine, du coton, du chanvre, du lin, des soieries, du sucre de betterave, ont également pris, par suite de la généralisation et du perfectionnement des machines, un développement extraordinaire. L'Angleterre vient au premier rang pour la laine et le coton. La France fait bonne figure avec ses cotonnades de Rouen, ses draps d'Elbeuf et de Louviers; ses innombrables filatures de co-

ton, de lin; ses fabriques de lainages, de toile, de sucre de betterave, qui pullulent dans le département du Nord; ses papeteries d'Angoulême, ses soieries de Lyon, ses porcelaines de Sèvres et de Limoges, ses cristaux de Baccarat, ses articles excessivement variés et très recherchés de Paris. Le travail des étoffes est très remarquable dans les villes prussiennes du Rhin. Quant à la Belgique, où les mines de charbon abondent, ce n'est qu'une immense manufacture des produits les plus divers.

Commerce. — Le développement prodigieux des chemins de fer, les perfectionnements apportés à la navigation à vapeur, la facilité des relations internationales, ont accru naturellement dans des proportions énormes le mouvement commercial. Ici encore, toujours en Europe, le premier rang appartient à l'Angleterre; son commerce extérieur atteint le chiffre de vingt et un milliards. Partout, jusque dans nos ports, sa marine marchande fait une concurrence écrasante à la marine marchande de la France, qui lutte d'ailleurs péniblement avec la marine de l'Allemagne.

Agriculture. — La fabrication des engrais chimiques, la construction des machines à battre, à semer, à sarcler, à faucher, à moissonner, à labourer même, sont de précieux secours pour l'agriculture. Malheureusement ces machines, dont la plupart viennent de Belgique, pays agricole autant qu'industriel, ne sont guère à la portée de la petite propriété, qui, en France du moins, vu l'accroissement continu des impôts, les maladies variées des plantes, la protection insuffisante contre les produits étrangers, ne se trouve point dans une situation fort brillante.

Le péril américain. — Nous n'avons parlé que des principaux États de l'Europe, mais il en est un au nouveau monde qui menace de les dépasser tous pour l'agriculture, l'industrie, le commerce, et de les noyer sous le flot de ses produits ; c'est la république des États-Unis. Le développement des forces économiques des États-Unis fait courir à la vieille Europe un dan-

ger sérieux. Comme remède au *péril américain,* l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, aurait eu, paraît-il, l'idée de provoquer une union douanière européenne qui aurait rétabli contre l'Amérique, par l'élévation des tarifs d'entrée, une sorte de blocus continental. Mais cette idée est impraticable, d'abord parce qu'il est bien difficile de grouper ensemble tant de nations qui ont des intérêts si divers ; ensuite et surtout parce que frapper de droits élevés l'importation américaine, ce serait supprimer la vie à bon marché, irriter ainsi le monde des travailleurs et susciter aux gouvernements les plus graves embarras.

Les voies de communication internationales. — La culture intensive des terres et la fièvre de production industrielle ont eu pour auxiliaire principal, sinon pour cause première, la facilité des échanges, grâce à la multiplication des voies ferrées et des lignes de navigation : il est clair, en effet, que rien ne sert de produire en grand, si les produits, faute de débouchés, doivent rester sur place. Or, aujourd'hui, les chemins de fer, après avoir couvert de leurs innombrables rameaux l'Europe et l'Amérique du Nord, attaquent sur plusieurs points l'Asie et l'Afrique. Quant aux lignes régulières de bateaux à vapeur, elles sillonnent toutes les mers.

Parmi les grandes voies de communication internationales, desservies régulièrement par des chemins de fer et des paquebots en correspondance, on peut citer : 1° la voie de Londres à Khartoum, en Nubie, par Calais, Paris, Lyon, Marseille, Alexandrie, le Caire, Louxor et Assouan : les Anglais ont conçu le projet grandiose de relier le chemin de fer de Khartoum à celui du Cap, sous le nom de *Transafricain,* par le haut Nil et les grands lacs de l'Afrique australe ; 2° la voie de Londres aux mers de Chine, au Japon et aux îles de l'Océanie, par Calais, Paris, Marseille, Port-Saïd, le canal de Suez, la mer Rouge, la mer des Indes et la Cochinchine française ; 3° la voie de Londres au Caucase et au delà par Ostende, Bruxelles, Strasbourg, Lucerne, le tunnel du

Saint-Gothard, Milan, Bologne, Ancône, Brindes, le Pirée, Constantinople, la mer Noire et Batoum; 4° la voie de Londres en Sicile, par Calais, Paris, Mâcon, Chambéry, le tunnel du Mont-Cenis, Turin, Florence, Rome et Naples; 5° la voie de Paris à l'Asie centrale par Nancy, Strasbourg, Munich, Vienne, Belgrade, Sophia, Andrinople, Constantinople, Batoum, Tiflis, la mer Caspienne et le chemin de fer du Transcaspien; 6° la voie de Londres au Cap, par Calais, Paris, Marseille, le canal de Suez, la mer Rouge et Madagascar; 7° de Paris à Pékin par Liège, Cologne, Berlin, Varsovie, Moscou, l'Oural et le Transsibérien; 8° de Paris aux Antilles par Nantes et Saint-Nazaire; 9° de Paris à l'Amérique du Sud par Bordeaux et Pauillac; 10° de Paris à San-Francisco par le Havre, l'océan Atlantique et New-York; 11° de Londres à Sydney, en Australie, par l'océan Atlantique, Halifax, le transcontinental canadien et Vancouver; 12° enfin de Londres à Sydney par les côtes d'Espagne, de l'Afrique occidentale, de l'Amérique du Sud et le détroit de Magellan. Comme la science a toutes les audaces, elle projette de relier le Transcontinental canadien au Transsibérien par-dessus le détroit de Behring, de sorte que le tour du monde qui, il y a un siècle, demandait des années, sera l'affaire de quelques semaines.

Câbles sous-marins. — Les relations internationales ont été grandement facilitées aussi par les câbles sous-marins qui mettent l'Europe en communication avec les extrémités du monde. Plusieurs câbles relient soit la France, soit l'Angleterre au Canada et aux États-Unis : l'un d'eux se prolonge vers les Antilles, longe la côte orientale de l'Amérique du Sud, contourne le cap Horn et remonte le long du Grand Océan jusqu'à l'Amérique centrale. Un câble part de Londres et aboutit en passant par les côtes de l'Afrique occidentale aux côtes du Brésil; un autre va de Londres au Cap en côtoyant l'Afrique occidentale; un autre part de Londres, contourne l'Espagne au détroit de Gibraltar, reçoit dans la Méditerranée des ramifications venant de Marseille,

de Trieste et d'Odessa, s'engage dans la mer Rouge, jette en sortant de cette mer une branche vers l'Afrique australe et Madagascar, pénètre dans la mer des Indes, touche à l'Hindoustan, et se dirige vers le détroit de Malacca, d'où il lance une branche au nord vers la Chine et le Japon, une autre au sud vers l'Australie.

L'immense réseau des câbles télégraphiques sous-marins appartient presque en entier à l'Angleterre. La France ne possède en propre que la ligne partant de Brest pour aboutir, en passant par Saint-Pierre et New-York, aux Antilles et à la Guyane, ainsi que les deux lignes qui relient Marseille à Alger et à Tunis. Ce monopole anglais présente, surtout en temps de guerre, les plus graves dangers. Pour y échapper, la France s'est décidée, ces dernières années, à de très sérieux efforts, en vue de compléter son réseau, et son exemple a été suivi par l'Allemagne.

Les grands ports du monde. — La prospérité d'une nation se juge d'ordinaire au mouvement de ses ports. Pour l'importance maritime nul pays ne peut rivaliser avec l'Angleterre, où l'on compte vingt ports de premier ordre. Sa capitale, Londres, est le plus grand port du monde. Hambourg et New-York se disputent le deuxième rang. Le quatrième est à Anvers, le cinquième à Cardiff, le sixième à Liverpool, le septième à Constantinople, le huitième à Singapour, le neuvième à Marseille et le dixième à Gênes.

Pendant les vingt dernières années le classement des ports au point de vue du commerce a subi des modifications considérables. Ainsi Hambourg, qui jadis était au cinquième rang, s'est élevé au deuxième et serre de près Londres lui-même ; le jour est proche peut-être où, après l'avoir atteint, il le dépassera. Marseille, au contraire, qui, il y a vingt ans, occupait le quatrième rang, est descendu au neuvième, et encore il le dispute péniblement à Gênes : c'est le funeste résultat des grèves perpétuelles qui désolent ce magnifique port de la Méditerranée. Tandis qu'Anvers, Brême, Rotterdam, s'accroissaient rapidement, le Havre et Bordeaux allaient en

décroissance. Le premier, qui lutte péniblement avec la concurrence anglaise, belge et allemande, n'occupe aujourd'hui que le dix-septième rang, et le second, où les gros bâtiments ne peuvent plus aborder, est descendu au cinquante-septième. En Angleterre, un grand port a de même fléchi très sensiblement : Liverpool, qui, en 1880, avait le deuxième rang, n'a plus que le sixième.

Expositions universelles. — L'industrie, l'agriculture, toutes les branches de l'activité humaine sont encouragées par des expositions internationales. L'Angleterre en donna l'idée en 1851. La France suivit en 1855. De nouvelles expositions universelles eurent lieu à Londres en 1862, à Paris en 1867, à Vienne en 1873, à Philadelphie en 1876, à Paris en 1878 et en 1889, à Chicago en 1892, à Paris en 1900. L'Angleterre et d'autres puissances semblent y avoir renoncé, parce que les avantages des expositions universelles n'en compensent pas les frais ni même les dangers, surtout lorsque, comme à Paris, en 1889 et en 1900, elles se transforment en foires mondiales, où d'innombrables foules viennent non pour étudier, mais pour se distraire et s'amuser. On leur préfère les expositions partielles, plus sérieuses et beaucoup plus utiles.

RÉSUMÉ

Le mouvement intellectuel à la fin du XIXe siècle est intense, mais plus remarquable dans les sciences que dans les lettres et dans les arts. Ce que présentent de particulier les sciences, c'est leur but pratique. Aussi se manifestent-elles par de nombreuses découvertes : télégraphe, phonographe, téléphone, mélinite, vaccin de la rage; par de grands travaux : ponts géants, longs tunnels, percement d'isthmes; par le perfectionnement des armes de guerre; par la multiplication des voies ferrées et des lignes de navigation. Leurs progrès ont eu pour conséquence un développement énorme de l'agriculture, de l'industrie et du commerce aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne et en France.

CHAPITRE IX

LES PUISSANCES EUROPÉENNES EN AFRIQUE

SOMMAIRE

L'impérialisme. — Possessions anglaises. — Possessions françaises. — Possessions belges. — Possessions allemandes. — Possessions portugaises. — Possessions italiennes. — Possessions espagnoles. — États indépendants. — La lutte contre la traite.

L'impérialisme. — Obéissant comme à un mot d'ordre, dicté par l'instinct même de la conservation, les grandes puissances, dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle, se sont toutes lancées dans l'*impérialisme;* c'est-à-dire ont cherché à se créer de vastes empires coloniaux, qui serviraient en même temps d'exutoire pour le trop-plein de leur population et de débouchés pour les produits de leur industrie. Elles se sont jetées de préférence sur l'Afrique, continent tout neuf, où l'on trouvait d'immenses régions encore sans maître ou occupées par des populations incapables d'opposer à l'envahisseur une résistance sérieuse.

Pour les possessions africaines, le premier rang est à l'inévitable Angleterre, que l'on est sûr de trouver installée sur toutes les meilleures positions stratégiques ou commerciales et sur toutes les terres les plus fertiles du monde entier. Le deuxième rang est à la France ; le troisième, à la petite Belgique ; le quatrième, à l'Allemagne ; le cinquième, au Portugal ; le sixième, à l'Italie ; le septième enfin, à l'Espagne.

Les possessions anglaises. — Il y a trente ans, les possessions anglaises, dans le continent africain, se bornaient à quelques stations sur la côte de Guinée, à la colonie du Cap, à une partie de la Cafrerie, au Natal et à la terre stérile des Somalis. Les choses ont bien changé depuis. Aujourd'hui elle possède l'Égypte, car

l'occupation de ce pays, faite en 1882 à l'occasion de l'insurrection d'Arabi-pacha, revient, on ne peut se le dissimuler, à une véritable prise de possession. A l'Égypte, ses victoires sur les Derviches, en 1898, ont ajouté l'immense Soudan égyptien, dont elle a reculé, assez arbitrairement, les limites jusqu'aux grands lacs et à l'Ouganda. Sur la limite méridionale de l'Ouganda, l'Angleterre se heurte aux possessions allemandes et belges. Mais son territoire reprend au sud du lac Tanganika et s'étend sans interruption, depuis l'occupation, en 1889, des rives du Zambèze par Cecil Rhodes, et la fin de l'inique guerre du Transvaal, en 1902, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

En outre de ces territoires, l'Angleterre détient à l'ouest de l'Afrique les bouches du Niger et les plus riches parties du bassin nigérien. A l'est, depuis 1890, par convention passée avec l'empereur Guillaume II, elle possède le protectorat exclusif de l'île magnifique de Zanzibar, qui est comme la métropole commerciale et politique de l'Est africain : « Quand on joue de la flûte à Zanzibar, dit un gracieux proverbe arabe, toute l'Afrique des Lacs se met à danser. »

Les possessions françaises. — La France, qui avait de si belles avances sur l'Angleterre, s'est laissé notablement distancer par elle. Cependant elle fait bonne figure en Afrique. Dans le nord, la possession de l'Algérie, dont la conquête commença en 1830, et ne fut complètement achevée qu'en 1856, le protectorat de la Tunisie, acquis en 1881, ne lui assurent pas seulement pour ses colons d'immenses contrées, très fertiles, dites autrefois le *grenier de Rome*, mais en outre lui donnent une situation prépondérante dans le bassin occidental de la Méditerranée. A l'ouest, elle domine dans les grands bassins du Sénégal et du Niger.

Plus bas, sous l'Équateur même, grâce à un énergique explorateur, doublé d'un organisateur émérite, *Savorgnan de Brazza,* la France possède sur les deux rives du Gabon et de l'Ogoué et sur la rive droite du Congo de vastes et riches territoires, qui, par l'Oubanghi, le

grand affluent du Congo, se prolongent, au nord, jusqu'au lac Tchad, à l'est, jusqu'aux approches de la vallée du Nil. Elle devrait être installée sur le Nil même, si, en 1898, elle n'avait pas eu la faiblesse de céder aux convoitises anglaises et de désavouer l'héroïque Marchand, avant l'arrivée des Anglais avait planté le drapeau tricolore, non loin du confluent du Nil et du Bahr-el-Gazal, sur le poste désormais tristement célèbre de *Fashoda*. Enfin, au sud de l'Afrique, nous possédons, depuis 1895, la grande île de Madagascar, dont la colonisation bien conduite peut donner les plus heureux résultats.

Les possessions belges. — C'est une singulière et curieuse histoire que celle de la formation de l'*État libre du Congo*, plus simplement dit *Congo belge*. Le roi des Belges, Léopold II, était convaincu qu'un peuple qui ne sait pas sortir de ses frontières est fatalement voué à la décadence; que cela était vrai particulièrement pour la Belgique, où une population surabondante étouffe entre les limites d'un pays exigu. Mais le roi savait aussi que le Belge ne se lance pas volontiers dans les entreprises lointaines et aventureuses. Il résolut donc de se passer de son peuple, de se créer de son initiative privée, en son nom personnel, une grande colonie, sauf à la passer ensuite à ses sujets quand ils verraient par expérience



Léopold II.

que l'affaire était bonne. Le roi jeta son dévolu sur le Congo.

On était en 1876 : le célèbre Américain Stanley allait achever ses merveilleuses explorations dans l'Afrique équatoriale. Avant qu'il eût dévoilé à l'Europe les secrets de ses découvertes, Léopold réunit en septembre, à Bruxelles, une conférence où figurèrent des voyageurs, des géographes, des hommes politiques d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, de France, d'Autriche, d'Italie, de Russie. Sur la proposition du roi, la conférence vota la création d'une *Association internationale* pour ouvrir à la civilisation les contrées nouvellement découvertes par Stanley. Comme l'explorateur débarquait à Marseille, en janvier 1878, il y trouva deux envoyés du roi, qui lui exposèrent ce qu'on attendait de lui. Stanley promit son concours, et dès l'année suivante il retournait en Afrique, avec cinq steamers, un état-major et une petite armée, pour occuper le bassin du Congo au nom de l'Association internationale.

Au bout de trois ans, d'immenses résultats étaient acquis, lorsque la jalousie de l'Angleterre, l'hostilité de la France et du Portugal, qui avaient sur le bassin du Congo des droits incontestables, mirent en péril l'expédition de Stanley. Elle trouva soudain un puissant protecteur dans l'homme qui faisait alors la loi, le prince de Bismarck, jusque-là fort indifférent aux choses d'outre-mer. Sur la convocation du chancelier, les représentants de quatorze puissances, c'est-à-dire de l'Europe entière, se réunirent le 15 novembre 1884 à Berlin pour régler les affaires du Congo. L'*acte général de Berlin,* fruit de trois mois de délibérations, reconnut formellement l'existence d'un État indépendant du Congo, en stipulant la liberté de la navigation sur le Congo et ses affluents pour les navires de toutes les nationalités.

Le souverain du nouvel État fut naturellement Léopold, qui n'avait pas de concurrent, mais il le fut à titre personnel et non comme roi des Belges. Pure fiction légale, car il est bien entendu qu'à la mort de Léopold la Belgique héritera de cet immense territoire, qui va

du lac Tanganika à l'Atlantique, de l'Oubanghi aux sources du Congo, arrosé par un fleuve magnifique, grossi d'innombrables affluents, qui coulent au milieu de plaines d'une admirable fertilité. Peu à peu les restrictions formulées par l'acte de Berlin sont tombées. L'État libre a cessé d'être une entreprise internationale pour devenir une affaire purement belge.

Les possessions allemandes. — « Je ne suis pas un homme colonial, » disait, en 1870, Bismarck, que son âge, son tempérament et ses goûts ne disposaient nullement aux expéditions lointaines. Peu à peu cependant le développement des ressources économiques de l'Allemagne, l'accroissement rapide de sa population, les réclamations de la presse qui s'indignait que l'Empire se tînt systématiquement à l'écart de la politique coloniale, amenèrent le chancelier à modifier ses idées. L'évolution complète se fit en 1883. En homme qui ne connut jamais les demi-mesures, le prince de Bismarck se lança avec impétuosité dans le courant qui entraînait alors tous les peuples et se promit de faire de l'Allemagne la première puissance africaine.

Il voulut d'abord mettre la main sur la baie de Sainte-Lucie, à l'extrémité du Zoulouland : l'Angleterre en prit ombrage et le fit échouer. Alors il planta son drapeau sur l'océan Atlantique au nord de l'embouchure du fleuve Orange. Son plan, grandiose, était de rejoindre, à travers le Bechuanaland, les frères des Allemands, les Boers, campés à l'autre extrémité de l'Afrique australe, et de créer, entre le Cap et le Zambèze, une grande confédération germano-boer sous la suzeraineté de l'empereur d'Allemagne. Mais l'Angleterre, qui flaira encore le danger, se précipita pour occuper la première le Béchuanaland, et les Allemands, déconfits, durent se contenter d'une grande colonie côtière peu riche d'espérances. Battu sur ce point, le prince de Bismarck se rejeta sur le Congo et encouragea Léopold de Belgique dans son projet de former un grand État indépendant sur les rives de ce fleuve. Le chancelier comptait que Léopold échouerait devant les nombreuses difficultés

de l'entreprise, en particulier devant les difficultés financières, et que, reconnaissant, il lui passerait la main. A sa grande surprise, Léopold eut un plein succès, et les Allemands furent réduits à se contenter du Togo et du Cameroun, que le chancelier s'était ménagés dans le voisinage du Congo, comme base d'opération pour ses entreprises futures.

Déçus au sud et à l'ouest, les Allemands se rabattirent à l'est sur le vaste quadrilatère délimité par la côte de Zanguebar et les grands lacs d'une part, de l'autre, par la frontière portugaise du Mozambique et les confins de l'Abyssinie. Ils y rencontrèrent encore les Anglais, et par le traité du 14 juin 1890, Guillaume II se contenta des territoires situés à l'est des lacs depuis le Zambèze jusqu'aux monts Kilimandjaro, laissant ainsi aux Anglais le champ libre pour les terres beaucoup plus fertiles de l'Ouganda et de l'Équatoria.

En somme, les possessions allemandes sur le continent africain comprennent : l'*Afrique orientale allemande,* sur la côte de Zanguebar; le *Sud-Ouest africain,* au nord de l'embouchure de l'Orange; les territoires de *Togo* et de *Cameroun,* sur le golfe de Guinée, soit un territoire quatre fois grand comme la France. C'est un bel empire colonial pour une puissance qui, il y a trente ans, ne possédait pas un pouce de terre en Afrique; néanmoins on est loin de la supériorité écrasante qu'avait rêvée le prince de Bismarck.

Les possessions portugaises, italiennes et espagnoles. — Le Portugal, l'Italie et l'Espagne font en Afrique assez piteuse figure à côté des puissances dont nous venons de parler. Le Portugal, il est vrai, possède un lot magnifique. Il a sur l'océan Indien, dans la baie Delagoa, Lourenço-Marquez, qui pourrait être le plus beau port du continent. De là son influence s'étend sur toute la côte du Mozambique et sur le cours inférieur du Zambèze. De plus, sur la côte ouest, il possède la province d'Angola qui se prolonge jusqu'au Congo et pénètre fort avant dans l'intérieur. Mais le Portugal est une puissance endormie qui n'a su

tirer presque aucun parti de ses vastes possessions.

L'Italie est fort éveillée au contraire et fort ambitieuse. Elle aurait bien voulu mettre la main sur l'Abyssinie; mais la rude défaite d'Adoua (1er mars 1896) l'a forcée de se contenter de l'Érythrée, longue bande de sable sur la mer Rouge qui n'a qu'une valeur politique et militaire, sans aucune importance économique. Dans le nord de l'Afrique, à défaut de la riche Tunisie qu'elle nous reproche de lui avoir *volée*, elle prendrait volontiers la sablonneuse Tripolitaine. Quant à l'Espagne, son lot, des plus modestes, comprend les îles Canaries dans l'Atlantique et quelques villes sur la côte rocheuse du Maroc baignée par la Méditerranée.

États indépendants de l'Afrique. — Les puissances de l'Europe s'étant partagé l'Afrique, les États indépendants se réduisent aujourd'hui à deux : le Maroc, menacé à la fois par les convoitises rivales de la France et de l'Angleterre, et l'Abyssinie, dont l'empereur Ménélick a su vaillamment défendre son indépendance contre les ambitions italiennes. Si l'on voulait être complet, il faudrait ajouter la minuscule république de Libéria sur la côte de Guinée. Pour la vaste, mais improductive Tripolitaine, elle appartient à la Turquie.

La lutte contre la traite. — Les Européens, en prenant possession du continent noir, l'ont trouvé dévasté par le terrible fléau de la traite. Chaque année, des milliers de malheureux, surtout des femmes et des enfants, soit esclaves, soit libres, étaient brutalement enlevés de leurs villages, poussés comme un vil bétail, au milieu d'atroces souffrances, jusqu'à la côte orientale, puis embarqués pour les contrées asiatiques, où l'esclave est devenu une nécessité des mœurs musulmanes. Le fléau sévissait particulièrement dans le Soudan égyptien, sur le Niger moyen, dans les pays situés à l'est du lac Tchad et sur les Grands Lacs de l'Afrique australe.

Encouragé par le pape Léon XIII, un prélat d'un grand cœur et d'une grande autorité, le cardinal *Lavigerie,* primat d'Afrique, archevêque d'Alger et de Car-

thage, entreprit vers 1888 une vigoureuse campagne anti-esclavagiste, qui rencontra de chaudes sympathies dans toutes les cours de l'Europe. A la suite de cette campagne, le roi des Belges, Léopold II, prit l'initiative d'une conférence internationale pour aviser aux moyens de réprimer la traite des noirs.

Toutes les puissances de l'Europe furent représentées au congrès qui s'ouvrit à Bruxelles le 16 novembre 1889 et se ferma le 2 juillet 1890. Voici, dans leurs grandes lignes, les résolutions prises par le congrès de Bruxelles : Les puissances qui exercent une souveraineté ou un protectorat en Afrique s'engagent à poursuivre graduellement, suivant que les circonstances le permettront, la répression de la traite, chacune dans ses possessions respectives et sous sa direction propre. Les négriers, surpris dans le commerce des esclaves, seront traités suivant le code appliqué aux pirates. L'importation des armes perfectionnées sera interdite dans les régions ravagées par la traite. Chaque puissance fera la visite sévère des navires indigènes qui porteront son pavillon, pour prévenir la contrebande noire.

Quel sera l'effet de ces mesures? Évidemment, tout est subordonné à la sincérité et à la vigilance de chaque puissance européenne. Cependant il est infiniment probable qu'à mesure que l'occupation et l'organisation des territoires deviendront plus sérieuses, que les routes et les chemins de fer se multiplieront, que les noirs apprendront des Européens et des missionnaires à se grouper et à se défendre, le fléau de la traite reculera de plus en plus devant la civilisation, et finira, dans un avenir plus ou moins prochain, par disparaître complètement.

RÉSUMÉ

Au XIXe siècle, l'Afrique a été occupée presque entière par les puissances européennes : l'Angleterre a pris l'Égypte, le Soudan égyptien, tout le cours du Nil jusqu'aux Grands Lacs; et au sud des Grands Lacs, toute l'Afrique méridionale jusqu'au Cap; elle possède de plus les bouches du Niger et les plus riches parties du bassin de ce fleuve. La France a pris l'Algérie, la Tunisie, par

où elle s'étend, à travers le Sahara, jusqu'à la côte de Guinée; elle a en outre une bonne partie du bassin du Congo. La Belgique a jeté son dévolu sur l'immense bassin du Congo. L'Allemagne est réduite à se contenter de l'Afrique orientale allemande, du Sud-Ouest africain et du Cameroun. Le Portugal possède la province d'Angola et le Mozambique; l'Italie, l'Érythrée; et l'Espagne, les Canaries et les présides de la côte du Maroc. Les seuls États indépendants en Afrique aujourd'hui sont le Maroc et l'Abyssinie. Le congrès de Bruxelles (1890) a essayé de réprimer la cruelle traite des noirs.

CHAPITRE X

LES PUISSANCES EUROPÉENNES EN ASIE

SOMMAIRE

Les possessions russes. — Les possessions anglaises. — Les possessions françaises. — Chine et Japon. — La guerre sino-japonaise. — L'insurrection des Boxers.

L'Europe n'a pas réussi à accaparer l'Asie entière, comme elle a fait de l'Afrique; elle n'en possède pas moins environ les trois cinquièmes de son territoire. Si parmi les régions occupées, il en est d'immenses, comme la Sibérie et le Turkestan, qui resteront toujours forcément plus ou moins improductives, d'autres en revanche, comme l'Inde ou l'Indo-Chine, sont les plus fertiles pays du monde. Trois puissances se partagent, ou à peu près, aujourd'hui, les possessions de l'Europe en Asie : ce sont la Russie, l'Angleterre et la France.

Les possessions russes. — La Russie vient au premier rang, mais simplement pour la superficie, et non pour la population, qui est relativement minime, ni pour le rendement des territoires, jusqu'ici assez faible. A elle seule elle occupe les deux cinquièmes de l'Asie. Sa première possession, qui remonte à la fin du XVI[e] siècle, fut la Sibérie, plaine indéfinie, habitable au sud, déserte pour toujours probablement au nord, qui des

monts Ourals s'étend triste et monotone jusqu'au détroit de Behring. Pendant deux cents ans, la Russie, trop occupée à se pousser en Europe au rang des grandes puissances, ne put songer à sortir des frontières de ses possessions asiatiques. Mais au XIXe siècle, devenue un empire adulte et fort, elle résolut de s'annexer deux vastes régions qui, situées l'une à l'ouest, l'autre à l'est de la Sibérie, en semblent le prolongement naturel et lui sont bien supérieures.

La région de l'ouest est celle de la mer Caspienne et du lac d'Aral, où se trouvent bien des sables sans doute, mais aussi d'admirables campagnes et de riantes vallées sur le cours supérieur du Sir-Daria et de l'Amou-Daria. Commencée en 1840, avec l'aide des Kirghiz, alliés, puis bientôt sujets de la Russie, par la conquête de la délicieuse oasis de Khiva, l'occupation du Turkestan et de la Boukharie s'est continuée par la prise de Boukhara, de Tachkend, de Samarcande, de Merv et de Pendjeh. En remontant les rives de l'Amou-Daria, les Russes sont parvenus jusqu'au haut plateau de *Pamir,* le toit ou la coupole du monde, disent les Hindous, qu'ils se sont, en 1895, partagé avec l'Angleterre. Tout en soumettant le territoire, ils construisaient le *Transcaspien :* des trains réguliers circulent aujourd'hui entre la mer Caspienne et Tachkend, au delà de Samarcande, l'ancienne capitale de Tamerlan. La possession de Merv, la *clef des Indes,* assure au commerce russe des débouchés vers le bassin du Gange par l'Afghanistan ; celle du Pamir lui en assure vers la Chine par le Turkestan oriental.

La région orientale à la Sibérie, convoitée par la Russie, était le bassin de l'Amour. Du côté de l'est, la Sibérie aboutissait aux mers de Behring et d'Okhotsk. Ce n'était pas un débouché, ces deux mers étant la plus grande partie de l'année obstruées par les glaces. Il fallait trouver autre chose plus au sud. La Russie commença par enlever sournoisement à la Chine la rive gauche du grand fleuve Amour ; elle se fit ensuite céder tout le littoral qui va des bouches de l'Amour aux fron-

tières de la Corée. Un grand port, *Vladivostok*, fut fondé bien en face de l'empire du Japon. Enfin en 1902, à la suite de l'insurrection des Boxers, sous prétexte de protéger les intérêts de ses nationaux, elle occupa militairement la riche province de Mandchourie. Cette fois le grand but était atteint : par l'occupation de la Mandchourie et de la forte place de Port-Arthur, située à l'extrémité méridionale de cette province, la Russie avait sur les mers libres la porte à laquelle elle aspirait pour ses vastes domaines asiatiques. Mais une guerre malheureuse avec le Japon lui a enlevé en 1905 tous ces avantages.

Les possessions anglaises. — Pour la superficie kilométrique de ses possessions en Asie, l'Angleterre ne saurait rivaliser avec la Russie; mais pour la population, comme pour la richesse, on ne peut établir aucune comparaison; plus de trois cents millions d'habitants contre treize. L'empire britannique aux Indes date de la funeste guerre de Sept ans et du traité de Paris (1763) qui, dans l'Hindoustan, à l'influence française substitua l'influence anglaise. A la fin du XVIII[e] siècle, les Anglais possédaient déjà le Bengale et tout l'Hindoustan au sud des monts Windya, c'est-à-dire un empire de cent trente-cinq millions d'habitants. Leur marche ascendante a continué pendant le XIX[e] siècle. Ne rencontrant devant eux aucun ennemi sérieux, ils se sont avancés à l'ouest jusqu'à la frontière du Béloutchistan, au nord jusqu'à l'Afghanistan, au plateau de Pamir et aux montagnes du Thibet, qu'ils sont en train aujourd'hui d'entamer, englobant ainsi dans leur totalité les immenses bassins de l'Indus et du Gange.

Cela formait déjà un bien bel empire, pas suffisant néanmoins pour l'appétit britannique. Sur la rive gauche du grand fleuve Brahmapoutre végétait un royaume d'une superficie égale à celle de la France, la Birmanie. L'Angleterre commença par rogner profondément sa frontière occidentale, puis, en 1886, après la conquête du Tonkin par nos armes, craignant que la France ne voulût annexer ce territoire à ses domaines, elle se hâta

de la prévenir, déclara sous un prétexte quelconque la guerre au roi Thibo, le vainquit sans peine et confisqua ses États au profit de l'empire des Indes.

Fidèle à son système de s'assurer de toutes les positions géographiques avantageuses pour le commerce, l'Angleterre n'a pas manqué de mettre la main sur l'extrémité méridionale de la presqu'île de Malacca, qui commande les passages conduisant aux mers de Chine. Elle y a fondé Singapour, un des ports les plus actifs du monde, où relâchent tous les vaisseaux qui vont dans l'Extrême-Orient. En 1842, après la guerre honteuse de l'opium, elle eut soin de se faire céder l'îlot de Hong-Kong, à l'entrée de la rivière des Perles, non loin de Canton, le port de Chine le plus commerçant après celui de Shang-haï. A Shang-haï même, sur la mer Orientale, à l'embouchure du fleuve Bleu, elle s'est installée comme chez elle. Enfin, après la guerre sino-japonaise de 1895, pour ne pas être en reste sur la Russie, qui prenait Port-Arthur, elle occupait elle-même, en face, Weï-haï-weï, à l'entrée du golfe de Petchili.

Les possessions françaises. — Dépouillée en 1763 du magnifique empire que lui avaient fondé les grands patriotes Dumas et Dupleix, la France se résigna pendant un siècle à ne posséder aux Indes que les villes de Pondichéry, Mahé, Karikal, Yanaon dans l'Hindoustan, et de Chandernagor dans le Bengale. En 1860 seulement, à la suite d'une persécution des chrétiens et d'une insulte faite à notre pavillon par Tu-Duc, empereur de l'Annam, elle songea à se reconstituer un domaine colonial par l'occupation du delta du Mékong, aujourd'hui Cochinchine française, enlevée aux Annamites, et par l'acceptation du protectorat du Cambodge que nous offrit le souverain de ce petit royaume. Cette modeste colonie, qui jouit d'une grande prospérité, et dont la capitale, Saïgon, grâce à son excellente position sur la route de Chine, devint rapidement un grand port de commerce, fut décuplée par la guerre du Tonkin (1883-1885), qui nous valut, outre le protec-

torat de l'empire d'Annam, l'occupation des deux rives du Song-Koï, ou fleuve Rouge.

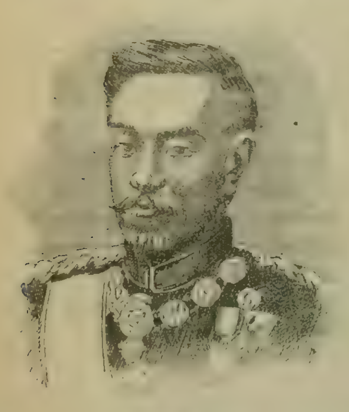
De ses quatre possessions, la Cochinchine, directement administrée, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin, protégés et occupés, la France fit un seul empire, le gouvernement général de l'Indo-Chine, dont le chef-lieu fut fixé à la capitale du Tonkin, Hanoï. Cet empire, d'une superficie légèrement supérieure à celle de la France, a une population d'environ seize millions d'habitants.

Etats indépendants de l'Asie. — Laissant à part l'Asie Mineure, l'Arménie, la Syrie, la Palestine et l'Arabie, qui, faisant partie de la Turquie d'Asie, relèvent du sultan de Constantinople, on compte en Asie cinq États indépendants : la Perse, l'Afghanistan, le Siam, la Chine et le Japon. Limitée au nord sur toute l'étendue de sa frontière par les possessions russes, la Perse est depuis 1828 sous la protection, c'est-à-dire le vasselage, de la Russie. L'Afghanistan s'appartient moins encore : il oscille sans cesse entre l'influence des Russes et celle des Anglais, et il finira fatalement par devenir la proie de l'un de ces deux peuples. Le Siam est dans une condition semblable. Avant la guerre de 1870, il subissait l'influence française. Les événements de 1870 firent pencher la balance du côté des Anglais. Tôt ou tard, enveloppé complètement par les possessions de l'Angleterre et par celles de la France, le Siam sera absorbé par l'une de ces deux puissances rivales, si elles ne préfèrent s'en partager à l'amiable les dépouilles. — Les seuls États asiatiques qui jouissent d'une véritable indépendance et qui semblent encore assez forts pour la faire respecter sont la Chine et le Japon.

La Chine. — Gigantesque empire, comptant, suivant les uns trois cents millions d'âmes, suivant les autres quatre cents, suivant d'autres encore cinq cents; comprenant d'immenses régions d'une fertilité prodigieuse et admirablement cultivées ; habitée par un peuple d'une intelligence, d'une finesse, d'une activité, d'une endurance proverbiales, la Chine semble figée dans une

immobilité séculaire et s'est montrée jusqu'ici obstinément réfractaire à la civilisation européenne. En vain un de ses hommes d'État les plus remarquables, *Li-Hung-Tchang*, qui dans un récent voyage en Europe étonna tout le monde par sa curiosité scientifique insatiable, sa merveilleuse facilité d'assimilation, a-t-il essayé d'initier son pays à la vie occidentale, de réorganiser son armée, sa marine ; tous ses efforts se sont brisés contre les vieux préjugés nationaux.

Le Japon. — Longtemps aussi le Japon refusa obstinément de se laisser entamer par la civilisation des Occidentaux; puis brusquement, à la fin du XIX[e] siècle, il fit une révolution complète. En 1868, une révolution renversa le *taïcoun*, espèce de maire du palais, qui, soutenu par la puissante aristocratie des *daïmios*, tenait en tutelle l'empereur ou *mikado*, et pour conserver plus sûrement le pouvoir fermait soigneusement au Japon toute vue sur le monde extérieur. Devenu libre, le mikado, *Mutsu-Hito*, alors tout jeune, car il était né en 1852, fut comme ébloui par le spectacle de la civilisation européenne, qui frappait tout à coup ses regards. Entouré de conseillers gagnés pour la plupart aux idées du progrès, secondé par un peuple vif, curieux, plein de confiance en sa valeur, qui est réelle, il entra résolument dans la voie des réformes. Les usages, les costumes européens et tout l'extérieur de notre civilisation furent introduits en bloc. Nombre de jeunes Japonais vinrent, aux frais du gouvernement, étudier dans les Universités d'Eu-



Mutsu-Hito.

rope, en particulier à Paris. L'instruction se répandit rapidement dans le Japon même. Des ateliers, des manufactures s'ouvrirent sur une foule de points. On établit des lignes télégraphiques, on construisit des voies ferrées, on munit les ports de tous les appareils modernes. Une puissante marine militaire fut créée, ainsi qu'une forte armée, équipée, exercée à l'européenne par des instructeurs européens, dont beaucoup étaient des Français.

Comme couronnement du tout, le **11** février 1889, le mikado publia une Constitution, qui au despotisme substituait sans transition le régime représentatif. Le Japon eut son *collège électoral,* qui comprit tous les citoyens âgés de trente ans et payant soixante-quinze francs d'impôts; sa *Chambre de la noblesse* et sa *Chambre des communes*. La Chambre des communes elle-même eut ses partis politiques : ses *progressistes,* ses *libéraux,* ses *conservateurs*. Elle eut aussi, comme les Parlements européens, ses séances tumultueuses, ses crises ministérielles, qui obligèrent l'empereur à la proroger ou à la dissoudre dix fois en huit ans.

La guerre sino-japonaise (1895). — La lutte des partis atteignit un tel degré de violence que le gouvernement se vit très sérieusement menacé. Mutsu-Hito sentit la nécessité de donner un dérivatif à la turbulence désordonnée de ses sujets, et il les lança dans une guerre contre la Chine. Dans cette guerre, la question de politique intérieure se compliquait d'une question économique. Avec ses quatre cent mille kilomètres carrés de territoire, dont les montagnes et les rochers occupent une large part, le Japon était fort embarrassé pour faire vivre une population surabondante de quarante-sept millions d'habitants. Un débouché, une colonie s'imposait. Le gouvernement du mikado jeta naturellement les yeux sur la grande presqu'île de Corée, que seul un bras de mer sépare de l'empire du Levant.

La Corée était désolée par l'anarchie, que la cour de Séoul se trouvait impuissante à faire cesser. Sous prétexte de sauvegarder les intérêts de ses nationaux in-

stallés en grand nombre dans la presqu'île, le Japon envoya cinq mille hommes à Séoul. A cette nouvelle, les Chinois, suzerains de la Corée, se disposèrent à entrer par terre et par mer dans la péninsule. Mais ils durent bien vite reconnaître l'écrasante supériorité militaire de leurs rivaux. Battus à plusieurs reprises sur terre et sur mer, voyant Pékin, leur capitale, menacée, ils durent demander la paix. Elle fut signée, le 16 avril, à *Simonosaki,* aux conditions suivantes : la Chine reconnaissait l'indépendance de la Corée; elle cédait au Japon l'île Formose, les îles Pescadores et la presqu'île de Liao-Toung avec Port-Arthur; elle promettait une indemnité de guerre de deux cents millions de taels (huit cents millions de francs), et stipulait en outre pour le Japon divers avantages commerciaux.

Les puissances européennes s'émurent de ce traité, qui mettait la Chine à la discrétion du Japon. La Russie en particulier ne voulait à aucun prix se laisser fermer la route des mers méridionales par l'abandon de Port-Arthur. La France et l'Allemagne se joignirent à la Russie pour faire des représentations au mikado, qui consentit à renoncer à la presqu'île de Liao-Toung et à Port-Arthur, mais à la condition que la Chine ne pourrait céder cette importante position stratégique à aucune puissance, et que la Russie, la France, l'Angleterre, s'engageraient elles-mêmes à ne pas s'en emparer.

L'insurrection des Boxers (1900). — Cet engagement ne fut pas tenu, et c'est là une des causes de la sanglante guerre qui éclata, au commencement de 1904, entre la Russie et le Japon. En 1897, la Russie se fit céder, par un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, le magnifique Port-Arthur dont l'occupation réalisait son rêve tant caressé d'arriver aux mers du Sud. La même année, le massacre de deux missionnaires allemands fournit à l'empereur Guillaume II un prétexte pour occuper, aussi par un bail dérisoire de quatre-vingt-dix-neuf ans, la baie de Kiao-Tchéou, à la base méridionale de la presqu'île de Chan-Toung. Au nord de la même presqu'île, l'Angleterre se saisit de la ville de Weï-haï-weï, en face

de Port-Arthur. En même temps, une nuée d'ingénieurs s'abattaient sur l'Empire du Milieu pour construire dans toutes les directions des chemins de fer.

Cette invasion générale irrita au plus haut degré l'opinion, et contre les Européens, qui semblaient traiter la Chine en pays conquis, et contre la dynastie mandchoue, qui se prêtait à leurs envahissements. Une terrible insurrection, préparée par une société secrète de patriotes et exécutée par un ramassis de bandits, les « *Boxers* », éclata au mois de juin 1900 contre les « diables étrangers ». Deux cents Européens, négociants, voyageurs, missionnaires, furent égorgés ; les légations de Pékin furent assiégées et à moitié détruites par les Boxers que secondaient des réguliers chinois ; le ministre d'Allemagne, baron Ketteler, fut assassiné.

En présence de l'inaction de la cour de Pékin, qui se disait impuissante à réprimer un mouvement que peut-être elle avait en secret encouragé, une petite armée internationale de quinze mille hommes, où figuraient surtout des Russes et des Japonais, marcha au secours des légations, qui, après deux mois d'affreuses angoisses, furent délivrées le 14 août. La veille même, la cour avait quitté Pékin pour fuir au loin dans l'intérieur. L'impératrice douairière, qui gouvernait au nom du jeune empereur *Kouang-Siu,* consentit à ouvrir des négociations, mais elle les fit durer jusqu'au mois de septembre 1901. Par le traité de *Tien-tsin,* elle s'engagea à punir les fauteurs de l'insurrection et à payer pour les frais de la guerre ou les dommages subis par les Européens une indemnité de quatre cent cinquante millions de taëls (environ mille huit cents millions de francs). Depuis le traité, les relations diplomatiques ont repris entre la cour et les légations ; mais il y a toujours loin de la bouche au cœur dans les sentiments des jaunes pour les blancs.

RÉSUMÉ

Trois puissances européennes dominent en Asie : la Russie, qui possède les immenses régions de la Sibérie et du Turkestan ;

l'Angleterre, qui possède l'Hindoustan, et la France, qui s'est donné la plus grande partie de l'Indo-Chine. Des cinq États indépendants, Perse, Afghanistan, Siam, Chine, Japon, la Chine et le Japon seuls s'appartiennent encore réellement. La Chine s'est toujours montrée réfractaire à la civilisation des occidentaux ; le Japon, au contraire, se l'est assimilée avec une prodigieuse rapidité dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle. Il a fait un brillant essai de sa puissance militaire dans une guerre contre la Chine, en 1894 et 1895. Humiliée par le Japon, la Chine s'est vue, en outre, après sa défaite, menacée par les convoitises européennes. Elle s'en est vengée par l'insurrection des Boxers en 1900.

TABLE DES MATIÈRES

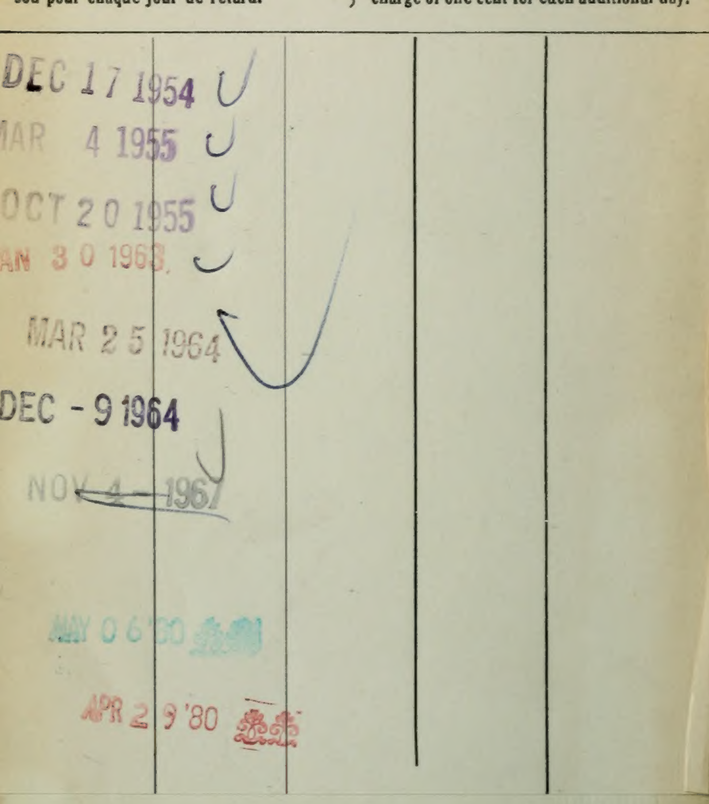
Livre V. — La République de 1848 à l'Empire.

Livre VI. — La troisième République.

Livre VII. — L'Europe après 1870.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).




DEC 17 1954
MAR 4 1955
OCT 20 1955
JAN 30 1963
MAR 25 1964
DEC - 9 1964
NOV 4 1967
MAY 06 '80
APR 29 '80

